XB.U8613

~~634.06~~
~~C425~~

PRO SCIENTIA
SALUTE
POPULIQUE

LIBRARY OF
THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN
SCIENCE AND EDUCATION FUND
1930

September 1899 R. W. Gibson Invt.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

3e ANNÉE

Année 1871

CHERBOURG

IMPRIMERIE D'AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

3e ANNÉE

Année 1871

CHERBOURG

IMPRIMERIE D'AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

XB
.U8613
v. 3-7
1871-75

---

Les idées developpées dans les Rapports et Mémoires insérés au Bulletin sont personnelles aux auteurs.

---

# COMPOSITION DU BUREAU

## Pour l'Année 1872 :

## MEMBRES D'HONNEUR

### PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Amiard, sous-préfet de l'arrondissement.

### PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Liais, Alfred, maire de la ville de Cherbourg.

### ADMINISTRATION

MM. Liais, Emmanuel, directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, président, rue du Bac, 122, Paris, ou rue de l'Abbaye, Cherbourg.
Docteur Renault, vice-président, rue du Chantier, 108.
Orry, avoué, id. rue Christine, 27.
Docteur Guiffart, conseiller d'administration, rue Napoléon, 32.
Baud, lieutenant de vaisseau retraité, conseiller d'administration, rue Saint-Sauveur (Octeville).
Orange, agent comptable de la marine retraité, trésorier, rue Bonhomme, 38.
Rossel, Alfred, secrétaire, rue du Val-de-Saire, 103.
Lelièvre, Paulin, secrétaire-adjoint.
Devinck, id.
Ternisien, Pierre, bibliothécaire, rue Christine, 24.
Balmont, Amédée, bibliothécaire-adjoint.
Vastel, garde-magasin.
Marquand, Olympe, délégué spécial chargé d'adresser les invitations pour l'inhumation des sociétaires, Grande-Rue, n° 11.

## COMMISSIONS PERMANENTES

### COMMISSION DES CULTURES D'UTILITÉ

MM. Docteur Renault, président.
Michel, propriétaire, rue Sainte-Honorine, impasse Martin, vice-président.
Rossel aîné, aide-commissaire de la marine, rue d'Inkermann, rapporteur.
Cavron père, horticulteur.
Maillard, sous-agent comptable de la marine.
Amiot, commis de marine retraité.
Henry, Ernest, aide-commissaire de la marine, rapporteur-adjoint.

### COMMISSION DES CULTURES D'AGRÉMENT

MM. Orry, président.
Levastois, propriétaire, rue Napoléon, 26, vice-président.
Henry père, sous-commissaire de la marine, rue de la Polle, 62, rapporteur.
Valette, propriétaire.
Balmont, horticulteur.
Frouin, capitaine d'infanterie de marine retraité, rapporteur-adjoint.

# TABLE


| MM. | | PAGES |
|---|---|---|
| .... | Composition du bureau pour l'année 1872. | 3 |
| P. Lelièvre | Aux lecteurs du Bulletin | 5 |
| H. de la Chapelle | Chronique horticole | 14 |
| Rossel (Alfred) | Bibliographie | 18 |
| F. Dalidan | Les Tulipes naines hâtives | 20 |
| Cavron | Maladie des grappes de raisin dans les serres | 26 |
| Rossel Aîné | Soins à donner à la ciboule | 32 |
| H. de la Chapelle | Le Jardin de M. Le Vastois à Brix | 35 |
| Rédaction | Revue des Publications | 39 |
| Rossel (Alfred) | Culture du Rosier, taille en cordons | 43 |
| Dr Ch. Renault | Cours de botanique élémentaire | 46 |
| H. L. C. | Les Jardins et les Jardiniers de Cherbourg | 52 |
| L. Devinck | Rapport de la commission chargée de rechercher un terrain propre à la création d'un jardin-école | 57 |
| Rédaction | Programme de la 20e exposition horticole | 61 |
| Id. | Destruction des insectes nuisibles à l'horticulture | 65 |
| Id. | Nécrologie | 66 |
| .... | Membres admis pendant l'année 1871 | 72 |

# AUX LECTEURS DU BULLETIN

La guerre ! Tel était le motif du retard apporté dans la publication du 4e Bulletin de 1870.

La guerre était terminée et nous allions nous mettre à l'œuvre pour reprendre le cours de nos travaux, lorsque la mort, la maladie, sont venues jeter dans nos rangs le trouble, la tristesse et la désolation.

Et parmi les membres dont nous déplorons amèrement la perte, nous comptons M. Dalidan, président de notre société, l'un des fondateurs de ce Bulletin, au succès duquel il avait tant contribué et par ses écrits toujours si pleins d'intérêt et d'un style si élégant, et par les soins incessants qu'il y consacrait.

Voilà pourquoi notre première page est encadrée de noir en signe de deuil; car, ne voulant pas interrompre davantage la série de nos publications, nous avons résolu, malgré la douloureuse épreuve que nous subissons, de faire paraître un Bulletin portant les numéros 1, 2, 3, 4, année 1871. D'ailleurs, en publiant ce Bulletin, nous obéissons aux dernières volontés de notre digne président.

Mais, avant tout, qu'il nous soit permis de dire pour quels motifs la Société d'Horticulture conservera toujours précieusement le souvenir de la présidence de M. Dalidan.

Depuis longtemps déjà, rapporteur de la commission des cultures d'agrément, il s'était fait remarquer par un caractère affable et toujours courtois, et par un dévouement sans bornes, lorsque, par suite du décès du regretté M. Gervaise, il fut nommé, le 27 décembre 1868, président de la société, pour ainsi dire malgré lui, et à l'unanimité des membres présents.

Aussitôt, il se mit à l'œuvre, et grâce à ses efforts et à son exemple entraînant, le nombre des sociétaires qui, lors de sa nomination, était de 250, se trouva porté, dans le courant de 1869, à 387. Ce résultat fut acquis, surtout, par suite de démarches personnelles et de lettres circulaires pleines de persuasion, par suite de l'exposition de 1869, si brillante sous son intelligente direction, et au succès de laquelle il avait su inté-

resser tous les membres de la société et même des étrangers à notre association, à tel point que 600 francs furent donnés par des personnes généreuses pour être distribués en récompenses. Ce résultat fut encore dû à la publication du Bulletin qu'il avait repris avec le concours de quelques sociétaires et auquel, grâce à lui, un rang n'avait pas tardé à être assigné parmi les publications horticoles.

M. Dalidan avait su conquérir à ce Bulletin le concours de personnes dont les articles et les conseils ont été pour nous bien précieux. Lui-même il travaillait sans cesse : il recueillait des documents, rédigeait des notes que nous espérons pouvoir toutes reproduire un jour. Il engageait les membres de la société à faire part de leurs observations, au point de vue du succès de l'horticulture dans l'arrondissement et du progrès dont elle était susceptible. Il encourageait aussi de tous ses efforts les travaux des commissions permanentes. Voici, d'ailleurs, sa conviction au sujet de leur utilité et du rôle qu'elles sont appelées à remplir : « Les commissions per-
» manentes, écrivait-il dans le 1er Bulletin de 1869, sont l'âme
» des sociétés savantes et l'on peut ériger en principe que là
» où siégent des commissions permanentes fortement consti-
» tuées, là aussi se trouve une société en voie de prospérité. »

Si nous voulions indiquer tout ce que M. Dalidan a fait ou projeté en vue de la prospérité de la société, de l'encouragement de l'horticulture et de l'amélioration de ses pratiques, nous serions obligés de retracer jour par jour, instant par instant, ses démarches, ses préoccupations continuelles et tous les travaux, toutes les fatigues qu'il s'imposait: car, même dans les derniers jours de son existence, affaibli par la maladie, il s'intéressait vivement à la marche de la société et à ses projets.

Nous dirons, seulement, qu'il songeait à engager les membres du cercle horticole de Cherbourg à faire des visites et des excursions fréquentes dans les jardins de la ville et des environs; à encourager et l'enseignement de l'horticulture dans les campagnes et les efforts de nos jardiniers. Il songeait,

aussi, à créer, des relations amicales pour notre société, avec les autres associations de la ville ou du département; à organiser des cours suivis et des conférences sur l'arboriculture; à former dans notre arrondissement des comices cantonaux dépendant de la société de Cherbourg; à pousser à la création d'un jardin public et, en dernier lieu, d'un jardin d'expérimentation.

Mais la mort est venue le frapper avant qu'il eut pu mettre à exécution tous ces projets qui constituent, pour ainsi dire, son testament horticole et dont nous devons poursuivre, sans cesse, la réalisation.

En agissant ainsi nous honorerons sa mémoire.

Nous avons encore été témoins du dévouement qu'il dépensait lorsqu'il s'agissait de se consacrer à des œuvres patriotiques ou à des œuvres de bienfaisance. Si les souscriptions en faveur des victimes de la guerre et des pays ravagés par l'invasion, ont obtenu de si beaux résultats, c'est qu'il y a puissamment contribué par son impulsion et par ses démarches personnelles.

Nous savons que, dans cette circonstance, il n'a reculé devant aucune fatigue, devant aucun ennui, surtout lorsqu'il s'est agi d'expédier les nombreuses graines et semences, les sommes d'argent qui avaient été recueillies, grâce au zèle patriotique des membres de la commission.

Membre de la Société académique et de la Société d'agriculture, M. Dalidan suivait toujours, avec un grand intérêt, les travaux de ces associations, et il y a maintes fois pris part.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les services qu'il a rendus et sur ses nombreuses qualités. Nous laisserons bientôt, à ce sujet, la parole à notre premier vice-président, en reproduisant un remarquable discours prononcé près de la tombe de M. Dalidan, discours dans lequel M. Orry, digne interprète de nos sentiments, a fidèlement retracé les titres que notre regretté président avait su se conquérir à la reconnaissance et à l'affection de la Société tout entière.

Si M. Dalidan jouissait d'une grande considératiou dans la

Société d'Horticulture, il s'était concilié de bien vives et bien nombreuses sympathies parmi nos concitoyens et parmi ses collègues de l'administration à laquelle il appartenait.

Nous n'en voulons pour preuve que les articles qui ont été publiés dans les journaux de la localité, lors de son décès et de son inhumation; que les témoignages d'estime qu'ont tenu à rendre à sa mémoire, en suivant son convoi, un grand nombre d'habitants de notre ville, d'employés et fonctionnaires de la douane et des membres de diverses Sociétés, entre autres ceux de la Société Sainte-Cécile qui, avec le concours empressé et sympathique et sous l'habile direction de MM. Barrière, ont chanté de magnifiques morceaux religieux au service funèbre du président de la Société d'Horticulture dont ils étaient presque tous membres. Nous en voulons encore, pour preuve, la lettre de M. l'inspecteur principal des douanes, lettre que nous tenons à reproduire ci-après et qui a été insérée dans les journaux de la localité.

Et nous, membres de la Société d'Horticulture dont les rapports avec M. Dalidan ont été toujours si agréables, grâce à son affabilité sans pareille, à son exquise courtoisie pleine de formes gracieuses, nous qu'il voulait bien appeler ses amis, nous avons contracté une dette de reconnaissance envers toutes les personnes qui, dans cette triste circonstance, ont tenu à donner une dernière marque de regrets, de sympathie et d'estime à celui qui fut notre digne président.

Aussi, qu'elles reçoivent maintenant tous nos remercîments.

P. Lelièvre.

Pour compléter et confirmer ce que nous avons dit de M. Dalidan et de la considération dont il jouissait, nous croyons devoir reproduire, avec le discours de M. Orry et la lettre de M. de Batsalle, les articles qui ont paru dans le *Phare de la Manche :*

« Nous avons le regret d'annoncer dans nos colonnes la mort de M. Dalidan, Frédéric-Louis, président de la Société

d'Horticulture de l'arrondissement, décédé en son domicile mardi 29 novembre 1871.

» Tous ceux de nos concitoyens qui ont connu de près ou de loin M. Dalidan, tiendront à rendre les derniers devoirs à cet excellent homme, enlevé si prématurément à l'affection de sa famille, après une maladie de quelques mois.

» M. Dalidan jouissait en notre ville d'une juste considération : se rendre utile était son principe, et sa vie n'est qu'une longue suite de dévouement et de travail en vue du bien public.

» Né à Virandeville le 29 avril 1818, et issu d'une des familles les plus anciennes et les plus aimées du lieu, M. Dalidan fit ses études au lycée de Caen. En 1830, il recevait déjà de ses jeunes condisciples une preuve non équivoque de leur attachement, en obtenant à l'élection un grade dans les compagnies, militairement organisées à cette époque dans les principaux colléges de France. Depuis, son caractère doux et bienveillant lui a valu l'estime générale:

» Fortement attaché au sol natal, et, bien que doué de ces aptitudes exceptionnelles qui permettent d'aspirer aux positions les plus élevées et les plus généralement enviées, il rechercha et obtint à Cherbourg un emploi modeste dans l'administration des douanes. C'est dans les rares loisirs que lui laissaient ses travaux journaliers qu'il se livrait avec entraînement à son penchant favori.

» Appelé, par d'unanimes suffrages à la mort du regretté M. Gervaise, à la direction du cercle horticole de l'arrondissement, il déploya dans ces délicates fonctions une haute expérience.

» Se préoccupant de l'avenir de la ville, il fit tous ses efforts pour arriver à la création d'un jardin public, si vivement désiré par notre population. Les expositions florales prirent, sous sa direction, un caractère plus brillant que jamais; celle de 1869 au Casino des bains fut une véritable fête publique. Enfin, après les ravages de la guerre, il prit l'initiative de quêter en faveur des pays dévastés par l'invasion. C'est au moment où

son activité redoublait et où l'on pouvait le plus attendre de sa belle intelligence, que la mort l'a cruellement atteint. La ville perd en lui un de ses plus honorables citoyens et des plus estimés. Puisse cet hommage public être pour sa famille un adoucissement aux regrets de la séparation dernière, que nous déplorons tous si profondément ! »

—

« Nous avons tenu, ainsi qu'un grand nombre de nos concitoyens, à assister jeudi dernier à la cérémonie funèbre de M. Dalidan, président de la Société d'Horticulture.

» Comme nous l'avions prévu, une affluence considérable se pressait au convoi.

» Au moment où le cercueil venait d'entrer dans l'église, l'orgue, cette fois conduit par une main de maître, par M. José Barrière, dont le retour à Cherbourg est une véritable bonne fortune pour tous ceux qui aiment la musique, se fit entendre, et, par un motif large et touchant, servit de prélude à une exécution chorale d'un effet plus saisissant encore.

» Quelques amateurs, à la fois membres des sociétés Ste-Cécile et d'Horticulture, sous la direction de M. Antonio Barrière, cet artiste consciencieux que l'on est toujours sûr de rencontrer lorsqu'il s'agit de faire une bonne action, — chantèrent le *Kyrie Eleison*, le *Beati mortui* et le *Pie Jesu*. Cette œuvre très-remarquée est, croyons-nous, due à M. José Barrière.

» Après la cérémonie religieuse, le convoi se remit silencieusement en marche, et, sur la tombe encore ouverte du regretté M. Dalidan, M. Orry, vice-président de la Société d'Horticulture, lut le discours suivant, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire :

« Messieurs,

» La société d'Horticulture de Cherbourg ne s'éloignera pas « de cette tombe, avant d'avoir dit un dernier adieu au prési- » dent vénéré que la mort vient de lui enlever et dont elle dé- » plorera toujours la perte.

» C'est à moi, qui fus son collègue et qu'il voulait bien ap- » peler son ami, qu'est échu le douloureux devoir d'exprimer

» ici les sentiments qui sont dans nos cœurs à tous. Mais mon
» intention n'est pas de retracer, en ce moment, toutes les
» qualités qui distinguèrent feu M. Dalidan, ni de faire de lui
» l'éloge qu'il mérite. Sa modestie, qui rehaussait encore les
» vertus que nous aimions en lui et qu'il garde, sans doute,
» comme un précieux parfum de la vie meilleure où il vient
» d'entrer, en souffrirait trop, et il me faudrait vous retenir
» ici plus longtemps que je ne le désire. Pourquoi, d'ailleurs
» vous parlerais-je de cette douce affabilité, de cette parfaite
» courtoisie qui étaient, chez M. Dalidan, comme un gracieux
» ornement des plus solides qualités de l'esprit et du cœur,
» et qui faisaient de lui l'homme le plus aimable, en même
» temps qu'un citoyen utile, un ami sûr et fidèle. Il a été
» donné à la plupart d'entre vous d'apprécier ces qualités
» charmantes de notre président, et vous en gardez un souve-
» nir ineffaçable qui me dispense de vous le rappeler.

» Je veux donc seulement, au nom de tous ses collègues de
» la Société d'Horticulture, rendre à M. Dalidan un public
» hommage d'affection et de reconnaissance; je veux seule-
» ment, au nom de tous ceux, qui, comme moi, l'ont vu à
» l'œuvre, témoigner ici du zèle infatigable, du dévouement
» sans bornes qu'il apporta jusqu'au dernier souffle de son
» existence, dans l'accomplissement des devoirs de la prési-
» dence qu'il n'avait acceptée et qu'il ne conservait que par
» amour du bien public. L'amour du bien public !

» Tel était, messieurs (et je tiens à le dire bien haut !) tel
» était le noble mobile de la conduite de M. Dalidan; la pensée
» incessante qui le dirigeait, le soutenait et ranimait ses for-
» ces que depuis longtemps, hélas ! nous étions désolés de voir
» défaillir. — Son esprit élevé avait compris, en effet, la haute
» utilité des société horticoles, qu'il ne regardait pas, lui !
» comme de frivoles associations; car il savait que tout ce qui
» tend à augmenter, à améliorer les productions du sol, tend
» par cela même, à augmenter aussi le bien-être des popula-
» tions et la richesse du pays. Aussi, avec quelle ardeur pous-
» sait-il notre société dans cette voie d'étude, d'expérimenta-
» tions et de vulgarisation qui est sa mission véritable. C'est,

» grâce à sa puissante impulsion que notre société a pu re-
» prendre la publication de ce Bulletin horticole, au succès
» duquel il a tant contribué par les écrits de sa plume élégante
» et facile, et que les plus éminents d'entre vous enrichissent,
» chaque mois, de leurs doctes leçons, de leurs observations
» précieuses et de tant d'utiles enseignements.

» Un des rêves de l'âme généreuse de M. Dalidan, c'était
» de doter la ville de Cherbourg d'un jardin public, qui, dans
» sa pensée, n'aurait pas été seulement un but de prome-
» nades utiles et charmantes, précieux surtout pour ceux-là
» dont le modeste jardin n'occupe que le seuil de leur fenêtre,
» mais aussi un champ d'expériences intéressantes et fécon-
» des, d'acclimatations qui auraient enrichi nos cultures, un
» modèle et un enseignement. Vous dire ce qu'il a dépensé
» de temps, de soins et d'énergie à la poursuite de ce but dont
» il a préparé le succès futur, ce serait vous raconter ses pré-
» occupations de tous les instants, et je n'y suffirais pas. Du
» moins, cher et regretté Dalidan, vos derniers jours auront
» été consolés par l'espérance d'une prochaine réalisation,
» dans la limite de ce qui nous est présentement possible, de
» ce projet que vous carressiez avec tant d'amour !

» Quant à nous, chers collègues de la Société d'Horticulture,
» aucun de nous n'oubliera que la meilleure manière d'hono-
» rer la mémoire de celui qui fut notre président, la plus digne
» de lui, c'est de marcher résolument dans la voie qu'il nous
» a tracée et de poursuivre avec une ardeur pareille à la sienne,
» l'accomplissement de son œuvre de prédilection. Nous n'y
» faillirons pas ! Sur sa tombe encore ouverte, nous jurons
» tous d'y consacrer nos soins et nos forces. »

Lettre de M. l'inspecteur principal des douanes, publiée dans les journaux du 7 décembre 1871.

Cherbourg, le 5 décembre 1871.

« Monsieur le directeur,

» M. Dalidan, cet homme de bien que regrette Cherbourg
» tout entier, et auquel ses concitoyens, en si grand nombre,

» ont voulu donner une marque touchante de sympathie et de
» regrets, en l'accompagnant à sa dernière demeure, était
» pour nous, douaniers, un ami, un collaborateur hautement
» estimé. Sa perte est un grand deuil pour nous, et nous avons
» voulu en donner une preuve éclatante à sa famille, en ren-
» dant ostensiblement au défunt nos plus grands honneurs.

» Nous espérons qu'en consacrant à notre regretté cama-
» rade les quelques lignes où vous reproduisez les paroles si
» pleines de cœur et si justement méritées, que l'honorable
» M. Orry a prononcées sur sa tombe, vous aviez bien voulu
» vous souvenir, monsieur le directeur, que ce cher Dalidan,
» ce distingué et dévoué président de la Société d'Horticulture,
» était aussi commis principal de douanes, et qu'autour de
» ses restes inanimés se pressaient, graves et recueillis, non-
» seulement tous les employés de la douane de Cherbourg,
» chefs et sous-ordres, mais encore leurs collègues des envi-
» rons, accourus avec empressement pour assister à la pieuse
» et touchante cérémonie.

» Comme nous tenons à ce qu'on sache le cas que nous fai-
» sions de M. Dalidan, je vous serais extrêmement reconnais-
» sant, monsieur le directeur, de vouloir bien insérer ma lé-
» gitime réclamation dans votre plus prochain numéro.

» Recevez, etc.

» *L'inspecteur principal des douanes,*

» De Batsalle. »

---

# CHRONIQUE HORTICOLE

**Travaux de la Société. — Un jardin disparu, un mauvais voisin, comment on créait un jardin il y a trois siècles, éloge rétrospectif. — Tout vient à point à qui sait attendre : nous attendons, mais nous n'oublions pas. — Un nouveau genre d'écurie, ses inconvénients pour la végétation, remède et résultats. — Vœux et projets d'embellissements, adresse à qui de droit. — Deux jolies serres. — Abris pour palmiers. — Recette pour sentiers de jardin.**

Dans le premier semestre de cette année, notre société a repris ses travaux, interrompus pendant la guerre. M. Michel a recommencé, devant son fidèle auditoire, ses leçons si précieuses d'arboriculture. Plusieurs jardins, plusieurs cultures ont été visités. Nos séances ont repris leur aspect accoutumé. Une nouvelle commission a été créée, tant pour faire connaître, jour par jour, dans un travail spécial, les variations atmosphériques du climat de Cherbourg, que pour tenter la vulgarisation des connaissances météorologiques. Les circonstances ne nous ont pas permis de donner cette année quatre Bulletins, ce que nous espérons faire l'année prochaine.

Pendant cette même période, un jardin fort intéressant, non moins par la beauté de ses cultures que par sa situation éminemment pittoresque, a été sacrifié sans merci aux exigences de la défense nationale. Bien que la société n'ait jamais fait de ce jardin, que je sache, l'objet d'une visite spéciale, il mérite, je pense, que quelques lignes de souvenir lui soient ici consacrées. Je veux parler de la charmante propriété qui s'appelait l'Ermitage-de-Haut : elle se trouvait trop rapprochée du fort du Roule, ou plutôt c'est ce voisin peu tolérant qui était venu s'établir trop près d'elle.

J'avais visité, il y a quelques années, sous la conduite obligeante du propriétaire, ses divers jardins que séparaient de doubles haies de grands arbres, et qui étaient bien remplis d'arbres à fruit, de légumes et de fleurs, dont la belle végéta-

tion était surprenante dans ce petit nid de faucon, arrosé, du reste, par une source qui ne tarit jamais.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce lieu charmant ? Un sol nu que recouvrent déjà la bruyère et l'ajonc épineux : pas un arbre n'est resté pour indiquer la place où fut jadis l'Ermitage-de-Haut, avec ses jardins que les bons religieux avaient créés en apportant sur leur dos la terre végétale qu'ils prenaient au pied de la montagne. Ces patients travailleurs ne méritent-ils pas que la Société d'Horticulture décerne une mention honorable à leur mémoire ?

— De l'Ermitage-de-Haut à l'Ermitage-de-Bas, la transition est toute naturelle. Celui-ci, au contraire, reste ce qu'il était, et ne paraît pas devoir devenir de sitôt ce que nous voudrions bien qu'il devint, et ce n'est pas une destruction que nous avons en vue, loin de là ! Mais un brouillard épais s'étend sur notre projet de jardin public du Roule, et quand verrons-nous les rayons d'un soleil bienfaisant dissiper ses vapeurs ? Hâtons-nous d'ajouter que cette brume cache, mais n'anéantit pas notre projet, qui reste tout entier dans son principe.

— Pendant la guerre, lorsque des détachements de cavalerie séjournaient à Cherbourg, on avait, dans la précipitation qu'exigaient les circonstances, attaché les chevaux de troupe aux arbres de nos promenades. Ces arbres n'ont pas tardé à être privés de leur écorce, à un mètre de hauteur, par les belliqueux animaux, qui tenaient à ronger autre chose que leur frein. Aussitôt après le départ de la cavalerie, et par les soins attentifs de M. le conservateur des promenades, les arbres ont été recouverts d'un enduit d'argile et de foin tordu avec un engluement et une application d'onguent de Saint-Fiacre pour remplacer l'écorce disparue.

La société a suivi avec un vif intérêt cette médication : des hommes compétents ont préconisé le procédé, et la belle végétation qu'offraient, cet été, les arbres ainsi traités, semble consacrer, par le succès, l'emploi des moyens employés. Les pertes, si toutefois il en existe, se réduiront à fort peu de chose.

— Le *Phare de la Manche*, toujours prêt à signaler tout ce qui se rencontre d'intéressant au point de vue horticole, fait connaître, dans son numéro du 20 août, que plusieurs arbres de la rue de Paris et de l'avenue Reibell, c'est-à-dire des deux côtés du canal de Retenue, ont perdu leur feuillage; je ne sais s'ils le retrouveront. La perte de ces arbres ne paraît pas se rattacher aux motifs dont il est parlé plus haut. Dans tous les cas, qu'il me soit permis d'émettre le vœu que, pour varier l'ornementation de nos promenades, ceux de ces arbres qui devront être remplacés le soient par des chênes verts ou par d'autres arbres nouveaux, plus intéressants encore.

— Pouvons nous citer, comme modèles de belle végétation, les divers petits squares que la ville possède, près de la gare, du pont du Roule, de l'église N.-D.-du-Vœu ? Des soins plus importants, il faut le dire, ont forcé la ville de négliger un peu ces petits bosquets, qui laissent à désirer. Dans d'autres cités, à Lille, notamment, des squares de ce genre ont été établis, et sont entretenus, avec l'aide d'une faible subvention, par la Société d'Horticulture. Ne pourrait-il pas en être de même à Cherbourg ? Notre société, qui depuis trente ans, s'en tient, à son grand regret, à ses séances mensuelles, aux travaux de ses commissions, à ses visites de cultures, ne pourrait-elle être mise en mesure de montrer au public son utilité plus efficacement que par ses trop rares expositions ? En attendant qu'un champ plus vaste soit concédé à son activité, elle pourrait non seulement prendre soin des squares existants, mais encore en créer de nouveaux sur divers points qui semblent réclamer ces embellissements ? L'église N.-D.-du-Vœu, par exemple, qui possède dans l'angle formé par l'abside et l'aile sud un petit massif de verdure, pourrait être décorée de même du côté du nord, ce que semble exiger la symétrie. La large rue qui aboutit au portail de la même église, gagnerait beaucoup, ainsi que le coup d'œil général de l'édifice, si elle était plantée d'une double rangée de marronniers blancs et roses. Il existe d'ailleurs, dans la ville, d'autres points susceptibles d'être embellis d'un bouquet de verdure. Ce serait à vous,

mesdames, ce serait à vous, messieurs, de nous signaler les principaux embellissements à faire, et de nous prêter votre concours. Il faut que la Société d'Horticulture s'étende de plus en plus, afin que les améliorations obtenues soient bien l'œuvre de tous.

Non seulement la verdure est agréable à l'œil, mais encore la présence des végétaux nous est favorable au point de vue hygiénique. Puisqu'il ne nous est pas possible de rétablir l'Ermitage-de-Haut, au moins que quelques arbres, que des massifs d'arbustes bien choisis viennent remplir les vides inutiles qui existent encore dans la ville de Cherbourg.

Un arbre assez rare, l'*acacia dealbata*, que l'on voyait près du mur de l'arsenal de la guerre, et qui avait été cité par M. André, n'a pu résister aux rigueurs du dernier hiver.

— Permettez-moi de citer un bijou de serre que j'ai été admis à visiter au mois de novembre. Cette serre est la propriété et l'objet des soins de madame Suau, l'une de nos dames patronnesses. Fougères, arbustes, palmiers, begonias, tout y est de la plus grande fraîcheur, et je suis autorisé à proposer qu'une délégation de notre société en fasse une visite approfondie. Cela ne sera pas long, mais ce sera extrêmement intéressant. Cette serre communique avec un petit salon, au premier étage.

Le même jour, j'ai visité un autre petite serre que madame Roux a fait établir au mois de juin dernier. Cette serre qui communique avec la salle à manger, promet d'être aussi une petite merveille ; elle est déjà fort intéressante, ainsi que le tout petit jardin qui y est attenant.

Dans ces deux serres on cultive l'*adiantum moritzianum* provenant de chez M. Levastois, dont les plantations font l'objet d'un article spécial que l'on trouvera plus loin.

— Dans l'*Illustration horticole*, de février-mars 1871, on trouve la description d'un abri pour palmiers : c'est une simple toile disposée en dôme sur deux cerceaux en croix, montée sur quatre bâtons. On a adopté ce système au jardin botanique de Nantes. — Quand l'adoptera-t-on dans celui de Cherbourg?

On y trouve aussi la recette suivante pour sentiers de jardin, 3 parties de gravier passé à la claie, 1 partie de chaux criblée, coaltar ou goudron en quantité suffisante pour en faire un épais mortier. Epaisseur, 4 ou 5 centimètres pour sentier de piéton, le double pour allée de voitures. On unit la surface avec le dos de la bêche, et on pose sur le sol drainé et bien nivelé.

Cherbourg, le 24 novembre 1871.

H. DE LA CHAPELLE.

---

# BIBLIOGRAPHIE

Nous nous faisons un devoir de signaler aux lecteurs du Bulletin l'excellent ouvrage de M. Ch. Baltet, de Troyes, *Culture du Poirier*, édité par la maison Victor Masson et fils, place de l'École-de-Médecine, Paris, 1867, et dont deux exemplaires sont parvenus à la bibliothèque de la société.

Cet ouvrage, d'une centaine de pages à peine, contient assurément plus d'enseignements utiles que certains gros volumes publiés sur la matière. Il se divise en deux parties : l'une résume tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur la *culture* « du premier de nos arbres à fruits comestibles, » pour nous servir de l'expression même de l'auteur, et traite successivement:

des terrains propres à la végétation du poirier; des latitudes, des situations qu'il préfère; des moyens connus de le reproduire, de le multiplier par le semis ou la greffe;

des formes avantageuses sous lesquelles on le dirige: *palmette, fuseau, candélabre, éventail, pyramide, cordon,* etc., quelques vignettes intercalées dans le texte facilitent encore l'intelligence des explications si correctes et si lucides de l'auteur;

enfin, la plantation, la taille, la récolte, la restauration du poirier font l'objet d'autant de chapitres importants.

La 2e partie du travail de M. Ch. Baltet présente une heureuse classification *par mois*, dans l'ordre de leur maturité, des cent meilleures poires cultivées de nos jours. C'est vraiment là, surtout, que se revèle le talent de l'écrivain; que le savoir, la haute expérience du praticien se reconnaissent avec évidence.

La *description* des fruits y est si habilement faite, en quelques lignes, et si frappante, que, sans autre guide que ce petit ouvrage, il nous est arrivé de désigner plusieurs variétés de poires inconnues dans plus d'un jardin de la localité.

La nuance, l'aspect du fruit, son eau, sa chair, son parfum, tout y est dépeint avec une rigoureuse exactitude. L'exposition qui convient à chaque variété, le mode de taille à *court* ou à *long* bois, selon la vigueur des sujets; rien, en un mot, n'est omis dans cet utile ouvrage, et c'est à ce titre que nous le recommandons sérieusement à tous les amateurs d'arboriculture fruitière.

Nous ne terminerons pas ce rapide exposé sans nous réjouir encore de l'heureuse issue donnée par notre municipalité à la question de concession d'un terrain communal à la Société d'Horticulture, en vue d'y créer un jardin *d'expérimentation*.

Que de choses à expérimenter, en effet, dans notre fertile région ! Pour ne citer qu'un exemple entre mille, M. Ch. Baltet, et nous avons garde de le contredire sur ce point, indique l'espèce *Beurré Bachelier*, comme vigoureuse. A Troyes et ailleurs, c'est bien possible, mais à Cherbourg, nous ne l'avons rencontré jusqu'ici que sur des bois grêles. Ne doit-on pas attribuer cette différence constatée aux influences climatériques dans lesquelles nous vivons, plutôt qu'à un modevicieux de plantation ou à un défaut de culture ? Nous le croyons. Question réservée cependant sur laquelle nous aurons à prononcer dans un avenir prochain.

Alfred Rossel.

# LES TULIPES NAINES HATIVES

Messieurs,

L'article sur les tulipes naines hâtives, que nous publions aujourd'hui, date déjà de plusieurs mois ; des circonstances inutiles à rappeler, en ont retardé la publication.

Dans une précédente réunion, vous vous le rappelez, M. Balmont a offert à la société de soumettre à son examen une collection de tulipes naines hâtives, en pleine floraison, dans son jardin de la rue de la Duchée, nº 48. Cet appel a été entendu, et votre commission des cultures d'agrément s'est trouvée elle-même réunie au grand complet, le 9 avril, pour juger la collection indiquée.

Elle a fait cette démarche avec d'autant plus d'empressement, qu'en tout, en horticulture comme dans d'autres branches de travail, les collections sont relativement rares : cela tient à ce qu'elles exigent non seulement du savoir et de l'initiative de la part des praticiens, mais encore certains frais qui peuvent rebuter quelquefois. C'est précisément un double motif, pour ne pas laisser échapper l'occasion d'examiner celles qui se présentent à nous, et chez MM. Balmont, les collections sont nombreuses.

La commission a vu avec un vrai plaisir leurs tulipes naines hâtives : le détail que je vais vous en faire justifiera, je crois, la louange de cette collection.

A cet égard, cependant, une courte explication est nécessaire.

La commission sait, et c'est assurément votre opinion aussi, qu'en fait de tulipes, une grande réserve dans les éloges est de rigueur, à moins qu'il ne s'agisse de collections hors ligne.

Or, dans ces collections hors ligne il n'est admis, en 1er ordre, que des tulipes simples, tardives, et, en second ordre, des tulipes doubles tardives, et de grande taille : les tulipes *naines* hâtives sont laissées hors classe par les grands amateurs.

Cela ne veut pas dire que le tulipe naine n'ait jamais été jugée digne de culture dans différentes contrées, et dans des jardins en renom. Si vous interrogez, à cet égard, des personnes en mesure d'être bien renseignées, elles vous diront que, dans la Touraine, dans l'Anjou, de riches collections de tulipes naines émaillaient des jardins de praticiens renommés, à une époque déjà fort éloignée de nous, il y a plus de 25 ans. On a donc pu, et on peut encore, sans déroger à la dignité horticole, être collectionneur de tulipes naines.

Cette conviction se fortifie à la vue d'une tablette de ces jolies fleurs. C'est ainsi que tous les membres de la commission ont été unanimes à reconnaître que l'exiguité même de la taille des tulipes de M. Balmont offre cet avantage particulier, que les fleurs se trouvant plus raprochées du sol, émaillent mieux de leurs mille couleurs, le terrain qui les nourrit, que ne le font d'ordinaire les tulipes de haute stature.

Leur précocité assure d'ailleurs à nos jardins un ornement des plus intéressants, à une époque où la nature est encore avare de fleurs; elle a le mérite de précéder, d'un mois, la floraison des autres tulipes; elle permet aussi de les relever de bonne heure, dès la fin de mai, pour les remplacer par des plantes de la saison qui s'ouvre.

On reconnaît que l'arrachage peut s'effectuer quand la hampe est devenue flexible au point de s'enrouler facilement autour du doigt.

La commission a trouvé, dans toutes les tulipes mises sous ses yeux, un bon choix, et les caractères de beauté recherchés par les connaisseurs, c'est-à-dire une tige ferme et droite, une fleur dressée se tenant bien, et ayant toute ses divisions égales en hauteur, un peu épaisses, et surtout arrondies au sommet; enfin des coloris vifs et tranchants sur celui du fond.

La collection se compose de 44 tulipes simples et de 23 tulipes doubles.

La momenclature de ces fleurs et l'indication du coloris de chacune d'elle peut avoir de l'intérêt pour les amateurs. Je crois

donc ne pouvoir mieux terminer cette courte notice qu'en donnant les détails qui suivent :

## Tulipes simples.

1. *Archiduc d'Autriche* : Rouge largement bordé de jaune, fleur très-grande, beaucoup d'éclat. C'est une des plus belles.
2. *Armes de Leyde :* Fond blanc, panaché et strié de rose, cerise; — originale.
3. *Belle Alliance :* Ecarlate foncé, unicolore.
4. *Chapeau de Cardinal :* Cramoisi foncé, bordé feu, très-brillante.
5. *Claermont d'argent :* Fond blanc, très-largement bordé cerise.
6. *Duchesse de Parme :* Rouge foncé, liseré orange.
7. *Globe de Rigaud :* Fond blanc, fortement panaché lilas et violet foncé.
8. *Canari-Vogel :* Jaune pur très-vif.
9. *Le Zouave :* Violet carmin, largement bordé de blanc très-pur, variété charmante que rehausse encore la panachure jaune du feuillage.
10. *Notre-Dame :* Rose tendre, nuancé perle sur fond blanc. Coloris délicat.
11. *Potier blanc* ou *Potte Bakker :* Blanc pur, grande fleur.
12. *Potier jaune :* Grande fleur jaune vif, parfois strié très-largement de rouge.
13. *Rose la Précieuse :* Fond blanc pur, largement bordé de rosé vif, coloris très-frais, variété exquise.
14. *Thomas morus* : Rouge orangé, liseré rouge plus foncé, coloris très-original.
15. *Wouvermann :* Violet foncé carminé, unicolore, nuance rare.
16. *Belle Lisette :* Fond blanc panaché cerise.
17. *Dorothée :* Fond blanc, rose vif, fleur petite, assez gracieuse.
18. *Fiancée de Harlem :* Fond blanc fortement panaché cerise; fleur un peu petite.

19. *Grand Duc de Russie :* Rose lilacé, panaché de blanc, assez jolie, mais de peu d'effet.

20. *Grand maître de Malte :* Fond blanc fortement panaché cerise. (Ressemble au n° 18.)

21. *Proserpine :* Violet carminé sur fond blanc (pouvant au besoin suppléer au n° 15).

22. *Rosa mundi* : Fond blanc très-pur, légèrement strié rose tendre, très-jolie, mais inférieure au n° 13.

23. *Etendard d'Argent :* Fond blanc panaché cerisé; fleur un peu petite.

24. *Souvenir :* Ecarlate bordé et un pen panaché, rouge vif hauteur régulière. (Conviendrait pour bordure.)

25. *Vangoyen :* Fond blanc bordé rose vif, assez jolie.

26. *Albaregalis :* Blanc à reflet jaune.

27. *Claermont :* Rose carminet, satiné, nuancé blanc; grande et belle fleur.

28. *Gonden Stuandaard :* Jaune d'or panaché de bsau rouge carmin.

29. Groot mester *Van Malta :* Blanc panaché rouge, magnifique fleur. 2e échantillon du n° 20 ci-dessus.

30. *Kardinaalshoed :* Rouge cramoisi, à petit liseré orange, grande fleur.

31. *Lakvanrhyn :* Violet à reflet bleu, bordé blanc d'argent.

32. *Le Matelas rose :* Rose satiné extrêmement vlf. — Grande et magnifique fleur.

33. } 2es échantillons des nos 11 et 12 (le n° 34, strié, fond
34. } jaune d'or, panaché et strié rouge foncé.

35. *Sidonie :* Rouge laque bordé blanc; floraison tardive et de longue durée.

36. *Wapen van Leyden*: Blanc très-pur, à macules rose carmin. (2e échantillon du n° 2 ci-dessus.)

37. *Wit met Geboord*: Blanc bordé de rouge.

38. *Zilveren Standaard :* Fond blanc panaché de carmin très-vif.

39. *Duc de Berlin :* Rouge bordé citron.

40. *Duc major :* Fond rouge jaune, petité fleur.

41. *Kaiman :* genre 5.
43. (Ecarlate.) *Duc de Tholl.*
43. *Duc de Tholl* blanc.
44. *Duc de Tholl* jaune.

## Tulipes doubles.

(Le signe * indique les espèces hâtives et seules bonnes pour culture forcée.)

1. Couleur de paille.
2*. *Duc d'York :* Rouge groseille bordé nankin très-double.
3*. *Imperator rubrorum* : Ecarlate vif éblouissant.
4*. *La Candeur* : Blanc d'argent, strié vert clair, très-double
5. *Lord Wellington :* Bleue tardive.
6. *Mariage de ma Fille :* Cerise flammé sur fond blanc, bien double et d'un port majestueux.
7. *Nec plus ultra.*
8*. *Rex Rubrorum* : Ecarlate vif très-double.
9. *Rhinoceros :* Rouge pourpre amarantée.
10 *Rose de Provence* : Rose pur ou rose jaune.
11*. *Rosine* : Semi double, beau rose étendu lilacé.
12*. *Tournesol d'or :* Jaune canari à reflet jaune orange.
13. *Alexandre :* Brun et jaune tout panaché.
14. *Bonaparte* : Brun violet.
15*. *Couronne de Roses* : Rose vif satiné; fleur bien double, magnifique.
16*. *Duc de Tholl double* : Rouge bordé jaune.
17. *Eblouissante* : Rouge entièrement vif.
18. *Gloria Solis* : Ecarlate foncé, largement bordé orange.
19. *Komingder blauwen* : Bleu violacé.
20. *Overwinnaar* : Très-double, fond blanc strié et marbré de violet très-clair.
21. *Rose jaune* : Beau jaune vif refleté vert, odorante.
22*. *Tournesol* : Rouge bordé citron.
23. *Le Blason.*

En examinant les tulipes qui font l'objet de cette double momenclature, la commission a aperçu, en bon état de végétation, des collections de renoncules–semis, de pelargorium et de glaïeuls : Elle espère que, dans un avenir prochain, il lui sera volontiers fourni l'occasion de les visiter également.

F. Dalidan.

---

LES TULIPES

A étamines, à filets glabres. Plus de 1.500 variétés nommées.

—

CARACTÈRES DE BEAUTÉ

1° Une tige ferme et droite;

2° Une fleur dressée se tenant bien et ayant ses divisions égales en hauteur, un peu épaisses, et surtout arrondies au sommet;

3° Coloris vifs et tranchant sur celui du fond.

- SIMPLES
  - grandes ou naines
    - hâtives
      - à fond blanc (tulipes flamandes ou d'amateurs).
    - tardives
      - à fond jaune (tulipes bizarres).
- DOUBLES
  - grandes ou naines
    - hâtives.
    - tardives.

A étamines à filets barbus à la base.

- Tulipa sylvestris (T. sauvage).
- — gallica (T. de France).
- — persica (T. de Perse).
- — celsiana (T. de Cels. France).

# MALADIE DES GRAPPES DE RAISIN
## DANS LES SERRES

Le dessèchement du bout des grappes de raisin dont M. Rideau nous a communiqué la remarque, me paraît provenir d'un vice dans leur tissu organique, résultat d'une mauvaise nutrition, faute d'air suffisamment renouvelé, et surtout d'une confusion dans le feuillage, qui a nui à l'action directe de la lumière si utile dans le travail de la végétation.

Pour expliquer ma pensée d'une manière complète, je crois devoir entrer dans quelques détails relativement au mode d'accroissement, en longueur, des bourgeons, ainsi que sur la production des fruits.

D'abord, pour bien raisonner sur les propriétés des végétaux, il est un fait dont il faut bien se pénétrer, c'est que leur force vitale ne dépasse pas le degré de la simple intuition de la vie et qu'ils sont dans l'ordre d'élévation ou de perfectionnement des êtres bien au-dessous de ceux qui possèdent l'instinct, comme les animaux ou le sentiment de leur existence, comme l'homme. Le végétal est le premier des êtres où nous commençons à remarquer, d'une manière sensible, l'action du mouvement vital et de deux manières seulement, dans l'une isolée et dans l'autre coopérative : 1° la première isolée a lieu dans l'intérieur de la cellule, seul organe qui commence la formation de tout végétal et qui en même temps est l'organe de la digestion; 2° la vitalité des cellules réunies produit une force d'ensemble progressive centrale à laquelle on donne le nom de Nœud vital, ce qui produit le mouvement d'expension ou acccroissement. Cet organisme cellulaire, dans sa faible vitalité isolée, ne pourrait résister directement à l'action de l'air et des influences élémentaires de la nature; leur communication extérieure a lieu par des ouvertures appelées pores, dont le nombre et les dimensions varient selon les besoins de chaque plante en particulier. Dans cette condition de faible vitalité, le moindre déran-

gement dans les milieux élémentaires sous lesquels ils doivent se développer, peut paralyser ou déranger la marche de leur travail et même parfois amener un état de souffrance dont l'effet finit par être sensible, si ce n'est dans le végétal entier, au moins dans quelques-unes de ses parties. L'air par trop ou trop peu saturé de principes gazeux, leur est défavorable. Lorsque certains fluides, comme la chaleur ou la lumière manquent d'apporter leur proportion d'influence, dans le travail chimique que la vitalité opère dans les végétaux, il se produit une altération dans leur constitution; en serre, particulièrement, ces effets sont très sensibles quand la chaleur est trop forte relativement à la lumière.

La véritable connaissance du développement végétal se divulgue peu à peu; néanmoins il est encore beaucoup de personnes qui croient que l'allongement des bourgeons a lieu simplement par l'arrivée de la sève, comme l'allongement des glaçons qui pendent des toits par suite de l'eau qui descend et s'y congèle. Non, les végétaux sont dans l'ordre des lois de perfectionnement des choses de la nature, de deux degrés au-dessus de la formation de ce glaçon, car ils surpassent encore la simple combinaison chimique des matières; tout en étant des appareils distillateurs, ils transforment les matières dans leur laboratoire, en substances propres à la nutrition d'êtres d'un ordre plus élevé. Ce laboratoire, c'est la cellule ou utricule, petit organe qui se reproduit par le système générateur; à peine formé d'une enveloppe membraneuse, nourrie par le mucilage seveux, au milieu duquel il naît, qu'il donne naissance à une nouvelle cellule et c'est de cette multiplication bout à bout, que résulte l'allongement des bourgeons. D'abord elles se consolident dans leur période de jeunesse, puis devenues adultes elles travaillent au profit du végétal entier, en préparant des sécrétions qu'elles reversent par petites particules au courant seveux qui les transporte aux destinations spéciales. Plus tard encore, les cellules deviennent solides et la plupart, en raison de leurs naissances en lignes superposées, elles forment les fibres du bois.

Cet état de perfection forme la classe des végétaux dits vasculaires auquel la vigne appartient comme tous les bois qui peuvent se fendre, contrairement à ceux des végétaux qui, moins perfectionnés, tels que les champignons, restent au simple état d'organisation cellulaire. Alors ces fibres, par leur réunion, forment des faisceaux plus ou moins tassés, selon les espèces, pour constituer les canaux conducteurs de la sève provenant des racines, et aussi d'autres tubes destinées à recevoir les dépôts de secrétions, comme cela se voit particulièrement dans les plantes laiteuses. Ainsi le bois se trouve constitué par la formation première de petits organes cellulaires dont une partie se transforme peu à peu pour d'autres fonctions, et le tout dans un état de perfection de santé et de robusticité en rapport avec la santé même des organes qui se succèdent dans l'œuvre des générations. Condition de santé et de robusticité qui résulte le plus souvent de l'état de perfection des substances alimentaires qui ont servi à les nourrir pendant leur jeunesse, maintenant comment s'opère cette alimentation. Ces organes cellulaires se nourrissent du cambium. Toute particule de matière minérale ou autre, réduite à l'état de division qui lui permet de devenir aussi légère que les molécules d'eau à la température ordinaire, c'est-à-dire toutes les matières qui sont solubles dans l'eau, entrent dans la sève par l'intermédiaire de l'eau, et terminent leur ascension directe dans le feuillage. Là, l'organisme cellulaire dont est en grande partie composée la feuille, qui a pour mission particulière de faire la première digestion de la sève, reçoit aussi par l'intermédiaire de l'air des principes gazeux, de même que les racines ont reçu des sels par l'intermédiaire de l'eau. Ensuite, sous l'influence des fluides lumineux, magnétique, électrique, colorique, et probablement encore d'autres fluides, s'opère une combinaison chimique dont le produit est ce qu'on appelle cambium, qui devient la véritable substance alimentaire de l'organisme végétal, substance que l'on appelle aussi sève descendante, s'il était vrai qu'elle descende. Ainsi, voilà en abrégé, comment a lieu le développement des bourgeons.

Comme il est facile de le comprendre, la sève qui arrive des racines peut être extrêmement chargée de principes nutritifs, et malgré cela, le végétal peut dépérir, si les éléments gazeux ou fluidiques de l'atmosphère ne viennent pas apporter leur contingent d'influence, chacun dans des proportions convenables. Faute de cette proportion, toute l'économie du végétal souffrira; exemple l'étiolement qui se produit, lorsque des plantes poussent dans les appartements où l'air est peu renouvelé et où la lumière fait défaut. Sous de telles conditions, les cellules naissantes manquent de nourriture convenable pour se constituer saines, fortes, robustes et capables d'engendrer une progéniture, une végétation normales.

Il est encore bien d'autres circonstances où des effets semblables à ceux de l'étiolement produisent une végétation débile, mais c'est surtout en ce qui a rapport à la fructification, que la santé et la force d'énergie de l'organisme cellulaire devient important, car la fructification ne provient pas simplement du cambium qui nourrit les bourgeons, il faut à cette production une nourriture plus parfaite, et ce sont les cellules adultes qui la préparent sous le nom de sécrétion, qu'elles reversent ensuite au courant seveux qui, dans sa course, va les porter dans les tubes de dépôt qui leur sont destinées. Lorsque les dépôts sont assez nombreux, les préparatifs de la fructification commencent par produire la fleuraison. Ainsi la richesse de fructification provient de l'abondance des sécrétions et par contre de la santé et de la force d'énergie des organes qui les produisent. Lorsque la végétation est active dans son développement, cela constitue un continuel état de jeunesse où toute la sève est employée à ce travail; mais lorsque la végétation se ralentit, la sève reste au profit des cellules adultes et la fructification devient prospère. Mais là aussi, bien des causes peuvent nuire au travail de la production des sécrétions ; les longues périodes de temps froids pendant la saison de la vie active, comme cela se voit trop fréquemment dans notre contrée, nuisent à la production et à la perfection de ces sécrétions

qui est toujours en rapport avec la somme de chaleur que la plante a reçue. A ce défaut on peut apporter une amélioration par le cisellement des raisins, mais ce n'est encore qu'autant que l'organisme jouit d'une bonne santé. Le cisellement se fait ainsi : aussitôt que les grains sont noués, on supprime, avec des ciseaux pointus, les grains de l'intérieur des grappes, en ne laissant que les terminaux de chaque ramification, ce qui fait que ceux ménagés profitent davantage, leur part de nutrition devenant plus abondante dans notre pays. Sans cette pratique, souvent une grande partie des raisins avortent après avoir dépensé une certaine quantité de nourriture, non seulement en pure perte, mais au détriment de l'avenir des bons grains, car dans les lois de la végétation, la marche est progessive : plus il y a de vigueur, plus cette vigoureuse activité augmente de force, comme quand l'inanition arrive, la débilité va en s'agravant, surtout dans le développement du tissu cellulaire et fibreux qui forme les grappes; dans ces parties de la fructification, il y a toujours un état de constitution de santé et de robusticité, pareil à celui du feuillage qui l'avoisine. S'il y a étiolement dans le feuillage, il en est de même dans le tissu des grappes, et c'est ainsi qu'un organisme débile ne peut produire de générations robustes. Dans le fait qui nous est signalé, il est facile de comprendre que l'alongement des grappes étant le fait d'une génération successive, de l'organe cellulaire, l'extrémité de la grappe est formée d'organes les plus dégénérés, comme dans une circonstance inverse, l'extrémité de la grappe aurait pu être la plus vigoureuse. Ajoutez à cela qu'avec la pauvreté des sécrétions qui arrive dans les grains, il y a aussi manque d'énergie vitale parmi les organes qui constituent la membrane épidermique des grains, ce qui contribue aussi pour une bonne part à la mauvaise qualité des raisins ; tout comme le manque de chaleur à l'automne qui arrête le travail vital d'autant plus vite que les organes de la digestion sont souffrants; alors la maturité du raisin reste incomplète, par suite d'une culture bien entendue en rapport avec les inconvénients de notre

climat. Quand l'atmosphère de la serre est sèche et aride, le dessèchement du bout des grappes a lieu, si l'atmosphère est humide, c'est la pourriture qui surgit. A un état malade à ce degré, il n'y a pas de remède, mais on peut prévenir cette maladie en donnant davantage d'air à la serre, surtout pendant les premiers temps de la végétation, et n'y concentrant de fortes chaleurs que lorsque le raisin est noué, et même encore on ne doit pas craindre ensuite l'abaissement de température la nuit; grande chaleur le jour et peu la nuit, telle est la règle; protéger le feuillage pour qu'il reçoive bien la lumière, et éviter qu'il ne soit brûlé ou simplement altéré par le soleil quand il vient subitement ardent après une période de temps sombre. Pour cela, on donne, à ces moments, un peu plus d'air qu'on ne le fait habituellement. Arroser le sol de la serre s'il est sec, cela produit une légère humidité dans l'atmosphère qui protège le feuillage contre l'action brûlante du soleil; l'épiderme des grains se dilate mieux sous une légère humidité ambiante. Un fait que je ne puis ajouter à ces quelques observations, en ce qui regarde les bons raisins, c'est que les vignes qui ont de longs cordons produisent, dans leurs extrémités, des grappes dont les raisins ont une qualité supérieure, et c'est là aussi où les grains avortent le moins inévitablement. C'est le résultat de la richesse nutritive qui était accumulée dans les tiges et branches, effets que nous voyons également sur nos poiriers et pommiers. Lorsqu'après une abondante production de fruits, ils prennent une année de repos, c'est-à-dire qu'ils ont besoin d'une année pour se réapprovisionner des sécrétions spéciales nécessaires à la formation et à la nutrition des fruits. On objectera peut-être que dans les pays vignobles où les vignes sont cultivées en cepée rez de terre, qu'elles y produisent abondamment d'excellents raisins; mais alors, je dois le répéter, il ne faut pas oublier que la nourriture des fruits n'est pas la même que celle des bourgeons, qu'elle est spécialement produite par le travail des cellules et que ce travail a un résultat en rapport avec la somme de chaleur reçue. Alors dans les pays vi-

gnobles, plus chauds que le nôtre, la production y est supérieure; mais toutes choses égales, la production est non-seulement plus abondante sur les vignes à longs cordons, les raisins y ont une qualité supérieure, et si ce fait n'est pas remarqué dans les pays chauds, il devient très-sensible dans nos climats tempérés.

CAVRON.

---

# SOINS A DONNER A LA CIBOULE

De même qu'à l'est de Cherbourg, la culture maraichère a pris un développement considérable, de même dans la commune d'Equeurdreville, les travaux du sol ont atteint une extension qui ne semble pas encore sur le point de s'arrêter.

C'est que, si dans les terrains sablonneux des Mielles, l'intelligente activité des cultivateurs assure des récoltes abondantes et précoces, dans l'ouest de notre cité, jusqu'à Ste-Anne, un sol de nature différente offre d'autres avantages.

La société a pu, dans le courant de l'été dernier, se convaincre dans les visites qu'elle a faites, des bons résultats qu'y donne l'arboriculture. Des jardins récemment créés sont pleins de promesses, et les nouvelles variétés de fruits préconisés par les comices de pomologie auront bientôt remplacé partout les arbres à haute tige que nous y avons vus dans notre jeunesse et qui avaient beaucoup plus d'importance par leurs colossales dimensions que par la succulence de leurs produits.

Je me rappelle surtout deux variétés de poires qu'on trouvait alors en même temps que le Catillac presque exclusivement

à Equeurdreville, c'étaient le St-Michel et le Safran. On n'en pouvait manger que peu, de cette dernière surtout.

Cependant, on attendait avec impatience la St-Augustin pour aller acheter à cette assemblée des fruits d'Equeurdreville qui avait aussi pour nos contrées la spécialité presque absolue d'une variété de prunes à peu près disparue.

Equeurdreville tenait déjà sa place en horticulture, et fournissait à Cherbourg une grande partie de la laitue d'hiver qui paraissait sur le marché.

Il l'approvisionnait également de ciboule.

Lorsque venait l'époque de la plantation, chacun voulait avoir de la ciboule ou plutôt, selon l'expression usitée ici, *des cives* d'Equeurdreville.

Chacun pensait, est-ce à tort, que la ciboule d'Equeurdreville était une variété particulière, plus rustique, par suite, moins sujette à couler que celle d'une autre origine. N'aurait-on pas dû se demander plutôt si la culture, selon l'usage local, n'y était pas mieux appropriée à la nature de la plante, et si, de son côté, la composition du sol ne lui convenait pas tout spécialement.

La ciboule, sans qu'il y paraisse, ne s'accomode pas de tous les terrains, ni de tous les régimes.

Dans un sol sec et maigre, elle ne prospérera point, la récolte sera nulle; dans un terrain engraissé de fumier frais, elle partira vigoureusement pour couler quelque temps après.

Les tiges de la plante pourriront les unes après les autres et sous l'influence, je crois, du travail d'un ver qui s'y insère dans le sens longitudinal. (1)

Au lieu d'une belle planche de ciboule que, dans ces dernières conditions, vous paraissiez devoir attendre, puisque, dès le début, la végétation était active, vous n'avez au bout de six mois que quelques plantes isolées qui semblent épargnées seulement pour vous faire apprécier l'étendue du désastre.

(1) Voir ci-après l'article *Destruction des insectes nuisibles à l'horticulture.*

J'ai eu à subir ces mécomptes jusqu'au jour où le hasard me fit en parler à l'un de nos collègues les plus sympathiques.

Voici, me dit-il, le traitement que m'a indiqué, pour la ciboule, une brave femme d'Equeurdreville à qui j'avais rendu un léger service.

Planter en automne dans un terrain ordinaire et sans abondance d'engrais.

Vers la fin de janvier, c'est-à-dire au moment où la végétation commence à se produire, déchausser avec une truelle ou la pointe d'un couteau, le pied de la plante jusqu'au collet des racines, de manière que les tiges soient mises à nu. Eloigner les tiges les unes des autres en les ramenant vers les bords du trou et mettre au milieu, entre le pied des tiges, une bonne poignée au moins de suie où de cendre ordinaire. La suie est préférable.

J'accueillis plein de confiance ce renseignement, et je le mis immédiatement à profit. Il me réussit parfaitement. J'ai fait la même épreuve l'année dernière, j'ai encore eu de fort belle ciboule et je compte ne pas négliger à l'avenir une petite précaution qui donne un si bon résultat.

J'ai renouvelé cette année ma plate-bande de ciboule; j'en avais un excédent considérable que j'ai donné à un de mes voisins; ni lui, ni moi, n'avons constaté la présence d'un seul ver dans les tiges qu'il nous a fallu voir en détail en les nettoyant.

C'est donc avec une très grande foi dans son mérite que je communique à mon tour le renseignement qui m'a été donné C'est, on peut le dire, avec à propos, une recette de bonne femme; mais elle répond au but proposé, et d'ailleurs l'emploi n'en est ni difficile ni dispendieux.

Rossel aîné.

---

# LE JARDIN DE M. LE VASTOIS
## A BRIX

**Note lue à la séance publique du 1er octobre 1871.**

Dans le premier Bulletin de 1870, j'ai eu l'honneur de raconter à la société l'expédition faite par quelques-uns de ses membres, pour visiter les plantations de M. Herpin de Frémont, à Brix. Ce fameux jardin d'acclimation a été décrit plus en détail par M. André, dans son article intitulé. « *Les jardins de Cherbourg* » inséré dans le même Bulletin, où nous l'avons tous lu et relu avec l'intérêt qu'il mérite.

La commune de Brix, vous le savez, est vaste, et renferme d'autres propriétés dont quelques-unes sont intéressantes à visiter. L'une d'elles appartient à M. Le Vastois, notre collègue, et j'ai profité d'un des derniers beaux jours de l'été pour en faire le but d'une excursion.

L'accueil plein de cordialité que j'ai trouvé dans cette maison rentre dans la vie privée : parlons seulement des jardins. Il n'en est point fait mention dans l'article précité de M. André qui n'a point porté ses pas de ce côté, et qui n'aurait pas trouvé alors cette propriété, telle qu'elle est aujourd'hui. Notre président, M. Dalidan, est passé par là au printemps dernier : on remuait la terre pour dessiner le jardin. Ce soin était confié à notre Le Tullier, c'est tout dire.

La maison vient aussi d'être remise à neuf: elle est orientée nord et sud. De ce dernier côté, la vue porte sur un jardin dont le fond est dessiné à l'anglaise; à droite et à gauche de la grande allée, qui est ornée de fleurs, sont les compartiments réservés à la culture potagère, et heureusement distribués. Au delà du jardin on voit des prairies, dans l'une desquelles existe un immense marronnier à fleurs blanches qui arrête la vue sans masquer l'horizon. Celui-ci est fermé à 2 kilomètres par deux collines très pittoresques. Des fenêtres du

premier on jouit de cette belle vue, mais pour en jouir davantage, le propriétaire a fait construire un balcon.

A l'ouest de le maison existe un vaste étang au milieu duquel est une petite île. Plus au nord est un bois, entre les arbres duquel on a planté un grand nombre de Rhododendrons hauts de 1 mètre 50 à 2 mètres, ou même davantage, ils sont très vigoureux, mais d'espèce commune : les variétés de choix ont été réservées pour former un massif spécial dans le jardin anglais. Le bois semble placé là tout exprès pour défendre le reste de la propriété contre les vents du nord et de l'ouest.

M. Levastois, qui habite Cherbourg, est membre de notre société : son jardinier, François Revert, qui depuis dix ans habite sur la propriété, appartient à la société qui réside au chef-lieu de l'arrondissement et du canton dont Brix fait partie, c'est-à-dire à celle de Valognes. Cette société a, depuis plusieurs années, reconnu le mérite de François Revert; elle lui a décerné en 1868 une médaille d'argent pour ses dahlias, et depuis, plusieurs médailles de bronze pour ses pensées, ses reines-marguerites, ses roses, et pour la bonne tenue des jardins.

Ce qui m'a paru être l'objet de la prédilection de M. Levastois, voisin et digne émule de M. Herpin de Frémont, c'est sa belle collection de conifères et autres arbres d'ornement.

Dans le gazon qui s'étend sous les fenêtres, au sud de la maison, on a planté deux *Araucaria imbricata* : l'un d'eux n'a pas complétement répondu à l'attente de son propriétaire, 'autre, haut déjà de plusieurs mètres, est irréprochable de forme et de végétation. Les autres conifères et arbres ornementaux sont disposés autour du grand étang, dans le bois, à l'extérieur du jardin, entre le mur et une petite haie qui les sépare de la voie publique; il y a en même dans les prairies : les plus précieux sont au sud du jardin, autour d'une charmante pièce d'eau entourée des plus beaux Rhododendrons.

Parmi ces conifères, je citerai le *Thuya gigantea* (ancien nobilis) qui a réussi dans tous les terrains et à toutes les expositions. Le *Sequoia gigantea* s'y trouve abondamment; il est

plus délicat et réclame de l'abri, une terre substantielle et un peu humide.

Ont parfaitement réussi les *Abies Douglasii, Normaniana, Cephalonica, Pinsapo, les Pinus excelsa et insignis, l'Araucaria Brasiliensis.*

Le *Seqoira Sempervirens* a beaucoup souffert. M. Levastois en a perdu une dizaine qui avaient chacun de 2 à 3 mètres de hauteur.

On y voit enfin les *Cèdres de l'Atlas, deodora,* le *Thuya gigantea,* les *Cedrus nobilis, spectabilis, Cilicica,* les *Cupressus elegans, Lawsonii,* les *Libocedrus decurrens, Chilensis,* les *Cephalotaxus fortunei, Drupacea,* le *Pinus Lambertiana,* etc.

Parmi les variétés curieuses d'arbres d'espèce commune, on remarque surtout le *Tilleul argenté,* le *Cytise* à feuilles de chêne, l'*Aune* et le *Hêtre* à feuilles de fougère, etc.

Quant à la culture en grand des conifères, j'extrais ce qui suit d'une lettre que M. Levastois m'a écrite au sujet de ces arbres :

« Pour la grande culture des conifères, après avoir essayé » de beaucoup d'espèces, je suis revenu au Pin sylvestre et » au Pin maritime. Ces deux espèces, ayant beaucoup mieux » réussi dans les mauvaises terres que les autres variétés » dont j'avais tenté la culture, je ne renonce cependant pas à » planter le Pin noir d'Autriche, parce que j'en ai quelques » sujets qui viennent assez bien. Le Pin des Pyrénées me sem- » ble également robuste et peu délicat sur la nature du sol. J'ai » aussi planté dans un bois un pin de la baie d'Hudson, que » j'ai acheté, il y a quelques années chez M. Cavron et qui vient bien dans les terrains secs : je dis dans les terrains » secs, parce que je l'avais d'abord mis dans un terrain hu- » mide, et qu'il y dépérissait. »

Mais ce qui m'a le plus frappé dans ce jardin, c'est le rocher à cascade qui existe dans la plus petite des deux serres. Ce rocher est le doyen d'âge des rochers ornementaux de nos

serres et jardins : il a été construit par M. Levastois lui-même, aidé de M. Belloy. La cascade est alimentée par un conduit artistement disposé qui amène l'eau de l'étang, dont le niveau est plus élevé. La grotte de ce rocher est amplement garnie de la délicieuse fougère *Adiantum Moritzianum*, espèce que je n'ai rencontrée jusqu'ici chez aucun horticulteur marchand. Je l'ai vue prospérant et se reproduisant abondamment à Caen dans la serre du Jardin des Plantes; à Cherbourg, chez un amateur spécial de fougères, et je pense, avec cet amateur, que ce n'est qu'une plus belle et plus vigoureuse variété de l'*Adiantum Capillus*. Chez M. Levastois, une touffe de cette fougère a résisté, en plein air, aux froids du dernier hiver.

La grotte est en outre couverte de *Cactus* qui sont en pleine prospérité au milieu de l'eau, comme me l'a fait remarquer M. Levastois. Autrefois, on y voyait un *Agave* qui est devenu tellement énorme, que son poids l'a fait tomber avec une partie du rocher qui le portait. Depuis, la grotte a été réparée, et l'*Agave*, que j'ai revu dans le jardin, semble être en pleine terre; mais, en réalité, il est renfermé dans un grand pot, afin de pouvoir être rentré chaque hiver. Un autre *Agave*, de même espèce, mais moins fort, a été le remplacer dans le rocher.

Après m'avoir fait visiter ses arbres d'ornement, ses fougères et ses fleurs, notre collègue a voulu me montrer un vaste carré de choux de la plus belle venue. En vain, j'ai déclaré mon incompétence en matière de cultures d'utilité, puisque j'ignorais même qu'on pût avoir des framboises le 19 septembre. J'ai remarqué cependant, en me dirigeant vers les framboisiers, deux choux énormes que les gens du pays admirent, il faut bien le dire, beaucoup plus que les *Sequvia* et le rocher de la serre.

Les framboisiers, qui étaient alors couverts de fruits, occupent quatre plates-bandes. Dans les deux premières, est une variété à gros fruit (*merveille des quatre saisons*); dans les deux autres, une variété plus chargée de fruits, ceux-ci moins gros. (*Double bearing.*)

Une délégation, choisie dans les deux commissions permanentes et parmi les amateurs de chaque branche de jardinage, trouverait, je n'en doute pas, d'intéressantes remarques à faire dans cette charmante propriété.

M. Levastois possède, du reste, dans son jardin de Cherbourg, de bons exemplaires de quelques-uns des arbres précités.

H. DE LA CHAPELLE.

---

# REVUE DES PUBLICATIONS

Pour suppléer, momentanément, aux rapports des commissions permanentes, nous reproduisons, sous ce titre, quelques extraits des publications que nous croyons, devoir intéresser le plus particulièrement les membres de la société d'horticulture de Cherbourg.

*Illustration horticole de* 1870, *page* 28.

LES DOUZE POIRES DU VERGER.

L'Illustration donne la liste des 12 meilleures poires arrêtées par *le Cercle professoral d'arboriculture belge.* Ce sont pour *la Belgique et le Nord de France :*

1° Louise-Bonne d'Avranches; 2° Soldat-Laboureur; 3° Beurré-d'Amanlis; 4° Poire de Trongres; 5° Joséphine de Malines; 6° Beurré-Diel; 7° Double-Philippe; 8° Bergamotte-Espéren; 9° Conseiller-à-la-Cour; 10° William; 11° Beurré-Sterckmans; 12° Beurré-Rance.

Cette liste peut-elle s'appliquer entièrement à Cherbourg ? C'est ce que nous espérons pouvoir dire dans un avenir rapproché.

*Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loire,*
mars et avril 1870, p. 359 et 373.

Nous trouvons dans cette intéressante publication deux articles fort remarquables sur un jardin de 1704 et ayant pour titres : 1° *Ce que sont devenues en 1870 les diverses espèces de fruits d'un jardin de 1704*; 2° *Plantation d'un verger en 1704.* Nous reproduirons ces deux articles dans notre prochain Bulletin.

*Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons,*
7 septembre 1871, p. 223.

GREFFE A LA VRILLE.

Sous ce titre, la publication dont nous nous occupons, décrit une greffe signalée par le Bulletin de la société d'agriculture de la Lozère, et qu'elle regarde comme s'écartant de toutes celles qui sont en usage. Cette manière de greffer est connue depuis longtemps à Cherbourg.

*Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève,*
année 1871, 3e trim., p. 48.

RECETTE POUR RENDRE MANGEABLES LES TIGES D'ARTICHAUTS.

« Les faire blanchir à l'automne, et les pétioles des feuilles » donnent un mets qui ne le cède en rien au cardon; le goût » en est même plus relevé, et celui de la souche rappelle tout » à fait le fond d'artichaut, mais à un degré un peu moindre. » En tous cas, c'est délicieux. »

*Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne,*
mai et juin 1871, p. 105.

« *Concessions à la Société d'Horticulture de St-Quentin* » *d'un terrain faisant partie de l'une des promenades de* » *cette ville, pour l'établissement d'un jardin.*

» Trop souvent, les administrations municipales se montrent » dédaigneuses et défiantes à l'égard des sociétés horticoles. » En général, elles consentent assez volontiers à leur accor- » der des allocations annuelles, ou bien à leur abandonner,

» pour la tenue des expositions, la jouissance momentanée
» d'un local inoccupé, d'un terrain vague, d'un coin de promenade délaissé par le public. Mais, il leur en coûte beaucoup
» plus, et c'est même souvent pour elles une chose inadmissible, que de montrer quelque déférence pour les conseils
» désintéressés que pourrait leur donner une société d'horticulture, en ce qui touche à la création et à la conduite des
» promenades, squares et jardins publics; encore moins seront-elles disposées à concéder à cette société, pour une durée
» assez longue, un terrain où celle-ci puisse élever des constructions, faire des plantations, tenir ses séances et ses expo-
» tions, avoir un jardin fruitier, un terrain pour les expériences, des serres, etc., etc. Aussi, tenons-nous pour un
» intelligent et utile exemple la décision prise par le conseil
» municipal de St-Quentin, de concéder à la société d'horticulture de cette ville, une partie de la promenade des
» Champs-Elysées, avec la faculté d'y faire des plantations
» et des constructions, d'y tracer un jardin, et cela sous la
» seule réserve d'y admettre gratuitement le public le dimanche et de respecter le style général de la promenade qui est
» planté à la française. Cet acte honore les administrateurs de
» l'un des plus riches et des plus industrieux arrondissements
» du département de l'Aisne, et nous serons heureux d'avoir
» fréquemment l'occasion de porter de semblables décisions
» à la connaissance de nos lecteurs. »

Nous avons tenu à reproduire, en entier, cet article, pour faire voir que, si, en général, les municipalités semblent se montrer peu disposées à encourager les essais des sociétés d'horticulture, nous devons être très-reconnaissants à notre conseil municipal de la décision qu'il vient de prendre, à l'unanimité, sur la demande de concession d'une parcelle des terrains communaux situés rue Montebello, faite par la société d'horticulture de Cherbourg, en vue d'y créer un jardin d'expérimentation. Comme on pourra le voir dans ce Bulletin, l'administration et le conseil municipal ont compris toute l'utilité que pouvait avoir la création d'un jardin-école d'arboriculture

dans notre contrée où les bonnes espèces d'arbres à fruits et les bonnes méthodes de taille sont encore si peu connues et si peu vulgarisées.

*Bulletin de la Société régionale d'Horticulture dont Chauny est le centre,*
n° 6, année 1871, p. 41.

Cette société a décidé d'admettre *gratuitement* aux leçons et cours pratiques d'arboriculture faits dans son jardin, *les élèves de l'école communale.* Le désir de pouvoir faire comme Chauny, c'est-à-dire de faire participer les enfants des écoles communales aux leçons d'arboriculture, est un des principaux motifs qui nous ont déterminé à poursuivre activement la création d'un jardin d'expérimentation.

*Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Allier ,*
n° 5, 1871, p. 188 et 190.

Nous lisons dans ce Bulletin deux passages que nous reproduirons sans commentaires :

« 1° Beauvais, Lyon, Cherbourg ont organisé des conférences » pour répandre le goût et les saines notions d'horticulture et » d'arboriculture. A Cherbourg, le cours d'arboriculture pra- » tique de M. Michel existe depuis plus de 15 ans, et pour » augmenter l'intérêt qui s'attache à ses leçons, on a organi- » sé, en février 1870, des conférences dont l'orateur était » M. Cavron.

» 2° Dans le Bulletin de la société d'horticulture de Cher- » bourg (juillet 1870), se trouve un rapport sur les vases à » marcotter Levéel-Paignon, « vases légers et susceptibles d'un » bon et durable emploi. »

*Bulletin de la Société d'Horticulture de Montmorency,*
2e volume, 16e livraison, p. 235.

Nous voyons que dans la séance de cette association, en date du 3 septembre 1871, il a été donné lecture d'une lettre écrite par M. Dalidan, pour demander, au nom de la société d'horticulture de Cherbourg, quelles graines, quelles semences

pourraient être envoyées à Montmorency, dont l'état des cultures, dévastées par l'invasion, avait été particulièrement signalé.

La demande d'envoi, faite par Montmorency, était arrivée après la première répartition des dons et semences entre les sociétés qui avaient déjà fait connaître leurs besoins. Et notre regretté président, qui annonçait, dans notre dernier Bulletin, que l'œuvre des dons en faveur des pays ravagés, allait être reprise, se promettait de comprendre la société de Montmorency dans un 2e envoi. Au moment où il se disposait à reprendre cette tâche de dévouement, il s'est vu frappé par la maladie qui l'a enlevé à notre affection.

Avec quelle satisfaction, peu de jours avant sa mort, apprenait-il à l'un d'entre nous, qu'il avait enfin donné des ordres pour qu'une caisse de graines fut adressée à Montmorency, car, pendant sa maladie, la promesse qu'il avait faite à cette société était une de ses principales préoccupations.

La Rédaction.

---

# CULTURE DU ROSIER

## TAILLE EN CORDONS

La culture des roses a pris, depuis un certain nombre d'années, en Europe, une extension considérable. Mais c'est en France surtout que cette fleur de prédilection est l'objet des plus grands soins. On la rencontre partout dans nos squares et nos parcs; elle fait l'ornement des jardins les plus modestes: enfin dirons-nous avec M. Durand, horticulteur à Bourg-la-Reine (1), la culture des roses, en France, est une culture nationale.

(1) Voir son remarquable catalogue descriptif des arbres fruitiers, arbres, arbustes d'ornement. — Paris. Victor Masson et fils, p. 173.

La taille du rosier, bien définie par M. Eugène Forney (1), professeur d'arboriculture à l'école de médecine de Paris, laisse certainement moins à désirer qu'autrefois. Nous ne voyons plus de ces buissons disgracieux où les bourgeons s'étiolaient faute d'air, où les fleurs s'épanouissaient sans vigueur et sans éclat. On est généralement convenu aujourd'hui d'éviter les confusions de rameaux inutiles, d'aérer en un mot les têtes de rosiers et de les établir sous une forme élégante et régulière. Sous ce rapport donc, un progrès sensible s'est réalisé.

Nous n'entrerons point ici dans le détail minutieux des pratiques usitées, pour arriver à ce résultat important d'une production constante de *belles roses*. Nous voulons seulement dire quelques mots d'une disposition particulière de rosiers et d'un procédé de taille que nous croyons avoir introduit à Cherbourg et dont il a été parlé, il y a quelques années, dans la Revue horticole.

Voici en quoi consiste cette innovation :

Placer par lignes régulières, sur le bord des plates-bandes, et même dans les contours du potager, — des rosiers-tiges espacés entre eux de 0,60 à 0,90 environ, et reliés ensemble, à hauteur d'écusson, par un fil de fer bien tendu, destiné à l'établissement du cordon.

Nous ne parlons ici pour arriver vite au fait que d'une plantation de *rosiers;* cependant, nous conseillons fortement d'établir le cordon par une plantation *d'églantiers* de choix qui seront écussonnés et traités, dans la suite, comme les véritables *rosiers*.

## TAILLE DU CORDON.

1re année. — Se contenter d'enlever le bois mort, de retrancher les pousses superflues, de raccourcir modérément les autres; soins généraux de culture en été, paillis, arrosements, etc.

2e année. — Si la reprise s'est faite dans de bonnes conditions,

(1) Voir son ouvrage la TAILLE DU ROSIER. En vente chez l'auteur, place Royale, 9, Paris.

tailler *court*, fin de février (à deux ou trois yeux) *tous les rosiers* du cordon, pour obtenir des rameaux vigoureux qui seront arqués et maintenus horizontalement sur le fil de fer, à mesure que leur accroissement ligneux le permettra. Supprimer à l'état herbacé tous ceux qui sortiraient au-dessous du cordon, et pourraient faire confusion.

L'arcure des branches du rosier forçant tous les yeux de la partie supérieure à se développer, l'on arrive ainsi à obtenir au printemps une production de roses d'autant plus éblouissante que ces fleurs se présentent toutes sur la même ligne et à une hauteur uniforme.

3e année et suivantes. — Ne *tailler court* qu'un rosier sur deux et quelquefois trois, selon les espèces, la vigueur des sujets et le degré d'avancement du cordon. La taille *bisannuelle* nous a toujours paru favorable : elle convient spécialement aux *hybrides, noisettes bourbon*. Les *thés* et les *variétés non remontantes* ne seront taillés *court* que lorsque le dépérissement des longs bois, fatigués par une floraison excessive, aura rendu cette opération nécessaire. En temps ordinaire, et pour ces derniers surtout, on se contentera de tailler à deux ou trois yeux les bourgeons qui se sont développés sur toute l'étendue du cordon.

On peut établir en gradin deux ou trois séries de cordons parallèles : une première ligne de rosiers *francs de pied* sera plantée à 30 cent. environ du bord de la plate-bande; une 2e ligne de *basses tiges* sera disposée en arrière, à une hauteur de 35 à 50 c. environ, puis une 3e ligne, de 80 à 90 c. terminera le gradin. L'espace entre chaque ligne variera selon la largeur de l'espace réservé pour cette plantation et les qualités du sol. Dans tous les cas, il ne devra pas être moindre de 40.

Les rosiers *francs de pied* seront taillés d'après le procédé indiqué ci-dessus, leurs pousses, dans le sens du cordon, seront maintenus sur le sol à l'aide de petits crochets en bois.

*(A suivre)* Alfred Rossel.

---

# COURS DE BOTANIQUE ÉLÉMENTAIRE

## A L'USAGE DES HORTICULTEURS

### § XI. — INFLORESCENCE.

Les fleurs ne sont pas disposées toutes de la même manière sur les plantes où elles se développent. Ainsi, les fleurs du lis blanc sont réparties autrement que les fleurs du lilas. Le bouquet formé par les fleurs du poirier ne ressemblent en rien à l'arrangement des fleurs du groseillier et ces dernières diffèrent entièrement par leur disposition de celles du mouron des oiseaux. On donne le nom *d'inflorescence* à l'arrangement spécial des fleurs de chaque végétal sur les tiges qui les supportent.

Les inflorescences sont excessivement variées; quelques-unes sont très simples; d'autres, au contraire, sont très compliquées et semblent échapper à première vue à toutes description. Les botanistes, cependant, ont fait la lumière dans ce chaos et par une méthode de classification bien entendue, sont arrivés à les ramener toutes à un petit nombre de types parfaitement définis.

Les inflorescences ont été divisées, d'abord, en deux groupes généraux : 1° celui qui comprend les *fleurs solitaires*; celui qui renferme *les fleurs en groupes simples ou composés.*

I. Fleurs solitaires. — On donne ce nom aux fleurs qui sont séparées entre elles par des feuilles. Elles forment des inflorescences qui peuvent être *définies* ou *indéfinies.*

Elles sont dites *définies* quand le nombre des fleurs qui doit les composer est tellement déterminé qu'on peut presque en fixer le nombre à l'avance.

Elles sont *indéfinies* quand le nombre des fleurs de même génération est tellement limité qu'on ne peut en fixer le nombre à l'avance; car ce nombre essentiellement variable dépend avant tout de la vigueur de la plante. 1° *inflorescence définie.* Elle peut-être : A, dans la *dichotomie,* ou B, *oppositifoliée.*

A, dans la *dichotomie.* Avant d'aller plus loin, il est bon que nous donnions la définition de la *dichotomie.* Lorsque la tige d'une plante se termine par une fleur placée entre deux feuilles

et que de chaque côté de cette fleur, dans l'aisselle des deux feuilles, poussent deux rameux de nouvelle formation, on donne à cette disposition des rameaux le nom de *vraie dichotomie*.

Pour revenir à *l'inflorescence* qui est dite *dans la dichotomie*, considérons une plante, comme la *Stellaire moyenne*. Sa tige présente ce que nous venons de définir sous le nom de vraie dichotomie.

La tige principale porte donc à son extrémité terminale une fleur, placée entre deux feuilles; puis à l'aisselle de ces feuilles, naissent deux rameaux de seconde génération.

N'en considérons qu'un. Ce dernier se termine, à son tour, par une fleur placée entre deux feuilles. Puis, de chaque côté de cette fleur, dans l'aisselle des deux feuilles, naissent deux nouveaux rameaux de 3e génération qui à leur tour, se comportent comme le précédent.

La fleur est donc *solitaire* puisqu'elle est entourée de deux feuilles, l'*inflorescence définie*, puisque le nombre des fleurs est parfaitement déterminé et dans *dichotomie*, puisqu'elle est placée entre deux rameaux de même génération.

B *Oppositifoliée*. Ce mode d'inflorescence se rencontre dans des plantes à feuilles alternes.

Dans les plantes qui présentent cette variété d'inflorescence, la tige se termine par une fleur et, dans l'aisselle de la feuille, située immédiatement au-dessous de cette fleur, pousse un rameau de 2e génération, qui s'allonge, se charge de feuilles, et se termine par une fleur; puis dans l'aisselle de la feuille, située au-dessous de cette fleur, naît un rameau de 3e générrtion qui se comporte comme le précédent et donne naissance, à son tour, à un rameau de 4e génération, etc. La succession de ces divers rameaux se fait de telle sorte que les fleurs se trouvent rejetées sur le côté et sont opposées à la dernière feuille du rameau qui les porte, d'où le nom d'inflorescence *oppositifoliée*.

2° *Inflorescence indéfinie*, se divise en : A *terminale* et B *axiliaire*.

A, *terminale*. — On donne le nom d'inflorescence indéfinie *terminale* à celle dont les fleurs sont placées à l'extrémité d'un rameau garni de feuilles.

B, *axillaire.* — Lorsque les fleurs sont portées sur un pédoncule privé de feuilles, placé lui-même à l'aisselle d'une feuille, on dit que l'inflorescence est indéfinie *axillaire.*

II. Fleurs en groupes simples ou composés. — Lorsque les fleurs ne sont pas séparées entre elles par des feuilles, elles forment un *groupe simple ou composé.* La présence de bractées entre les fleurs, ou de toute autre organe produit par une feuille modifiée, n'empêche pas de considérer le groupe comme formé.

Les fleurs en groupes peuvent donner lieu à 3 modes d'inflorescence : 1° *Inflorescence définie*; 2° *Inflorescence indéfinie;* 3° *Inflorescence mixte.*

1° *Inflorescence définie.* — L'*inflorescence définie* se divise en : A, *cyme bipare*; B, *cyme unipare*; C, *cyme contractée.*

A, *cyme bipare.* — Reportons-nous, par la pensée, à ce que nous avons dit des fleurs solitaires dont l'inflorescence définie est dite dans la *dichotomie*, et supposons, ce qui a lieu, du reste, que la tige se termine par une fleur et qu'au-dessous de cette fleur se trouve, au lieu de deux feuilles, deux bractées, et que, de l'aisselle de ces deux bractées, naissent deux rameaux de 2e génération qui se terminent, à leur tour, chacun par une fleur au-dessous de laquelle se trouvent deux nouvelles bractées de l'aisselle, desquelles partent deux rameaux de 3e génération qui se comportent comme le précédent.

Nous aurons là des fleurs en groupe, puisque, suivant la définition, elles ne sont point séparées les unes des autres par des feuilles, et chacun de ces groupes représente une série de vraies dichotomies. On est convenu d'appeler ce mode particulier d'*inflorescence, cyme bipare.*

B, *cyme unipare.* — De même que nous nous sommes reportés à la description des fleurs solitaires placées dans la dichotomie, pour comprendre l'inflorescence précédente, de même, pour comprendre l'inflorescence qu'on appelle *cyme unipare,* il faut nous reporter à la description qui a trait aux fleurs solitaires oppositifoliées. La seule différence qui existe entre ces deux modes est la suivante :

Dans les fleurs solitaires oppositifoliées, les fleurs sont séparées par des feuilles; dans la cyme unipare, elles sont séparées par des bractées.

c, *cyme contractée.* — On pourrait faire rentrer les inflorescences à cyme contractée dans les deux groupes précédents.

La subdivision que nous indiquons ici s'applique spécialement aux fleurs dont le pédoncule est très-court.

2° *Inflorescence indéfinie.* — Cette inflorescence se divise elle-même en deux groupes principaux :

A. *Inflorescence indéfinie n'ayant pas deux degrés de végétation,* c'est-à-dire dans laquelle le pédoncule principal n'est accompagné que de pédoncules de 2e génération; ces derniers ne se ramifiant jamais.

B. — *L'inflorescence indéfinie ayant plus de deux degrés de végétation* diffère de la précédente, en ce que les pédoncules de 2e génération se ramifient pour donner des pédoncules de 3e génération. etc.

A. — *L'inflorescence indéfinie à deux degrés de végétation comprend :* 1° la *grappe;* 2° le *corymbe;* 3° l'*épi;* 4° l'*ombelle;* 5° le *capitule.*

1° La *grappe.* — La grappe est formée par un axe allongé portant, à égale distance, sur toute sa longueur, une série d'axes de seconde génération, très-courts, en nombre indéterminé et terminés chacun par une fleur; exemple : *Grappe de l'épine-vinette.*

2° *Corymbe.* — Le corymbe comprend un axe principal portant des axes secondaires terminés par une fleur, d'autant plus longs qu'ils sont plus éloignés de l'extrémité de l'axe et disposés de telle façon que les fleurs arrivent à peu près à la même hauteur; exemple : *Cerisier de Sainte-Lucie.*

3° *Epi.* — L'épi ne diffère de la grappe qu'en ce que les axes secondaires sont très-courts, que les fleurs sont sessiles, portées directement par l'axe principal; exemple : *Verveine.*

4° *Ombelle.* — Dans l'ombelle, les fleurs portées sur des axes secondaires sont toutes à la même hauteur et semblent toutes partir du même point. Cela tient à ce que les axes secondaires naissent à l'extrémité de l'axe principal et sont tous à peu près de la même longueur; exemple : *Daucus, hispidus (carotte poilue).*

5° *Capitule.* — Au lieu d'être allongé, comme dans les cas précédents, si l'axe principal est raccourci et élargi en plateau sur lequel reposent directement les fleurs, on a ce qu'on appelle un *capitule*; exemple : *Scabieuse des champs*

Les fleurs qui appartiennent à la famille des composés présentent ce dernier mode d'inflorescence.

Sur l'axe très-élargi, qui constitue ce qu'on nomme le réceptacle, se trouve aggloméré un très-grand nombre de petites eurs qui, dans quelques-unes des plantes de cette famille, ne sont pas toutes semblables entre elles. Il arrive, comme dans *la pâquerette vivace*, par exemple, que les fleurs du centre n'ont pas la même coloration ni les mêmes dimensions que celles de la circonférence.

On peut arriver, par la culture, à modifier cet état de choses, et lorsqu'on est arrivé par des moyens artificiels à faire grandir les fleurs du centre, à les ramener à la même coloration que les fleurs de la circonférence : on dit qu'on a fait *doubler la fleur composée*. De telle sorte qu'on dira, par exemple, qu'un *dalhia* est *double* quand tous les fleurons qui le composent, ont les mêmes dimensions et tous la même coloration.

On dira, par opposition, qu'un *dalhia* est *simple* quand ses fleurons du centre n'auront ni la même coloration, ni les mêmes dimensions que les fleurons de la périphérie.

B. *Inflorescence indéfinie ayant plus de deux degrés de végétation.* — Il nous est facile, après avoir étudié le paragraphe précédent, de comprendre cette nouvelle division des inflorescences. Supposez, par exemple, que les axes secondaires d'une grappe simple, au lieu de se terminer par une fleur, se ramifient et donnent deux axes tertiaires, terminés par une fleur, on aura une inflorescence ayant plus de deux degrés de végétation; en un mot, ce qu'on est convenu d'appeler une grappe composée. De même, pour l'épi, au lieu d'avoir sur l'axe principal des fleurs sessiles, ayons, sur ce même axe, des axes secondaires portant eux des fleurs sessiles, nous aurons une nouvelle inflorescence présentant plus de 2 degrés de végétation, en un mot, un épi composé.

On ferait valoir les mêmes raisons pour donner la définition du *corymbe composé* et de l'*ombelle composée*.

3° *Inflorescence mixte.* — Nous ne dirons qu'un mot des inflorences mixtes. Quelques plantes, exemple, le *marronier d'Inde*, présentent, sur un point, une inflorescence définie, et tout à côté le mode qui caractérise les inflorescences indéfinies On a donné à ces inflorescences le nom d'*inflorescences mixtes*.

Le tableau synoptique ci-joint donne le résumé et la classification des inflorescences.

- **INFLORESCENCE, nom donné aux dispositions particulières affectées par les fleurs sur les tiges**
  - FLEURS SOLITAIRES quand elles sont séparées par des feuilles
    - A INFLORESCENCE
      - *Définie* quand le nombre des fleurs de même génération est tellement déterminé qu'on peut presque le calculer à l'avance.
        - *Dans la Dichotomie* — Ex. mouron des oiseaux.
        - *Oppositifoliées* — Ex. némophila atomaria.
      - *Indéfinie* quand le nombre des fleurs de même génération est tellement indéterminé qu'il varie selon la vigueur de la plante.
        - *Terminales* placées à l'extrémité d'un rameau feuillé. — Ex. fabiana africana.
        - *Axilaires* placées chacune à l'aisselle d'une feuille sur un rameau non feuillé. — Ex. pervenche herbacée.
  - FLEURS EN GROUPE SIMPLE OU COMPOSÉ quand elles ne sont séparées entre elles que par des bractées ou par un organe appendiculaire
    - A INFLORESCENCE
      - *Définie*
        - *Cyme bipare* — Ex. gypsophile paniculé.
        - *Cyme unipare* — Ex. jusquiame.
        - *Cyme contracté* — Ex. sauge des prés.
      - *Indéfinie*
        - *Deux degrés de végétation*
          - *grappe* — Ex. groseillier.
          - *corymbe* — Ex. giroflée.
          - *cône* — Ex. conifères.
          - *épi* — Ex. plantain.
          - *châton* — Ex. saule.
          - *ombelle* — Ex. cerisier vulgaire.
          - *capitule* — Ex. scabieuse.
        - *Plus de deux degrés de végétation*
          - *épi composé* — Ex. froment.
          - *grappe composée*-yucca gloriosa
          - *corymbe composé.*
          - *capitule composé.*
          - *ombelle composée* — Ex. fenouil.
      - *Mixte*
        - *Cymes en grappe*, etc.

*(A suivre.)*

Doct Ch. RENAULT.

# LES JARDINS

ET

## LES JARDINIERS DE CHERBOURG

Sous ce titre, notre cher et regretté président, M. Dalidan, se proposait d'écrire une suite à l'article de M. André, que le Bulletin a reproduit. La fatigue, la maladie et la mort ont arrêté M. Dalidan dans son projet. Mais, désirant qu'on y donnât suite, il avait remis à un de nos vice-présidents diverses notes devant lui aider à faire ce travail, et le comité de rédaction jaloux de conserver pour le Bulletin, jusqu'à la dernière des lignes écrites de la main de celui que nous aimions tant, a confié à l'un de ses membres le soin de faire une série d'articles dans lesquels les travaux de M. Dalidan seraient reproduits, et son œuvre continuée.

Nous suivrons donc le sommaire tracé par M. Dalidan : Rappel de l'article publié sous ce titre par M. André, jardins déjà vus par la société, de 1867 à 1870, jardins visités en 1870. M. Dalidan ajoutait : « Les articles rédigés par tous les sociétaires seront une sorte de mosaïque sur laquelle chacun apportera sa pierre. »

Dans les notes que m'a confiées la rédaction, je n'en trouve pas d'antérieure à 1870.

— Jardin de M. Le Brun, rue Bondor. — Au printemps de cette dernière année, un certain nombre de sociétaires se sont rendus, à plusieurs reprises, dans le jardin de M. Le Brun, banquier, rue Bondor. M. Dalidan n'y manquait pas, non plus que nos professeurs d'arboriculture, MM. Michel et Cavron.

Ce beau jardin a été admiré et apprécié par tous les sociétaires, que M. Le Brun accueillait avec une extrême prévenance. Je transcris ci-après une lettre de M. Dalidan, adressée ou destinée à être adressée à M. Le Brun.

Cherbourg, le..... 1870.

« Monsieur et cher collègue,

» Vous avez bien voulu mettre à la disposition de la société
» d'horticulture, pour ses études d'arboriculture et de floricul-
» ture, votre jardin et tout ce qu'il contient. Elle a usé, à deux
» reprises différentes, de cette latitude, et je me fais un vrai
» plaisir de vous adresser une note des observations faites par
» la commission.

» Cette note pourra peut être vous être de quelque utilité,
» afin que votre jardinier sache bien ce qu'on a fait, et suive
» la direction indiquée.

» Nous nous proposons, au surplus, de revoir encore votre
» jardin, si vous le voulez bien permettre.

» Recevez, etc. »

Voici la note écrite par M. Cavron, note dont personne ne contestera la valeur au point de vue pratique.

## Résumé *des observations de la Visite faite au Jardin de M. Le Brun, par le Comité d'Arboriculture.*

Le jardin de M. Le Brun, mis à la disposition de la société d'horticulture pour y faire des études détaillées d'arbres et renseigner le propriétaire sur le meilleur parti à tirer de ces arbres, a été le sujet de deux rendez-vous d'étude.

A la première réunion, un mur à peu près garni de poiriers en cordons verticaux a fixé d'abord l'attention : qu'y aurait-il à faire ? s'est-on demandé. Aucun membre présent n'ayant proposé des moyens d'amener les arbres de cette forme à une condition de succès fructifère, ces arbres ont été laissés de côté : cependant, deux pieds, à peu près dégarnis de crochets, étant terminés par des rameaux d'une vigueur passable, il a été décidé qu'on en formerait deux *palmettes à demi-tige* destinées à garnir l'espace nu du haut de la muraille, la faiblesse des cordons voisins ne permettant pas d'espérer pouvoir garnir autrement cet espace.

A l'extrémité de ce mur, derrière un massif de rhododen-

drons, est un poirier de Beurré d'Aremberg, sous la forme éventail et d'un développement complet, qui, paraît-il, a donné beaucoup de fruits dans un temps, mais n'en produit plus; les racines plongeant dans un sous-sol chargé d'une autre culture, rendent la tentative de le ramener à la fructification, un peu chanceuse. Néanmoins, il a été décidé qu'on en tenterait l'essai, en raison de la vigueur dont il jouit encore, et en commençant par des opérations ayant pour but de rétablir l'équilibre de végétation entre les branches charpentières. Dans ce but, on a supprimé, au centre de l'arbre, quelques grosses branches qui par suite de leur position verticale, étaient devenues gourmandes. Dans le même but, quelques branches affaiblies à cause de leur position trop horizontale, aux derniers rangs, de chacune des actes, ont été également supprimées; on a pu ainsi espacer davantage les branches qui se trouvaient trop serrées; ces mêmes branches ont subi aussi un raccourcissement d'un tiers de leur longueur.

Lors de la deuxième visite, il a été décidé que tout ce qu'il restait de ramifications, ou autrement de branches à fruit, le long des membres, serait ménagé; les plus vigoureux seulement ont subi la torsion; quelques jeunes rameaux ont même été palissés et inclinés, afin d'exciter l'arbre à la production de boutons à fleurs et dans la pensée que plus tard on rapprocherait ces ramifications, à l'état de crochets d'une longueur convenable pour ne pas se nuire.

Pour le reste le comité se propose de suivre rigoureusement les travaux d'été, en commençant *l'ébourgeonnement* ou suppression des bourgeons inutiles dès le commencement de la végétation du printemps, en suite le *pincement*, le *palissage*, etc.

Les arbres en plein vent ont aussi fixé l'attention, et on se proposait de leur faire subir quelques opérations, en vue de les ramener à une forme normale. Mais M. Le Brun les ayant fait tailler à son goût, sur des branches affruitées, afin de les maintenir dans les dimensions actuelles, la commission n'a voulu entreprendre sur ces arbres aucune opération qui eût été à l'encontre des idées du propriétaire.

— Jardin de M. Alfred Mahieu, rue de Bailly. — Ce beau jardin a été visité un dimanche matin, à l'issue du cours pratique d'arboriculture que l'on venait de faire chez M. Le Brun. Il renferme des arbres magnifiques, des magnolias énormes dont le feuillage privait presque de jour la maison d'habitation; et M. Mahieu avait déjà fait poser les fondations de cette belle maison que l'on voit aujourd'hui. Lorsque nous avons visité ce jardin, la serre était seule construite, et le jardin était dessiné. C'est là, je pense, que l'habile Letullier s'est surpassé. On remarque des mouvements de terrains, de petits monticules, de petites vallées, des gazons, des labyrinthes, des allées sinueuses, un ensemble enfin qu'il faut voir, et dont on peut au besoin se faire une idée quand on connaît le savoir faire de notre artiste. (1)

M. Mahieu aime les arbres de choix; on peut en juger par la liste suivante, remise à M. Dalidan par M. Letullier :

Conifères. — Abies pinsapo, Sequoia gigantea, Araucaria imbricata, Abies spectabilis, Cedrus deodora, Thuya gigantea, Th. variegata aurea, Juniperus oxycedrus, Cupressus fastigiata, Pinus excelsa, Cedrus atlantica, Abies cilicica, Pinus insignis, Cryptomeria japonica.

Autres plantes remarquables. — Arundinaria falcata et aurea, Phormium tenax, Chamœrops excelsa, Agave variegata, Evonymus fimbriata, Cyathea australis (fougère arborescente), 3 Magnolias de 8 à 10 mètres de haut, 1 Corbeille de Camellias, 2 Corbeilles de Rhododendrons et 1 d'Azalées, 1 Ginerium argenteum, plusieurs Lauriers du Portugal et Lauriers-Tins, Alaternes, Fusains et Aucubas servant à cacher les murs.

(1) Rencontrant un jour M. Letullier, je lui parlais du plaisir que j'avais à entretenir mes lecteurs de son talent. J'ajoutais que sans doute il était obligé de se conformer aux désirs des propriétaires et aux exigences des terrains, mais que de ses travaux ceux que j'avais le plus admirés, c'étaient ceux exécutés chez M. Alf. Mahieu. M. Letullier était de cet avis, et ajouta qu'alors il travaillait chez M. G. Leblanc. Je parlerai plus tard de ce jardin, je l'espère.

Les notes laissées par M. Dalidan mentionnent des visites faites le 26 juin 1870 dans trois jardins, par lui-même, accompagné de MM. Michel, Fafin, Lemagnent, Quoniam, Amiot et Letellier, chez M. Jacques Jean, jardinier.

1° Impasse Dorival:

La serre a été visitée, et la commission a été frappée de l'état de perfection des vignes, pour lequel M. Michel a adressé à M. Jean « de vifs, très-vifs compliments. »

Ces vignes, disposées en cordons horizontaux, appartiennent aux variétés : *Franc-Quintal, Auillade précoce, Grosse Perle blanche.*

2° Dans un jardin situé impasse Couey-Dumesnil (rue de la Duchée):

« Terrain paraissant avantageux, précoce même, et bien » graissé. Arbres de belle végétation, plantés par le jardinier, » d'autres provenant de cultures plus anciennes. »

3° Jardin rue de la Bucaille, contenant 15 perches:

« Pépinière d'une quantité d'arbres en pyramide, espaliers à » vent ou à demeure. Pommes de terre, pois et autres légu- » mes. Rosiers de place en place, quelques fleurs, une couche » avec 3 cloches. »

Le reste des papiers qui m'ont été remis se compose de notes que j'avais faites plus ou moins précipitamment, après des visites de jardin, et données à M. Dalidan; je les utiliserai dans un article ultérieur.

H. L. C.,
Membre du Comité de Rédaction.

---

# RAPPORT

*Définitif de la Commission chargée de rechercher un Terrain propre à la création d'un Jardin Ecole d'Arboriculture.*

---

Messieurs,

La commission spéciale que vous avez nommée dans la séance du 2 juillet 1871 et que vous avez chargée de la recherche d'un terrain propre à la création d'un jardin école d'arboriculture et d'expérimentation horticole, a terminé ses travaux.

Cette commission, composée de MM. le docteur Renault, président, Michel, Cavron, Rideau, Le Marquand, Amiot et Devinck, commis de marine, rapporteur, auxquels se sont toujours joints les membres du bureau, est heureuse d'avoir à vous annoncer que ses recherches ont abouti au résultat tant désiré.

Déjà, dans la séance du mois d'août, j'ai eu à vous rendre compte de notre mission, en ce qui touchait la location d'un jardin spécialement désigné à la société.

Il s'agissait alors d'un terrain qu'une personne consentait à acheter en son nom et pour son compte, et qu'elle louerait ensuite à la société qui ne pouvait s'en rendre elle-même acquéreur.

Les principales conditions du bail avaient été arrêtées : elles furent soumises à votre examen et à vos délibérations, messieurs, et dans la même séance, vous fûtes unanimes pour donner au président, assisté des membres du bureau, les pouvoirs nécessaires pour s'entendre avec le propriétaire, afin d'en obtenir les conditions les plus avantageuses aux intérêts de la société et pour signer le bail.

Nous croyions alors notre tâche terminée et la société dotée de son jardin.

Mais quand notre regretté président vint pour traiter avec la personne qui devait acheter le terrain, la situation avait changé. Cette personne déclara que le propriétaire actuel du

jardin en demandait un prix qu'elle ne voulait pas donner. L'affaire ne put avoir d'autre suite.

Tout était donc à recommencer ; la commission se réunit et on décida qu'elle continuerait ses recherches.

Il parvint à la connaissance de quelques-uns des membres, par l'intervention de M. Orange, que la ville de Cherbourg possédait entre la rue Loysel et la rue Montebello des terrains qu'elle avait réservés pour la construction d'une école. La cession par le département de la guerre des bâtiments de la poudrière et la conversion projetée de cet établissement en école, rendaient inutiles à la ville les terrains dont il s'agit.

Des membres de la commission, MM. Renault et Rossel, prirent des renseignements près de l'autorité municipale et acquirent la certitude que M. le maire, non seulement ne s'opposerait pas à ce que la société fût mise en possession de ce terrain si le conseil municipal n'y mettait pas d'empêchements, mais encore ferait tout ce qui dépendrait de lui pour que ce but fût atteint.

La commission décida qu'elle adresserait au conseil municipal une pétition tendant à obtenir la location, pour un long bail et moyennant une rétribution minime des terrains dont il s'agit, qui appartiennent à la ville et qui accèdent par la rue Montebello. Un exemplaire de cette pétition fut remis à chacun des conseillers municipaux afin de leur permettre d'examiner mûrement l'objet de notre demande avant la séance du conseil.

Je ne crois pouvoir mieux faire, messieurs, que de reproduire ici les termes de cette pétition (1).

La demande fut examinée par le conseil municipal, dans sa séance du 13 novembre, et le conseil, à l'unanimité, chargea M. le maire, préalablement à toute décision, d'aviser, d'accord avec M. le président de la société d'horticulture, aux moyens de résilier, à l'amiable, le bail actuellement en cours pour le

(1) Voir le texte de la pétition à la fin de ce Bulletin.

terrain en question, et de vouloir bien étudier les diverses questions que cette affaire pourrait soulever.

Il se présentait un premier obstacle. Quelques membres du conseil municipal ne voulant pas voir dans la création d'un jardin-école d'arboriculture, un intérêt communal, le bail passé par la ville ne pouvait être résilié que du consentement des locataires, attendu que par une clause dudit bail l'autorité municipale s'était réservé la faculté de le faire cesser, mais seulement pour cause d'intérêt communal. Cet intérêt n'étant pas reconnu exister, on ne pouvait que demander aux locataires de consentir à renoncer à la jouissance du jardin.

Je n'entrerai pas dans le détail des démarches qu'il a fallu faire pour amener le locataire principal et ses sous-locataires à accepter la résiliation du bail; je pense, messieurs, que vous reconnaîtrez que le chiffre des indemnités qu'il a fallu se résigner à promettre n'a rien d'exagéré, quand je vous aurai dit que ces indemnités ne s'élèvent qu'à 245 fr.

Moyennant cette concession, le terrain sera abandonné dès le 1er janvier prochain, par ceux qui en ont actuellement la jouissance.

Aux termes des réglements en vigueur, toute propriété doit, dans les villes, être entourée de murs, et le terrain dont nous nous occupons a besoin, pour être complétement clos, d'être fermé dans la façade de la rue Montebello sur une longueur de 8 mètres, du côté de la rue Loysel, sur deux fractions, l'une de 18 mètres et l'autre de 14 mèt., enfin vers la rue de la Duchée, sur 28 mètres. La dépense occasionnée par la construction de ces murs, calculée d'après une hauteur de 5 mètres, fondations comprises, s'élèvera à la somme de 1,700 francs, suivant l'estimation qui en a été faite par M. l'architecte Geufroy.

La société n'étant pas en mesure de payer ces frais de clôture, on demanda au conseil municipal d'accorder un crédit pour ce travail dont la valeur ne serait pas une perte pour la commune, attendu que les riverains en paieront la moitié, soit dès maintenant, soit un peu plus tard. La ville rentrerait donc dans une partie de ses débours, et d'ailleurs le montant de la

location qui lui serait payée par la société d'horticulture, représenterait l'intérêt du capital restant engagé.

Dans cet état, la question a été examinée par le conseil municipal le 8 décembre courant, et voici en quels termes M. le maire a fait connaître à M. le président de la société d'horticulture la décision du conseil :

« Cherbourg, le 9 décembre 1871.

» M. le président, je m'empresse de vous informer que le » conseil municipal, dans sa séance d'hier soir, a statué sur » la demande de la société d'horticulture tendant à obtenir la » location d'un terrain communal rue Montebello, pour l'éta- » blissement d'un jardin d'arboriculture pratique.

» Le conseil municipal, conformément à ma proposition, a » décidé que le terrain demandé par la société d'horticulture » lui sera concédé à titre de bail : que la ville fera clore ce » terrain à ses frais, que la société d'horticulture prendra » seulement à sa charge le paiement de l'indemnité de rési- » liation de bail, fixée à environ 245 fr., et qu'elle paiera à la » ville, à titre de loyer, une somme annuelle de 25 fr. à partir » du 1er janvier prochain. Le bail qui sera passé entre l'ad- » ministration municipale et la société d'horticulture sera » conclu pour une durée de neuf ans, avec faculté, pour la » ville, de résilier à l'expiration de la 3e ou de la 6e année, en » prévenant la société un an à l'avance.

» Je suis heureux, M. le président, de vous faire part de » ces décisions et de seconder les efforts que fait la société » pour le développement et l'amélioration de l'horticulture.

» Veuillez agréer, etc.

» *Le maire de Cherbourg,*

» Signé : Alfred Liais. »

Le droit que se réserve la ville de résilier le bail est motivé par le retard causé à la cession de la poudrière par la destruction du dossier de l'affaire, brûlé dans un des ministères à Paris. Mais ce n'est qu'un retard, car il est certain que la remise à la ville de cet établissement est approuvée en principe

et qu'en conséquence l'autorité municipale n'aura jamais à nous demander l'application de la clause résolutoire inscrite dans le bail.

En résumé, messieurs, la commission est unanimement d'avis qu'il y a lieu d'accepter le terrain communal dans les conditions auxquelles il nous est donné, et si vous partagez cette opinion, nous entrerons en jouissance de ce jardin dès le 1er janvier prochain.

Je ne terminerai pas ce rapport sans demander, au nom de la commission, qu'il soit adressé des remerciements au conseil municipal et au maire qui, dans cette circonstance, a fait preuve, à l'égard de la société d'horticulture, d'une bienveillance et d'un zèle dont nous ne saurions trop le remercier. La commission demande aussi que vous vouliez bien voter des félicitations à M. l'architecte Geufroy qui, comme toujours, n'a cessé de se mettre à la disposition de la société pour donner tous les renseignements dont elle pouvait avoir besoin.

Cherbourg, 13 décembre 1871.

*Le rapporteur,*
L. Devinck.

---

# PROGRAMME

DE LA

## 20e EXPOSITION HORTICOLE A CHERBOURG

Du 18 au 21 Mai 1872

---

Si la société d'horticulture de l'arrondissement de Cherbourg, comprenant la nécessité de reprendre promptement le cours de ses expositions, que les circonstances lui avaient fait interrompre, a choisi *exceptionnellement*, pour l'exhibition prochaine, l'époque *du 18 au 21 mai 1872*, c'est qu'elle désire

que cette fête horticole, après laquelle se succéderont des expositions de saison, soit réellement éblouissante au point de vue des produits de tout genre. Au printemps, plus que jamais, les fleurs sont abondantes; elles peuvent charmer les regards du public et exciter son enthousiasme.

La société d'horticulture, comme elle s'y était engagée lors de l'ajournement de l'exposition projetée pour le mois de septembre 1870, renouvelle aujourd'hui, aux exposants, un chaleureux et pressant appel.

Elle compte sur le concours non-seulement de ses membres, mais encore sur celui des horticulteurs, marchands ou amateurs, étrangers ou non à l'arrondissement, des maraîchers et des fabricants de produits se rapportant à l'horticulture.

En attirant les yeux du public sur les résultats de leurs travaux, les exposants contribueront ainsi à donner de l'éclat à cette exposition qui doit créer à l'horticulture de précieuses et de nouvelles sympathies.

Rappelons, en quelques mots, les récompenses promises par le programme arrêté dans une des dernières séances de la société.

Ces récompenses se divisent en deux catégories :

1re Catégorie : *Prix à décerner par les dames patronnesses.*

1er *prix* à la plante fleurie, soit de serre, soit de pleine terre, provenant exclusivement des cultures de l'exposant, étrangers ou non à l'arrondissement, et qui faisant partie d'une collection reconnue elle-même méritante, aura été proclamée la plus belle de l'exposition.

2e *prix ex-æquo:* 1o Au plus beau bouquet monté; 2o à la plus belle corbeille de fleurs pour surtout de table, à condition que ces objets soient l'œuvre d'un horticulteur de la localité.

Les deux bouquets et les deux corbeilles qui obtiendront les premières mentions honorables, seront achetés par la société.

La 2e Catégorie : *Prix à décerner par le jury, comprend cinq séries de concours* :

1re série. — 1o *Une médaille d'or* à l'horticulteur marchand,

étranger ou non à l'arrondissement, qui exposera le plus beau lot de 10 plantes exotiques; 2° une médaille dont la valeur sera déterminée par le jury à la plus belle collection de plantes à feuilles panachées, présentée par un horticulteur, marchand étranger ou non; 3° une somme de 300 fr. à répartir entre les seuls exposants de l'arrondissement de Cherbourg, qui auront exhibé les plus belles et les meilleures plantes.

2e SÉRIE. — *Primes et médailles.* — 1° Aux plus beaux lots de légumes de la saison, provenant de l'arrondissement; 2° aux plus beaux lots de fruits de la même origine; 3° à l'introduction d'espèces ou variétés nouvelles de produits maraîchers dans l'arrondissement.

3e SÉRIE. — *Primes ou médailles diverses.* — 1° Aux outils, instruments de jardinage et constructions en métaux, perfectionnés et fabriqués par les exposants de l'arrondissement; 2° à la meilleure collection de poterie applicable à l'horticulture; 3° aux meubles rustiques et à tous les objets d'ornement et d'application journalière en horticulture.

4e SÉRIE. — *Primes, médailles et livres d'horticulture* aux instituteurs de l'arrondissement qui auront donné à leurs élèves des leçons théoriques et pratiques d'horticulture.

5e SÉRIE. — *Une médaille d'or* au meilleur traité d'horticulture ou aux meilleures publications horticoles pour notre arrondissement.

Enfin, seront décernées *des primes ou médailles* aux ouvriers jardiniers jugés les plus méritants dans l'arrondissement de Cherbourg, par leur bonne conduite, leur intelligence du jardinage et leurs services.

S'il était présenté en dehors des prévisions que nous venons d'indiquer des collections ou des objets d'un mérite supérieur, le jury, auquel est donné tout pouvoir à cet égard, décernerait les récompenses méritées. Cette dernière attribution conférée au jury, garantit à tous les exposants ayant de véritables titres à une distinction, l'accueil auquel ils peuvent justement prétendre.

Ajoutons encore que, répondant à des demandes nombreuses

qui lui ont été adressées, la société a décidé qu'elle réserverait aux objets d'arts ou d'industries ne se rapportant pas exclusivement à l'horticulture, mais jugés méritants, une place dans le local même ou à côté du local affecté à l'exposition florale. L'exposition générale durera trois jours, du 18 au 21 mai 1872: elle aura lieu dans un local à désigner ultérieurement.

Les apports de plantes d'ornement devront être faits le vendredi 17 mai 1872, avant 6 heures du soir; ceux de légumes, fruits, fleurs coupées et bouquets façonnés, le 18, avant 10 heures. La journée du samedi sera réservée aux opérations des divers jurys.

Les produits présentés aux concours devront provenir entièrement des cultures de l'exposant, qui en attestera l'origine par une déclaration écrite et signée.

Huit jours au moins avant l'ouverture de l'exposition, chaque exposant sera tenu de faire connaître par écrit, au président de la société, le nombre approximatif des articles qu'il a l'intention de présenter, en même temps que la surface nécessaire à son exhibition.

Les objets présentés devront être accompagnés d'une étiquette indiquant le nom de chacun et d'une liste générale des produits apportés par chaque exposant. Ceux qui seront destinés à être vendus devront, en outre, porter l'indication de leur prix, mais aucun objet ne pourra être enlevé ou remplacé sans l'autorisation du président.

Les plantes et objets qui ne paraîtraient pas convenables pour l'ornement de l'exposition pourront être refusés.

Les récompenses seront proclamées le mardi 21 mai, à 2 heures précises.

La Rédaction.

# DESTRUCTION DES INSECTES NUISIBLES

## A L'HORTICULTURE

Il est question, dans un des articles du présent Bulletin (page 32), d'une maladie particulière des ciboules et de l'insecte qui cause cette maladie. Voici quelques détails sur ce parasite et sur les moyens conseillés pour prévenir ses ravages. Le petit ver blanc signalé par notre excellent collègue, M. Rossel, est la larve de l'insecte appelé *Anthomyie des oignons* appartenant à l'ordre des *Diptères*. Ce petit insecte à l'état parfait est moitié plus petit que la mouche commune. Il est grisâtre avec des raies noirâtres sur le dos et des ailes transparentes à nervures jaunâtres.

Sa larve est blanche et ressemble à un petit *asticot*. Cette dernière fait dans certaines contrées un tort considérable aux poireaux, ciboules, échalottes, ail, etc.

En mai, la femelle dépose ses œufs sur les feuilles des oignons. Ceux-ci ne tardent pas à éclore. Les vers descendent immédiatement vers la base des feuilles et pénètrent dans les bulbes. Les plantes ainsi attaquées par l'anthomye jaunissent et se dessèchent.

Si l'on vient alors à examiner les organes de ces dernières, on les trouve en pourriture, et en écartant leurs enveloppes, on aperçoit une colonie entière de petits vers.

Outre le moyen indiqué par notre collègue pour empêcher les ravages de l'anthomye, on a encore conseillé les irrigations avec une légère dissolution du sulfate de fer, avec une décoction de feuilles d'if. On recommande aussi le poussier de charbon, les cendres et surtout de brûler soigneusement tous les oignons malades pour empêcher les mouches de se développer.

La Rédaction.

# NÉCROLOGIE

## M. OURY.

M. Oury (Auguste), horticulteur marchand, né à Sainte-Mère-Eglise, le 19 mars 1820, est mort à Cherbourg le 19 mars 1871. Fatale coïncidence !

Membre de la société d'horticulture depuis un grand nombre d'années, M. Oury en suivait habituellement les séances mensuelles; l'un des plus assidus aux cours d'arboriculture professés dans les jardins de la ville, ses conseils eurent toujours, dans ces circonstances, une incontestable autorité. Praticien consciencieux et modeste, travailleur infatigable, M. Oury possédait bien toutes les connaissances qui font l'horticulteur expérimenté. Grâce à son initiative personnelle, il s'était créé, au Champ-de-Mars, rue de Sennecey, un établissement d'étendue restreinte, il est vrai, mais qui n'en avait pas moins une importance réelle, eu égard aux ressources sérieuses qu'il produisait en chaque saison. M. Oury était même parvenu à une grande aisance, lorsque la mort est venue l'atteindre après une maladie cruelle, qui pardonne rarement sous notre climat inclément.

Le cortége nombreux d'amis qui se pressait à l'inhumation de M. Oury prouvait assez les sympathies que son bon naturel lui avait acquis dans notre ville. Sa perte a été particulièrement sensible à notre société, qui le considérait, à juste titre, comme un de ses membres les plus utiles et les plus dévoués au progrès horticole.

## M. DUPREY.

Le 19 août 1871, la société d'horticulture, dans la personne de son président honoraire, perdait un de ses membres les plus érudits, un de ceux qui avaient le plus contribué à sa création et à sa prospérité. Elève de l'école normale supérienre, M. Duprey eût pu atteindre aux places les plus élevées dans l'enseignement, mais il demanda, comme une faveur, de quitter un lycée (collége royal à cette époque) pour venir professeur de rhétorique à Cherbourg, où habitait sa famille. Ses connais-

sances nombreuses et approfondies l'avaient déjà fait remarquer, et il avait été nommé membre de plusieurs commissions scientifiques, par exemple de celle qui fut chargée d'étudier le boisement du département des Landes.

Comme professeur au collége de Cherbourg, il sut vite conquérir l'attention de ses élèves qui lui donnèrent toujours les marques d'un réel et profond respect. Ils ne perdaient pas un mot de ses cours savants, si pleins d'intérêt. Ses leçons de géographie de la France étaient surtout vivement appréciées, car M. Duprey avait traversé la France dans tous les sens et il connaissait, pour les avoir visités, les lieux dont il parlait dans ses cours. Ses élèves, devenus hommes, ont toujours eu pour lui un grande considération. Nommé conseiller municipal aux dernières élections et pour ainsi dire malgré lui, il ressentait déjà les souffrances de la maladie qui a brisé sa belle existence, et venait de prendre sa retraite après plus de 35 ans de services rendus à l'instruction publique. La foule qui se pressait à son inhumation, témoignait assez de l'estime qu'il s'était conquise dans le collége, dans la société d'horticulture et de la ville entière.

Nous pourrions voir, dans un article de M. Dalidan, 1er Bulletin de 1869, p. 41, ce que fut M. Duprey pour la société d'horticulture; mais laissons à ce point de vue la parole à un de nos collègues qui, pendant plus de 25 ans, s'est trouvé en relations suivies avec notre éminent président honoraire et qui a pu apprécier, à sa juste valeur, ce savant émérite. Voici comment M. Cavron s'exprime à son sujet :

« M. Duprey faisait de l'horticulture son plus agréable passe-temps, et il eut bien voulu y consacrer plus de moments encore, si ses occupations le lui avaient permis. Il donnait lui-même à ses plantes des soins à l'aide desquels il leur faisait prendre ces belles formes où la grâce, l'élégance et la vigueur marquaient leur présence, pour produire ensuite des échantillons de premier mérite Pour arriver à ce résultat, jamais il n'employait de taille rigoureuse, quelques pincements faits à temps sur les bourgeons trop vigoureux qu'il supposait capables de déranger l'ordre des formes naturelles, étaient presque la seule taille qu'il opérait sur les beaux échantillons d'arbrisseaux qui ornent son jardin. La taille bien raisonnée

des arbres fruitiers lui paraissait la seule utile pour raviver la vigueur des arbres souvent épuisés par d'abondantes productions.

» Savant botaniste et géographe, il saisissait promptement quels pouvaient être les besoins d'une nouvelle plante. Toujours la première étude qu'il en faisait était de s'assurer de son véritable nom, de sa patrie, si elle était d'un pays de plaine, de marais ou de montagne, et enfin de son altitude; si elle vivait à l'ombre ou au soleil, et quelle était la température de son habitat naturel. Ces connaissances acquises, il méditait les soins et la place qui pouvaient convenir. C'est alors, lorsqu'il venait à raisonner ces questions avec des jardiniers praticiens qu'on pouvait juger de toute l'étendue de son savoir scientifique. Il regrettait énormément, dans l'intérêt de la science, la faute que font parfois les botanistes en dédiant des plantes à des personnalités; il eût voulu qu'en étudiant l'étymologie d'un nom de plante, on y retrouvât quelqu'indice de sa nature particulière. Physiologiste, il savait rapprocher les espèces, les hybridait et obtenait de ses semis des variations méritantes. Malheureusement ses occupations lui ont souvent empêché de suivre d'heureux commencements et de pousser le perfectionnement de ses nouveaux gains aussi loin qu'il l'eût désiré. C'est alors, par dévouement pour le progrès, qu'il lui arrivait si fréquemment d'offrir aux membres de la société d'horticulture, et particulièrement aux jardiniers, des graines précieuses qu'il ne pouvait semer, ou des jeunes plants qu'il ne pouvait repiquer faute de place. Les plantes vivaces et rustiques, les plantes alpines, les plantes grimpantes auxquelles M. Duprey savait donner un heureux emploi sans occuper beaucoup de place sur le sol Les plantes bulbeuses avaient pour lui le plus grand attrait. Les cyclamens, les lis et les alstroëmères ont atteint dans ses mains tout le luxe de beauté qu'un amateur puisse désirer. Il avait aussi un amour tout particulier pour l'introduction de nouvelles plantes et pour l'acclimatation de celles qui présentaient des chances de vivre sous notre climat; aussi son jardin était toujours comme une école encombrée par des plantes soumises à ce genre d'étude, et le plus souvent, pour créer des plantes aux nouveaux venus, les places qui lui avaient valu les meilleurs succès passaient dans les jardins de

ses amis. Le nombre de plantes qu'a ainsi étudié feu M. Duprey est très-considérable; malheureusement le résultat de toutes n'a pas été publié. En dehors des précieuses notices insérées dans les Bulletins de 1846 et 48 de notre société, ses observations seraient sans résultat pour nous, si ceux à qui il faisait bon accueil et, qui comme lui, suivaient cette étude et à qui il communiquait ses succès, n'avaient à leur tour répandu le fruit de ses conquêtes. Le mot d'acclimatation ou naturalisation, si mal compris en horticulture, l'était dans son véritable sens par M. Duprey; aussi, disait-il : pour faire vivre avec succès une plante étrangère, on doit, autant que possible, la planter dans des conditions de la vie ordinaire, retrouvant à peu près son milieu habituel, sa prospérité sera une acclimatation, c'est-à-dire qu'elle vivra dans notre pays, sans, pour cela, se naturaliser à notre climat; mais, dans ses générations par semis, il y a chance d'obtenir des variétés tant soit peu plus rustiques, et, par conséquent, mieux appropriées à notre climat. C'était dans ce sens qu'il supposait la naturalisation parfois possible. Prétendre façonner complétement la constitution d'espèces à des climats différents de celui de leur patrie, lui paraissait chose douteuse. Aussi, il ne considérait l'acclimatation possible que le plus souvent par la création d'un climat factice, et de là la nécessité d'employer quelques abris protecteurs contre le vent et la gelée, au moins pour un certain nombre de plantes que l'expérience nous a appris n'être que demi rustiques dans nos jardins.

» Aussitôt que M. Duprey parut dans notre société qui venait de se fonder, en 1844, son savoir y fut bien vite apprécié. Comme il était en rapport avec des savants de différents pays qu'il proposait comme membres cerrespondants, il fut nommé secrétaire de correspondance (le 2 février 1845), lorsque le président, que son grand âge forçait au repos, se retira. Il fut élu président le 5 octobre 1845, et ces fonctions il les a dignement remplies pendant de nombreuses années, lorsque, par suite de ses trop grandes occupations, il força la société à accepter sa démission. Elle lui conféra le titre de président honoraire le 8 février 1863, et, malgré ses occupations, il n'en continua pas moins à suivre les travaux de la société avec un intérêt et un dévouement tout particulier. Ceux qui ont suivi les réunions de

cette époque se rappellent encore la grande modestie avec laquelle il donnait ses conseils et surtout l'attention avec laquelle on les écoutait, car on savait que, quand il se permettait d'en donner, ils étaient toujours la garantie d'expériences bien faites.

Dans les fonctions de la présidence, il savait user de l'autorité qui lui appartenait, sans jamais imposer son opinion dans aucune décision; on pourrait dire que parfois même, s'il eût voulu user de son influence personnelle, il eût hâté le progrès que l'ignorance et la routine paralysent trop souvent, mais il voulait respecter le droit de chacun. Bon juge et prompt appréciateur du savoir des autres, il connaissait ceux qui pouvaient rendre le plus de services à la société et stimulait continuellement leur bonne volonté. Les jardiniers de profession recevaient aussi une grande part de ses encouragements. Répandre l'instruction horticole dans les campagnes fut un de ses vœux les plus ardents. Pour tenter ce résultat, il conseilla à la société la publication d'un almanach horticole approprié aux besoins de l'arrondissement de Cherbourg, dont il fut le principal rédacteur; et si l'on n'a pas atteint le résultat désirable, c'est-à-dire sa continuation, c'est parce qu'il manqua du concours nécessaire en pareille circonstance, dans les campagnes surtout.

» Chaque mois, il passait lui-même la revue de toutes les publications horticoles et en faisait une analyse à chaque réunion; ce qui, d'après les uns, donnait aux séances une tournure de conférence qui éloignait par trop les discussions; selon d'autres, les sujets d'études manquant trop souvent, les communications faites par le président entretenaient dans les réunions l'intérêt et la vie.

» La perte de cet homme de bien nous a causé à tous de très sensibles regrets, d'autant plus sensibles que nous n'avons pu les exprimer en le conduisant à sa dernière demeure, le respect de sa volonté nous ayant condamné au silence. Mais qu'aujourd'hui il nous soit permis de rappeler ici, comme marque de souvenir, notre reconnaissance et l'expression des sentiments d'estime que nous avons toujours eu pour lui. »

## M. BEAUSSIEU.

Pendant 14 ans, du 26 décembre 1858 au 30 octobre 1866, M. Baussieu fut secrétaire de la société d'horticulture de Cherbourg. Pendant tout ce temps, il ne cessa de faire preuve dans ces fonctions difficiles d'un grand dévouement. Il venait d'être nommé secrétaire honoraire, lorsqu'il fut envoyé juge de paix à Quettehou. Tout récemment, il avait été nommé juge de paix à Octeville et nous espérions le voir prendre de nouveau part à nos travaux, lorsque la mort est venue le frapper le 9 décembre dernier.

Ce n'est pas seulement comme secrétaire que M Beaussieu s'était acquis des titres à la reconnaissance de la société, c'était aussi comme amateur éclairé d'horticulture; il a été permis à tous les membres de la société de parcourir sa charmante propriété de Lucet dont l'entrée était toujours ouverte aux visiteurs et de se rendre compte des résultats obtenus. A ce titre d'horticulteur distingué et d'acclimatateur de végétaux exotiques, il s'était vu décerner en juin 1865, par la société d'horticulture, une médaille de vermeille. Cette distinction fut accordée à la suite d'une visite faite par la commission des cultures d'agrément dans les jardins de M. Beaussieu et d'après les conclusions d'un remarquable rapport de M. Dalidan, rapport que nous regrettons de ne pouvoir reproduire maintenant, faute d'espace.

La Rédaction.

# MEMBRES TITULAIRES

## Admis pendant l'Année 1871

MM.

Altemer, commis de marine.

Arnaud, lieutenant de vaisseau.

Bonvalet, propriétaire.

Bringeon, propriétaire.

Brisset, sous-agent administratif de la marine.

Buhot, Eugène, courtier maritime.

Chaigneau, lieutenant de vaisseau.

Couenne, commis de marine.

Cousin, capitaine au long-cours.

Fontaine, Honoré, horticulteur.

Fouace, artiste peintre.

Giot, Gustave, négociant.

Gosselin, agent comptable de la marine.

Groult, Léon, photographe.

Grumeau, photographe.

Guérin, Jules, charpentier.

Guéroult, commis de marine.

Hennequin, négociant à Équeurdreville.

Henry, Ernest, aide-commissaire.

Henry, libraire.

MM.

Hochet, Alexandre, vice-président de la Société la *Cherbourgeoise*.

Jourdan, agent comptable de la marine.

Launey, négociant.

Liais, Emmanuel, membre de l'Observatoire.

Le Boullenger, propriétaire à Octeville.

Le Goupil fils, marchand de nouveautés, rue de la Vase.

Le Goupil fils, marchand de nouveautés, rue du Val-de-Saire.

Lemaresquier, propriétaire.

Leneveu, maître peintre.

Le Roy fils, marchand quincaillier.

Masson, lieutenant de vaisseau.

Maze, lieutenant de port.

Racine, Victor-Edmond, commis de la marine.

Ringard, négociant.

Schmitt, inspecteur-adjoint de la marine.

Sève, commis de la marine.

Cherbourg. — Imp. d'Aug. Mouchel.

*A Monsieur le Maire,*

*A Messieurs les Membres du Conseil municipal.*

Messieurs,

Chaque année, depuis plus de vingt ans, la Société d'horticulture a poursuivi sans relâche la création d'un jardin public dont on a si besoin à Cherbourg. Elle a constamment échoué, car elle ne peut avec ses seules ressources réaliser un tel projet.

Maintenant, en présence des malheurs qui ont sévi sur le pays, elle comprend que moins que jamais elle peut penser à cet embellissement de la ville. Elle l'ajourne donc provisoirement, mais dans l'esprit des membres de l'association, l'établissement d'un jardin public à Cherbourg comprend deux choses :

1° La création d'un jardin d'agrément qu'elle abandonne jusqu'à nouvel ordre ;

2° La création d'*une école pratique d'arboriculture et d'expérimentation horticole, chose peu coûteuse* comme premier établissement, d'un entretien facile et d'un intérêt communal.

C'est cette deuxième partie du projet que la Société

d'horticulture voudrait pouvoir réaliser, car voici, du reste, quels seraient les avantages qu'on en pourrait retirer :

1° Un jardin d'arboriculture pratique nous permettra d'étudier, d'enseigner et de propager le mode de plantation des arbres fruitiers, la direction la meilleure à leur donner, les tailles qui leur conviennent suivant les espèces et suivant les saisons;

2° Ce qu'un simple particulier ne peut faire, la société le fera ; elle pourra étudier l'acclimatation des arbres fruitiers recommandés et à un moment donné dire aux amateurs : plantez chez vous telle espèce de poirier, tel pommier, etc., il réussira bien dans telles et telles conditions ;

3° Pris comme point de départ, à l'aide de ce jardin, la Société avec son bulletin et les excursions fréquentes qu'elle fait chaque année pourra propager les bonnes espèces d'arbres fruitiers dans les jardins de nos campagnes, si deshérités sous ce rapport ;

4° A de certaines époques, elle invitera les instituteurs de la localité et des localités voisines à assister aux séances pratiques et à amener avec eux ceux de leurs élèves qui ont du goût pour l'horticulture ;

5° Ce jardin servira à former des élèves jardiniers, par exemple quelques orphelins de l'hospice, qui à la fin de leurs études recevront de la société après examen, un diplôme qui sera pour eux la meilleure des recommandations ;

6° Dans aucun cas, du reste, la Société ne cherchera à tirer un lucre des produits de ce jardin. Son but n'est pas de faire concurrence aux horticulteurs marchands ; elle cherchera toujours, au contraire, à les favoriser, à étendre le goût de l'horticulture et de l'arboriculture de façon à ce que chacun y trouve son profit.

Quant à ce qui concerne les voies et moyens à employer pour réaliser ce projet, quelques membres de la Société avaient purement et simplement proposé de faire louer, par la Société elle-même, un jardin où elle aurait institué son école d'arboriculture.

Ce projet a été repoussé, voici pourquoi :

La Société veut que ses expositions aient la même splendeur que par le passé, et le prix de la location de ce jardin avec les frais d'entretien auraient notablement diminué le budget de ses prochaines expositions. Ses finances actuelles ne lui permettent pas de louer un jardin, elles peuvent seulement lui permettre de l'entretenir. Elle a pensé, Messieurs les Conseillers municipaux, que tout en lui conservant sa subvention, vous voudriez bien lui venir en aide dans une œuvre aussi éminemment utile sans que la ville, toutefois, ait d'argent à débourser.

La ville possède des terrains vagues ou en mauvaise culture qui accèdent par la rue Montebello. Ces terrains qui avaient été réservés pour créer une école restent libres par suite du déplacement de cette Ecole.

La Société d'horticulture demande au Conseil municipal de vouloir bien lui louer pour une somme minime et avec un long bail, ces terrains qui, en somme, ne rapportent rien à la municipalité. Dans ces terrains, la Société d'horticulture s'engage à créer non pas un jardin public, mais une école d'arboriculture pratique qui nous, n'en doutons pas, grâce au zèle, à l'activité, au dévouement dont elle a fait preuve dans mainte et mainte circonstance, deviendra florissante. Du reste il suffit, de jeter un coup d'œil sur le passé, pour se convaincre que les efforts de notre association n'ont pas été stériles.

En 1844, un groupe d'amis du progrès comprenant que Cherbourg par sa situation, par son climat, par la

nature de son sol présentait toutes les conditions pour réaliser les plus grands progrès horticoles fonda la Société d'horticulture de notre arrondissement.

Ces esprits judicieux, pour développer l'horticulture dans l'arrondissement et perfectionner ses pratiques, inscrivirent en tête de leurs statuts trois principales choses dont ils cherchèrent par tous les moyens à déterminer la réalisation.

C'étaient : 1° Des expositions aussi fréquentes que possible des produits de l'horticulture; 2° La publication périodique de documents horticoles; 3° La poursuite persévérante de la création d'un jardin public consacré principalement aux acclimatations et à l'enseignement théorique et pratique de l'horticulture.

L'idée était bonne et bientôt le succès vint couronner leurs efforts. En effet, si l'on veut se rendre compte des progrès qui sont réalisés, il faut se reporter par la pensée à vingt-sept années en arrière, songer qu'alors il n'existait pas de marché aux fleurs à Cherbourg, que la plaine de Tourlaville qui constitue à présent le principal commerce de la localité ne présentait presque point de cultures maraîchères, que les plantes exotiques étaient loin d'être communes, qu'en un mot, l'horticulture utile ou ornementale était à Cherbourg encore dans l'enfance. Aujourd'hui, au contraire, il existe un marché aux fleurs des mieux approvisionnés où il n'est pas rare de rencontrer des plantes acclimatées qu'on chercherait en vain dans bien d'autres départements. La ville renferme un grand nombre de jardins, où prospèrent d'admirables camélias, les rhododendrons; les plus rares, beaucoup de serres où, même dans les plus modestes mûrissent les plus beaux raisins et où se rencontrent des fougères exotiques, des palmiers, des begonias variés, etc. Enfin les établissements de nos

horticulteurs peuvent rivaliser avec ceux des villes où la population est plus que le double de la nôtre, voilà pour l'agrément.

Si nous passons aux cultures d'utilité, il suffit de parcourir les alentours de notre ville pour se rendre compte de leur immense développement. Du reste, il n'y a pas de meilleure éloquence que celle des chiffres et nous vous demandons la permission de vous en citer quelques uns :

La plaine de Tourlaville, par exemple, fournit deux récoltes principales chaque année, celle des choux-fleurs puis celle des pommes de terre.

La récolte des choux-fleurs produit, en moyenne, près de 3,000,000 de plantes, celle des pommes de terre 45,000 hectolitres.

Outre celà, on doit compter près de 2,000,000 de choux prompts ou grappés. Du reste, voici des chiffres incontestables fournis par la Douane et qui montrent bien quelle est l'importance des produits exportés de notre sol chaque année ; ainsi, dans la simple période du 8 au 31 mars 1870, il s'est exporté 203,580 k. de choux-fleurs et du 1er au 18 juin de la même année, il s'est exporté 581,080 k. de pommes de terre. Ces chiffres montrent bien l'immense développement qu'à pris depuis quelques années la culture maraîchère.

En nous plaçant à un autre point de vue, au point de vue de la production des fruits de table, on est frappé immédiatement de la disette de ces produits sur nos marchés. Ceux qui possèdent un jardin ont des espaliers, récoltent de beaux et bons fruits; mais, à part quelques rares personnes, leur récolte est consommée par eux et l'exportation qui s'emparerait immédiatement de ces produits, s'ils paraissaient en quelque abondance, ne peut en cette circonstance apporter aucun bien-être à

nos horticulteurs. Pour les fruits, Cherbourg est tributaire des arrondissements voisins ; on en voit même sur nos marchés qui viennent de l'extrémité du département.

Il est donc certain que les belles fleurs, les belles plantes d'ornement, les arbres verts exotiques se sont répandus à profusion dans notre arrondissement, que les cultures maraîchères y ont pris un énorme développement, mais la culture des fruits de table est restée dans l'enfance et cependant elle y est possible, elle y est facile, et, pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les jardins de quelques uns de nos amateurs.

Mais, messieurs, dira-t-on, la Société d'horticulture ne peut montrer la prétention d'avoir à elle seule réalisé ou déterminé ces progrès? Sans doute, mais elle peut se vanter néanmoins de les avoir suivis pas à pas, de les avoir encouragés, d'avoir préconisé les meilleures méthodes horticoles, d'avoir fondé quelques institutions utiles et d'avoir toujours tenu en haleine le zèle et l'émulation de nos horticulteurs marchands et celui des amateurs; de plus, d'avoir vanté à juste titre, fait connaître à l'étranger et dans les départements voisins les produits de nos maraîchers.

Du reste, voici les preuves de ce que nous avançons: Ce sont des membres de la Société et avec l'appui de cette dernière qui ont créé le marché aux fleurs.

C'est M. Dorange, l'un des vice-présidents de la Société, qui, le premier exporta des produits maraîchers en Angleterre, et son exemple fut bientôt suivi par les cultivateurs de Tourlaville et des environs.

Depuis vingt-sept ans, la Société a fait régulièrement des expositions publiques qui ont été de véritables fêtes horticoles dont toute la population a été témoin. Pour n'en citer qu'une, la dernière, qui a eu lieu en mai 1869,

le jury qui renfermait dans son sein les délégués des Sociétés de Rouen, de Caen, de Montmorency, de Valognes et d'Avranches a décerné pour 1100 francs de récompenses aux horticulteurs et maraîchers méritants. Outre cela, la Société d'horticulture a acheté pour 1800 francs de plantes ornementales, de légumes et d'objets utiles à l'horticulture parmi ceux qui figuraient à l'exposition : ce qui fait, en tout, 2900 francs, qui furent donnés en 1869 par notre Société comme encouragement à l'horticulture. De plus, la Société possède un bulletin trimestriel dont le but est le suivant :

Populariser les meilleures méthodes horticoles et maraîchères qui conviennent à notre arrondissement, résumer tous les travaux importants d'horticulture, publiés dans tous les journaux horticoles afin de les mettre à la portée de tous, de vulgariser les sciences qui se rattachent à l'horticulture, et qui par leur concours favorisent le développement des meilleures pratiques.

Ce bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres de la Société, aux instituteurs communaux de l'arrondissement et aux sociétés correspondantes.

Enfin MM. s'il faut rappeler tous les services que la Société a rendus et cherche à rendre, nous ne pouvons passer sous silence les dons qu'elle a faits à la caisse des blessés militaires, la souscription spontanée faite par ses membres pour le même objet, les dons récoltés par elle en argent, graines et plantes envoyées à ses frais aux horticulteurs et maraîchers qui avaient été éprouvés par les malheurs de la guerre. L'importance de ces dons et de ces envois est représentée par la somme de 2.644 francs.

Si la Société d'horticulture vous rappelle tous ces faits, ce n'est pas uniquement pour s'en faire gloire, c'est pour vous bien démontrer que cette Société compo-

sée de plus de 350 membres est des plus vivaces, qu'elle est animée de l'amour du progrès, du désir de faire le bien.

En résumé, *Messieurs les Conseillers municipaux*, la Société d'horticulture *vous demande de lui louer pour un long bail et moyennant une rétribution minime, les terrains vagues qui appartiennent à la ville et qui accèdent par la rue Montebello.*

Cherbourg, le 12 novembre 1871.

Pour copie conforme :
*Le Secrétaire général,*
ROSSEL.

*Le Président,*
DALIDAN.

Cherbourg, imp. Bedelfontaine et Syffert.

Les réunions de la Société d'Horticulture de Cherbourg ont lieu le premier Dimanche de chaque mois, à l'Hôtel-de-Ville, à une heure et demie de l'après-midi.

Les FLEURS, FRUITS, LÉGUMES, PRIMEURS, sur lesquels MM. les Amateurs, Jardiniers, Maraîchers (Sociétaires ou non), désirent appeler l'attention de la Société, seront déposés sur le Bureau, examinés séance tenante, et une Commission sera chargée d'en faire un rapport.

Prix de l'abonnement annuel, rendu *franco* à domicile : 4 fr.
Prix du numéro du Bulletin, chez tous les Libraires : 1 fr.

On rendra compte dans le Bulletin de tout Ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Société d'Horticulture.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

# DE CHERBOURG

4 Année

N^os 1 & 2 — Année 1872

CHERBOURG

IMPRIMERIE AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

Nos 1 & 2 — Année 1872

LIBRARY
NEW YORK

CHERBOURG

IMPRIMERIE AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

Les idées développées dans les rapports et mémoires insérés au Bulletin sont personnelles aux auteurs.

# TABLE


| MM. | | PAGES |
|---|---|---|
| H. de la Chapelle | Chronique horticole | 5 |
| Ch. Syffert | 20e Exposition | 12 |
| Alf. Rossel | Rapport du Jury | 18 |
| Rossel aîné | Rapport sur l'Enseignement horticole, etc. | 40 |
| Emm. Liais, A. André, F. Herincq | Exposition. Jardin d'Arboriculture et d'Expérimentation | 49 |
| Alf. Rossel | La Coulure du Raisin, ses causes, ses effets, par M. Ch. Baltet | 55 |
| A. Frouin | Notes sur divers ouvrages | 58 |
| A. Frouin | Culture des Arbres fruitiers au point de vue de la grande production, par M. Ch. Baltet | 63 |
| Cavron | Excursion à Flamanville | 64 |
| Lecostey | Résultats de Conférences horticoles dans le jardin de l'école communale de Flamanville | 67 |
| .... | Liste des Membres admis pendant le 1er semestre 1872 | 70 |
| .... | Livret de la 20e exposition. | |

# CHRONIQUE HORTICOLE

**Pourquoi seulement deux Bulletins en 1872. — Des fruits en attendant les arbres. — Bonheur d'habiter en commun, mais nécessité par là même d'une habitation. — Exposition artistique et industrielle. — Excursion à Flamanville, château, falaises, dolmen, port de Diélette. — Exposition de Valognes. — Expositions à Paris et à Lyon. — Le maréchal Vaillant. — Le Deutzia gracilis. — Hortensias bleus et roses. — Erables japonais. — Un plat de fraises.**

La société d'horticulture n'a publié, pour l'année 1871, qu'un seul Bulletin. En 1869 et 1870, elle en avait publié quatre; cette année elle en publiera deux. La rédaction s'est réservé l'appréciation du nombre de Bulletins qu'elle publiera en 1873 et les années suivantes. Pourquoi seulement deux Bulletins cette année ? Parce que la société, ayant obtenu de la ville un terrain pour y établir son jardin d'arboriculture pratique et d'acclimatation, pour y faire à l'avenir ses expositions, comme elle a fait avec succès celle du mois de mai 1872, a dû chercher à réduire ses autres dépenses. — C'est une lourde charge, en effet, pour une société que de dessiner et de planter un jardin dans ce qui était naguère un terrain vague. Notre jardin ne possède pas encore d'arbres fruitiers, mais il a déjà porté ses fruits, et ces fruits sont ceux que la société désirait le plus : la propagation des goûts horticoles et l'accroissement du nombre des sociétaires. Aussi, depuis son ouverture, les demandes d'admission sont arrivées en grand nombre. En effet, parmi nos nouveaux collègues, les uns ont désiré pour eux-mêmes et leurs familles un lieu de promenade et de repos; d'autres, possédant tout cela chez eux, ont voulu, par leur cotisation, augmenter les ressources de notre société dont l'utilité, au point de vue philanthropique et moralisateur, est chaque jour de plus en plus notoire.

— Je ne dirai que peu de choses de l'exposition de 1872, car les journaux de Cherbourg en ont fait un compte-rendu, que le Bulletin insère de préférence à tout autre; mais chacun de

JUL 2 8 1930

nous conservera longtemps le souvenir de cette fête de famille, depuis M. le docteur Renault, notre vice-président, M. Equilbec et M. Cavron, qui ont, pendant un mois, consacré la majeure partie de leur temps à la préparer et à l'installer, jusqu'à ceux d'entre nous qui, ne pouvant y consacrer que quelques rares instants, ont vu leurs faibles services acceptés avec empressement. Enfin, tous nos collègues qui se pressaient dans le jardin, ainsi que ceux qui sont venus à nous, et ceux qui finiront par y venir, chacun semblait se dire : Qu'il est bon et agréable pour des frères de se trouver réunis en commnn!

— La citation que je viens de faire est inexacte, allez-vous me dire ! Sans doute, et le texte dit : d'*habiter* en commun. Je ne propose pas de caserner la société, sans doute; mais il est des moments où il est bon pour une société d'*habiter* en commun, et c'est justement l'*habitation* qui nous fait défaut. Cette lacune a inspiré à M. Alfred Rossel une de ses plus délicieuses chansons; aussi, répéterai-je après lui, comme l'a fait déjà fait le *Phare de la Manche* : la société réclame « LA MAISON DU JARDINIER » et la salle de réunion qui en occupera l'étage.

— Une nouvelle société, créée à Cherbourg à la fin de l'année dernière, la société artistique et industrielle, fera cette année sa première exposition, du 25 août au 3 septembre, dans la salle d'Espadage du chanvre, dépendant de l'ancienne corderie de la marine, au Chantier. Ce local a été gracieusement mis à la disposition de la nouvelle société par l'autorité supérieure maritime. Bien que ceci soit étranger à l'horticulture, mes collègues veulent bien que j'annonce dans ce Bulletin l'exposition qu'organise cette société à laquelle appartiennent beaucoup d'entre nous. L'industrie, d'ailleurs, n'est pas exclusive, et si quelques jardiniers, membres de la société d'horticulture, voulaient profiter de cette exposition pour montrer au public des produits qu'ils ne pouvaient exhiber au mois de mai, ils savent qu'ils seraient bien accueillis.

— La remise de la médaille attribuée à M. Le Costey, instituteur communal à Flamanville, et d'ouvrages horticoles à trois

de ses élèves (voir le rapport du jury), a été l'occasion pour un grand nombre de nos collègues de faire, le 30 juin, une excursion dans cette intéressante commune.

La commune de Flamanville, située à 26 kilomètres au sud-ouest de Cherbourg, occupe un plateau élevé d'environ 75 mètres au-dessus de la mer; elle est traversée du sud au nord par une belle route aboutissant à Diélette; son littoral forme un cap demi-circulaire, entièrement bordé de falaises presqu'exclusivement granitiques. Sur quelques points seulement, des roches trappéennes offrent des grottes curieuses et des points de vue variés. L'église et l'école sont au centre de la commune; près de là se trouve le château, bel édifice du XVII^e siècle, au centre, d'un parc à peu près carré, renfermant trois vastes étangs et des fossés pleins d'eau; dans l'aile gauche est une belle galerie, formant orangerie, laquelle est séparée du potager par le parterre, qui est un hémicycle à gradins. Les jardins potagers sont vastes et coupés de très-larges allées. En ce moment, on agrandit la serre dans laquelle je n'ai remarqué qu'un choix de beaux cactus. Le château, qu'ont visité nos excursionnistes, appartient à M. Hervé de Sesmaisons.

A l'ouest, et séparée du parc par un chemin, se trouve la propriété de M. François de Sesmaisons.

On y voit deux jardins séparés par un mur d'argile garni d'un toit à double égout, les arbres fruitiers de l'intérieur ayant des branches traversant le mur et formant espalier à l'extérieur. Le jardin extérieur, séparé du chemin par une grille, vient d'être garni de fleurs par M. Balmont.

A l'extrémité d'une plantation voisine de cette propriété, on voit le sémaphore dans l'enceinte duquel est un dolmen druidique, que l'on a eu soin de conserver. Sur ce point élevé, les gardiens du sémaphore ont su se créer plusieurs petits jardins, clos de murs en gazon de la falaise et dignes, par leur production, de tout l'intérêt de la commission des cultures d'utilité. Ils ont même réservé de la place pour quelques fleurs. Sous le dolmen est un petit lieu de repos d'où l'on aperçoit les caps de la Hague, du Rozel, de Carteret et les îles anglaises.

Les falaises de Flamanville ont été transformées en carrières à granit; mais parmi celles qui ont été respectées, se trouve celle nommée Biédal, dans laquelle une descente aisée a été ménagée.

Les plantes les plus caractéristiques de ces falaises sont l'*Alphenium marinum*, que nous avons vu à l'exposition dans les apports de MM. Dagoury, le *Daucus maritimus*, *Crithmum maritimium*, plante comestible connue sous le nom de *percepierre*, et qu'il ne faut pas confondre avec le criste marine (*salicornia herbacea)*; à l'extrémité sud des falaises, on trouve l'*Inula crithmoïdes*, dont le feuillage ressemble à celui de la percepierre, mais dont le goût est plus âcre; plus au sud encore, en joignant Sciotot, est une curieuse plombaginée, le *statice occidentalis* (St-Spathulata. Babingt. fl. Sarn.), plante susceptible d'être cultivée pour l'ornement. (1)

Au sud de la commune est le port de Diélette, situé dans une anse pittoresque, dans lequel, à mer basse, on exploite un riche minerai de fer (oxyde magnétique $Fe^3O^4$).

— La société d'horticulture de Valognes avait, comme nous, fixé au mois de mai son exposition de 1872; cette exposition a suivi de près la nôtre; elle a eu lieu du 25 au 28 mai, dans l'hôtel-de-ville. Au pied de l'escalier, M. Lecappon avait exposé ses conifères. Dans la salle de la justice de paix, et entre celle-ci et la grande salle de l'hôtel-de-ville, on avait disposé les produits maraîchers; la grande salle était réservée aux fleurs.

Les prix, consistant en médailles de diverses valeurs, ont été décernés :

Pour les légumes, à MM. Noël, jardinier de l'hospice de Valognes; Dubost, jardinier du château des Galeries, à Bricquebec, et Marion, jardinier à Valognes;

Pour les plantes et fleurs, à M. Lecappon, 7 médailles (pelargoniuns, rhododendrons, arbres et arbustes à feuilles persis-

(1) Quelques pieds d'*asplenium marinum* et de *statice occidentalis* ont été recueillis pour le jardin de la société.

tantes, fuchtsias, plantes variées, conifères, ensemble de l'exposition);

A M. Lechevalier père, horticulteur à Valognes, 3 médailles (plantes grasses, semi-doubles, plantes variées);

A M. Saillard père, horticulteur à Valognes, prix ex-æquo pour des plantes variées;

A Mme Saillard pour un bouquet monté;

Enfin, une médaille d'argent a été décernée pour un modèle de petit château fort en rocailles, à M. Dennebouy, employé au chemin de fer à Valognes.

Le rapport du jury, rédigé par le secrétaire de la société, fait l'éloge des pêchers et des vignes confiés aux soins de M. Lechevalier, et des fruitiers de toute espèce tenus par M. Louis Marion, ainsi que des plantes à fleurs soignées par MM. Saillard, Duclos et Lecappon. Les prix, pour la tenue des jardins, tous décernés, le 1er à M. Louis Marion, le 2e à M. Lechevalier père.

Le banquet a eu lieu le dimanche 26, chez M. Doyard de la Motte. Au dessert, le nouveau président, M. Sebire, conseiller général, a fait l'éloge de son prédécesseur, M. le général Meslin, décédé après une longue vieillesse. Il a annoncé que l'exposition de 1873 aurait lieu au mois de septembre et a remercié M. le sous-préfet de la bienveillance qu'il a constamment témoignée à la société.

M. Valembourg, sous-préfet, a répondu à ce toast et a dit de plus qu'il conserverait toujours le meilleur souvenir de Valognes, ville dans laquelle il ne cesse de recevoir des témoignages de sympathie.

Enfin, M. Daireaux, maire de Valognes, porte un toast à M. le président, à M. le sous-préfet et à M. Simon, inspecteur des douanes, qui lui aussi honorait de sa présence le banquet horticole. Puis on s'est séparé en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

— Dans sa chronique horticole *(Revue horticole du 16 juin 1872)*, M. Carrière fait l'éloge de l'exposition d'horticulture qui vient d'avoir lieu au palais de l'industrie, à Paris, et ne

comptait pas moins de 60 exposants, dont quelques-uns avaient présenté plusieurs lots. Il rappelle aussi qu'à l'exposition universelle de Lyon, l'horticulture tient une place honorable.

— Le maréchal Vaillant, qui vient de s'éteindre à l'âge de 81 ans, était depuis longtemps président de la société centrale d'horticulture de France, à ce titre, la *Revue horticole* fait son éloge funèbre, et toutes les sociétés d'horticulture lui doivent aussi un témoignage de regrets.

— En réponse aux plaintes de plusieurs horticulteurs sur la dégénérescence de la floraison du *deutzia gracilis*, M. Carrière publie une lettre de M. Aumonier, lequel fait connaître qu'ayant remarqué cette maladie dans ses *deutzia*, il l'a fait cessé par une bonne fumure, et a rendu à ces jolis arbustes leur végétation et leur floraison normales.

— M. Carrière publie aussi une lettre de M. Léon Aurange, horticulteur à Privas (Ardèche), relative à la coloration bleue ou rose de la fleur de l'*hortensia* Les résultats obtenus par M. Aurange seraient inverses de ceux obtenus dans d'autres localités. M. Aurange a obtenu des hortensias à fleur bleue en les plantant dans une terre de bruyère *riche en humus*, un peu tourbeuse; il obtient au contraire des fleurs roses en plantant ses hortensias dans une terre de bruyère sablonneuse et aussi maigre que possible. M. Aurange pense du reste qu'il faut tenir compte de l'influence du climat, et recommande, dans le midi de la France, la culture de l'*hydrangea otaksa*, espèce à boules gigantesques, aussi rustique que l'hortensia ordinaire, qu'elle est probablement appelée à faire disparaître. Ne pourrait-on pas en tenter l'essai à Cherbourg ?

— M. Carrière recommande enfin aux amateurs d'arbustes rares et nouveaux les érables japonais de MM. Thibaut et Keteleer, jardiniers à Sceaux, notamment les *Acer palmatuus*, *A. palm. atroprapureum*, *A. palm. septemlobum*, *A. palm sanguineum*, *A. palm. roseomarginatum*, *A. palm. dissectum*, *A palm. pinnatifidum*, *A. palm. reticulatum*. On les obtient de couchages qui mettent deux ans à s'enraciner, ou de greffes sur le type *Acer palmatum*.

— J'ai lu quelque part l'histoire d'un serf russe qui avait gagné des millions dans le commerce des cuirs, mais ne pouvait obtenir de son maître, à prix d'or, le titre d'homme libre. Après avoir traité à Odessa une affaire de commerce, il alla trouver à Moscou son seigneur et lui offrit jusqu'à 300,000 roubles (le rouble vaut environ 4 francs) pour le mot qui devait le rendre libre. Cela se passait au mois de février. Le seigneur refuse les 300,000 roubles; mais, croyant demander l'impossible, promet au serf sa liberté immédiate en échange *d'un plat de fraises* dont il avait besoin pour orner le dessert d'un dîner qu'il donnait le jour même. Le serf court à sa voiture, en tire un plat de fraises qu'il rapportait d'Odessa pour en faire une surprise à sa femme Le seigneur, pris au mot, tint noblement sa parole et invita le nouvel homme libre à prendre sa part du festin et du plat de fraises. Le ci-devant moujikk peut chanter maintenant :

J'aime tes atours
O fraise, mes amours.

Cherbourg, le 9 juillet 1872.

H. LE LA CHAPELLE.

# 20e EXPOSITION DE L'HORTICULTURE

## A CHERBOURG

Ainsi que nous l'avons annoncé, le samedi 18 mai dernier, à 10 heures, s'ouvrait dans notre ville l'exposition des produits de l'horticulture de notre arrondissement. Cette journée était tout entière réservée aux opérations des jury. Malgré la pluie torrentielle qui tombait depuis plusieurs jours, chacun était à son poste. Les dames patronnesses se faisaient particulièrement remarquer par leur intrépidité à braver l'inclémence du temps; on les voyait aller et venir examinant tantôt les plantes, tantôt les bouquets, prenant des notes et formant leur jugement pour l'arrêt qu'elles devraient prononcer.

D'un autre côté, le bureau de la société, les membres des nombreuses commissions formant les jurys auxquels étaient venus se joindre les délégués des sociétés étrangères, procédaient activement à leur longue et laborieuse tâche. Le rapport des jurys que nous donnons plus bas, fera connaître les décisions prises et les récompenses décernées.

Ce n'était en réalité que dimanche que commençait, pour ainsi dire, cette brillante fête horticole. Le temps si inclément s'était décidé tout à coup à combler les vœux ardents de nos horticulteurs. Dans la soirée de samedi, la pluie avait cessé de tomber et les nuages floconneux qui zébraient l'azur du ciel faisaient présager pour le lendemain le retour du soleil. Dès l'aurore, les jardiniers s'étaient donc mis à l'œuvre, réparant les dégâts causés par les pluies, peignant les gazons, râtissant les allées, dont toute trace d'humidité disparaissait sous une épaise couche de sable, remettant tout en ordre pour l'heure fixée de l'entrée du public.

A neuf heures, les portes s'ouvraient enfin pour la foule impatiente et curieuse qui se pressait depuis longtemps aux abords du jardin. Nous n'essairons pas d'énumérer ici le nombre des visiteurs qui pendant ces deux jours ont parcouru

la rue Montebello. Nous dirons seulement que notre population tout entière et celle des localités voisines sont venues tour à tour offrir à nos horticulteurs le tribut de leur hommage et de leur reconnaissance, pour le splendide spectacle qui leur était offert.

La première impression que ressentaient les spectateurs en entrant dans le jardin et qui leur arrachait de vives acclamations, c'était la rapide transformation de cet enclos, encore inculte il y avait à peine quelques jours, et maintenant transformé en un charmant jardin, planté d'arbustes et de fleurs qui semblaient y être écloses tant elles présentaient de fraîcheur. Une belle pelouse d'un vert tendre encore toute humide des pluies de la veille. Sur les côtés les élégantes tentes réservées aux jurys et aux exposants maraîchers. Puis au fond, ornées de guirlandes et de drapeaux, les tentes renfermant les riches collections d'arbustes et de fleurs exposées par nos laborieux horticulteurs. Tout cet ensemble offrait un spectacle vraiment féerique et charmant qui exerçait sur tous les visiteurs la plus heureuse impression.

Nous ne pouvons pas décrire ici les richesses florales de notre exposition, il nous faudrait citer toutes les plantes; nous laissons cette tâche au rapporteur du jury, qui mieux que nous ne pourrions le faire, a su payer à chacun des exposants le tribut de louanges que lui méritaient le nombre et la variété des sujets exposés.

Avant de clore cet exposé des impressions que nous avons recueillies sur les mérites de l'exposition, nous devons faire part ici du sentiment général qui régnait parmi les visiteurs, c'était la pensée de la création d'un jardin public. Chacun se demandait pourquoi la ville de Cherbourg, plus favorisée qu'aucun autre du département, sous le rapport de son climat, et sous celui des ressources financières, ne possédait pas un jardin public. En concédant à la société d'horticulture une minime parcelle de terrain pour ses expériences d'acclimatation, on ne pouvait espérer en faire pour l'avenir le lieu unique de ses expositions. L'immense développement que prend

parmi nous l'élevage des arbustes et des fleurs rend nécessaire pour les expositions annuelles le choix d'un plus vaste terrain. En regardant au tour de soi chacun songeait aux nombreux sites pittoresques qu'offrent les hauteurs dominant Cherbourg on se demandait pourquoi la ville ne ferait pas l'acquisition de quelques-unes de ces propriétés si bien situées, pour les transformer en un jardin public, où les pauvres comme les riches pourraient venir se reposer au milieu des parterres de verdures et de fleurs. Ce vœu, nous le disons hautement, était unanime parmi les visiteurs; il sera, nous n'en doutons pas, accueilli favorablement par notre municipalité, et nous avons le ferme espoir de le voir se réaliser dans un prochain avenir.

Pendant ces deux jours de fêtes, les musiques de l'infanterie de marine et du 47e de ligne ont joué dans le jardin. Cette délicate attention des autorités maritimes et militaires en faveur de la fête horticole, a été vivement appréciée du public. Elle témoigne hautement de la faveur dont jouit la société d'horticulture. Elle sera, pour nos exposants, un puissant encouragement au progrès et leur donnera l'assurance que leurs efforts sont vivement appréciés. Nous croyons devoir nous faire ici les interprètes de nos concitoyens en adressant en leur nom des remercîments aux autorités civiles, maritimes et de la guerre, ainsi qu'aux personnes qui ont pris part à l'installation et à l'ornementation de l'exposition.

## LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES
### ET LE TIRAGE DE LA LOTERIE

Mardi, à deux heures, une société élégante et choisie se pressait dans l'enceinte du théâtre, pour assister à la distribution des récompenses et au tirage de la loterie.

M. le vice-amiral préfet maritime, M. le général commandant le département et leurs aides-de-camp, M. Alfred Liais, maire, et ses adjoints, et les nombreux délégués des sociétés

étrangères, assistaient à cette solennité, témoignant aux exposants, par leur présence, combien ils appréciaient les mérites exceptionnels de l'exposition et les efforts faits par la société pour la rendre digne de notre cité.

M. le président de la société a ouvert la séance, en prononçant le discours suivant :

« Mesdames et Messieurs,

» L'exposition de cette année mérite un tribut d'éloges à » nos horticulteurs et témoigne du zèle et des efforts de notre » société. Mais elle témoigne, en outre, et surtout du goût » prononcé de la population de Cherbourg pour l'horticulture, » car, sauf cette condition essentielle pour assurer la vente, » il n'aurait pas été possible aux cultivateurs de réunir les » belles collections que vous avez admirées.

» Ce goût si remarquable de la population de notre ville » pour les fleurs, est un point sur lequel nous ne saurions trop » appeler l'attention, et incontestablement l'exposition actuelle » atteste, par son brillant et son éclat, que Cherbourg est une » des villes les plus avancées sous le rapport horticole. Mais » cette circonstance, dont le succès de nos expositions est le » résultat, crée à notre société une nouvelle tâche.

» Sans doute, la société d'horticulture, en excitant à l'amé- » lioration des collections, en créant par ses expositions » annuelles une véritable fête, satisfait déjà à un besoin réel de » la ville de Cherbourg. Mais cela n'est pas encore suffisant » pour répondre aux vœux des membres de la société, au » désir, je ne crains pas de l'affirmer, de la population tout » entière. Il faut arriver à la création d'un jardin servant à la » fois de promenade et de lieu d'expérimentation pour les mé- » thodes horticoles et les essais d'acclimatatian de plantes. » Telle est la voie dans laquelle entre aujourd'hui notre » société, et déjà l'exposition de cette année a été faite dans un » jardin destiné aux intéressants essais dont je viens de parler.

» A la création de ce jardin, Messieurs, se rattachera toujours » dans votre mémoire un nom cher à notre souvenir à tous.

» C'est celui de notre dernier président, de mon digne prédé-
» cesseur, M. Dalidan, qui a, par son dévouement, tant et si
» puissamment contribué aux derniers succès et au dévelop-
» pement de notre société. Principal initiateur du jardin d'accli-
» matation, M. Dalidan, à l'aide de ses efforts pour assurer la
» réalisation de cette idée, a préparé le succès complet vers le
» but que tous, aujourd'hui, nous désirons atteindre. Par là
» nous lui devrons encore à l'avenir les développements nou-
» veaux de la science horticole dans notre pays, sous l'in-
» fluence de ce puissant moyen de divulgation. C'est ainsi que
» le nom de notre regretté collègue restera toujours inscrit
» dans les annales de notre société, et il y demeurera gravé
» par le progrès comme son souvenir le sera dans nos cœurs.

» Sans nul doute, il serait à désirer que le jardin de la so-
» ciété fût assez vaste pour pouvoir servir de promenade pu-
» blique. Dans sa dimension actuelle, toutefois, il rendra déjà
» à notre société et à la l'horticulture cherbourgeoise d'impor-
» tants services. Remercions donc l'administration et le con-
» seil municipal de nous avoir concédé l'emplacement dont
» nous jouissons aujourd'hui; et ces remerciments, adressons-
» les leur, non-seulement au nom de la société, mais encore
» pour l'avenir d'une industrie destinée à devenir de plus en
» plus profitable à notre ville.

» Cherbourg est, en effet, dans des conditions excellentes
» pour que l'industrie horticole y puisse prendre un dévelop-
» pement très-important. Son climat tout spécial, dû à une si-
» tuation presque insulaire, a permis aux cultures maraîchères
» de devenir un objet d'exportation. Il en sera de même pour
» la culture des fleurs, et déjà un petit mouvement se produit
» dans ce sens. L'élevage et l'introduction d'arbres forestiers
» acclimatables en France pourraient s'y faire sur une grande
» échelle et constituer certainement une branche importante
» de commerce.

» Je n'entrerai pas ici dans des détails au sujet du mérite des
» remarquables collections présentées à notre exposition. Tous,
» Messieurs, vous avez apprécié ces beaux végétaux, ces belles

» fleurs. M. le rapporteur du jury de l'exposition va lire le
» rapport sur les récompenses que la société a été heureuse de
» concéder, et je me borne à remercier tous nos horticulteurs
» marchands, pour l'éclat donné à notre exposition à l'aide de
» leurs magnifiques produits. J'ai à remercier en outre tout
» particulièrement et au nom de la société ceux de MM. les
» amateurs qui ont bien voulu prêter des plantes et des fleurs
» pour l'ornementation de notre jardin.

» La société exprime aussi sa profonde reconnaissance à
» M. l'amiral préfet maritime et à l'administration de la marine,
» à MM. les directeurs des constructions navales et des
» mouvements du port, pour le prêt des tentes recouvrant nos
» collections et sans lesquelles nous n'aurions pu, ces jours
» derniers, inaugurer notre jardin par l'exposition actuelle.
» Nous remercions sincèrement M. le général commandant de
» la subdivision militaire et MM. les colonels du 47e régiment
» de ligne et de l'infanterie de marine qui ont gracieusement
» ajouté à notre fête horticole le concours des excellentes mu-
» siques des régiments de la garnison.

» Enfin, nous devons des félicitations aux membres de la
» société, organisateurs de l'exposition, pour le bon goût de la
» disposition du jardin. M. le rapporteur du jury, à qui je
» vais céder à l'instant la parole, est spécialement chargé de
» leur adresser les remercîments de la société. J'y joins per-
» sonnellement les miens, dirigés en outre aux vice-présidents
» MM. le docteur Renault et Orry, qui ont bien voulu me
» remplacer dans tous les soins de la présidence, le premier
» pour toute l'organisation de l'exposition, le second pour celle
» de la fête de ce soir, et je termine en adressant à MM. les
» délégués des sociétés d'horticulture des autres villes l'ex-
» pression de notre gratitude pour leur éclairé concours. »

Après le discours, M. le secrétaire a donné lecture de son rapport et proclamé les récompenses décernées par le jury. Puis il a été procédé au tirage de la loterie, opération qui n'a été terminée qu'à 6 heures du soir.

Pendant toute la durée de cette solennité, la musique du

47c de ligne n'a cessé de se faire entendre, rendant ainsi plus agréable, aux assistants, l'aride opération du tirage de la loterie.

## RAPPORT DU JURY.

Mesdames, Messieurs,

L'article 14 des statuts qui régissent la société d'horticulture de l'arrondissement de Cherbourg est formel. Il impose au secrétaire la mission toujours délicate, et, pour moi particulièrement difficile, d'être aux expositions publiques le rapporteur des décisions souveraines du jury.

Jusqu'alors, malgré cette clause précise, contre laquelle je me suis vainement élevé dans la dernière de nos réunions mensuelles, j'avais été assez heureux pour obtenir que ces fonctions importantes fussent confiées à ceux de mes collègues que des études spéciales, un talent reconnu, désignaient naturellement pour les remplir. Mais la mort a jeté le deuil parmi nous: la création si rapide de ce jardin d'expériences inauguré par une exposition au moins digne des précédentes, a fait entrer la société dans une voie de prospérité nouvelle et réclamé le concours de tous les dévouements; le mien, dans cette circonstance, a paru devoir être utilisé; je me suis incliné forcément devant la décision de mes collègues; mais, je tiens à le déclarer ici, cette décision je la déplore, car malgré mes efforts pour donner à chacun de nos exposants dont le mérite a été proclamé pendant ces derniers jours le juste tribut d'éloges qu'il peut être en droit d'attendre, je demeurerai certainement au-dessous d'une tâche que je n'ai acceptée, je le répète, qu'à titre d'épreuve et pour ne pas déserter au moment du combat. Bientôt, je l'espère, ma bonne volonté ne pouvant plus être mise en doute, je céderai la place à un plus digne pour reprendre au sein de la société le seul rôle qui me convienne, celui, non d'élever la voix dans les occasions de la nature de celle qui nous réunit, mais bien d'écouter, de recueillir et de profiter de mon mieux des conseils et de l'expérience des autres.

Selon les dispositions consignées au programme des concours ouverts à l'occasion de la 20e exposition horticole, à onze heures précises, le samedi 18 mai, le jury, composé du bureau, des commissions permanentes de la société, sous la présidence de M. Emmanuel Liais, des délégués des sociétés correspondantes d'Avranches, Lisieux, Montmorency, Rouen, et Valognes, auxquels se sont successivement adjoints MM. Lafosse, propriétaire à St-Come-du-Mont, Hamond, consul de S. M. Britannique, désignés spécialement à cet effet, est entré en fonctions par un examen d'ensemble et longtemps prolongé de l'exposition tout entière.

Je dois tout d'abord rappeler ici l'impression favorable de tous les membres pour le coup d'œil général de cette exposition. Le bon état des cultures, la vigueur des plantes, leur bonne tenue et la disposition bien comprise des groupes destinés à faire ressortir des effets par les contrastes, ont frappé l'attention du jury, dont les décisions vont être reproduites ci-après dans l'ordre d'inscription des concours.

## Prix des Dames patronnesses.

Le même jour, à trois heures de l'après-midi, le jury des dames patronnesses s'étant constitué malgré une pluie diluvienne qui prenait à ce moment une intensité nouvelle, procéda sans hésitation à ses opérations, que rendaient réellement pénibles un sol partout détrempé, même sous les tentes insuffisamment protectrices réservées à l'exposition florale.

Faire ressortir, en cette circonstance, le dévouement gracieux des dames patronnesses, est au-dessus de mes forces. Je me borne à le mentionner ici, mais j'ajoute, car c'est un devoir, que la société d'horticulture n'oubliera jamais cette nouvelle preuve de l'intérêt que portent les dames patronnesses au succès de l'association, et qu'il y a lieu d'espérer, grâce à leur puissante intervention promise, arriver à la réalisation du but inscrit en tête des statuts : au développement de l'horticulture

dans l'arrondissement et à la création, reculée sans doute, mais nécessairement inévitable, d'un jardin public digne de la ville de Cherbourg.

Le jury des dames patronnesses avait à décerner un premier prix à la plus belle plante fleurie, soit de serre, soit de pleine terre, mais provenant des cultures de l'exposant et faisant partie d'une collection reconnue méritante.

Deux collections hors ligne de plantes en fleurs ont tout d'abord attiré l'attention du jury des dames patronnesses, mais l'hésitation était permise. D'un côté, la brillante exposition d'azalées et rhododendrons de MM. Dagoury frères, plus loin les admirables rosiers en pot de M. Léon Cavron, ont provoqué tour à tour les expressions d'admiration les plus flatteuses et les plus enthousiastes du jury des dames, qui s'est prononcé, à la majorité, de la manière suivante :

Considérant que l'azalée Duc de Nassau sur laquelle se portaient immédiatement les regards dans l'un des massifs de MM. Dagoury frères, avait mérité, en 1869, une distinction spéciale; statuant, d'ailleurs, conformément à l'article 20 des statuts, le jury, après délibération, vote à cette plante magnifique un rappel de médaille de vermeil avec mention très-honorable, et décerne au rosier n° 37 (John Hopper), de M. Léon Cavron, le premier prix : médaille de vermeil; les dames patronnesses étant heureuses d'encourager ainsi le goût d'un jeune spécialiste pour la culture des roses si universellement admirées

Un autre prix devait être attribué au plus beau bouquet monté, fait et présenté par un horticulteur de la localité.

Le bouquet désigné sous le n° 6, fait et présenté par M. Léon Cavron, obtient la préférence ; il est trouvé réellement charmant; on lui vote à l'unanimité la récompense prévue :

Une médaille d'argent grand module.

Un petit bouquet blanc, numéroté 5, fort élégant, fait également par M. Léon Cavron, obtient également une mention honorable.

Le 2e prix ex-æquo était offert à la plus belle corbeille de fleurs, pour surtout de table, ayant une origine locale.

La corbeille n° 5, remarquable travail de Mlle A. Leteillier, reçoit, à l'unanimité, une médaille d'argent grand module. Cette corbeille, d'un très-bon goût, est artistement faite; elle offre surtout une légèreté d'exécution fort admirée.

Une corbeille beaucoup plus petite, mais également remarquable, numérotée 2, faite et présentée par M. Meslin, suspend un instant la décision du jury. — On lui décerne une mention très honorable. La corbeille n° 7 de M. Léon Cavron, lauréat du précédent concours, est l'objet d'une citatiou élogieuse.

Un groupe présenté à part et composé d'une petite corbeille et de bouquets grâcieux, exposé par M. F. Lerevert, jardinier chez M. Levastois, à Brix, obtient, à titre d'innovation, et pour le bon goût qui a présidé à cette création, une mention exceptionnellement honorable.

On a regretté que le transport, dans de mauvaises conditions atmosphériques, ait légèrement endommagé les fleurs de ce joli groupe, qui a été l'objet d'une flatteuse manifestation.

Des remercîments sont adressés à M. Froum, pour le curieux spécimen de végétation spontanée qu'il a bien voulu soumettre à l'attention des dames patronnesses, ainsi que pour son joli bouquet champêtre.

## PRIX A DÉCERNER PAR LE JURY.

### *Culture d'Agrément.*

Toutes les désignations et inscriptions quelconques placées sur les collections exposées, ayant été préalablement enlevées, à la demande unanime des membres présents, le jury a procédé, comme suit, à la l'attribution des récompenses prévues pour les différents concours.

1° 1er Prix. Médaille d'or à l'horticulteur marchand étranger

ou non à l'arrondissement, qui exposera le plus beau lot de 10 plantes exotiques.

Le lot n° 5, exposé par M. Jacques Levéel, jardinier à Cherbourg, composé de plantes d'une culture de choix et d'un mérite transcendant, parmi lesquelles nous pouvons citer un Balantium antarcticum, un Thamnopteris australasica, Lomaria chilensis, Euribya-Standishi, Strelitzia-réginæ, Lomatophyllum borbonicum, Yucca demestiana, obtient la haute distinction prévue : le 1er prix, médaille d'or, est attribué en conséquence à M. Jacques Levéel, mais le jury exprime tous ses regrets de ne pouvoir récompenser également les apports n° 2, de M. Dagoury, et 4, de M. Cavron. On remarque en particulier, dans l'exposition de M. Dagoury, un très-fort pied de Rhododendron Jenkinsii, les rhododendron hybrides Stella, Empereur François-Joseph II, Everestianum, le Cocos campestris, le Corypha Australis, le Rhapis flabelliformis, etc., des azalées en grand nombre, quelques-unes d'une force rare. Dans l'exposition de M. Cavron, dont toutes les plantes sont proclamées admirables de bonne culture, nous appelons l'attention sur le Chamærops excelsa, le Littea Juncea, Agave densiflora, Dracæna cannefolia, Littea glauca et Dracæna Australis; citons encore les rosiers Thérèse Levet, Abel grand, Enfant Damangny, Jeanne Hachette, M. Boncenne

Statuant sur le 2e prix offert à la plus belle collection de plantes panachées, le jury, après une délibération qui fait tour à tour valoir les titres des plantes classées sous le n° 3 (lot de M. Letellier, horticulteur, rue Hélain) et n° 1 (lot de M. Balmont, horticulteur, rue de la Duchée), donne la priorité à la collection de M. Letellier, pour ses plantes parfaitement conduites, en forts exemplaires, et lui décerne une médaille d'argent.

Le joli choix de plantes cultivées avec soin, présenté par M. Balmont, est jugé d'une valeur sérieuse et digne d'un encouragement tout spécial : une médaille de bronze, grand module, lui est attribuée en conséquence

Le jury s'occupe ensuite de la répartition d'un crédit de

300 fr. destiné à récompenser les horticulteurs reconnus avoir le plus contribué à l'ornementation de l'exposition, en n'y produisant que de belles et bonnes plantes.

Deux collections réputées l'une et l'autre d'un mérite supérieur, celles de rhododendrons et d'azalées de MM. Dagoury frères, et les rosiers forcés de M. Léon Cavron, obtiennent chacune une prime de 90 fr.

M. Jacques Levéel, déjà cité pour son bel envoi de plantes ornementales, reçoit une prime de 50 fr.

M. Letellier, dont le massif élégamment disposé et bien éclairé en face de la porte principale de la tente du milieu, massif dans lequel un cactus cereus monstruosus, appelle l'attention de tous les visiteurs, obtient une prime de 40 fr.

Citons encore dans ce lot, le Bilbergia zebrina, le Dazzylirion longifolium, le Greigia sphacellata.

Enfin, une prime de 30 fr. est attribuée au lot de M. Balmont. L'attention est particulièrement attirée dans ce dernier, sur de gracieux Yucca quadricolor et Yucca aloeifolia variegata, Littea robusta et Hechtia giesbreghtii.

Au moment de cette répartition, sur la remarque faite par son président, le jury, considérant que les cultures spéciales d'azalées et rhododendrons et de rosiers forcés sortent réellement de l'ordinaire, qu'il y a lieu de les récompenser d'une manière exceptionnelle, décide : une médaille de vermeil sera remise à MM. Dagoury frères, et Cavron, pour leurs cultures réputées d'un mérite supérieur.

A côté des collections extrêmement remarquables, dont il vient d'être parlé, le jury porte son examen sur d'intéressants apports de calceolaires, de pensées et de renoncules semis.

Les calceolaires cultivées par M. Malherbe, dans des conditions d'aération défavorables et pouvant amener l'étiolement, sont trouvées méritantes : une mention très honorable est donnée à cet amateur laborieux et patient, qui a été assez heureux pour obtenir, par ses fécondations artificielles, un choix varié de belles plantes.

Une médaille de bronze, grand module, est décernée à

M. Jacques Voisin, jardinier, rue de la Polle, pour son joli lot de pensées aux coloris nets, aux larges macules et d'une forme irréprochable.

Les semis renoncules de M. J. Lemoigne, jardinier à l'hospice civil, frappent particulièrement l'attention du jury. Les fleurons superbes exposés, et qui rappellent, par leur force et la variété des nuances, le Dalhia, cette plante précieuse de nos jardins à l'automne, révèlent une culture très soignée. Une médaille d'argent, petit module, sera décernée à M. J. Lemoigne, avec félicitations spéciales.

Divers apports par M. Elier, propriétaire, rue du Val-de-Saire, par MM. Chevrel, et surtout par M. X... de plantes très-remarquables, notamment plusieurs espèces de Rhododendrons de l'Hymayala, le Hectia Brevifolia, l'Aralia Thibaudii, très-beau, et d'une collection de belles fougères, la plupart acclimatées dans le jardin de cet amateur dintingué, ont puissamment contribué à l'ornementation de l'exposition; ces plantes sont examinées avec un intérêt marqué par le jury.

M. Legouez, d'Equeurdreville, obtient une mention honorable pour des touffes arborescentes du thym commun élevé en boule sur pied unique et présentant un véritable luxe de végétation.

## *Cultures d'Utilité.*

Le jury a manifesté son étonnement de ce qu'un plus grand nombre de concurrents n'aient pas participé aux concours ouverts pour cette partie du programme; l'importance des cultures maraîchères des plaines sablonneuses de la presqu'île, et notamment de Tourlaville, étant connue dans nos grands centres et jusqu'à l'étranger.

M. Desmarres, ancien lauréat de la société, dont on a salué le retour avec plaisir, a présenté un fort beau choix de légumes variés de la saison, consistant en asperges, carottes, laitue, navets, choux, etc. Son apport lui a merité une médaille d'argent, moyen module

Un 2e prix, médaille de bronze, est décerné à M. Ménage, jardinier à Tourlaville, qui, pour ne s'être pas préparé à la lutte à laquelle il a pu néanmoins prendre part avec un succès sérieux, a présenté aussi une belle collection de légumes.

Les choux prompts de M. J. Lemoigne, jardinier à l'hospice civil, ont valu à cet excellent travailleur, nouveau venu parmi nous, une mention honorable. Enfin les admirables asperges de M. Lequertier, d'Equeurdreville, sont l'objet d'une citation très élogieuse.

Aucune collection de fruits n'ayant été présentée, la récompense prévue au programme n'a pu être décernée.

Le jury exprime ses regrets de cette abstention, l'époque étant favorable, notamment à la production des fraises de primeurs, etc., qui auraient pu rentrer dans ce concours. Il constate également avec regret qu'aucune introduction de plante comestible n'a été signalée.

L'attention des horticulteurs doit être appelée sur ce point, que la société d'horticulture de Cherbourg serait heureuse de s'imposer les plus lourds sacrifices pour récompenser la découverte dans nos cultures de produits maraîchers nouveaux, cette découverte devant évidemment rendre les plus grands services à nos populations.

L'étiquetage des plantes exposées n'ayant pas été pratiqué selon les conditions désirables, la récompense prévue au programme n'a pu être décernée.

## *Arts et industries horticoles.*

Le jury, appréciant la bonne confection de la coutellerie exposée par M. Pitron, et de ses outils nouveaux destinés aux opérations de la greffe, décerne à cet apport une médaille d'argent 3e module.

Trois jardinières en chêne, produites par un habile sculpteur de la localité, véritable enfant de ses œuvres, ont été très remarquées par le jury : la correction du dessin, la perfection

du travail révèlent un véritable artiste. Le nom de M. Thelot sera acclamé avec félicitation. Une mention très-honorable lui est décernée.

Un appareil simple, destiné à pratiquer l'arrosage dans les parties les plus inaccessibles des serres, présenté avec divers outils de jardinage par M. Jacques Levéel, déjà nommé, obtient une médaille de vermeil. Les membres du jury sont unanimes pour déclarer que cet *arrosoir à hampe*, d'une conception ingénieuse, est appelé, malgré sa simplicité apparente, à rendre les plus grands services aux horticulteurs.

Nous devons mentionner en outre les élégantes poteries fines présentées par M. Gardin, les meubles en fer dus à M. Archaimbau, les siéges en menuiserie de M. Viel, enfin les élégantes cages et voilières, les jolis paniers envoyées par Mme Bailleul, place du Château. Des remerciements sont adressés aux exposants.

Le désir nettement exprimé d'un de nos amateurs de travaux manuels, dont les coquettes suspensions en bois sculpté et le socle rustique placé au milieu du jardin ont attiré tous les regards, nous oblige à garder pour nous un nom sympathique parmi ses collègues de la société d'horticulture et que nous aurions été fiers de pouvoir acclamer publiquement ici.

## *Enseignement horticole.*

Si le nombre des instituteurs qui, cette année, ont répondu à l'appel de la société, n'a pas été plus considérable, on n'en doit pas moins s'applaudir des résultats sérieux obtenus, notamment dans l'institution de Flamanville, dirigée par M. Le Costey.

Une commission, spécialement désignee pour examiner la composition des élèves, s'est transportée inopinément à l'école désignée pour interroger ces élèves et se rendre compte de la partie de l'enseignement suivi. Cette commission a communiqué son rapport au jury, qui l'adopte dans ses conclusions, l'annexe au présent et prononce à l'unanimité les décisions suivantes :

Une médaille d'argent 1er module et une prime de 25 fr. sera décernée à M. l'instituteur Le Costey, qui a été reconnu remplir toutes les conditions inscrites au programme.

Des ouvrages horticoles seront adressés aux élèves François Rouland, de la 1re division, et Léon Roulland, de la 2e division, qui, dans l'ensemble des compositions, ont obtenu le meilleur classement. Un autre ouvrage sera ajouté à titre d'encouragement, en faveur de l'élève Ferey, signalé par la commission comme s'étant fait remarquer, dans l'examen oral auquel il a été soumis, par l'intelligente clarté et la sûreté de ses réponses.

Le jury exprime le regret de ce qu'un ouvrage horticole, sérieusement utile, traitant à fois de la culture fruitière et de la culture maraîchère, n'ait pas été compris jusqu'alors dans les bibliothèques scolaires de l'arrondissement. L'attention du ministre de l'instruction publique lui paraît devoir être appelée sur ce point important.

## Publications horticoles.

La commission dont il vient d'être question à l'art. précédent ayant également eu pour mission de rechercher parmi les publications présentées au concours, le meilleur traité d'horticulture pour les instituteurs, a donné connaissance de son appréciation. Les conclusions de son rapport ont été adoptées à l'unanimité et le jury a pris les décisions suivantes :

Une médaille d'argent, 1er module, est décernée au *nouveau jardinier illustré,* de M. Herinck Néuman, etc., édité par M. Donnaud. La médaille d'or n'a pu être utilisée, faute d'un ouvrage présentant, dans un cadre restreint, les qualités essentielles qui distinguent le nouveau jardinier illustré.

Ce traité, le meilleur peut-être de ceux qui ont été publiés en ce genre jusqu'ici, pourrait certainement être mis avec avantage à la disposition des instituteurs, pour leur faciliter l'enseignement de l'horticulture. On le recommande à ce titre. *L'essai sur l'entomologie horticolè* de M. Bois Duval, mérite en outre une mention honorable.

Diverses publications, adressées par M. Ch. Balfet, de Troyes, sont successivement passées en revue.

Parmi ces dernières, l'excellent traité de la *culture du poirier* et *l'art de greffer* du même auteur, sont également jugés dignes d'une distinction; on décerne à ces ouvrages une médaille d'argent 2e module.

Le catalogue raisonné des plantes composant l'école Botanique d'Avranches témoigne des connaissances approfondies de son auteur et obtient une mention honorable.

## Services Horticoles.

Aucune demande de récompenses en faveur d'ouvriers jardiniers de l'arrondissement, qui se seraient rendus recommandables par leur bonne conduite, leur intelligence et leurs long services, n'ayant pas été présentée, le jury a passé outre sur ce point.

## Installation de l'Exposition.

La tâche du jury était achevée; toutes les récompenses prévues au programme ayant été dévolues après une consciencieuse délibération. Mais avant de suspendre la séance, tous les membres ont eté unanimes pour reconnaître que la transformation si prompte du jardin et l'installation irréprochable de l'exposition, avaient dû nécessiter des efforts considérables d'activité et de dévouement : que les résultats atteints avec des ressources insuffisantes, dépassaient de beaucoup toutes les prévisions. Le jury décide en conséquence qu'un souvenir, simple hommage d'une société reconnaissante, devait être décerné aux principaux organisateurs de cette exposition.

Une médaille commémorative, rappelant ce fait, sera remise en conséquence à MM. Cavron et Equilbec, qui se sont multipliés, ont tout prévu et tout fait exécuter, chacun dans un rôle spécial.

Le jury, au nom de la société, vote en outre des félicitations à MM. les membres de la commission qui ont également con-

tribué aux succès de l'exposition, et offre à M. Ferey, dessinateur pour le concours qu'il a bien voulu prêter en la circonstance, une mention très honorable.

*Le Secrétaire,*

Alfred Rossel.

## *Le Banquet.*

Comme les années précédentes, la société d'horticulture a clos son exposition par un banquet donné dans le grand salon de l'hôtel-de-ville, mis avec empressement à sa disposition par l'autorité municipale.

A six heures du soir, cent cinquante convives prenaient place à ces agapes fraternelles. Parmi les invités, nous avons remarqué M. le vice-amiral Penhoat, préfet maritime, et son aide-de-camp; M. le général Dumoulin, commandant le département, et son aide-de-camp; M. Moll, directeur des constructions navales; M. Mottez, capitaine de vaisseau, directeur des mouvements du port; M. le colonel Meslyne, du 47e de ligne; M. le colonel Coulomb, du 1er d'infanterie de marine, s'était fait excuser, un deuil récent l'empêchant d'assister à la fête, M. Alfred Liais, maire, et MM. d'Ingremard et Deshameaux, adjoints; M. Michel d'Annoville, vice-président de la société d'agriculture. MM. Chevé et Petit, représentants de la presse locale, MM. les chefs de musique de l'infanterie de marine et du 47e de ligne, ainsi que plusieurs délégués des sociétés d'horticultures étrangères.

La gaîté la plus franche et la plus cordiale n'a cessé de régner pendant toute la durée de cette délicieuse soirée, pendant laquelle de joyeux couplets improvisés en l'honneur des fleurs, ont été chantés par divers amateurs. Nous reproduisons trois de ces charmantes improvisations dues à MM. Orry, vice-président, Rossel, secrétaire, Desquesnes et Cousin, sociétaires.

Pendant toute la soirée, la musique du 1er régiment d'infanterie a fait entendre ses meilleures symphonies, parmi lesquelles

nous avons remarqué un très beau *pot-pourri* sur les motifs des *Vêpres Siciliennes*, opéra de Verdi; nos éloges tout particuliers sont dus à M. Thoumin, le sous-chef de cette musique, qui a dirigé l'orchestre.

De nombreux toast ont été portés, le premier par M. Emmanuel Liais, président de la société : aux dames patronnesses, à l'administration municipale, aux autorités de la marine et de la guerre. Dans une courte et chaleureuse improvisation, M. le président a fait ressortir le mérite des dames patronnesses qui n'ont pas craint d'affronter les rigueurs d'un ciel inclément pour venir prononcer sur le mérite de la plus belle plante fleurie et du plus beau bouquet façonné. Il a adressé des remerciments à M. le maire et au conseil municipal auxquels la société doit son jardin, faisant allusion aux vœux manifestés en ces deux jours par notre population, pour la création d'un jardin public, et laissant apercevoir combien la société serait heureuse de voir ce vœu réalisé. A M. le préfet maritime, à M. le général commandant la place, à MM. les directeurs des constructions navales et des mouvements du port, ainsi qu'à MM. les chefs de corps de l'infanterie de marine et de la ligne, qui ont été très-chaleureusement remerciés par M. le président au nom de la société, pour le bienveillant concours qu'ils n'ont cessé de lui prêter.

M. le maire, prenant ensuite la parole a remercié la société d'horticulture pour sa belle exposition, et lui a fait espérer que le conseil tiendrait compte en temps et lieu du vœu de notre population. Il a porté un toast à nos horticulteurs.

M. de la Chapelle demande la parole et porte le toast suivant :

« Au progrès des arts et des sciences de l'horticulture et de l'industrie !

» Messieurs, si, dans l'exposition qui vient de finir, certains objets d'art horticole ont excité l'admiration des visiteurs, ne pouvons-nous pas dire aussi que l'exposition elle-même était aussi un objet d'art ?

» Artistes sont ceux qui en ont conçu le plan d'ensemble,

artistes ceux qui se sont occupés des détails. Vous avez payé un juste tribut d'admiration à deux de nos collègues surtout, qui, pendant plusieurs semaines, ont consacré leur temps et leur savoir à disposer le jardin pour faire une exposition digne de la ville de Cherbourg; permettez-moi d'acclamer comme artiste M. Equilbec, comme artiste M Cavron !

» Buvons à l'union des arts, de l'horticulture et de l'industrie. »

M. Michel d'Annoville, vice-président de la société d'agriculture, porte le toast suivant :

« Les deux sociétés d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement ont depuis leur fondation toujours marché dans le plus parfait accord. Il n'en pouvait être autrement, leur but est le même: la culture perfectionnée du sol, le bien-être des populatious, et ce but elles s'efforçent de l'atteindre par le progrès moral et intellectuel. Elles se complètent l'une par l'autre; au labeur pénible de l'agriculture, l'horticulture sait joindre les charmes du jardinage, des fleurs, des légumes et des fruits.

» Aussi déjà les notions horticoles et agricoles que les deux sociétés s'efforçent à l'envi de répandre dans nos communes rurales, portent leurs fruits; la vie y devient plus aisée, plus attrayante. Puissent ces heureuses influences guérir les habitants des campagnes de la funeste manie qui leur fait quitter les champs pour les villes où le plus souvent ils ne trouvent que la ruine de l'âme et du corps.

» Buvons donc, Messieurs, à l'union de plus en plus intime de ces deux sœurs les sociétés d'agriculture et d'horticulture. »

M. Rideau père, se lève, et porte un toast ainsi conçu :

« Je porte un toast à M. Alfred Liais, maire, en mon nom et en celui de toute la société, pour le remercier de sa bienveillance et de l'empressement qu'il a mis à nous accorder le salon de la mairie et tout ce qui est nécessaire pour que notre fête soit complète.

» M. le maire a dû remarquer la quantité de monde qui s'est empressée de venir voir notre exposition, ce qui prouve

que si nous avions un jardin public, ce serait un sujet de distraction pour toute la population de Cherbourg et un lieu de réunion pour la jeunesse : ce serait également un moyen de la détourner des cabarets qui attirent tous les jeunes gens n'ayant aucune distraction pour les éloigner d'un si mauvais penchant, qui conduit naturellement à la dépravation et à la débauche.

» Nous comptons sur l'appui de M. le maire envers le conseil municipal, pour atteindre le résultat que nous sollicitons de la ville: *l'obtention d'un jardin public.* »

Avant de clore la série des toasts, M. le président a offert un punch de bienvenue à la société. Il me reste, a dit M. Emmanuel Liais, a remercier particulièrement et à porter un toast à MM. les colonels du 47e de ligne et de l'infanterie de marine, et à leurs excellentes musiques.

Des houras enthousiastes ont accueilli ces paroles du président, M. le colonel du 47e, prenant la parole, a remercié les convives au nom de son régiment, pour leurs chaleureuses acclamations : il a fait ressortir les mérites de l'armée où se sont conservés, malgré nos désastres, les sentiments d'honneur et de dignité, et, parlant du 47e, il a fait remarquer l'excellente tenue de son régiment; il en sera toujours ainsi tant que je serai à sa tête, a dit M. Meslyne, et c'est pour moi une vive satisfaction de pouvoir fraterniser avec les hommes de cœur qui comprennent que l'avenir de la France dépend de l'ordre et de la discipline.

Tous les toasts étant épuisés, les regards se sont tournés aussitôt vers M. Orry, vice-président de la société florale, l'aimable chantre de nos réunions, et lorsque M. le président a déclaré que la parole lui étaitt donnée, mille bravos chaleureux ont éclaté de toutes part. M. Orry ayant déclaré que cette année il allait chanter les mérites de la jardinière et qu'il avait prié M. Gain de vouloir bien le remplacer dans cette tâche, que sa voix ne lui permettait pas de remplir, M. Gain a fait entendre les couplets suivants, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

Nous ne résistons pas non plus au plaisir de reproduire la

réplique improvisée par M. Rossel, *la Maison du Jardinier*; cette chanson, dédiée à M. Orry, appelle l'attention du conseil municipal sur la nécessité de la construction d'une maisonnette-abri pour le jardinier de la société d'horticulture, construction que les ressources de la société ne lui permettent pas d'entreprendre par suite des énormes dépenses de l'exposition. A onze heures, chacun s'est retiré, emportant le souvenir de cette fête charmante et en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Ch. Syffert.

—

TOAST AUX JARDINIÈRES

**Patronnesses de la Société d'Horticulture de Cherbourg.**

AIR DE LA VIGNE.

Jardiniers, remplissons nos verres !
Du plus généreux de nos vins,
Arrosons nos galants refrains :
Buvons, amis ! amis, buvons aux jardinières *(bis)*.

Les jardiniers et les jardins
Ont trouvé place en mes refrains.
Pourtant à bon droit l'on m'accuse
D'avoir oublié le sujet
Le plus charmant, le plus parfait
Que devait célébrer ma muse.
Chers camarades, aujourd'hui
Il faut réparer cet oubli !
Jardiniers, etc.

Parmi les fleurs, parmi les fruits
De son jardin, doux paradis,
Adam baillait.... car seul qu'y faire ?
Mais Dieu prenant pitié de lui
Lui fit, pour charmer son ennui,
D'une côte, une jardinière;
Eve la blonde, aux yeux si doux,
Fut donc notre patronne à tous !
Jardiniers, etc.

Les bras nus, en simple corset,
Que la jardinière a d'attrait

Lorsque sémillante et rieuse
Elle s'élance en ses jardins
Cueillant la fleur à pleines mains,
La fleur comme elle grâcieuse,
Qu'elle arrange en brillants bouquets
Moins parfumés qu'elle et moins frais.
Jardiniers, etc.

Des plus charmantes de nos fleurs
Nos jardinières sont les sœurs,
Des sœurs qu'en mon cœur je préfère,
Car moi, je le dis sans détour,
J'aime la fleur d'un vif amour;
Mais j'aime mieux la jardinière:
Sans la jardinière un jardin
N'est qu'une coupe sans le vin.
Jardiniers, etc.

Jadis les Grecs et les Romains
Inventèrent pour leurs jardins
De faux dieux, de fausses déesses
Pour les nôtres nous avons mieux
Que ces déesses que ces dieux :
N'avons nous pas nos patronnesses
Plus authentiques, Dieu merci !
Et plus accessibles aussi.

Jardiniers, remplissons nos verres !
Du plus généreux de nos vins,
Arrosons nos galants refrains :
Buvons, amis ! amis, buvons aux jardinières (*bis*).

ORRY.

—

LA MAISON DU JARDINIER.

Oui, Messieurs, je suis bien aise,
De dire aussi mon couplet;
*Cousin* doit chanter la fraise,
J'adopte un autre sujet :
*Orry*, de la Jardinière,
A mérité le laurier;
Moi je cherche une chaumière
Pour notre vieux jardinier.

La plus humble maisonuette,
Dans la saison des frimas,

Lui servirait de retraite;
Poëte, n'irais-tu pas
Quand une flamme bleuâtre
Animerait son foyer,
T'asseoir et causer sur l'âtre
Avec le vieux jardinier?

Ta muse jeune et féconde,
Rêveuse à l'ombre d'un mur,
S'isolerait loin du monde,
Pour chanter le ciel d'azur.
Les pervenches et les roses,
Le liseron printanier,
T'inspireraient mille choses
Sur notre vieux jardinier.

Mais, les brises de l'automne
Vont dépouiller les ormeaux;
Déjà la feuille frissonne,
Vole et frappe les tonneaux;
Les fruits roulent dans les herbes;
Il en reste à l'espalier:
Contemple ces fruits superbes,
Et bénis le jardinier.

Vas, chansonnier populaire,
« *De la fête des Jardins* »
Apprendre à Monsieur le Maire
Nos projets en tes refrains.
Dis-lui qu'Eve, pauvre femme,
Dût souffrir sous le figuier,
Et qu'aujourd'hui l'on réclame
La maison du jardinier

Alfred Rossel.

—

## LA GLOIRE DES HORTICULTEURS.

Dans des jardins et des fleurs !
A plein verre il faut boire
Pour célébrer la gloire,
La gloire des horticulteurs !

Soit en vers, soit en prose,
On a chanté sur tous les tons
Les quatre saisons;
On a chanté la rose,

L'héliotrope et le jasmin
Le myrte et le thym;
On a chanté la sensitive,
L'œillet, le lys, etcætera...
Or, après Dieu qui les créa,
Chantons celui qui les cultive.
Amis des jardins, etc

De la déesse Flore,
Pour vanter le charme divin,
Un auteur latin
Dit que « l'on voit éclore
Des milliers de fleurs sous ses pas, »
Je ne le crois pas !
Pour forcer ainsi la nature,
Il n'est sur terre qu'un pouvoir :
C'est le travail et le savoir
Des soldats de l'horticulture !
Amis des jardins. etc.

Dans la sainte Ecriture
Qu'on appelle communément
L'Ancien-Testament,
On voit l'horticulture
En faveur près de l'Eternel,
Par les soins d'Abel.
Fier de cette antique origine,
Il n'est pas un horticulteur
Qui n'ait le blason de l'honneur
Rivé dans sa mâle poitrine.
Amis des jardins, etc.

Si de l'horticulture,
L'on ne peut en quelques couplets
Dire les bienfaits,
Partout, d'après nature,
Nous admirons les produits
En fleurs comme en fruits;
Mais de ses œuvres, la plus belle,
N'est-elle pas, sans contredit,
Celle qui, tous, nous réunit
Dans cette agape fraternelle ?
Amis des jardins, etc.

Pour clore cette page
D'un auteur sans prétention,

Tous, à l'unisson,
Rendons un plein hommage
Au talent des ordonnateurs.
Puis aux soutiens de nos phalanges,
Aux travailleurs comme aux savants,
Enfin à tous les exposants,
Payons un tribut de louanges !

Amis des jardins et des fleurs !
A plein verre, il faut boire,
Pour célébrer la gloire,
La gloire des horticulteurs.

A. Desquesnes.

—

## LA FÊTE DES FLEURS.

Air : Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans.

Splendide Eden, brillant palais de Flore,
Le Paradis fut-il si bien planté ?
De tous côtés l'art savant te décore
Et te transforme en boudoir enchanté !
Riches gradins, on a paré vos places,
Une Hespéride y monte avec ses sœurs...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs ! (*bis.*)

Le jeune arbuste au séduisant feuillage,
De frais boutons par Zéphyr entrouverts,
Silencieux, nourrit le frêle ouvrage
Qu'effrayait trop l'air mortel des hivers !
La tiède brise, en dissipant les glaces,
Porte aux jardins ses fécondes faveurs...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Salut à toi, rose, élégante reine,
Grave, imposante au front d'un vert buisson.
Chacun devine en toi la souveraine,
Fière à bon droit de son noble écusson.
Le papillon, ton page, en ses audaces,
Sous des baisers, avive tes couleurs...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Près d'un bluet qu'enjôle une pensée,
Pâle, en gants blancs, bien droit, flâne un beau lys;

A la tulipe, en ses bras enlacés,
Quels doux serments fait un volubilis !

Le fier narcisse, interrogeant les glaces,
A l'anémone adresse des fadeurs !...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Mais voyez donc comme un muguet câliné
Rose ponpon prise dans ses filets...
Le jasmin prend la taille à sa voisine,
La mauve rit à trois gamins d'œillets !...
La campanule au souci fait des crasses,
Le bouton d'or a des yeux tapageurs...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

La scabieuse, en son coin isolée,
Verse tout bas les larmes du chagrin;
Mais la jonquille, amante écervelée,
Prend deux pendants au fuschia son écrin.
Le laurier-rose ?... il siége aux hautes classes,
L'Iris coquet darde des traits vainqueurs !...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

D'un haut cactus, vrai serpent qui la guette,
La violette est piquée, ô tourments !
(Tambour-major couvant une fillette)...
Jeune innocente, ah ! fuyez, il est temps...
La belladone au fat fait des grimaces,
Le géranium rougit de tant d'horreurs !...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Aux pieds d'un myrte une tendre bruyère
Frisonne ou rit sous son brun éventail;
Un tournesol agace une trémière;
Amaryllis brode un col de corail...
A la jacinthe un if fait des menaces,
La camomille attaque ses tuteurs...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

L'agile abeille, en Jeanne-d'Arc ailée,
D'un coup de dague occit un papillon,
Pour délivrer la pervenche adulée
Dont il voulait faire « sa frétillon »...

La sensitive en pince un dans ses nasses :
La crois-tu donc dupe de tes *couleurs ?*
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Vint un lilas qu'endort un pavot double,
(Coquelicot frappé d'un coup de sang)...
La primevère ingénue en son trouble,
Sous un dahlia se cache en blêmissant...
Un camélia lutte avec des limaces,
La passe-rose affiche des hauteurs...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Certain fulgens agitant ses clochettes
Dignes d'orner un chinois en gala,
A la pivoine entonne des sornettes,
(Vrai lycéen courtisant Thérésa...)
Trois grenadiers singeant des airs d'Horaces,
A la myrtille exposent leurs langueurs !...
— La foule accourt, amis, suivons ses traces,
Car aujourd'hui c'est la fête des fleurs !

Magnolias, verveines, giroflées,
Pieds d'alouette, azalès, réséda,
Rhododendrons, marguerite étoilée,
Thym, rameau d'or, robuste hortensia,
Myosotis, renoncule vivace,
Héliotrope, humbles pois de senteur...
Sur un luth d'or, si je monte au Parnasse,
Je chanterai notre fête des fleurs !
Je chanterai notre fête des fleurs !...

Ed. Cousin.

20 mai 1872.

# RAPPORT AU JURY

## DE LA 20e EXPOSITION

### 1° Sur le Concours ouvert pour l'Enseignement horticole;
### 2° Sur le Concours pour les Publications horticoles.

---

Messieurs,

Par décision de M. le président, une commission composée de MM. Frouin, Michel, Gamas, Henry et Rossel aîné, a été formée dans le but d'examiner les titres des concurrents, relativement à l'enseignement et aux publications horticoles.

Je vais avoir l'honneur de vous faire connaître le résultat des travaux de cette commission.

### *Enseignement horticole.*

Deux candidats, MM. Le Costey, instituteur à Flamanville, et Simon, instituteur au Vast, se sont présentés au concours. C'est avec regret que nous constatons l'abstention des autres instituteurs de l'arrondissement, particulièrement de ceux qui nous envoyaient habituellement leurs travaux. Nous avons l'espoir que si, pour des motifs qu'il ne nous appartient pas de rechercher, ils ne nous ont pas mis à portée d'apprécier la part prise par eux au développement des connaissances horticoles, ils voudront bien nous dédommager dans les concours ultérieurs.

En ce qui concerne l'école du Vast, la commission n'a reçu que tardivement les compositions des élèves et n'a pas eu les moyens d'asseoir un jugement certain sur la valeur du cours par eux suivi; l'exposé de la méthode d'enseignement et certains autres documents dont M. Simon devait faire l'envoi n'étant pas parvenus.

Pour cette raison, la commission a été forcée d'écarter du concours un instituteur qui a déjà obtenu de notre société des récompenses pour l'enseignement horticole.

Elle n'a eu, par suite, à s'occuper que de l'école de Flamanville.

M. Le Costey, l'instituteur, a fait régulièrement dans sa classe un cours d'horticulture que chacun des élèves a reproduit sur un cahier spécial. Nous avons vu les cahiers de tous les élèves, ils ne laissent rien à désirer comme bonne tenue.

Notions préliminaires sur l'horticulture; — constitution des végétaux; — multiplication des plantes; — multiplication des arbres; — plantation; — taille; — arbres forestiers; — plantes potagères; -- médicinales, telles sont les divisions du travail qui nous a été soumis.

Si l'on n'y trouve aucun chapitre consacré à l'étude du sol et des engrais, c'est, comme on a pris soin de nous en prévenir, que les notions relatives à cet objet figurent déjà dans le cours d'agriculture également professé dans l'école de Flamanville.

Bien que présenté sous une forme sommaire qu'il doit nécessairement avoir, puisqu'il n'est, pour ainsi dire, qu'un accessoire des connaissances à enseigner aux enfants dans les écoles primaires, le cours d'horticulture de M. Le Costey nous a paru suffisant pour initier ceux-ci aux principes de la science et leur donner le goût de la culture des jardins.

Il résulte des compositions des élèves, faites régulièrement tous les deux mois, que le nombre de ceux qui ont suivi les cours est de 25, formant deux divisions.

Pour reconnaître que les leçons du professeur ont été généralement profitables, il suffirait de jeter les yeux sur les compositions. Nous vous soumettons ces pièces en même temps que le reste du dossier sur lequel a porté notre examen. Mais, nous devons vous dire que, selon le vœu exprimé par le bureau, la commission s'est transportée à Flamanville. L'instituteur n'avait pas été prévenu.

Elle a donc pu s'assurer, par cette visite inopinée, des connaissances acquises par les enfants qui, en général, ont répondu d'une façon très remarquable aux questions posées par la commission sur l'arboriculture et sur la culture maraîchère.

A la suite de cet examen théorique, les élèves ont été conduits dans le jardin et questionnés de nouveau. Ils ont fait preuve d'un savoir pratique très sérieux. L'élève Férey (Louis) s'est surtout fait remarquer par l'intelligence et ses réponses.

Ce serait sortir du cadre tracé à la commission que d'indiquer ici comment on pourrait, peut-être, assurer le développement des connaissances horticoles dans les campagnes; nous pouvons toutefois mentionner qu'aucun ouvrage relatif à l'horticulture n'est mis à la disposition des instituteurs, et exprimer le souhait que l'attention du ministère de l'instruction publique soit appelée sur cet état de choses.

Un exemplaire d'un ouvrage horticole reconnu sérieusement utile et tel, par exemple, que celui qui sera désigné dans la seconde partie de ce rapport, pourrait être compris dans la bibliothèque des instituteurs. Ils auraient ainsi les moyens de vérifier à un moment donné, l'exactitude des points enseignés par eux et alors, plus confiants en eux-mêmes, ils donneraient plus d'autorité à leurs leçons.

L'instituteur de Flamanville n'a point de traité d'horticulture, c'est lui-même qui a rédigé le cours suivi dans sa classe, ce qui témoigne de son zèle et de son aptitude.

En résumé, M. Le Costey, instituteur à Flamanville, nous a paru remplir parfaitement les conditions du programme et c'est en raison de la conviction par nous acquise que le cours suivi dans sa classe doit efficacement contribuer au progrès horticole, que nous vous proposons de lui décerner :

Une médaille d'argent 1er module et une prime de *vingt-cinq francs.*

La commission a en outre émis l'avis unanime qu'il y avait lieu de vous prier de vouloir bien décider qu'un traité d'horticulture sera remis à titre de prix à chacun des élèves :

Roulland, François, de la 1re division;
Roulland, Léon, de la 2e —
qui, dans l'ensemble des compositions, ont obtenu le meilleur classement.

## *Publications horticoles.*

Aux termes du programme de l'exposition, la commission a eu à examiner certains ouvrages en vue de vous fournir les moyens de décerner, en connaissance de cause, la récompense instituée pour « le traité d'horticulture jugé le meilleur pour » les instituteurs et le plus propre à répandre dans nos cam- » pagnes les connaissances pratiques les plus exactes de la » culture maraîchère et fruitière, » ou « les meilleures publica- » tions horticoles offrant un intérêt spécial pour notre arron- » dissement. »

Des envois assez nombreux ont été faits à la société, à l'occasion de ce concours.

M. E. Donnaud, imprimeur-libraire, rue Cassette, nº 9, à Paris, a fait parvenir les ouvrages suivants, édités par lui et dus à la plume de différents auteurs :

Le Nouveau Jardinier illustré;
Essai sur l'entomologie horticole;
Les Ananas à fruit comestible, leur culture;
Culture de l'Asperge;
— des plantes aquatiques;
Le Canna, son histoire et sa culture;
Traité de l'Essimplage et de la Culture des giroflées et quarantaines;
Culture pratique des Cinéraires;
— des Verveines;
— des Lantanas;
— des Pelargonium;
— des Phlox;
Du Choix et de la Culture des pommes de terre;
— des graminées.
Le Champignon et sa culture;
Guide pour reconnaître les champignons.

M. C. Baltet, horticulteur à Troyes, a fait envoi des ouvrages suivants, dont il est l'auteur :

Culture des arbres fruitiers au point de vue de la grande culture;
De la Coulure du raisin, ses causes, ses effets-moyens de l'empêcher;
Culture du poirier;
Horticulture en Belgique;
Enfin l'art de greffer.

M. Léon Besnou, ex-pharmacien en chef de la marine a Cherbourg, aujourd'hui directeur du jardin botanique d'Avranches, a adressé le Catalogue raisonné des plantes composant l'école botanique du jardin d'Avranches.

Nous devons dire tout d'abord que chacun des ouvrages dont la désignation précède se distingue par un mérite réel que nous ne pourrions faire ressortir qu'au moyen d'une analyse dont l'étendue dépasserait les limites de ce rapport.

Quelques-unes de ces œuvres de l'intelligence et du savoir, ont d'ailleurs fait l'objet de comptes-rendus destinés à vous en préciser la valeur.

Nous recommanderons aux privilégiés de la fortune l'ouvrage de M. Gontier :

Les Ananas à fruit comestible;
Et celui de M. Hélye;
Culture des Plantes aquatiques,
dans lequel les amateurs pourvus de jardins placés dans certaines conditions spéciales, pourront trouver d'utiles enseignements.
Culture de l'Asperge, par M. Lenormand, ouvrage qui pourrait être consulté avec fruit, surtout par les horticulteurs des mielles de Tourlaville, dont le sol convient spécialement à ce légume.

Le mode de culture indiqué semble présenter moins de diffiicultés que certains procédés en usage dans nos contrées.

La culture des Phlox, par M. Lierval.

Les spécialistes pourront, sans craindre de mécomptes, prendre ce traité pour guide.

Les deux brochures de M. Courtois Gérard :
Du Choix et de la Culture des Graminées;
— — des pommes de terre.

Ce dernier travail est depuis longtemps connu et hautement apprécié dans le monde horticole.

Permettez-nous de citer encore :

La culture pratique du Pelargonium, par M. Malet.

Nous connaissions déjà ce petit traité qui nous avait été recommandé dans les temps par un des horticulteurs marchands de la localité. Il tient le plus grand compte de cet ouvrage.

La culture des Canna;
— Giroflées;
— Cinéraires;
— Verveines;
— Lantanas,

Traités dus à la plume de M. Chaté, seront fréquemment consultés par les membres de la société qui possèdent un jardin, si modeste qu'il soit. Tous abondent en indications précieuses résultant des observations persévérantes et de la science acquise par cet auteur éminent.

Le Champignon et sa Culture, par M. Laizier,

Et le Guide pour reconnaître les champignons, par M. Krœnishfranck, bien que destinés à une moins grande popularité, sont des travaux spéciaux, de valeur réelle, qu'il serait injuste de passer sous silence.

L'Essai sur l'Entomologie horticole de M. A. Boisduval, est un ouvrage assez généralement connu pour que nous n'ayons pas à insister sur la valeur qu'il présente.

Il intéressera tous ceux qui s'occupent d'horticulture en ce sens qu'en décrivant les insectes utiles et les insectes nuisibles aux végétaux, il indique les moyens propres à éloigner ou à détruire ces derniers. Il signale également les ennemis naturels des insectes nuisibles, en sorte qu'à l'aide de ce savant travail dont le prix est accessible à tous, on est parfaitement renseigné sur la façon dont les horticulteurs doivent traiter, tel ou tel insecte, tel ou tel animal, en ami ou en ennemi.

La commission a pensé qu'il convient de vous proposer d'attribuer une *mention très-honorable* à M. Boisduval, pour son traité sur l'Entomologie horticole

Enfin, pour terminer la série des ouvrages édités par M. E. Donnand, citons le *Nouveau Jardinier illustré* par MM. Hérincq, A. Lavallée, L. Neumann, B. Verlot, Cels, J.-B. Verlot, Burel, Courtois, Gérard et A. Pavard.

De tous les ouvrages présentés, c'est celui qui rentre le mieux dans les conditions prévues à la première partie du programme tracé pour le concours.

Il renferme, sous une forme claire et concise, la matière de

plusieurs volumes et constitue à lui seul une vraie encyclopédie horticole, tenant lieu d'un grand nombre de traités spéciaux qui tous ont leur place marquée dans les bibliothèques des sociétés d'horticulture ou dans celles des riches amateurs, mais dont le prix n'est malheureusement pas à la portée de toutes les bourses.

Encore que le *Nouveau Jardinier* ne soit pas précisément ce manuel établi selon le cadre spécial que nous voudrions, pour faciliter aux instituteurs l'enseignement de l'horticulture et aux élèves l'étude de cette science, cet ouvrage, dont le prix est relativement modique, nous a paru digne de la plus sérieuse recommandation.

Il nous paraît mériter, sinon le prix que la société a prévu au programme, du moins une haute récompense. La commission vous propose donc de décerner aux auteurs

*Une médaille d'argent* 1er *module.*

« La faculté de concéder une récompense soit au traité d'hor-
» ticulture à l'usage des instituteurs, soit aux meilleures pu-
» blications horticoles offrant un intérêt spécial pour notre arrondissement, » a fait rechercher par la commission si dans les ouvrages qui lui ont été remis il s'en trouve qui réunissent les caractères indiqués à cette dernière énonciation.

La collection d'ouvrages transmise par M. Baltet est, sans contredit, très-remarquable, et comprend des travaux sur lesquels votre attention a été appelée dans les temps par des rapports particuliers dont les termes élogieux ont sans nul doute obtenu votre adhésion, lorsque vous avez eu pris connaissance des œuvres auxquelles ces rapports avaient trait.

La culture du poirier et l'art de greffer ressortent surtout parmi les œuvres de M. Baltet, à raison de ce que les notions utiles qu'elles contiennent sont susceptibles de trouver une application constante dans notre arrondissement.

C'est donc rester dans les limites tracées par le programme que de vous signaler les divers travaux de M. Baltet, et de vous demander d'en reconnaître l'importance et le mérite.

La commission vous prie, par suite, d'agréer, s'il est possi-

ble, le vœu formé unanimement par elle, de voir M. Baltet obtenir pour ses excellents ouvrages,

*Une médaille en argent de second module.*

Nous ne voudrions point clore ce rapport sans vous entretenir du remarquable catalogue raisonné des plantes composant l'école botanique d'Avranches, adressé par M. Besnou.

Si ce travail ne réunit pas les conditions imposées par le programme, pour la concession d'une récompense, il témoigne du zèle et des profondes connaissances de son auteur.

La commission vous propose de donner une mention honorable au catalogue sus-désigné.

*Le rapporteur,*

Rossel aîné.

---

## Exposition. — Jardin d'Arboriculture et d'Expérimentation.

Diverses relations intéressantes ont été écrites dans la presse horticole sur l'exposition d'horticulture de Cherbourg de mai 1872. Nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs de quelques-uns des articles publiés, notamment par l'*Horticulteur français*, n° 5 de 1872, rédacteur en chef M. Herincq, *le Journal de la Société centrale d'Horticulture de France*, juin 1872, etc.

D'un autre côté, les considérations scientifiques, développées par M. Emmanuel Liais, dans le n° 1531 de l'*Illustration*, organe de la presse littéraire, devaient naturellement trouver place en ce Bulletin; nous les reproduisons ci-après :

Un grand courant d'eaux chaudes, partant du golfe du Mexique et se dirigeant vers l'est, pour venir rencontrer les côtes occidentales d'Europe, qu'il accompagne en remontant

vers le nord, exerce sur le climat de la France entière une influence considérable pour en diminuer la rigueur des hivers. Mais sur nos côtes, en particulier, l'action de ce courant, connu des marins sous le nom de Gulf-Stream, se fait sentir d'une manière incomparablement plus grande que dans l'intérieur. Pour donner une idée de cette différence, il suffit de citer quelques-uns des résultats les plus saillants obtenus dans la culture, à l'air libre, de végétaux de formes essentiellement méridionales, comme les Palmiers et les Bambous.

Mon intention vient d'être appelée sur cette intéressante question par l'exposition remarquable faite, dans les derniers jours de mai, par la société d'horticulture de Cherbourg. J'ai été réellement surpris de voir les magnifiques spécimens de plantes exotiques exposés par les jardiniers de cette ville, et appartenant, du moins la plupart, à des espèces dont la culture a été essayée depuis nombre d'années, avec le plus grand succès, en pleine terre et à l'air libre. Le dessin ci-joint représente, d'après une excellente photographie, faite par M. Rideau, une portion de cette exposition. (1)

On y remarque, sur le premier plan, un fort bel exemplaire d'un Palmier de la Chine, *Chamærops excelsa*, à gauche, un Bambou qui dépasse de beaucoup en hauteur les plantes voisines, enfin, au centre, un fort bel exemplaire de Fougère en arbre, le *Balantium antarcticum*. Ces diverses espèces sont du reste assez répandues dans les jardins même de Cherbourg, où la plupart ont supporté tous les hivers depuis une vingtaine d'années et où, chose plus remarquable encore, plusieurs ont fleuri et fructifié; j'ai vu, dans un jardin situé sur la route du Roule, une énorme gerbe de Bambou rappelant celles que j'ai tant de fois admirées dans les pays intertropicaux.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les détails de cette exposition, quoique beaucoup de choses y fussent très-

(1) Le format de ce Bulletin n'a pas permis de reproduire ici la remarquable gravure dont il est question dans ce §.

méritantes, car à Cherbourg l'horticulture est très-avancée. C'est une circonstance à laquelle contribue la position exceptionnelle de cette ville, située à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, et pour cette raison jouissant, pour ainsi dire, d'un climat insulaire dans lequel les gelées sont toujours très-faibles et de courte durée. Mais je ne puis toutefois me dispenser de mentionner que cette exposition était en même temps l'inauguration d'un jardin mis par la ville à la disposition de la société d'horticulture, pour de nouvelles expériences d'acclimatation. De vastes tentes, prêtées par l'administration de la marine nationale, recouvraient les collections disposées en massifs imitant un jardin anglais, et des pavillons de toutes couleurs doublant l'intérieur de ces tentes, donnaient un cachet tout particulier à cette belle exhibition de produits horticoles.

Il me reste, en terminant, à appeler l'attention sur une conséquence scientifique à déduire des résultats des curieuses acclimations citées plus haut. Cette conséquence consiste en ce que la présence, dans les couches anciennes du sol, d'empreintes de formes végétales, considérées comme tropicales, les Palmiers par exemple, peut être parfaitement expliquée par l'état insulaire de l'Europe à ces époques, comme le suppose le savant géologue anglais Lyell, sans recourir à l'hypothèse d'une température plus élevée qu'aujourd'hui sur toute la surface du globe, comme on l'admet en général. Cherbourg est presque au 5° de latitude, et cependant nous voyons qu'il suffit de sa situation presque insulaire pour permettre à des espèces de Palmiers, actuellement vivantes, d'y croître et d'y fructifier.

Emm. Liais.

---

En rappelant ainsi les causes des admirables résultats constatés dans nos cultures et consacrés une fois de plus par l'exposition dernière, l'auteur permet d'apprécier quelles avantages on pourrait espérer de la fondation à Cherbourg, avec

l'appui du gouvernement, d'un jardin d'acclimatation plus vaste que celui qu'avec ses seules ressources la société d'horticulture se propose d'établir, dans les terrains de la ville, rue Montebello.

Cette création importante, depuis longtemps projetée, a provoqué d'ailleurs de M. André, rédacteur de l'*Illustration horticole*, les réflexions que l'on va lire :

La société d'horticulture de Cherbourg entretenait depuis longtemps l'espoir de fonder, non-seulement une école d'arboriculture, mais encore un jardin public d'acclimatation. Son président, M. Dalidan, s'était voué avec beaucoup de persévérance à la réalisation de cette idée, et il espérait atteindre bientôt son but, lorsque la guerre, puis la mort, sont venues mettre à néant ce projet et priver la société de la tête qui la dirigeait avec tant de dévouemeni. Nous avions pu prêter, il y a deux ans, notre concours en ce sens à M. Dalidan, et nous avions gardé de lui un souvenir qui rend très-vifs nos regrets d'aujourd'hui.

Nous apprenons cependant que la société reprend le projet de son président, et qu'elle vient d'obtenir un commencement de succès, en créant une *école pratique d'arboriculture et d'expérimentation horticole*. Le conseil municipal de Cherbourg a donné (ou à peu près) à cet effet les terrains vagues qui appartiennent à la ville et dont l'accès a lieu par la rue Montebello. Les membres de la société vont s'occuper activement de l'établissement de leur jardin.

Sous un pareil climat et avec une habile et persévérante direction, nous sommes certain que cette création rendra de grands services à la péninsule normande et à l'horticulture en général, en attendant la fondation à Cherbourg d'un véritable jardin d'acclimatation

A. André.

(*Illustration horticole, 4e et 5e livraisons*, 1872.)

La société d'horticulture de l'arrondissement de Cherbourg a ouvert son exposition le 18 mai dernier, ainsi qu'elle avait été annoncée; et, malgré la pluie, les vents et les tempêtes qui n'ont cessé de fondre sur la ville, cette exposition a été splendide. Elle était disposée sur un ancien terrain vague, en forme de jardin anglais, avec corbeilles de fleurs, pavillons de toutes sortes, gracieusement prêtés par la marine.

L'entrée était gratuite, chose rare aujourd'hui. Il est vrai que la société d'horticulture de Cherbourg est actuellement présidée par l'honorable M. Liais, et que son bureau est composé d'hommes animés, comme lui, de saines et sages idées qui n'engendrent jamais que de belles et bonnes choses. Le but des sociétaires n'est pas d'avoir des réunions dans lesquelles chacun apporte une poire ou une tête de salade pour faire inscrire son nom dans les Bulletins de la société. L'individualisme est inconnu parmi les membres de la société de Cherbourg; le but de chacun est la moralisation de tous par un travail attrayant et productif. Il sont parvenus à faire pénétrer le goût de la culture des jardins chez la population ouvrière, et nombre d'ouvriers a son petit jardin où viennent plantureusement fleurs, fruits et légumes.

Là, en effet, l'ouvrier qui rentre de sa journée, au lieu d'aller au cabaret, y dépenser bien souvent au-delà de ce qu'il a gagné et prendre des habitudes de paresse, va cultiver une petite parcelle avec peu de frais. Souvent la culture qu'il a adoptée de préférence dépasse ses espérances; elle lui procure plus que pour les besoins de la consommation du ménage. Il réalise alors un peu d'argent de ce superflu, et apporte ainsi dans son intérieur quelques douceurs ignorées des siens jusqu'à ce jour.

Que de villes en France pourraient et devraient prendre modèle sur la société d'horticulture de Cherbourg !!! Si toutes nos sociétés étaient animées du même esprit, elles n'auraient pas à redouter nos critiques; car nous ne sommes pas malade au point de critiquer toujours et quand même; le besoin ne s'en fait pas aussi vivement sentir que cela; notre état de santé nous

permet encore de discerner le bon du mauvais; celui qui fait bien de celui qui fait mal, et nous éprouvons un bonheur bien autrement doux, quand nous trouvons à distribuer l'éloge à pleine main. Malheureusement le monde horticole ne nous procure pas souvent l'occasion de savourer un pareil bonheur. Merci donc à la société de Cherbourg de nous le procurer aujourd'hui.

Pour ajouter à l'attrait de cette fête, une *tombola* avait été organisée, et, à l'entrée de l'exposition, des sociétaires tenaient à la disposition du public, mais sans rien imposer, des billets à 25 centimes. Tout le monde en prenait dans l'espoir de gagner quelques-unes des belles fleurs exposées; car le produit de cette loterie était destiné à l'achat de plantes de l'exposition pour servir de lots aux mortels favorisés des dieux du jeu de hasard. La brillante musique du 47e régiment de ligne et celle du 1er régiment d'infanterie de marine avaient aussi apporté leur concours à cette fête : les yeux et les oreilles étaient à la fois charmés.

Le dimanche, plus de 10,000 personnes sont allées affirmer leur satisfaction à MM. les organisateurs, par leur présence à l'exposition, et 6,000 ont pris des billets de loterie, ce qui a produit 1,500 francs pour l'achat des lots.

A l'entrée du jardin, dans une verte pelouse, se dressaient, comme une signification du climat de Cherbourg, de magnifiques Agave americana variegata, Chamœrops excelca, Cordyline indivisa, Cocos australis, Casuarina tenuissima.

A droite était le pavillon des produits maraîchers. Plus au fond du jardin se trouvait l'exposition florale.

En face la porte d'entrée de droite était un massif de grandes plantes au milieu duquel figurait une Fougère en arbre, le Balantium antarcticum, de 2 mètres 50 centimètres; aux extrémités de ce massif étaient groupés un Corypha australis, un Chamærops excelsa en beaux exemplaires riches d'un beau feuillage, qui tranchait sur celui des Littea gracilis et juncea, Agave univittata, micracantha et xylinacantha. Les côtés étaient garnis d'énormes Strelitzia reginæ, Neotopteris austra-

lasica, qui attiraient l'attention, et, dans le centre, on remarquait : Areca sapida, Lomatophyllum borbonicum, Arthurium augusta, Yucca demetziana, Chamædorea elegans, Aralia reticulata, Bromelia Joinvillei, Acrostichum alcicorne, Caladium violaceum et une infinité d'autres plantes de cette même physionomie tropicale.

Un deuxième massif était composé d'une collection de Rosiers basse tige très-richement fleuris et qui aurait pu soutenir avantageusement la concurrence avec les expositions des rosiéristes de Paris; elle appartenait à M. Cavron.

En face du massif de Rosiers, et comme pendant, était en groupe d'Azalées indiennes, dans le centre duquel se dressaient de splendides sujets de 1 mètre 50 à 2 mètres de hauteur, en forme régulière, arrondie, en pyramide, en girandole, et tous admirablement couverts de fleurs; ils appartenaient aux variétés d'élite, telles que : Grande Duchesse de Bade, grandis, le Progrès, Jean Verschaffelt, M. Thibaud; Roi de Hollande, Duc de Nassau, Printemps, la Paix, Bernard Andréas, Mme Vander Cruyssen, Punctulata, Etendard de Flandre, Souvenir du Prince Albert, Déesse, Incomparable, Souvenir de l'Exposition universelle de Bruxelles, Fleur de mai, Princesse Stéphanie, Clotilde, Neige, etc.

Dans un autre massif, faisant face à la porte de sortie, se trouvait une collection de plantes panachées, parmi lesquelles on distinguait : Aralia Sieboldii variegata alba et aurea, Yucca alœifolia variegata et quadricolor, Agave americana luteo stricta et medio-picta, Coprosma baueriana foliis aureo marginatis, Richardia, albo-maculata, aloe umbellata variegata, etc.

Un beau massif de Rhododendron remplissait l'aile droite du jardin; il était composé de sujets de 1 à 3 mètres de haut, couverts de leurs belles boules de fleurs au coloris des plus variés, et appartenant à des variétés de choix, telles que : Mistress Fitz-Gérald, à nombreux bouquets d'un beau rouge vif; Comte de Gomer à fond blanc bordé de rose vif; Duc Adolphe

de Nassau, à larges macules noires; Empereur François-Joseph, à gros bouquets écarlate brillant : Evelyn, blanc pur; Everestianum, variété ancienne mais toujours belle par ses fleurs lilas tendre à pétales ondulés; enfin l'une des beautés de ce groupe était un Rhododendron Jenkinsii, espèce du Bootan, haut de deux mètres, avec une tête de 1 mètre 50 dont les branches étaient toutes terminées par des bouquets d'énormes fleurs blanches odorantes.

En dehors de ces divers groupes et massifs, se trouvaient encore une foule d'autres végétaux qui dénotent qu'à Cherbourg l'horticulture n'est pas une affaire de mode mais de goût. Ainsi on voyait là de très-beaux exemplaires de Grevillea robusta, Agnostus sinuatus, Cocos campestris, Latania borbonica, Seaforthia elegans, Jubæa spectabilis de 2 mètres de haut; l'indivisa de 4 mètres, le cannæfolia, de même force et en fleurs, des australis de deux mètres et garnis, depuis la base, de fleurs larges de 10 à 12 centimètres. Puis des Griselinia macrophylla, Eurybia Standishii, Eugenia ou Metrosideros speciosa, avec ses fleurs en aigrettes brillantes, Daslylirion longifolium glaucum, Agave Densiflora, Dracœna Guilfogli, Aralia dactylifolia, Oziana, Thibaudi, crassifolia-integrifolia et mexicana; Ficus glumacea, laurifolia, macrocarpa, Coopeii, etc., etc.

Bien que les jardins de Cherbourg fournissent des légumes d'une admirable venue, c'est à peine si l'on en voyait quelques-uns à cette exposition; mais le peu qui s'y trouvait exposé par M. Louis Desmares était l'objet, pour tous, de la plus grande convoitise : Choux, Poireaux, Asperges, Pommes de terre, Artichauts, Carottes, Navets, Radis de toutes sortes, tout y était.

Il y avait aussi quelques instruments de jardinage de forme gracieuse, tous fabriqués à Cherbourg.

Le jury était composé de membres de la société auxquels étaient venus se joindre des délégués de différentes sociétés de la Normandie. Il a été sobre des récompenses, ce qui augmente la valeur des prix.

Parmi les lauréats, nous citerons surtout MM. Dagoury, Léon Cavron, Levéel, Balmont, Letellier, etc., auxquels appartenaient les plantes que nous avons citées; le jury a dû être souvent bien embarrassé pour prononcer sa sentence.

Enfin notre éditeur, M. Donnaud, a été récompensé deux fois :

1° Médaille d'argent 1er module pour le *Nouveau Jardinier illustré*; 2° mention très-honorable pour le livre *Essai sur l'Entomologie horticole*, par le docteur Boisduval.

F. Herincq.

---

# BIBLIOGRAPHIE

*La Coulure du Raisin, ses causes, ses effets, moyens de l'empêcher*, tel est le titre d'un nouvel ouvrage que vient de publier à la maison Dufour et Bouquot, de Troyes, M. Ch Baltet, déjà connu par ses travaux antérieurs. Un exemplaire de cet ouvrage a été adressé par l'auteur lui-même, à M. Michel, dont le nom sympathique parmi nous, a depuis longtemps franchi le cercle étroit de nos réunions habituelles.

Les praticiens se connaissent, s'apprécient et s'estiment à distance, grâce à l'échange des publications horticoles; nous devons le constater en passant.

Soumis, dans une de nos dernières séances, à l'examen de M. le président, j'ai été assez heureux de demander et d'obtenir des premiers communication de ce petit travail, ce qui m'a imposé, par cela même, le devoir de rendre compte ici de l'impression qu'une lecture attentive m'en a laissée.

Prévenu par M. Michel que l'ouvrage dont il s'agit se recommande par des qualités sérieuses à l'attention des amateurs d'arboriculture, il ne me restera plus, après avoir rapporté le jugement de notre professeur dévoué, qu'à rappeler sommairement ce qui frappe particulièrement dans cet utile traité.

Sans doute, Cherbourg n'est pas sous une latitude favorable à la culture lucrative de la vigne en plein air. Un essai, tenté il y a quelques années dans la propriété Quevin, sise au versant méridional de notre pittoresque vallée, dans une position bien abritée des vents âpres de la mer, n'a que trop prouvé cette vérité, d'ailleurs incontestable. Mais d'un autre côté, n'a-t-il pas été reconnu ici même (cette réflexion est de M. Cavron père, je crois) qu'il est peu de pays, où, relativement, le nombre de serres soit aussi considérable que dans notre arrondissement. Or, la coulure du raisin se manifestant précisément plus souvent sous vitrage qu'en plein air, nous pensons que l'ouvrage de M. Baltet sera consulté avec intérêt par un grand nombre de nos collègues.

L'auteur décrit ainsi les causes de la coulure :

« On entend par coulure, des fleurs mal fécondées ou avor-
» tées, des fruits qui n'ont point noué. La coulure n'est pas
» contagieuse, ce n'est pas une maladie, c'est le résultat d'ac-
» cidents amenés par des causes différentes. Une des causes
» réside dans l'alternance brusque de la température ou dans
» un abaissement subit au printemps. »

Il faut de la chaleur à la vigne; les pluies froides, une humidité prolongée, au moment de la floraison, peuvent amener la coulure. Un excès de végétation, une végétation languissante produisent également ce résultat désastreux.

On peut prévenir la coulure dans une vigne trop vigoureuse par une diminution dans les engrais et par des pincements suivis. La méthode contraire serait de rigueur si la coulure survenait sur un cep languissant ou débile. Les influences atmosphériques également à craindre dans ces deux cas, sont combattues : 1° par le pincement des scions fructifiants; le pincement contribue à donner de la nourriture au fruit, en même temps qu'il dispose le sarment à lignification; 2° par la suppression des vrilles; 3° l'écimage de la grappe, et 4° enfin l'incision annulaire du rameau à fruit.

Les pincements et la suppression des vrilles sont-ils partout pratiqués à Cherbourg avec cette méthode et ce soin désirables

que recommande M. Baltet dans son ouvrage? Nous ne le pensons point. N'est-il pas en effet d'usage, à peu près général dans nos jardins d'opérer le pincement des scions, fructifiants à quelques centimètres seulement au-dessus de la dernière grappe, à *deux feuilles*, pour me servir d'une expression usitée à cet égard, et d'une façon à peu près uniforme sur toutes les pousses. C'est à 0,40 ou 0,50, à 6 feuilles, au-dessus de la grappe qu'il faut pincer les rameaux forts, les faibles devront être épargnés, si nous nous en rapportons à l'opinion de M. Baltet.

Les considérations développées par l'auteur sur les inconvénients d'un pincement rigoureux m'ont, je dois l'avouer, paru des plus concluantes. L'évrillage, l'écimage de la grappe (suppression au moment de la floraison de 1/4 ou 1/5 de la panicule fruitière), l'incision annulaire du sarment, sont autant de moyens pouvant être employés simultanément par le vigneron pour combattre la coulure.

L'incision est une opération par laquelle on enlève un anneau d'écorce sur une branche destinée à être supprimée à la taille suivante. Les résultats de l'annellation sont ceuxi-ci : diminution dans la force d'extension en longueur de la branche incisée, augmentation en volume de la portion supérieure à l'incision, qui supporte la grappe.

M. Baltet, on le voit, admet dans les végétaux l'existence, tour-à-tour combattue et soutenue dans nos séances, d'un double courant séveux ascendant et descendant ! L'augmentation du volume des fruits au-dessus de l'incision se trouve naturellement expliquée par l'accumulation des principes nutritifs arrêtés dans leur marche à la solution de continuité. D'autres explications peuvent surgir à cet égard; je me borne à citer celles de l'auteur, elles me paraissent rationnelles.

En résumé, l'ouvrage de M. Baltet répond pleinement à son titre. La coulure y est bien définie, et quant aux moyens conseillés pour en arrêter les effets, ils nous semblent très pratiques et efficaces.

Cet ouvrage fourmille de faits, de citations utiles; si je n'ai

pas cru devoir en relever de plus nombreuses, c'est que le cadre de ce compte-rendu sommaire ne le comporte pas, et que d'ailleurs je tenais, avant tout, à laisser à chacun de nos collègues que la viticulture intéresse, le plaisir de parcourir eux-mêmes ce travail écrit de main de maître et dont une analyse ne peut donner qu'une idée imparfaite.

Qu'il me soit permis d'émettre le vœu, en terminant, que l'ouvrage « La Coulure du Raisin, ses causes et ses effets, » sera acheté pour le compte de la société. Notre bibliothèque doit être tenue autant que possible au courant des études modernes sur les diverses branches de l'horticulture et de l'arboriculture. Le prix modique de cette publication me permet d'espérer que l'on consentira certainement à ce sacrifice. Ce sera une manifestation en faveur d'un bon livre, et la société se plaira toujours à encourager les efforts de ceux qui, dans une sphère différente, écrivains ou praticiens modestes, se font un devoir de propager par la plume ou autrement, les vrais enseignements sur une branche quelconque de la science horticole, et s'attachent ainsi à généraliser les connaissances.

Alfred Rossel.

---

# NOTES

## Sur divers Ouvrages adressés à l'occasion de la 20e Exposition horticole.

1° *Essai sur l'Entomologie*, par M. le docteur Boisduval.

Nous avons parcouru ce traité avec le plus grand intérêt; il comprend l'histoire des insectes nuisibles à l'horticulture, avec l'indication des moyens propres à les éloigner ou à les détruire; celle des insectes et autres animaux utiles à cette branche d'industrie que nous cherchons à développer par tous les moyens.

Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion d'apprécier ce traité qui, selon nous, est un des plus utiles qui aient paru jusqu'à ce jour.

En effet, nous ignorons bien souvent quels sont nos amis ou nos ennemis en horticulture; nous sommes sans merci pour tous les insectes en général, parce que nous ne connaissons pas les services que nous rendent un certain nombre d'entre eux et que nous ne savons pas les discerner de ceux qui sont nuisibles, d'où résulte nécessairement un emploi mal raisonné des moyens de destruction employés par nous.

Les ouvrages des auteurs qui, jusqu'à ce jour, se sont plus particulièrement occupés d'entomologie, coûtant fort cher, ne sont pas à la portée de toutes les bourses; en outre, ils sont nombreux et chacun d'eux s'est plus particulièrement attaché à étudier telle ou telle espèce; il faudrait par conséquent une bibliothèque considérable et un travail incessant pour rechercher et trouver dans l'immense famille des aptères, composée des crustacés, myriapodes, arachnides et acarides qui aujourd'hui ne font plus partie des insectes, ainsi que dans celle des insectes proprement dits, tels que coléoptères, ortoptères, hémiptères, néosoptères, hyménoptères, lépidoptères, rhypiptères et diptères, ceux qui sont utiles et que nous devons préserver, et ceux qui sont nuisibles et dont nous devons nous défaire.

M. Boisduval a su, dans un ouvrage des plus intéressants, fort restreint et d'un prix relativement modique, résumer d'une manière claire et précise les opinions des différents auteurs qui ont écrit l'histoire des insectes; il a fait admirablement ressortir l'utilité des uns, la nocivité des autres et a indiqué pour chacun les moyens les plus pratiques et les plus efficaces pour les préserver ou pour s'en défaire.

Dans son introduction, M. Boisduval parle d'une manière malheureusement trop concise de quelques mammifères, oiseaux et reptiles; nous espérons que le succès, si mérité, de son traité d'entomologie horticole, l'engagera à s'occuper prochainement et très sérieusement de cette partie, non moins intéressante pour l'horticulture que pour l'agriculture.

2° *Le Nouveau Jardinier illustré* pour 1872, nous paraît rédigé avec plus de soin et d'une façon plus rationnelle que

les ouvrages de même nature, que nous avons parcourus jusqu'à ce jour. Sa division en plusieurs parties distinctes, est une excellente idée, en ce qu'elle permet aux amateurs de suivre avec fruit chacune des questions qui y sont traitées.

Chaque partie confiée à un spécialiste, a été expliquée d'une manière claire, précise et à la portée de toutes les intelligences. Nous pensons donc que cet ouvrage, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des amateurs du jardinage sera d'une grande utilité et ne saurait être trop recommandé

3° Nous avons parcouru consciencieusement le *Catalogue raisonné des plantes composant l'école botanique du jardin d'Avranches*, par M. Léon Besnou, ancien pharmacien en chef de la marine, à Cherbourg. Cet ouvrage, d'un mérite tout particulier, sera, nous n'en doutons pas, d'un grand secours pour les jeunes gens qui se préparent au professorat; c'est, comme le dit fort bien l'auteur, une sorte d'école de géographie botanique et de climatologie.

4° *Les petits traités de Culture pratique des cinéraires, lantanas, giroflées, verveines et cannas*, de M. E. Chaté, horticulteur, sont d'une précision et d'une clarté remarquables.

Chacune de ces cultures est traitée avec un soin tout particulier, sous le rapport de la variété des espèces, des moyens à employer pour les multiplier et les propager, du choix des semences, du bouturage, du marcottage, repiquage, transplantation, empotage, de l'époque où ces opérations peuvent être suivies avec le plus de succès; rien enfin n'y est négligé, pas même la description des insectes qui leur sont nuisibles, des maladies qui peuvent les atteindre, ainsi que des moyens de les en préserver.

On lit avec le plus grand plaisir chacun de ces petits opuscules, assez étendus cependant pour suffire à tous les besoins, et si clairement exprimés que l'on croit voir les opérations qui y sont démontrées.

5° Les observations qui précèdent s'appliquent également au traité de M. Lierval, horticulteur, *sur la Culture des*

*Phlox*, ainsi qu'à MM. Mallet, horticulteurs, et Verlot, chef des cultures de l'école botanique du jardin des plantes de Paris, *sur celle des Pelargoniums.*

6° M. Courtois-Gérard, dans son *traité du Choix et de la Culture des pommes de terre*, a reproduit d'une manière magistrale, l'historique de ce tubercule; il a étudié d'une manière toute pratique les terrains propres à cette culture, les espèces d'engrais qui peuvent être employés, la plantation, la culture forcée, la culture hivernale, la récolte, le rendement, la maladie, la conservation, la consommation et enfin son utilité appliquée à l'industrie.

Il donne également, d'après M. Verlot, déjà cité, une description des types et des variétés adoptés par la société centrale d'horticulture, divisés en six séries, comprenant : les jaunes rondes, jaunes longues, rouges rondes, rouges longues, violettes et celles intitulées pommes de terre de grande culture.

*Le choix, la culture des Graminées*, par le même auteur, nous semble intéresser plutôt l'agriculture que l'horticulture, et malgré son mérite, nous croyons n'avoir pas à nous en occuper.

7° Nous avons lu l'intéressant traité sur la *Culture des Asperges*, par M. T. Lenormand, horticulteur; cet aperçu nous semble, comme ceux dont nous venons de nous occuper, fait avec soin et présenter toutes les qualités nécessaires pour le faire accepter comme une autorité par tous les amateurs d'horticulture.

8° Il est une culture qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été sérieusement suivie en Normandie, nous le pensons du moins, c'est celle des *Champignons*; cependant elle produit d'immenses bénéfices dans quelques-unes de nos provinces; en Italie, c'est par milliers de kilogrammes que ces Cryptogames sont expédiés dans toutes les parties du monde.

Les deux traités, l'un *de la Culture des Champignons*, par M. Laisier, horticulteur, l'autre intitulé *Guide pour reconnaître les Champignons comestibles ou vénéneux*, par M. Krœnishfranck, botaniste, nous semblent se compléter l'un par l'autre et dignes d'une recommandation toute particulière.

9° L'éloge de la brochure de M Charles Baltet, sur la *Culture du Poirier*, a déjà été fait, je crois, par un des membres de la société d'horticulture de Cherbourg et inséré au Bulletin; quatre éditions jusqu'en 1867, prouvent combien ce travail est méritant; je ne crois donc pas avoir rien à ajouter à ce qu'on en a dit jusqu'à ce jour.

10° J'ai fait un petit rapport sur la *Culture des Arbres fruitiers*, par M. Ch. Baltet, au point de vue de la grande production; voir ledit rapport, qui exprime mon opinion.

11° Nous ne comprenons pas trop pourquoi *l'Horiiculture en Belgique et son Enseignement*, par M. Baltet, nous est présenté parmi les ouvrages offerts au concours; nous ne sommes malheureusement pas dans les mêmes conditions que la Belgique, en ce qui concerne l'horticulture; cependant le gouvernement français fait tous les jours de grands sacrifices pour propager et encourager l'horticulture; espérons que ses efforts produiront, dans un prochain avenir, de bons résultats.

12° La *Culture des Ananas*, par M. Gontier, horticulteur, est parfaitement traitée, tant au point de vue de l'acclimatation, qu'à celui de la production; mais je crois qu'en ce qui concerne Cherbourg, c'est encore la culture de l'avenir, et que pour le présent, il n'y a pas à s'en préoccuper.

13° La *Culture des Plantes aquatiques*, par M. D. Hélye, chef de culture au muséum d'histoire naturelle de Paris, est des plus intéressantes pour ceux qui possèdent des eaux dans leurs jardins, ou des bassins dans leurs terres, mais je crois que nous n'avons pas encore à nous occuper de ce genre de culture d'agrément, lorsque nous sommes si en retard pour tout ce qui est de première utilité. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître l'utilité pratique du mode de culture indiqué par M. Hélye, ainsi que le talent qu'il a déployé pour approprier à notre climat une quantité considérable de plantes aquatiques et exotiques.

A. Frouin.

# CULTURE DES ARBRES FRUITIERS

## AU POINT DE VUE DE LA GRANDE PRODUCTION

Nous avons étudié avec le plus vif intérêt une brochure de M. Charles Baltet, intitulée *Culture des Arbres fruitiers au point de vue de la grande production.*

Les considérations préliminaires nous semblent d'une remarquable justesse; en effet, nous avons remarqué bien souvent que le fond était sacrifié à la forme; sous le spécieux prétexte d'obtenir un bel arbre, bien fait, systématiquement charpenté, on s'écarte du but principal qui est d'obtenir une bonne fructification; or il arrive contrairement, que tout arbre torturé, mutilé, ne rapporte que peu ou point, et par conséquent manque le but sérieux de toute plantation fruitière.

Aujourd'hui, dit M. Charles Baltet, les besoins de la consommation augmentent, il faut donc, par tous les moyens possibles favoriser la fructification. Aussi conseille-t-il de multiplier les plantations partout où la nature du sol et celle du climat se prêtent à la végétation et à la production rationnelle des arbres et arbustes fruitiers; on doit surtout, dit-il encore, s'attacher à planter des arbres dont la réussite soit certaine et des espèces fruitières dont le produit ait toutes chances d'être bien vendu.

Après différentes observations sur l'appropriation du sol, sa préparation, les essences qui conviennent davantage à sa nature, M. Charles Baltet arrive à étudier, consciencieusement, dans le sens de la grande culture, les principaux genres d'arbres fruitiers acclimatés déjà dans la région moyenne de la France, ce qui, à notre avis, peut être entendu pour Cherbourg et la majeure partie de la Normandie; ces observations pleines de justesse seront appréciées, j'en suis certain, par tous les lecteurs de la brochure en question, et je me garderai bien de les appuyer de mes réflexions qui ne pourraient qu'en amoindir la valeur.

L'objet de ce court rapport étant seulement de rechercher s'il y a utilité pour la société d'horticulture de faire l'acquisi-

tion de la brochure de M. Charles Baltet pour sa bibliothèque, nous nous contenterons de faire remarquer qu'il a traité avec le plus grand soin chacune des espèces qu'il préconise.

Les observations en ce qui concerne l'abricotier, d'une culture si difficile à Cherbourg et dans les environs, sont admirablement raisonnées; il en est de même du pêcher et du prunier; le poirier et le pommier, tant pour les fruits à couteau que pour ceux à cidre, sont traités de main de maître; les différents choix d'été, d'automne et d'hiver y sont parfaitement précicés.

Enfin, la brochure indique le choix des sujets, la distance moyenne en raison du développement probable du branchage, la préparation du sol, la plantation, la taille, l'entretien et la restauration.

Elle se termine par de judicieuses observations sur la manière dont chaque espèce de fruits doit être récoltée et la façon dont ceux destinés au transport doivent être emballés.

Je termine donc en conseillant à la société d'horticulture l'achat, pour sa bibliothèque, de cet utile ouvrage, qui pourrait être consulté avec fruit, par ceux de nos collègues qui s'occupent plus spécialement d'arboriculture.

A. Frouin.

---

# EXCURSION HORTICOLE

## AUX PIEUX, FLAMANVILLE ET DIÉLETTE

*Le 30 Juin 1872*

Visiter le pays, recueillir des faits, rechercher tout ce qui pouvait agrandir nos connaissances, était, après la mission que nous avions à remplir à Flamanville, le principal but de notre excursion, dont voici un cours résumé, réservant, pour un mémoire spécial, le développement des notes que j'ai pu recueillir dans cette promenade.

Le bourg des Pieux où nous fîmes notre première station, situé sur une éminence d'une contrée presque déboisée, d'où l'on aperçoit les buttes chauves des mielles, ne peut rien fournir à nos études horticoles, la nature du sol granitique avec le kaolin qui s'y trouve, attire seulement notre attention, comme étude scientifique, en ce qui a rapport à l'influence du sol sur la végétation. Un peu plus loin, Flamanville nous procure de plus amples sujets d'étude. D'abord la distribution des récompenses que la société d'horticulture nous envoyait décerner à l'instituteur et à ses élèves, nous donna la satisfaction de voir notre œuvre produire les effets que nous cherchons; une visite dans le jardin de l'école, nous justifia, par sa bonne tenue, par la bonne disposition des arbres fruitiers, le mérite de l'instituteur. Une démonstration donnée aux élèves par M. Michel sur les opérations qu'il convient de faire en cette saison, fut écoutée avec cette attention qui nous prouve de nouveau qu'il faut agir, montrer des exemples, et que la vue d'une chose en apprend plus que les meilleurs discours. (1)

A la sortie de l'école, nous dirigâmes notre excursion dans le parc et les jardins de M. de Sesmaisons, du côté droit de la route qui passe à Flamanville, en face la grille d'entrée qui conduit au château. Sous un grand bois d'arbres du pays et de quelques groupes de sapins qui couvrent les deux coteaux d'une petite allée, est une allée sombre des plus favorables pour une promenade d'été, qui conduit, après un kilomètre de parcours, vers l'extrémité Est du parc, où on trouve un des points de vue qui caractérise le mieux l'agreste physionomie du pays. Comme vers l'Ouest, à l'autre extrémité du parc, les promenades conduisent sur le bord de la mer, où la vue se perd dans le lointain, apercevant à peine les îles anglo-normandes ou les caps et les falaises du littoral; entre ces deux extrêmes contrastes de paysage, le château de Flamanville possède aussi ses points de vue de création humaine. De

(1) Les résultats des conférences horticoles, professés dans le jardin de l'école communale de Flamanville, ont été signalés à la société par M. Lecostey, instituteur, dans un rapport que nous reproduisons ci-après :

grandes prairies ornées de belles pièces d'eau limpide où se réflètent par place les groupes d'arbres voisins; plus à l'écart, de grandes plantations donnent à l'ensemble un aspect grandiose qui correspond à celui du magnifique château qui semble bien conservé, et promet toujours la continuation de belle jouissance des riches familles qui l'ont habité, pour peu que l'entretien des plantations, par le renouvellement des arbres que la vieillesse emporte, soit mis en œuvre.

Comme tous les anciens châteaux des siècles passés, il était entouré de fossés pleins d'eau, avec un pont-levis pour accession, que la civilisation a fait combler pour mettre des fleurs à la place. Une orangerie d'une magnifique construction, la plus belle que j'aie vue dans notre contrée, qui en même temps sert de galerie entre le château et la chapelle, inspire l'idée que les fleurs ont été et sont encore aimées des heureux propriétaires de cet agréable séjour. Au sud de l'orangerie, de vastes jardins potagers et fruitiers clos de murs, apprennent que dans un temps ils devaient fournir de grands approvisionnements. Ces jardins, divisés par des murs faits en vue d'augmenter le nombre des espaliers, sont distribués par carrés entourés de plates-bandes garnies de fleurs, avec des poiriers en pyramides intercalés de pommiers en buisson. De vastes allées, bien sablées, avec un grand bassin en granit, au milieu, garantit le succès des cultures, car dans un sol aussi divisé par les détritus de granit que celui de Flamanville, les arrosements jouent un grand rôle.

Après avoir quitté les promenades du château de Flamanville, nous arrivons sur la côte où tout change de physionomie; plus d'arbres; les quelques plantes qui s'y trouvent sont pour nous de curieuses végétations, dont la plupart ne croissent bien que dans les dunes salées, comme les eriyngium ou comme le perce-pierre que l'on trouve en grande vigueur dans les crévaces de rochers, tenues humides par le poudrin, résultant du brisement des vagues, que le vent emporte à quelque distance du rivage. Une telle promenade, par monts et par vaux, de 6 à 8 kilomètres, tantôt sur les pentes de sables mouvants, tantôt

sur les débris de pierres de granit, comme aussi sur les blocs glissés des falaises dans la mer où les pieds ont si peu de solidité, par les varrechs qui croissent dessus, nous faisait désirer par instant l'heureux moment de rejoindre nos voitures au port de Diélette. Dans d'autres moments, l'étrange et pittoresque configuration du pays, nous poussait l'esprit à la contemplation des sites et à l'observation de la nature du sol qui joue aussi son rôle dans la curieuse végétation locale, et nous reportait à nos études botaniques, ce qui vous valut la rencontre d'une fougère l'*Asplenium marinum*, que nous souhaitions tant saisir à son état d'existence naturelle dans les profondes céevasses des rochers humides où le soleil ne pénètre que rarement. Par places, des tapis de plantes groupées par espèce, comme des saxifrages et des staticés, faisaient notre admiration par leur belle et abondante floraison, sur un sol qui semble si pauvre de terre, mais en revanche est riche d'un beau granit et de minerai de fer d'une qualité supérieure.

CAVRON.

---

## RAPPORT DE M. LECOSTEY

**Instituteur à Flamanville**

Flamanville, le 31 juillet 1872.

Monsieur le président,

Lorsqu'en mai 1872, la société horticole, par les compositions à elle adressées, sut qu'un cours d'horticulture était suivi dans l'école des garçons de Flamanville, cette société chargea quelques-uns de ses membres de se rendre compte, par des interrogations du degré d'instruction des élèves, et de constater, de visu, l'état pratique dudit enseignement. La commission se rendit donc à Flamanville.

Réunis dans le jardin de l'école, autour de MM. les délégués, les enfants dont l'attention et l'intelligence se trouvaient surexi

tées par la présence, au milieu d'eux, d'horticulteurs pratiques consommés, reçurent, avec avidité, les explications qui leur furent données par ces messieurs.

Cette conférence produisit sur leur esprit la plus vive impression et a facilité singulièrement au maître la continuation des cours. A la tiédeur a succédé un désir marqué d'apprendre, pratiquement surtout, l'horticulture.

La conférence du mois de juillet, par son caractère plus général, quoique non officiel, faite, lors de la remise des récompenses, fut suivie avec un entrain remarquable, non-seulement par les enfants, mais par un certain nombre de personnes de la localité, et, surtout, par les pères de famille.

Cette séance a produit sur tous le meilleur effet, et nombre de gens dans l'esprit desquels le mot *horticulture* signifiait simplement amusement, fantaisie, se sont retirés avec l'idée opposée que l'horticulture après tout, est bien une étude agréable aboutissant à un résultat pratique, utile et avantageux.

Depuis que les enfants ont vu ces Messieurs donner leurs soins aux arbres, ils sont avides de répéter ces exercices; plusieurs me demandent à chaque instant des sujets, des greffes qu'ils emportent. La meilleure satisfaction que je puisse leur donner, le plus grand plaisir que je puisse leur procurer, c'est de leur dire : « ce soir ou jeudi matin, nous passerons au jardin. »

Des conférences de ce genre, répétées dans les campagnes contribueraient puissamment, ce me semble, à vulgariser l'étude de l'horticulture, qui jusqu'à ce jour, a passé, dans l'opinion de la masse ignorante, comme bonne seulement à occuper les loisirs des heureux de la terre.

Les deux conférences faites à Flamanville, en 1872, on peut le dire, sans hésitation, ont été avantageuses pour les élèves et d'un très-grand secours pour le maître. Le résultat est de nature à faire espérer pour l'avenir des progrès sérieux.

Mais il faut bien le dire, ce n'est pas seulement la majorité des habitants qui manque de connaissances horticoles. Combien d'instituteurs, sous ce rapport, n'ont que des idées confuses ? Le courage et la bonne volonté ne leur manquent certes pas ! Mais enfin, quand ils ont fait leurs études, l'enseignement horticole n'entrait pas dans le programme. Et depuis qu'ils sont en exercice, combien d'entre eux ont pu disposer de quelques loisirs pour le consacrer à l'étude de l'horticulture, dont on ne

leur avait pas appris le premier mot ? Combien de ces maîtres, les exigences de la vie ou une situation particulière, n'assujettissent-ils pas à des travaux extraordinaires, absorbant une portion, je ne dis pas de leurs loisirs, mais de leur sommeil.

Cependant, c'est encore, en général, par les instituteurs, d'un certain temps d'exercice, que l'enseignement sérieux de l'horticulture sera donné d'abord. Eux, en effet, possèdent surtout cet amour ardent du métier, cette ardeur qui se développe par les luttes continuelles qu'ils soutiennent; ce dévouement qui leur fait sacrifier au bien général satisfaction, plaisir, repos, pour ne pas dire plus !

Il semble donc nécessaire que les instituteurs soient dirigés par des hommes expérimentés; que la pratique leur soit démontrée sur place, afin d'économiser le temps des maîtres qui se multiplient pour faire face à tout.

Ces conférences pourraient avoir lieu deux fois par an : au printemps, à l'époque de la plantation, de la taille d'hiver et de la greffe en fente; en été, lors du pincement et de la greffe en écusson.

Faites dans le jardin de l'instituteur, avec une certaine couleur officielle, ces conférences seraient suivies par les maîtres et les principaux élèves des communes limitrophes, et à moins de raisons spéciales, auraient lieu, chaque année, dans des communes différentes.

Tel est, monsieur le président, le résultat obtenu ici, grâce aux sacrifices que la société s'est imposée cette année en faveur de l'horticulture, à Flamanville, résultat qui n'est rien moins qu'encourageant.

J'ai cru vous être agréable en insérant dans ce rapport mes réflexions personnelles, concernant les moyens que l'on pourrait tenter en vue de généraliser l'enseignement horticole.

Je livre ces réflexions à vos lumières et à votre haute appréciation.

Agréez, etc.

LE COSTEY.

# ADMISSIONS PENDANT LE 1er SEMESTRE 1872.

DAMES PATRONNESSES :

Mmes

Deshameaux;
Dubost;
Godard;
Guiffart;
D'Ingremard;
Emmanuel Liais;
Le Vastois;
Loysel;
Ctesse de Montpézat;
Nicollet;
Penhoat;
Pasquier;
Ch. Renault;
Mlle Malassez.

MEMBRES TITULAIRES :

MM.

Avoine (Carolin), sous-commissaire de la marine;
Avoine (Gustave), propriétaire;
Blaizot, maître-entretenu de la marine;
Boitard, maître principal de la marine;
Bonjour, capitaine de frégate;
Gigault de Crisenoy, propriétaire;
Cayeux, architecte;
Chardine, agent comptable de la marine;
Charpille, horloger;
Chauvet, aide-commissaire de la marine;
Dalidan, clerc de notaire;
Danois, maître entretenu de la marine;
Delahaye, employé des contributions indirectes;
Desprès, maître voilier de la marine;
Druet, notaire;
Faivre, sous-commissaire de la marine;
Férey, dessinateur;
Foulon, aide-de-camp du général commandant le département;
Garot, marchand de journaux;
Goueslain, restaurateur;
Guérin-Duvivier, capit. de frégate;
Hamon, lieutenant de vaisseau;
Hervieu (François), jardinier;
Joyau, sous-commissaire de la marine;
La Place de Langle, agent administratif de la marine;
Lecouvey, capitaine de navire, hôtel de l'Aigle;

MM.

Leduc, capitaine au long-cours;
Leloutre, conducteur des ponts-et-chausées;
Le Moigne, jardinier à l'hospice civil;
Lepelley, écrivain de la marine;
Lepont fils, négociant;
Le Roy, commissaire de marine;
Levallois, agent-voyer chef;
Loir (Arsène), maître menuisier;
Lowcay (Laurence), étudiant;
Malherbe, magasinier de la marine;
Manoury, maître principal de la marine;
Menut fils aîné, entrepreneur;
Michel, docteur en médecine;
Opron, syndic des gens de mer;
Pédraglio, opticien;
E. Penaud, lieutenant de vaisseau;
Petit, rédacteur en chef de la *Vigie*;
Piard, marchand de nouveautés;
Pierre, capitaine de vaisseau;
Pommier, propriétaire;
Pouppeville (Gustave), propriétaire à Equeurdreville;
Racine (Félix-Auguste), commis de la marine;
Revert (Noël), employé à la marine;
Roux, ancien colonel des mobilisés;
Salmon, capitaine de vaisseau;
Souhait, marchand bonnetier;
Trovel, magasinier à la division;
Thélot, sculpteur;
Valet, lieutenant de vaisseau;
Vallon, capitaine de vaisseau;
Villemot, lieutenant de vaisseau;
Voisin, jardinier.

Cherbourg. — Imp. d'Aug. Mouchel.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

# LIVRET
# DE LA 20e EXPOSITION

18 MAI 1872.

## M. BALMONT, rue de la Duchée, 48.

*Étiquettes violettes.*

1 Agave Americana foliis marginatis.
2 — — luteo striatis.
3 — — medio-pictis.
4 — Filifera minor.
5 — Xylinacantha univittata.
6 Aloe Picta.
7 — umbellata variegata.
8 — variegata.
9 — perlata.
10 — verrucosa.
11 Aralia Sieboldii à feuilles argentées.
12 — — — dorées.
13 Arundo donax fol. arg. var.
14 Asclepias Hoya carnosa fol. var.
15 Aspidistra elatior fol. var.
16 Bilbergia zebrina.
17 Cacalia atriplicifolia.
18 Cineraria acanthifolia.
19 — maritima.
20 Coleus.
21 Coprosma Baueriana fol. aureo marginatis.
22 Pelargonium Hederæfolium fol. aureo var.
23 Pelargonium hederefolium elegantissimum.
24 — à feuilles panachées.
25
26
27 Gynerium argenteum foliis arg vittatis.
28 Libertia tricolor.
29 Ligularia Kæmpferi arg. marg.
30 — — fol. aureo punctati
31 Mesembrianthemum cordefolium va riegatis.
32 — tigrinum.
33 Nerium Oleander fol. eleg. variegat
34 Richardia alba maculata.
35 Sedum Sieboldii medio variegatum
36 Sempervivum arboreum fol. var.
37 Thuiopsis dolobrata variegata.
38 Veronica fol. var.
39 Vinca major elegantissima.
40 Yucca Albo spica.
41 — Aloefolia foliis variegatis.
42 — Californica.
43 — quadricolor.

NOTA. — Les numéros qui ne sont pas suivis de noms désignent des exemplaires d double de la plante qui précède.

44 Begonia rex.
45 — Lalla Rouck.
46 Echeveria metallica.
47 Bonapartea Juncea filamentosa.
48 — robusta.
49 Maranta zebrina.
50 Hechtia Giesbreghti.
51 Bromelia Joinvillei.
52 Euphorbia splendens.
53 — mamillosa.
54 — Neriifolia.
55 — meloformis.
56 — Montieri.
57 — Polygona.

**Pelargoniums.**

58 M. Prevost.
59 Midas.
60 M. Bouchardat.
61 Admiration.
62 Reine des Vierges.
63 Marquis de la Ferté.
64 Mme Michaud.
65 Céline Malet.
66 Bougainville.
67 Christophe Colomb.
68 Prince Napoléon.
69 Pénélope.
70 Alma.
71 Mme de Frileuse.
72 Louise Milliez.
73 Mme Beraut.
74 Vsse de Courval.
75 Ajax.
76 M. Lucy.
77 Clio.
78 Zonale double Mme Lemoine.
79 Marie Lemoine.
80 M. de St-Jean.
81 Wilhem Pfitzer.
82 Héroïque Strasbourg.
83 Zonale panaché Impératrice Eugénie.
84 Lady Cullum.
85 Crown Prince.

—

86 Palmier Chamærops excelsa.
87 Anthurium Angustinianum.
88 Metrosideros.
89 Dracæna indivisa.
90 — lineata.
91 Aralia heteromorpha.
92 Pimelea decussata.
93 Camellia Prince Albert (fleuri).
94 Azalea Chelsoni.
95 — Alexandre Hesen.
96 — Auguste Van Geert.
97 — Roi des Blancs.
98 — Etendard de Flandres.
99 — Triomphe de Ledberg.
100 — Comtesse de Flandres.
101 — Dominique Vervaene.
102 — Roi des Bautés.
103 — Duc Adolphe de Nassau.
104 — Iveryana.
105 — de Cannaert d'Hamale.
106 — Auguste Delfosse.
107 — James Weitch.
108 — Lion de Flandres.
109 — Barillet.
110 — Mme de Cannaert d'Hamale.
111 — Reine des Bautés.
112 — Prince Alex. Von Hessen

—

113 Agave Applanata.
114 — Densiflora.
115

---

## M. CAVRON, rue de la Comédie, 14.

*Étiquettes roses.*

**Rosiers,**

1 Louis Van Houtte.
2
3 Mme de Cambacérès.
4
5 Prince Camille de Rohan.
6

7 Mme André Le Roy.
8
9 Jean Goujon.
10
11 Gloire de Santenay.
12
13 Camille Bernardin.
14
15 Achille Gonard.
16
17 Enfant d'Amengny.
18
19 Thérèse Levet.
20
21 Jules Margottin.
22
23 Souvenir d'une mère.
24
25 M. Boncenne.
26
27 Duc de Cazes.
28
29 Louise Odier.
30
31 Abel Grand.
32
33 Triomphe de l'Exposition.
34
35 Jeanne Hachette.
36
37 Sir John Hopper.
38
39 Mme Vor Verdier.
40
41 Dreux Dauvilliers.
42
43 Baronne Prévost,
44
45 Général Jacqueminot.
46
47 Mme Boll.
48
49 Mme River.
50
51 Louise de Kergorlay.
52
53 Revérend Dombrin.
54
55 Alphonse Seringe.
56
57 Souvenir du Dr Jamain.
58
59
60
61 Anna Alexieff.
62
63 Julie Darran.
64

—

65 Muehlembachia nummulariæfolia.
66 Canna nigricans.
67 Citrus aurantiacum.
68
69 Geranium Mme Lemoine.
70
71 Geranium Marie Lemoine.
72
73 Chamærops Excelsa.
74
75 Littea Juncea.
76
77 Canna nigricans.
78
79 Canna musæfolia.
80
81 Dracæna indivisa Weitchii.
82
83 Beschoneria argyrophylla.
84
85 Dracæna rubra.
86
87 Geranium Triomphe Lemoine.
88
89 Richardia Æthiopica.
90
91 Dracæna indivisa.
92
93 Cyrtomium falcatum.
94
95 Agave densiflora.
96 Azalea indica.
97 Canna gigantea major.
98
99 Clethra arborea.
100
101 Dracæna Cannæfolia.
102
103 Geranium lierre.
104 Fuchsia... X
105 Epiphyllum Ackermani.

106 Canna gigantea major.
107 Dracæna Lenneana.
108
109 Littea glauca.
110
111 Alsophylla Australis.
112 Dracæna Australis.
113 Eugenia speciosa.
114
115 Œillet (Souvenir de la Malmaison).
116 Alsophylla Australis
117 Ficus elastica.
118
119 Geranium (Imp. Eugénie).
120 Geranium Mme Lemoine.
121
122
123 Dracæna Australis.
124
125 Latania Borbonica.
126
127 Chamærops excelsa.
128
129
130
131
132
133 Ficus elastica.
134
135 Fuchsia.
136
137
138 Canna gigantea major.
139 Geranium Triomphe Lemoine.
140
141 Dracæna cannæfolia.
142 Latania Borbonica.
143 Farfugium grande.
144 Geranium Triomphe Lemoine.
145 Aspidistra elatior foliis variegatis.
146
147
148
149 Azalea indica.
150
151 Geranium Mme Lemoine.
152
153 Isolepis gracilis.
154
155
156
157 Geranium Mme Lemoine.

---

## M. LETELLIER, rue Hélain, 68.

*Étiquettes rouges.*

1 Cactus cereus monstruosus, C. rocher.
2 Geranium, Mme Lemoine.
3 Aspidistra variegata.
4 Geranium, Mme Lemoine.
5 Latania Borbonica.
6 Acacia.
7 Sempervivum.
8 Sedum.
9 Agave Americana variegata.
10 Geranium, triomphe de Lorraine.
11 Latania Borbonica.
12 Agave chloracantha.
13 Aspidistra variegata.
14 Ficus elastica.
15 Aloës, Corne de Bélier.
16 Senecio elegans.
17 Cyathea medullaris.
18 Pelargonium, Augustine Letellier.
19 Sempervivum purpureum.
20 Geranium, Tom-Pouce double.
21 Pandanus utilis.
22 Begonia Pourtalesi.
23 Ficus.
24 Agave americana variegata.
25 Chamærops humilis.
26 Eupatorium album.
27 Musschia Wollastonii.
28 Centaurea candidissima.
29 Dracæna indivisa.
30 Ægopodium podagraria variegata.
31 Pelargonium, Augustine Letellier.
32 Geranium double, Conseiller Ragon.
33 Pelargonium Augustine Letellier.
35 Musschia Wollastonii.
36 Thuyopsis variegata.
37 Pelargonium.

38 Hebeclinium gentinum.
39 Agave Americana.
40 Deutzia gracilis.
41 Aloës Corne de Bélier.
42 Sempervivum purpureum.
43 Pelargonium Augustine Letellier.
44 Musschia Wollastoni.
45 Pelargonium.
46 Pivoine en arbre.
47 Opuntia crinifera.
48 Farfugium Kæmpferi.
49 Franciscea latifolia.
50 Geranium double Tom Pouce.
51 Pelargonium Augustine Letellier.
52 Geranium Triomphe de Thumesnil.
53 Opuntia crinifera.
54 Geranium double. M^me^ Lemoine.
55 Aloës Corne de Bélier.
56 Thuyopsis variegata,
57 Acacia cordifolia.
58 Pelargonium.
59 Opuntia crinifera.
60 Centaurea.
61 Opuntia cylindrica,
62 Muehlembachia nummulariæfoliæ.
63 Agave stricta.
64 Escheveria metallica.
65 Farfugium Kæmpferi variegata.
66 Azaléc.
67 Chamærops excelsa.
68 Azalea Miranda.
69 Azalea Indica.
70 Alnus medio argenteo variegata.
71 Musschia Wollastoni.
72 Pteris Argyrea.
73 Sempervivum.
74 Thuyopsis dolabrata variegata.
75 Chamærops humilis.
76 Pittosporum Tobira variegata.
77 Leptospermum persicæfolium.
78 Epiphyllum Ackermanni.
79 Agave Americana variegata.
80 Arthropodium cirrhatum.
81 Aspidistra variegata.
82 Greigia sphacellata.
83 Sempervivum purpureum.
84 Azalea indica.
85 Platycerium alcicorne.
86 Melocactus.
87 Bilbergia zebrina.
88 Agave Americana variegata.
89 Musschia Wollastoni.
90 Hedera arborea variegata.
91 Aloës Corne de Bélier.
92 Hedera helix tricolor.
93 Aloe verrucosa.
94 Azalea Indica.
95 Farfugium grande.
96 Aralia Sieboldii variegata.
97 Pelargonium Augustine Letellier.
98 Coronilla variegata.
99 Cereus peruvianus.
100 Evonimus fastigiata marginata.
101 Geranium.
102 Carex gracilis variegata.
103 Acacia.
104 Salvia tricolor.
105 Ligularia Kæmpferi.
106 Coronilla glauca.
107 Arthropodium cirrhatum.
108 Agave filifera.
109 Opuntia crinifera.
110 Osmunda regalis.
111 Melocactus.
112 Sempervivum purpureum mediopictum.
113 Geranium.
114 Geranium (semis).
115 Pelargonium Augustine Letellier.
116 Geranium Gloire de Nancy.
117 Acacia.
118 Geranium glym.
119 Aloe picta.
120 Arthropodium cirrhatum.
121 Geranium, Emile Lemoine.
122 Azalea indica Charles Eutle.
123 Opuntia cylindrica.
124 Geranium double (Gloire de Nancy).
125 Pelargonium.
126 Pelargonium (semis).
127 Alsophylla australis.
128 Dracæna cannæfolia.
129 Dazylirion longifolium.
130 Arum lancæfolium.
131 Pelargonium.
132 Polygala Palmaisiana.
133 Arctotis grandiflora.
134 Geranium Madame Lemoine.
135 Gnaphalium lanatum.
136 Geranium double.

137 Geranium Madame Lemoine.
138 Callistemon floribundum.
139 Geranium Tom-Pouce, fleur double.
140 Geranium Triomphe de Thumesnil.
141 Aloe picta.
142 Leptospermum persicæfolium.
143 Pelargonium.
144 Opuntia cylindrica.
145 Sempervivum.
146 Aloe picta.
147 Pelargonium.

*Etiquettes bleues.*

1 Hydrangea variegata.
2 Malva miniata.
3
4
5 Abutilon vexillarium.
6
7
8
9 Pandanus utilis.
10 Hedera helix maculata.
11
12
13
14 Ægopodium podagria variegata.
15
16
17
18 Rhododendron Victory variety.
19 Bignonia jasminoides.
20
21
22
23
24 Aloës.
25 Biota Orientalis variegata.
26 Evonimus radicans striata.
27 Veronica Lindleyana variegata.
28 Dracæna congesta.
29 Pelargonium Jacques Duval.
30 Evonimus latifolius marginatus.
31 — radicans tricolor.
32 Pelargonium Cte de Gomer.
33
34 Mentha variegata.
35 Geranium.
36 Cereus peruvianus.
37
38 Cupressus gracilis variegata.
39
40 Genista alba.
41 Vinca major variegata.
42 Hedera helix marginata alba.
43
44 Hemerocallis Japonica.
45 Libonia floribunda.
46 Eupatorium.
47
48 Eutaxia myrtifolia.
49 Geranium panaché.
50
51
52
53
54
55 Aucuba latimaculata.
56
57
58
59
60 Geranium double Tom Pouce.
61
62 Acacia paradoxa.
63
64 Pteris serrulata.
65 Entelea arborescens.
66 Evonimus radicans variegata.
67
68
69 Geranium double.
70 — double, Gloire de Nancy.
71 Aspidistra lurida.
72 Agathea cælestis.
73
74 Polygala dalmaisiana.
75 Genista floribunda.
76 Hedera Algeriensis.
77 Cereus.
78
79 Sempervivum variegatum.
80 Geranium Wilhem Pfitzer.
81 Acer negundo, var.
82 Callistemum floribunda.
83 Dracæna indivisa.
84 Iris fætida variegata.
85 Geranium double rosetta.
86

87
88 Mesembrianthemum variegatum.
89 Geranium.
90
91 Coprosma Baueriana.
92 Solanum jasminoides var.
93
94 Tectaria Coriacea.
95
96 Diervillea variegatum.
97 Hemerocallis Japonica.
98
99
100
101 Rhododendron.
102 Dracæna indivisa.
103
104 Geranium hederæfolium marginatum.
105
106
107
108
109
110 Ligustrum aureo variegata.
111 Farfugium grande.
112 — Kæmpferi.
113 Sedum Sieboldii variegata.
114
115 } Quatre variétés de Coleus.
116
117
118
119
120
121
122
123
124 } Douze variétés de Begonias.
125
126
127
128
129

---

## M. LEVÉEL, rue de la Duchée, 113.

*Étiquettes chamois.*

1 Agave americana picta.
2
3 Rhynchospermum Jasminoides.
4
5 Lomaria Chilensis.
6
7 Richardia Æthiopica variegata.
8
9 Grizelinia macrophylla.
10
11 Lilium auratum.
12
13 Eurybia Standishi.
14
15 Abutilon venosum.
16
17 Agave densiflora.
18
19 Ficus glumacea.
20
21 Agave micracantha.
22
23 Agave salmiana.
24
25 Hibiscus metallica.
26
27 Littea gracilis.
28
29 Dracæna Australis.
30
31 Aspidistra latior variegata.
32
33 Chamædorea elegans.
34
35 Sempervivum variegata.
36
37 Latania Borbonica.
38
39 Strelitzia reginæ.
40 Canna annei superba.

41 Neottopteris australica.
42 Retinospora Boursieri.
43 Anthurium Augustini.
44 Aralia indica.
45 Vigne vierge panachée.
46
47
48 Araucaria imbricata
49 Geranium.
50 Ardisia crenata alba.
51 Dracæna cannefolia.
52 Aster argophyllus.
53 Chamærops Fortunei.
54 Arundo donax variegata.
55
56 Nerium Oleander album.
57 Aralia reticulata.
58 Azalea indica.
59 Aspidistra elatior.
60 tresine Lindenii.
61 Rhapis Flabelliformis.
62 Dracœna rubra.
63
64 Begonia.
65 Musa Paradisiaca.
66 Hibiscus van Houttei.
67 Agave aplanata.
68 Hechtia Joinvilleï.
69 Balantium.
70 Rochea versicolor.
71 Blechnum Brasiliense.
72 Aralia Schefferii.
73 Agave geminiflora.
74 Deutzia crenata flore pleno.
75 Lomatophyllum Borbonicum.
76 Begonia.
77 Euphorbia splendens.
78 Aloës.
79
80 Agave Americana variegata.
81 Hibiscus rosa sinensis.
82 Rhopala Corcovadensis.
83
84 Agave Mexicana.
85 Areca sapida.
86 Mimosa.
87 Marantha sanguinea.
88
89 Corypha Australis.
90 Agave univittata.
91 Bilbergia.
92 Leptospermum persicæfolium.
93 Dracæna indivisa rubra.
94 Agave Americana variegata.
95 Ardisia crenata.
96
97 Grevillea robusta.
98 Azalea indica.
99 Aralia papyrifera.
100 Azalea indica.
101
102 Azalea amena.
103 Agave Verschaffeltii.
104 Azalea indica.
105 Yucca Desmetiana.
106 Biota aurea.
107
108 Azalea indica.
109
110 Geranium.
111 Aloe Americana variegata.
112 Geranium Gloire de Nancy.
113 Azalea indica.
114 Canna annei superba.
115 Aloës margariteflora.
116 Azalea indica.
117 Agave Xylinacantha.
118 Statice Halfordii.
119 Aloës.
120 Azalea indica.
121 Aloe picta.
122 Nidularium fulgens.
123 Aloës.
124 Platycerium alcicorne.
125
126 Grizelinia littoralis.
127 Dracæna Weitchii.
128 Acacia linifolia.
129 Curculigo recurvata.
130 Farfugium grande.
131 Acacia glauca.
132 Geranium.
133 Sauromatum guttatum.
134 Geranium.
135 Sempervivum variegatum.
136 Musschia Wollastoni.
137 Agave Americana.
138 Caladium violaceum.
139 Agave Mexicana.
140 Himantophyllum.

141
142 Geranium (Mlle Nelson).
143 Coprosma Baueriana.
144
145 Aspidium felix mas cristata.
146 Aphelandra.
147
148 Mimosa.
149 Aloe picta variegata.
150 Platycerium alcicorne.

---

## M. DAGOURY, impasse Couppey, 22.

*Étiquettes jaunes.*

1 Rhododendron yago.
2 Ficus laurifolia.
3 Azalea (Mme Thibault).
4 Azalea (Duc de Nassau).
5 Azalea (la Victoire).
6 Lomaria ciliata.
7 Azalea lateritia alba.
8
9
10 Rhododendron (duc de Nassau).
11 Geranium simple. Gloire de Corbigny.
12
13 Azalea, Souvenir de l'exposition universelle.
14 Azalea Roi des Beautés.
15 Azalea Incomparable.
16
17
18 Azalea M. Thibault.
19
20 Azalea Printemps.
21
22 Azalea François Devos.
23 Geranium Eugénie Mézard.
24 Azalea Fleur de Mai.
25 Ardisia crenata.
26
27
28 Agave medio Pictis.
29 Chamærops humilis.
30 Dracæna Guilfoylei.
31 Geranium l'Aurore.
32 — Karl Koock.
33 — double, Mme Boutard.
34 Yucca albo spica.
35 Azalea, Reine des Pays-Bas.
36 Geranium double, Victor Lemoine.
37 — —
38 Adiantium affine.
39 Geranium double, Mme Boutard.
40
41 Pelargonium double.
42 Bambusa argentea.
43 Azalea concina.
44 — Mexicana.
45 Geranium, Mlle Nillson.
46
47
48
49 Geranium fantaisie.
50
51 Diosma.
52
53 Geranium double, Gloire de Nancy.
54 Rhododendron magnificum.
55 Azalea, Léon Machnaut.
56
57
58
59 Azalea surprise.
60 Geranium fantaisie.
61 Azalea, comtesse de Flandre.
62 Geranium, Mme Mézard.
63
64
65 Geranium double, Victor Lemoine.
66 Dracæna Guilfoylei.
67 Azalea amena.
68
69 Azalea, Léopold Ier.
70
71 Azalea, Alexandre II.
72 Azalea, Louise Miellez.
73 Erica cylindrica.
74 Geranium Léonidas.
75
76 Geranium Magenta.

77 Azalea Etendard de Flandre.
78 Mistress Fitzgerald.
79 Azalea lateritia variegata.
80 Rhododendron Rinzi.
81 Lycopode.
82 Geranium double, Gloire de Nancy.
83
84
85 Azalea Concinna.
86
87
88
89 Fougère.
90
91 Geranium, avocat Gambetta.
92
93 Rhododendron Eveline.
94
95
96
97
98 Geranium, Louis Veuillot.
99
100 Aralia heteremorpha.
101 Azalea, Roi de Hollande.
102 Adiantum capillus veneris.
103 Geranium, Mme Mezard.
104
105 Azalea, Mme Vander Cruyssen.
106 Rhododendron Défiance.
107 Azalea Alexis Dallière.
108
109 Adiantum Chillense.
110
111 Aralia Osyana.
112 Geranium, Gloire de Nancy.
113 Asplenium marinum.
114 Azalea Liliflora.
115
116 Ficus macrocarpa.
117 Asplenium Félix Mas Cristata.
118
119
120 Azalea (souvr de l'Exposition de 1855).
121
122 Geranium avocat Gambetta.
123 Rhododendron conspicuum.
124
125 Azalea, Etendard de Flandre.
126 Rhododendron Blandianum.
127
128
129 Geranium avocat Gambetta.
130 Azalea le superbe.
131
132
133 Azalea Jean Verschafelt.
134 Asplenium dimorphum.
135 Ficus Cooperi.
136
137 Phœnix dactylifera.
138 Geranium double, Gloire de Nancy.
139 Azalea Ponctulata.
140 Geranium Mlle Nillson.
141 Rhododendron macul. élégans.
142 Geranium double, Victor Lemoigne.
143
144
145
146 Geranium Mme Mezard.
147 Adiantum Capillus veneris.
148
149 Laurocœrasus latifolia.
150
151
152
153
154
155
156
157

*Étiquettes blanches.*

1 Dracæna spectabilis.
2
3 Geranium fantaisie.
4 — double, Mme Lemoine.
5 — — —
6 — — Gloire de Nancy.
7 — Mlle Nillson.
8 — Léonidas.
9 — Karl Koock.
10 — —
11
12 — Karl Koock.
13
14 — Jean Sisley.
15 — Mme Lemoine.
16

17 — Mme Boutard.
18
19
20 — Mme Boutard.
21 — —
22
23 — Karl Koock.
24 — Mme Boutard.
25 — Vor Lemoine.
26 — Mme Mezard.
27 — Surpasse Beauté de Suresne.
28 — Mme Boutard.
29 Ficus Chauvierii.
30 Geranium Karl Koock.
31 — Surpasse Beauté de Suresne.
32 — Chevandier de Valdrôme.
33 — Mme Mezard.
34 — —
35 — Léonidas.
36
37
38 — splendens.
39
40 — Jam Sisley.
41 — double, Mme Boutard.
42 — Surpasse Beauté de Suresne.
43
44 — Vor Lemoine.
45 — Mlle Nillson.
46 — Vor Lemoine.
47
48 — Mme Lemoine.
49
50
51 — Karl Koock.

*Etiquettes vertes.*

1 Rhododendron Annica Bricogne.
2 Latania Borbonica.
3 Azalea Ardens.
4 Dracæna indivisa.
5 Rhododendron Stella.
6 Seaforthia elegans.
7 Rhododendron, Comte de Gomer.
8 Dracæna indivisa.
9 Azalea, Duc de Brabant.
10 Corypha Australis.
11 Rhododendron Jenkinsii.
12 Dracæna indivisa.
13 Azalea, Mme Vander Cruyssen.
14 Corypha Australis.
15
16 Chamærops excelsa.
17 Rhododendron Evelyn.
18 Dracœna Cannæfolia.
19 Rhododendron Reine Victoria.
20 Platycerium alcicorne.
21 Alzalea Grande Duchesse de Bade.
22
23 Rhododendron magnificum.
24 Rhapis flabelliformis.
25 Rhododendron Empr Fois Joseph II.
26 Aralia Sieboldii.
27 Rhododendron Reine Victoria.
28
29
30 Aralia Sieboldii fol. alb. marginatis.
31 Aralia Reine des Pays-Bas.
32 Dracæna indivisa.
33 Azalea M. Thibault.
34 Jubœa spectabilis.
35
36 Ficus glumacea.
37
38 Phænix dactilifera.
39
40 Cocos campestris.
41 Azalea Mme Verschaffelt.
42 Cycas revoluta.
43 Rhododendron delicatissimum.
44 Corypha Australis.
45 Rhododendron Empr Joseph II.
46 Ficus Glumacea.
47 Rhododendron blandianum.
48 Aspidistra elatior varieg.
49
50 Ficus glumacea.
51
52 Chamærops excelsa.
53 Kalmia.
54 Aralia papyrifera.
55 Rhododendron Reine Victoria.
56 Agnostus sinuatus.
57 Rhododendron Everestianum.
58 Aralia Schefferii.
59

60 Castanospermum Australis.
61 Coprosma Baueriana fol, var.
62 Agnostus sinuatus.
63 Rhododendron Nero.
64 Aralia Standischi.
65 Aralia Beauté suprême.
66 Ficus elastica.
67 Rhododendron Lord Clyde.
68 Ficus glumacea.
69 Rhododendrum Rosa mundi.
70 Phormium Cookianum.
71 Rhododendron Zampa.
72 Hechtia Joinvillei.
73
74 Corypha Australis.
75 Rhododendron Amazon.
76 Anthurium Augustianum.
77 Rhododendron Blanche superbe.
78 Phormium tenax.
79
80 Chamærops excelsa
81
82 Dracæna Australis.
83 Azalea exquisita.
84 Araha trifoliata.
85 Rhododendron magnum bonum.
86 Agave Americana variег.
87
88 Littea Juncea.
89
90 Rhapis flabelliformis.
91 Rhododendron Duc de Nassau.
92 Dracæna Cannefolia.
93 Azalea Mme Louise Miellez.
94 Dracæna Cannæfolia.
95 Azalea Concinna.
96 Asplenium falcatum.
97 Rhododendron Reine Victoria.
98 Aralia Sieboldii.
99 Azalea.
100 Azalea Comtesse de Flandre.
101 Rhododendron Général Cabria.
102 Azalea Roi Leopold,
103 Rhododendron Betzi Trottewood.
104 Asplenium falcatum.
105 Rhododendron Towardii.
106 Agave Americana.
107 Azalea Concinna.
108 Chamærops excelsa.
109 Rhododendron Rosa mundi.
110 Yucca aloeifolia.
111 Rhododendron Hendersonii.
112 Chamærops excelsa.
113 Azalea Fleur de Mai.
114 Rhododendron Hendersonii.
115
116 Rhododendron John Waterer.
117 Azalea Alexis Dallière.
118 Rhododendron Evelyn.
119 — Betzi Trottewood.
120
121
122 — Prince Eugène.
123 — magnum bonum.
124
125 — Etendard de Flandre.
126 — Blatteum.
127 Azalea lateritia alba.
128 — Liliiflora.
129
130 — Alexandre II.
131 — Reine des Pays-Bas.
132 — Roi de Hollande.
133 — Triomphe de Gand.
134 — Roi Léopold.
135 — Comte de Gomer.
136 — Brillant
137 — Brillant.
138 — Roi de Hollande.
139 — lateritia alba.
140
141 — Mistriss Fitz Gerald.
142
143 Asplenium Felix mas Cristatum.
144 Azalea Roi Léopold.
145
146 Azalea Duc de Nassau.
147
148
149
150
151 Geranium double Mme Boutard.
152 — Mme Lemoine.
153 Rhododendron Comte de Gomer.
154 — Achille Fould.
155 Géranium Mme Mézard.
156 — —
157 — Gloire de Nancy.
158 Rhododendron délicatissimum.
159 Ficus glumacea.

160 Geranium Mme Lemoine.
161 — Mme Boutard.
162 — —
163 — Jean Sisley.
164 — Mme Boutard.
165
166 — Mme Lemoine.
167 — Mme Boutard.
168 — Louis Veuillot.
169 — Mme Mezard.
170 Rhododendron blandianum.
171 Geranium brillant.
172 — avocat Gambetta.
173 Geranium Jean Sisley.
174 — Wilhelm Pfitzer.
175 — Magenta.
176 — Mme Lemoine.
177 — fantaisie.
178 Azalea. princesse Stéphanie Clotilde
179 — lateritia variegata.
180 Azalea concinna.
181 — Bernhard Andreas.
182 — Alexis Dallière.
183 — grandis.
184 — Comtesse de Flandre.
186 — Duc de Nassau.
187 Ficus.
188 Azalea Bernhard andreas.
189 — le Progrès.
190 — Liliflora.
191 —
192 Geranium Splendens.
193 — Vor Lemoine.
194 Azalea Grande Duchesse de Bade.
195 — Liliflora.
196
197
198 Azalea grandis.
199 Azalea Neige.
200 — ponctulata.

---

## M. MALHERBE.

Collection de Calcéolaires obtenues de semis

---

## Légumes exposés par Louis DESMARES.

*Jardinier à Cherbourg.*

Asperges de Hollande.
Artichauts gros vert.
Carrotte dite Sans Cœur.
Carrotte courte de Hollande, hâtive.
Carrotte grelot.
Céleri grand de Prusse.
Echalotte.
Cerfeuil tubéreux.
Chicorée fine de Louviers.
Choux dits d'Ingreville.
Choux grappés.
Ciboule grosse annuelle.
Cives perpétuelles.
Civette.
Laitue d'hiver Fortunée.
Laitue petite brune.
Laitue Impériale d'hiver.
Laitue dite Royale.
Laitue grosse grise Paresseuse.
Laitue verte maraichère.
Laitue romaine.
Scarolle.
Oignon de Niort.
Navet plat hâtif.
Navet demi-long jaune.
Navet sec.
Navet des Sablons.
Oseille de Belleville.
Oseille vierge.
Persil frisé.

Persil commun.
Poireau gros court.
Pois Michaud de Rueil.
Pois mange tout.
Pois à la reine.
Pois trois mois à fleurs blanches.
Pomme de terre Marjollin.
Pomme de terre Shaw.
Pomme de terre Kidney rouge.
Pomme de terre Bossin.
— Bleue ancienne.
— Fluchs.
— Rouge longue de Hollande
— Jaune —
— Grisette.
Radis rose.
Radis à bout blanc.
Estragon.

## M. HELLIER. — Plantes prêtées.

*Étiquettes azurées.*

1 Agave americana variegata.
2 Cereus cylindricus.
3 — flagelliformis.
4 — speciossimus.
5 Melocactus (rose).
6 Opontia microdasis.
7 — de barbarie.
8 Aloë verrucosa.
9 Sedum Sieboldii.
10 Psycotria.

## M. CHEVREL. — Plantes prêtées.

*Etiquettes jaunes.*

26 Aspidium falcatum.
27 Platycerium alcicorne.
28 Asplenium.
29 Blechnum Brasiliensis.
30 Doodia species.
31 Acorus gramineus.
32 Pteris serrulata.
33 Davallia Canariensis.
34 Tectaria coriacea.
35 Pteris cretica albo lineata.
36 Asplenium Christata Félix Mas.
37 Polisticum Wollastonii.
38 Aspidium Sieboldii.
39 Plante à suspension.

## M. X. . . . — Plantes prêtées.

*Etiquettes azurées.*

**Fougères.**

38 Lastrea denticulata.
39 Pteris straminea.
40 Polystichum Triangulum.
41 Gymnogramma Japonica.
43 Adiantum flabellulatum.
44 Asplenium Lucidum.
— Proliferum.
49 Davallia Novæ Zelandicæ.
52 Tectaria Coriacea.
55 Rhododendron Veitchii.
64 — Princesse Royale.
65 — Nuttali.
67 Rhododendron Dahlousiæ.
68 — Princesse Alice.
70 — glaucum.
71 — ochroleucum.
72 Aralia Thibaudi.
73 Dracæna indivisa.
74 — Lineata.
76 Aster argophyllus.
79 Aralia crassifolia.
80 — integrifolia.
81 Geranium zonale panaché blanc.
82 — panaché jaune.
66 Hechtia brevifolia.

---

La Commission chargée de rédiger le présent Livret, doit des remerciments à M. CAVRON (Edmond) pour son précieux concours.

Cet horticulteur a montré qu'à des connaissances approfondies, il savait joindre une grande complaisance.

Cherbourg. Imp. Bedelfontaine et Syffert.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

4 Année

Nos 3 & 4 — 1872

CHERBOURG

IMPRIMERIE D'AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

Nos 3 & 4 — 1872

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

CHERBOURG

IMPRIMERIE D'AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

Les idées développées dans les rapports et mémoires insérés au Bulletin sont personnelles aux auteurs.

# TABLE DES MATIÈRES


| MM. | | Pages. |
|---|---|---|
| H. de la Chapelle | Chronique horticole | 1 |
| A. Frouin | Note sur le bouturage, la transplantation des plantes et la guérison de la pomme de terre | 8 |
| Cavron | Excursions horticoles dans les environs de Cherbourg (Carentan et Saint-Côme) | 10 |
| Charles Baltet | Affranchissement du poirier | 16 |
| Alfred Rossel | La Vallée-Suisse (Troyes) et les jardins de Cherbourg | 20 |
| Equilbecq, Vautier, H. de la Chapelle | Les Serres en fer construites à Cherbourg, par M. Victor Leroy | 26 |
| Cavron | Distribution et avenir du jardin d'acclimatation | 29 |
| .... | Dons et envois pour le jardin de la Société d'horticulture | 34 |
| H. de la Chapelle | Note sur l'Erythrœa Diffusa | 37 |
| Dr Ch. Renault | Cours de Botanique élémentaire à l'usage des horticulteurs | 39 |
| A. Frouin | Destruction de quelques insectes nuisibles | 45 |
| .... | Un Abutilon à fibres textiles à Cherbourg | 49 |
| .... | Nécrologie | 50 |
| .... | Liste des Membres de la Société | 52 |
| .... | Errata | 58 |

# COMPOSITION DU BUREAU

**POUR L'ANNÉE 1873 :**

## MEMBRES D'HONNEUR

### PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. DE BRAY, sous-préfet de l'arrondissement.

### PRÉSIDENT HONORAIRE

M. LIAIS, Alfred, maire de la ville de Cherbourg.

## ADMINISTRATION

MM. LIAIS, Emmanuel, directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *président*, rue du Bac, 122, Paris, ou rue de l'Abbaye, Cherbourg.
Docteur RENAULT, *vice-président*, rue du Chantier, 108.
ORRY, avoué, *id.* rue Christine, 27.
Docteur GUIFFART, *conseiller d'administration*, rue Napoléon, 32.
BAUD, lieutenant de vaisseau retraité, *conseiller d'administration*, rue Saint-Sauveur (Octeville).
ORANGE, agent comptable de la marine retraité, *trésorier*, rue Bonhomme, 38.
ROSSEL, Alfred, *secrétaire*, rue du Val-de-Saire, 103.
LELIÈVRE, Paulin, *secrétaire-adjoint*.
DELANOE, *id.*
TERNISIEN, Pierre, *bibliothécaire*, rue Christine, 24.
BALMONT, Amédée, *bibliothécaire-adjoint*.
VASTEL, *garde-magasin*.
MARQUAND, Olympe, *délégué spécial* chargé d'adresser les invitations pour l'inhumation des sociétaires, rue de la Vase, 34.
LEVASTOIS, propriétaire, rue Napoléon, 26, *administrateur du jardin*.
CAVRON père, *directeur des travaux du jardin*.
MICHEL, *professeur d'arboriculture*.

## COMMISSIONS PERMANENTES

### COMMISSION DES CULTURES D'UTILITÉ

MM. Docteur RENAULT, président.
MICHEL, propriétaire, rue Sainte-Honorine, impasse Martin, vice-président.
ROSSEL aîné, sous-commissaire de la marine, rue d'Inkermann, rapporteur.
MAILLARD, sous-agent comptable de la marine.
LETELLIER, horticulteur.
EQUILBECQ, maître de la marine retraité.

### COMMISSION DES CULTURES D'AGRÉMENT

MM. ORRY, président.
LEVASTOIS, propriétaire, rue Napoléon, 26, vice-président.
FROUIN, capitaine d'infanterie de marine retraité, rapporteur.
HENRY père, sous-commissaire de la marine, rue de la Polle, 62.
VALETTE, propriétaire.
BALMONT, horticulteur.

# CHRONIQUE HORTICOLE

**Une rectification. — La médaille de M. Herpin de Frémont. — Le Callichroma moschata. — L'Eucalyptus Globulus. — Le Houblon sauvage. — La Maison du Jardinier, et la plantation du jardin. — Remerciement à une Société voisine. — Question du cours cantonal d'Horticulture.**

Je ne voudrais pas commencer cette chronique sans rectifier une erreur topographique ou typographique qui s'est glissée dans la précédente. Ce n'est point l'ignorance des localités qui m'a fait placer le port de Diélette au sud de Flamanville, car je venais de passer six semaines dans cette commune lorsque j'ai remis ma chronique au comité de rédaction : mais comme nous sommes tous sujets à l'erreur, le mot sud a été imprimé au lieu de : nord. De même, au lieu d'*alphenium* marinum, il faut lire, *asplenium*.

— Nos lecteurs se souviennent peut-être de l'expédition qui a été faite il y a trois ans, à Brix, par quelques sociétaires, pour visiter les plantations de M. Herpin de Frémont. Le pays est favorable à la sylviculture : nous avons déjà parlé des arbres que cultive M. Le Vastois, à Brix : nous parlerons plus tard des plantations de MM. de Mondésir et Jules Manger, dans la commune de Sauxemesnil, section de Ruffosses. Toutes ces plantations sont assez rapprochées les unes des autres, et M. Herpin, qui depuis si longtemps donne tous ses soins à l'élève et à la propagation des arbres rares et remarquables, doit être satisfait de voir son exemple suivi par des propriétaires voisins, qui presque tous entretiennent avec lui des relations et suivent les conseils de son expérience.

Cependant, le zèle de ce vaillant promoteur de la sylviculture d'acclimatation avait paru mériter un témoignage tout spécial d'admiration. Sur l'initiative de la société d'horticulture de

Cherbourg et de quelques amateurs distingués de l'acclimatation, plusieurs sociétés du département et un certain nombre d'amis se sont réunis pour offrir à M. Herpin de Frémont, une médaille d'or, commémorative de ses travaux. Cette médaille lui a été remise le 26 août 1872, dans un banquet qui a eu lieu à l'hôtel des Bains de Mer.

La présidence de ce banquet avait été offerte au président de la société d'horticulture de Cherbourg, mais, en l'absence de M. Em. Liais, M. le docteur Renault, premier vice-président, a pensé qu'il était préférable que cette fête, toute de famille, fût présidée par M. Hamond, consul d'Angleterre, qui lui-même est certainement un des acclimatateurs les plus distingués du département.

J'emprunte au *Phare de la Manche*, du 1er septembre, le texte des allocutions prononcées dans cette circonstance.

Voici celle de M. Hamond :

Messieurs,

Des phrases banales conviendraient peu dans une pareille circonstance.

Nous sommes réunis ici en petit comité d'amis pour présenter à M. Herpin de Frémont un témoignage de nos sympathies et de notre reconnaissance. Les travaux horticoles dont il a pris l'initiative dans ce département ne seront jamais oubliés.

Nous devons à notre honorable ami, M. Joseph Lafosse, l'origine de cette souscription, qui fut chaudement appuyée par l'un des plus dignes présidents de la société d'horticulture de Cherbourg, que la mort nous a malheureusement ravi.

Presque dans ses derniers moments, M. Dalidan m'avait exprimé son vif espoir de pouvoir présider dans cette occasion; il s'occupait même alors d'organiser la réunion qui nous rassemble aujourd'hui.

Sa voix éloquente eût mieux traduit que la mienne, tous les sentiments qui nous animent, et que je n'ose exprimer, monsieur, en votre présence.

Après avoir consacré vos plus belles années au service de votre pays et utilisé vos voyages dans des contrées lointaines, par des recherches scientifiques, vous êtes rentré dans les terres de vos ancêtres, et grâce à cette énergie qui vous caractérise, vous les avez embellies de plantations qui renferment les essences les plus rares, et celles qui sont susceptibles de devenir les plus précieuses pour le pays.

Vous pouvez être fier, monsieur, de trouver sur la liste des souscripteurs, non-seulement vos camarades et amis, mais aussi les noms des hommes les plus élevés et les plus célèbres du pays, au nombre desquels se trouvent des savants dont la réputation est européenne. En tête de la liste se distingue le nom de M. le préfet du département. L'horticulture est re-

présentée par les sociétés de Cherbourg, St-Lo et Valognes, l'agriculture par celle de Cherbourg. Les chefs de nos principaux établissements ont également apporté leurs offrandes.

Cette liste eût été certainement bien plus considérable si elle eût été rendue publique, mais la publicité était impossible, parce que nous savions combien elle est opposée à vos goûts et à vos habitudes.

Permettez-moi, monsieur, de vous offrir cette médaille, en formant des vœux pour que vous puissiez la garder longtemps avant qu'elle ne devienne pour votre famille un précieux souvenir.

Messieurs, je porte un toast à M. Herpin de Frémont.

M. Joseph Lafosse, propriétaire à Saint-Côme-du-Mont, possesseur et créateur d'une plantation hors ligne (au sujet de laquelle M. Cavron a fait un article très-intéressant que vous pouvez lire dans le présent Bulletin), s'est ensuite exprimé en ces termes :

Messieurs,

Je porte un toast aux sociétés du département qui ont souscrit à la médaille de M. Herpin de Frémont; j'ai beaucoup de plaisir d'y associer le nom de M. le docteur Renault, vice-président de la société d'horticulture de Cherbourg, dont le concours nous a été si utile.

Je suis bien sensible à la généreuse sympathie que messieurs les souscripteurs m'ont témoignée dans cette circonstance.

Le résultat a été tellement favorable, qu'il y a tout espoir d'offrir plus tard aux horticulteurs un prix qui sera désigné sous le nom de prix *Herpin de Frémont*.

M. Renault, j'ai l'honneur de boire à votre santé.

Voici, messieurs, la liste des personnes qui ont bien voulu jusqu'ici souscrire à la médaille de M. Herpin de Frémont.

Permettez-moi, monsieur, de vous offrir la correspondance relative à votre médaille.

J'aurai le plaisir de vous remettre prochainement une liste des souscripteurs, qui portera la date de notre réunion d'aujourd'hui.

Quelques souscripteurs — notre société est de ce nombre — possèdent un exemplaire en bronze de cette médaille. La société m'a confié cet exemplaire pour que j'en fasse la description aux lecteurs du Bulletin.

Son diamètre est de 51 millimètres : elle a été frappée à la Monnaie, et le coin, gravé par M. Alphée Dubois, n'est pas dans le commerce. Sur la face, on voit trois petits génies ailés, celui du centre taille un arbre, celui de gauche bêche la terre,

celui de droite arrose des plantes. Au revers, on lit, en exergue :

SAINT-LO, CHERBOURG, VALOGNES.

et, au centre d'une couronne de roses :

A M.
HERPIN DE FRÉMONT
LES AMIS
DE L'HORTICULTURE
RECONNAISSANTS
1872

— A la séance de novembre, M. Alfred Rossel a entretenu la société d'un bel insecte vert doré, répandant une forte odeur d'essence de rose : il l'avait trouvé sur un de ses pêchers, et demandait si cet insecte était nuisible pour les jardins. Il s'agissait d'un coléoptère longicorne, le callichroma moschata, dont un spécimen présenté à la séance, a été reconnu par M. Rossel.

Cet insecte se trouve rarement dans les jardins, mais il est assez commun sur les vieux saules qui bordent le Trottebec, sa larve vit au dépens du vieux bois, et il n'est pas étonnant qu'un individu se soit égaré chez notre collègue qui habite la rue du Val-de-Saire. Je ne pense pas que ce cas soit assez fréquent pour que l'on doive ranger le callichroma moschata au nombre des insectes nuisibles à l'horticulture.

— A la même séance, la conversation s'étant engagée relativement à l'*Eucalyptus globulus*, arbre originaire d'Australie, M. le docteur Renault a fait connaître que cet arbre aromatique, dont l'usage médical est encore l'objet de recherches, peut aussi bien que le *Melaleuca Sinodendron*, fournir de l'essence de Cajeput. De plus, l'Eucalyptus globulus paraît écarter, dans certaines contrées, les fièvres paludéennes, là où il est planté abondamment.

— L'élégance du feuillage du houblon sauvage, et sa rapide croissance, engagent quelquefois les amateurs à cultiver cet arbuste, et à le faire grimper le long de leurs maisons. D'après un journal, cet arbuste serait sujet à une singulière maladie, cette maladie serait due à la pullulation d'un insecte parasite

qui s'attache à l'homme et aux animaux, et dont il devient impossible de débarrasser les maisons. Si le fait est constant, il y aurait là matière à de sérieuses réflexions.

— Vous avez peut-être entendu, vous avez sans doute lu, et vous allez probablement consulter le dernier Bulletin de notre société, pour y relire, pages 34 et 35, la charmante poésie intitulée la « Maison du Jardinier » et qui se termine par cette strophe :

Va, chansonnier populaire
De la fête des jardins
Apprendre à monsieur le maire
Nos projets en tes refrains;
Dis lui qu'Eve, pauvre femme
Dut souffrir sous le figuier,
Et qu'aujourd'hui l'on réclame
La maison du jardinier.

Le chansonnier populaire, M. Orry, notre vice-président, n'est pas resté en défaut. Il a pris sa plume, et a rédigé au nom de la société, la pétition suivante :

A MONSIEUR LE MAIRE

A MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Voyez, au sein de notre ville,
Ce nouveau jardin qui surgit !
Le sol en est riche et fertile;
Les fleurs y croissent à l'envi.
Mais quand la bise meurtrière
Viendra flétrir rose et rosier,
Il y faudrait une chaumière,
La chaumière du jardinier.

O chères fleurs ! filles frileuses
De la lumière et du soleil,
Qui défendra, fleurs merveilleuses !
Votre coloris sans pareil ?
Pour vous faire une pauvre serre
Nous n'avons rien.... pas un denier !
Ayons, du moins, une chaumière,
La chaumière du jardinier.

Mais vous que la voix populaire
Fit arbitres de nos destins,
Vous, conseillers, adjoints et maire
Notre sort est entre vos mains;
Soyez notre appui tutélaire,
Prêtez l'oreille au chansonnier :
Donnez, donnez pour la chaumière,
La chaumière du jardinier.

Il n'y faut point grosses dépenses;
Nous ne voulons qu'un simple abri.
De vos budgets, de vos finances
Une seule bribe suffit.
Qu'un peu de bois, un peu de pierre
Abrite un pauvre mobilier !
Donnez, donnez pour la chaumière,
La chaumière du jardinier.

Hier une foule empressée
En parcourant nos verts massifs,
Applaudissait notre pensée;
Pour nous ses vœux sont des plus vifs.
Oh ! quand la cité toute entière
Par ma voix vient vous supplier,
Donnez, donnez pour la chaumière,
La chaumière du jardinier.

La voix de M. Orry, le chansonnier populaire, a été entendue : Dans sa séance du 29 novembre, le conseil municipal a approuvé, par décision unanime, le plan de la maisonnette qui manque à notre jardin, et sans doute, au moment où ce Bulletin vous sera remis, les murs seront sortis de terre.

— Cette maison ne s'élèvera pas, du reste, dans un terrain inculte, comme on peut le voir en consultant le catalogue des plantes que le muséum de Paris nous envoie pour notre jardin; et la liste des végétaux offerts par divers sociétaires. D'un autre côté, la société a reçu de M. Aubry Lecomte, directeur du musée colonial, des graines qui ont été confiées à l'ingénieux appareil à germination de M. Vallette, appareil dont la description mériterait un article spécial. A la séance du 1er décembre, M. le président a présenté plusieurs plantes provenant de ces graines : ces plantes attendent aujourd'hui, dans la serre de M. Levéel, le moment de leur plantation dans notre jardin.

— La société d'horticulture de Valognes, dans sa séance du 8 décembre, a bien voulu m'inscrire au nombre de ses membres. Je me propose de rendre prochainement visite à mes nouveaux collègues, de parcourir quelques-uns de leurs jardins, et d'entretenir les lecteurs de ce Bulletin de l'état de l'horticulture à Valognes, ville dont le climat diffère peu du nôtre, mais dont le terrain est entièrement calcaire. On sait qu'à Valognes l'espace ne manque pas, que les jardins y sont vastes

et nombreux, et que depuis lengtemps l'horticulture y est en grand honneur.

— A la suite de la visite et du cours fait dans l'école de M. Le Costey, notre société désirait vivement organiser l'enseignement horticole d'une manière régulière dans les divers cantons de l'arrondissement de Cherbourg. Pour cette fin, elle avait demandé au conseil général une subvention spéciale. Nous savons que cette subvention, dont l'allocation est ajournée, serait accordée si toutes les sociétés d'horticulture du département s'entendaient pour adresser au conseil général une demande collective et motivée. Nous appelons sur ce point l'attention de tous nos collègues du département de la Manche.

Cherbourg, le 17 décembre 1872.

H. DE LA CHAPELLE.

---

# NOTE

## Sur le Bouturage, la Transplantation des Plantes et la Guérison de la Pomme de Terre.

On trouve dans le journal de l'agriculture les détails suivants, sur les avantages que l'on peut retirer des boutures faites avec le Collodion.

Voici comment on procède : Les boutures une fois préparées, les laisser à l'air jusqu'à ce que l'humidité, qu'elles contiennent, soit en partie évaporée ; puis, tremper les extrémités dans le liquide, afin que la plaie se couvre d'une légère couche de vernis, ce qui empêche toute espèce d'évaporation ; l'air ne peut ainsi pénétrer dans la plante.

Avoir soin de laisser sécher une minute environ et les retremper de nouveau ; au bout de quelques minutes, cette seconde couche est sèche, on peut alors planter les boutures. Le développement des racines a lieu plus vite que par la méthode ordinaire et est plus certain.

On a observé que ce procédé, bien simple, est surtout excellent pour les boutures ligneuses et pour toutes celles dont la reprise est difficile. On a opéré, fin septembre, sur des verveines, des géraniums, des fuchsias, de la tétragone, etc., et surtout sur des rosiers, dont quelques-uns sont reconnus difficiles à reprendre de bouture.

Aujourd'hui, toutes les boutures de rosiers ainsi préparées et placées sous des cloches, sont d'une végétation bien plus vigoureuse que celles qui n'ont pas reçu de collodion ; quelques unes de ces dernières n'ont même pas poussé.

—

### ORIENTATION DES ARBRES LORS DE LEUR TRANSPLANTATION.

Il est un principe essentiel, qui ne saurait être ignoré des arboriculteurs, et sur lequel je crois devoir appeler l'attention des membres de notre société, c'est l'orientation des arbres et arbustes lors de leur transplantation.

Il importe, lorsque l'on déplante un arbre ou arbuste, quel

qu'il soit, mais surtout pour les arbres à fruits, de bien observer la position qu'ils occupent sur le terrain où ils ont végété, pour les replanter suivant leur position première.

En effet, si l'arbre transplanté n'est pas orienté dans les mêmes conditions, si on lui donne une orientation nouvelle, il en souffrira, sa fructification sera retardée quelquefois plusieurs années, et même il peut en mourir.

Je parle par expérience, ayant été chargé, au camp Jacob (Guadeloupe), de planter la place du front de bandière, de manguiers et autres arbres verts ; tous ceux qui y ont été transplantés suivant leur position première, ont parfaitement réussi, tandis que ceux qui l'année précédente l'avaient été, sans qu'on eût tenu compte de cette condition, moururent presque tous et les survivants végétèrent tristement pendant plusieurs années.

Nous appelons donc, sur ce fait, la sérieuse attention de ceux d'entre-nous qui s'occupent d'arboriculture.

Ces observations résultent d'expériences faites aux Antilles; mais en France, dans la pratique, on a habituellement la coutume de tourner le côté faible au midi, sans se préoccuper de l'influence que peut avoir l'orientation première sur la reprise.

—

### GUÉRISON DES POMMES DE TERRE.

Un cultivateur de Fontenay, aux environs de Paris, vient de découvrir un procédé que nous croyons devoir, dit la *Patrie*, porter à la connaissance des agronomes. Il consiste dans l'emploi de la *tannée*, résidu de l'écorce du tan, que les tanneurs ôtent de leurs fosses lorsqu'il a perdu son énergie.

Notre cultivateur recueille cette matière qu'on rejette ordinairement, et en dépose une certaine quantité dans le trou qui reçoit les pommes de terre à l'époque des semences.

Depuis trois ans qu'il fait cette expérience, elle lui a complétement réussi, et les tubercules qu'il a récoltés sont très sains et dans un état parfait de conservation

Les années précédentes, dans les mêmes terrains, les pom-

mes de terre qu'il avait semées par les procédés ordinaires, étaient atteintes de la maladie.

Ce nouvel essai peut donc être tenté, et sans trop de frais, car la tannée est presque sans valeur. S'il réussit, et rien ne prouve le contraire, ce cultivateur de Fontenay aura rendu un immense servi à l'agriculture.

A. Frouin.

---

# EXCURSIONS HORTICOLES

## DANS LES ENVIRONS DE CHERBOURG

### CARENTAN ET SAINT-COME-DU-MONT.

Ma première excursion a eu pour but Carentan et ses environs. Dès mon arrivée dans cette ville, je me présentai chez un amateur plein de bienveillance, M. Le Bidois, qui possède une très-belle propriété, avec jardins parfaitement tenus et bien disposés. Grâce aux renseignements qu'il voulut bien me donner, je pus utiliser avec profit le peu de temps que j'avais à passer à Carentan ; après ma visite chez M. Le Bidois, je fus reçu, rue des Près, chez un amateur, M. Enos, qui m'accueillit avec cette complaisante bonté qui caractérise les vrais amateurs d'horticulture. Là, je ne trouvai pas un vaste jardin comme je m'y attendais, d'après les récits que j'avais entendus faire de sa belle habitation, car il l'a transformée en cours spacieuses et en grands magasins pour son commerce : mais je fus néanmoins très satisfait de ma visite, parce que M. Enos a su tirer un heureux parti des morceaux de terre qui lui restaient en dehors des magasins. Des plantations d'arbres verts d'espèces remarquables et d'arbustes à fleurs sont placées de manière à faire un bel ornement, des pelouses dans les endroits les plus grands sur lesquelles sont jetées des plantes à beau feuillage et des massifs de plantes de terre de bruyère. Au fond de la cour,

sur un gazon, se trouve un bassin avec jet d'eau très curieux; plus en arrière, contre le mur qui est masqué par un monticule de terre, sont échelonnés, en gradins, des arbustes bien conduits, mêlés de plantes à fleurs qui en font un beau tableau. Sur le sommet de ce monticule est un élégant pavillon d'où l'on voit la campagne et une partie des marais du Cotentin. Le toit de ce pavillon, orné d'une marquise, renferme le réservoir d'eau qui alimente le jet d'eau, et ce réservoir est entretenu par des tuyaux venant des gouttières des magasins. Dans les moments de sécheresse, une pompe fait remonter l'eau du bassin dans le réservoir.

Parmi les plantes que je notai avec le plus d'intérêt, citons d'abord une collection d'une vingtaine d'espèces ou variétés de bruyères de pleine terre, comprenant l'erica vulgaris Dumosa, fort jolie ; l'erica vulgaris, fl. magnifique ; la multiflora rubra et la searly également ; et plusieurs étaient passées fleurs et je regrettais de ne pouvoir les apprécier. Parmi les arbres verts, je remarquai de beaux retinospora, le plumosa, le pysifera, l'obtusa aurea et le pymea, le thuyopsis Borealis en bel exemplaire, le thuya variegata et le libocedrus chilensis, en très forts et beaux échantillons.

A près cette visite, je me rendis chez M. Le Pelletier, près du port; mais, malheurensement pour moi, je n'eus pas le bonheur de le rencontrer. Néanmoins, je pus visiter son jardin, que je trouvai garni de belles plantes. Ce jardin est divisé en deux parties : le potager, avec plates-bandes garnies d'arbres fruitiers vigoureux et parfaitement conduits, remarque que j'avais déjà faite chez M. Le Bidois. En continuant mes courses dans les autres jardins, je fus facilement amené à reconnaître que les jardiniers de la localité possèdent tous de bonnes connaissances sur l'arboriculture. L'autre partie du jardin de M. Lepelletier, consacrée aux cultures d'agrément, renferme de beaux arbrisseaux; mais, comme chez beaucoup d'amateurs, le désir de trop posséder a fait que l'encombrement n'a pas tardé à se produire. Néanmoins, son jardin est gai et chaque plante ou arbre y conserve sa forme naturelle.

Une serre, qui renferme des végétaux très remarquables, fait honneur au praticien qui sait les conduire ainsi : de beaux palmiers, des bonapartea, des begonias vigoureux, variés de nuances et de couleurs dont le feuillage remplace les fleurs. Cette serre ne contient pas de gradins, mais des rochers artificiels et des troncs de bois mort dans lesquels vivent des plantes curieuses. Un bassin garni de plantes aquatiques, notamment un papyrus pourvu de tiges énormes et hautes de cinq à six mètres, des achimènes, des gloxinios, des gesnerios, aux fleurs superbes, et beaucoup d'autres végétaux divers, font de cette serre un lieu de délices, dans lequel un banc de repos a été ménagé et donne à penser que le propriétaire va souvent y passer d'heureux moments. Des tuyaux d'un thermosiphon que l'on aperçoit sur le devant de la serre, sont, pendant l'hiver sans doute, une des garanties du beau succès que M. Lepelletier oblient dans sa serre.

Dans Carentan, j'ai encore visité les jardins de M. Belin; là encore, je trouvai un amateur plein d'aménité pour ses serviteurs. M. Belin est un amateur de spécialité. En pleine terre, je remarquai des collections de très belles reines-marguerites et divers autres plantes annuelles ; des collections de geraniums et de fuchsias soignés et disposés avec un ordre qui démontre tout l'intérêt que cet amateur porte à ses collections Les serres étaient en partie occupées par des spécialités de serre chaude tels qu'achimènes et gloxitinios, qui font leur végétation en été et se reposent en hiver, pour faire place à d'autres spécialités de serre froide. J'avais encore d'autres propriétés à parcourir, mais le temps ne me le permit pas.

Dans les environs de Carentan, je visitai, à Saint-Côme-du-Mont, près le pont d'Ouves, la propriété de M. Lafosse ; il me serait impossible de citer toutes les richesses végétales que j'y remarquai, car, en raison de leur grand nombre, il m'aurait fallu plusieurs jours pour les noter. Il y avait une dizaine d'années que je n'avais revu les cultures de M. Lafosse; les arbres avaient grandi et l'ensemble était tout différent d'aspect. En avant de l'habitation, est une cour ornée d'une pe-

louse et de plantations ; les jardins sont derrière et à côté de l'habitation et s'étendent jusqu'au bord des marais, où des peupliers gigantesques donnent un abri précieux contre les vents de l'est et du nord ; d'autres grands arbres sont disséminés ou groupés dans le jardin et complètent l'abri indispensable à la culture d'un grand nombre de plantes exotiques qui s'y trouvent réunies. Dans le bord du marais sont des îles entourées de larges douves ou étangs que l'on traverse en bateau. Ces îles complétement plantées d'arbres et d'arbustes, forment des bosquets avec des allées qut y serpentent comme dans une forêt vierge nouvellement envahie. Une habitation devenue rustique par le lierre qui l'entoure et des vignes vierges qui pendent de tous côtés, rendent ce lieu solitaire propre au recueillement et au repos ; car le calme le plus parfait y régnait malgré le grand vent qu'il faisait ailleurs, ce qui rendait ma visite très agréable. Ces îles sont vastes et forment déjà, par leur étendue, de beaux jardins; sur le bord, des branches d'arbres flexibles ou pendantes, retombent sur l'eau et produisent de loin un effet de paysage magnifique, mais c'est surtout en passant en bateau, entre les îles et en les contournant que l'on voit ces curieux arbres tels que le schubertia ou taxodium pendula (de Chine), l'acacia bujotti à feuillage très léger, des saules pleureurs, etc. Après les îles, je visitai le jardin proprement dit, au travers duquel un bras de rivière se prolonge dans une vallée artificielle. Je passai sous des ponts rustiques, reposant sur des pointes de rochers, qui font correspondre les allées d'un coteau sur l'autre. Sur le bord de l'eau et sur les coteaux, des allées sinueuses permettent de visiter de près toutes les magnifiques plantes rares qui s'y trouvent, les unes placées entre des pierres sur des gazons, dans des grottes ou dans l'eau. — Arrivé à l'extrémité de la vallée, ce n'est plus un coteau, mais un rocher taillé ou plutôt construit à pic que l'on contourne un peu; puis on passe sous une petite montagne par des galeries, en zig zag, où la lumière disparaît presque, pour ressortir dans une autre partie du jardin. Mais avant de quitter cette vallée et ces galeries, je dois citer quel-

ques-unes des plantes qui m'ont le plus frappé. Sur le coteau, au midi, de beaux exemplaires de chamerops excelsa donnent, à cet endroit, une physionomie étrange. Sur l'autre côté, au nord ou au levant, au pic des rochers, dans les grottes et entre des blocs, est une collection de fougères des plus remarquables qu'il y ait ; j'ai été surtout frappé de la beauté d'un trichomanes speciosum, peut-être le seul exemplaire qu'il soit possible de voir d'ici loin de nous, placé sur un bloc, dans une galerie. En y entrant, cette touffe de fougère apparaît avec une verdure de la plus belle fraîcheur; en avançant dans la galerie, on voit sa couleur changer et les feuilles devenir transparentes en face de la lumière, ce qui est un bien curieux phénomène; l'astrea atrata, du Japon, le davallia Novæ-Zelandiæ, le polystichum lineare, l'athirium felix fæmena et plusieurs autres dont les noms m'échappent, s'y trouvent en fort échantillons dont quelques-uns peuvent rivaliser pour l'ornement avec des palmiers. Dans l'eau de la rivière, l'équisetum eburneum ou telmateca, s'y développe en pyramide de la hauteur d'un homme. M. Lafosse me dit que cette prèsle est indigène et qu'elle se trouve dans les environs ; ce n'en est pas moins une plante curieuse et très ornementale lorsqu'elle est livrée à la culture. En sortant des galeries, on se trouve au pied d'un autre coteau, où l'on voit de beaux arbustes groupés ou disséminés sur les gazons; puis en contournant des massifs d'arbrisseaux, on passe sur le pont le plus élevé pour arriver à des sentiers qui conduisent à travers des rochers, sur un sommet ou une sorte de petit monument, dont faute de connaissance, je ne saurais décrire l'ordre d'architecture. De ce point, on aperçoit une grande partie de la vallée et les riches plantes qui s'y trouvent, puis en descendant, sur l'autre versant, on arrive dans l'autre partie du jardin où l'on trouve un autre ordre de culture : ce sont des grandes allées en croix, formant des carrés divisés en plates-bandes dans lesquels sont rangées par ordre, des collections de plantes bulbeuses et de plantes vivaces, tout cela bien étiqueté, formant une école dans laquelle M. Lafosse fait des études en savant naturaliste.

Dans ma visite, je continue de rencontrer des plantes et surtout des arbres très remarquables ; je citerai surtout un arbre commun, le tilleul argenté, qui, isolé dans une pelouse, produit, par sa verdure et son grand développement, un effet magnifique, des araucarias et beaucoup d'arbres verts rares, en beaux exemplaires, les juniperus rigida et celui de Syrie, à gros fruit, frappent l'attention par leur port et leur régularité; un jeune exemplaire du torreya myristica, de deux mètres, bien établi, donne l'espoir que cet arbre sera magnifique, des taxodium sempervirens, et surtout le gigantea (wellingtonia) est l'un des plus grands de notre contrée. L'abies morinda est un des plus beaux arbres que je puisse signaler ; deux surtout, d'un grand développement, permettent d'apprécier leur beauté. Le thuya aurea est aussi d'un énorme développement pour l'espèce : c'est une masse compacte mais gracieuse de deux mètres de haut et plus de deux de large. Le cryptomeria nana est également très curieux, c'est un buisson très serré, d'un mètre de haut et de moitié plus large. Ceci, messieurs, n'est qu'un sommaire aperçu des quantités de belles plantes que renferment les jardins de M. Lafosse, car, dans une demi-journée, il ne m'était pas possible de tout examiner, surtout avec M. Lafosse, dont la bonté se plaît à renseigner et à discourir sur la culture et le mérite des plantes, ce qui allonge le temps des visites. Enfin, je me résume en disant que j'ai trouvé dans les jardins une école d'horticulture ornementale à tous les points de vue, depuis la culture soignée jusqu'à la nature prise sur le fait.

CAVRON.

Cet article avait été écrit par M. Cavron avant la dernière guerre, pendant laquelle les marais de Carentan ayant été inondés par l'eau de mer, un grand nombre des beaux arbres de M. Lafosse ont souffert, quelques-uns même sont morts.

*Note de la rédaction.*

# AFFRANCHISSEMENT DU POIRIER

LETTRE ADRESSÉE A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ET LUE DANS LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1872.

Monsieur le président,

MM. Dubreuil et Baltet, dans leurs précieux ouvrages, déposés à la bibliothèque de la société (1), recommandent l'*affranchissement* du poirier comme l'un des moyens les plus efficaces pour rendre à une variété chétive ou épuisée, une existence, une vigueur nouvelles. Quelques incisions sur le bourrelet de la greffe, un apport de bonne terre franche autour du collet, tel est le procédé. Le *chevelu* ne tarde pas à apparaître dans les incisions faites, et, peu à peu, dégagé du lien qui rattachait sa nature ardente à une nature moins active, le poirier vit bientôt de ses propres racines et se développe rapidement aux dépens du cognassier qui languit d'abord et finit par s'éteindre de consomption.

Une question : *Les fruits de l'arbre affranchi par la méthode qui vient d'être rappelée, ne perdent-ils rien de leur grosseur, de leur qualité; la production a-t-elle lieu avec la même régularité et la même abondance*, ce qui ne se passe plus lorsque l'arbre s'est affranchi naturellement?

Par suite d'une surélévation faite à la longue du sol de mon jardin, quelques poiriers sont *passés au franc*, sans que j'y prenne garde. Ma négligence a été punie, comme vous allez vous en convaincre.

Je vous adresse le grossier croquis d'un pied de ces arbres, en même temps que le triste spécimen de ses produits actuels. — La poire que je vous communique est une *Louise-Bonne*. Il est utile de vous en prévenir, car on reconnaîtrait bien difficilement, dans cet avorton informe, l'un des fruits les plus délicieux, assurément, parmi ceux dont la maturité arrive à

(1) Culture des arbres et arbrisseaux à fruits de table, p. 396, et Culture du poirier, p. 9.

l'époque où nous sommes. Et dire, qu'au bout de quelques années de plantation, mon poirier, greffé sur cognassier, peu vigoureux alors, donnait régulièrement des récoltes superbes ! Assurément il y a là matière à réflexion. Aujourd'hui, sans doute, il a pris une extension notable et ne mesure pas moins de 4 mètres de hauteur, ce qui est un résultat dans les terrains brûlants des Mielles ; mais aussi, il s'est *affranchi*, et s'est affranchi, hélas... du soin de produire !

Je serais heureux que vous voulussiez bien attirer l'attention de nos collègues sur ce fait, peu étudié jusqu'ici, je pense, en les priant instamment de répondre à ma question, sinon dans la séance de dimanche, du moins dans une réunion ultérieure.

Quelques jardiniers de la localité, arrachent, je le sais, et jettent impitoyablement au feu, un poirier *passé au franc*, sans coupe *ni incisions*, le considérant comme désormais sans valeur.

Ce procédé, un peu barbare, doit-il être blâmé ? Je laisse aux experts le soin de se prononcer à cet égard. Il me semblerait, toutefois, préférable de regreffer les arbres en y appliquant quelque variété féconde et peu vigoureuse, comme le *beurré clairgeau*, *beurré bachelier* et tant d'autres. C'est une expérience intéressante à faire et je m'en occuperai ; mais en attendant, voici le parti auquel je me suis arrêté, dès l'an dernier, lorsque je m'aperçus que l'interruption de production de mon arbre ne pouvait provenir que de son affranchissement.

J'enlevai, avec deux traits de scie opposés et formant un angle très-ouvert, une forte entaille dans la racine du sauvageon, dont je ne laissai que le 1/4 environ. L'arbre n'a nullement souffert ; mais les fruits n'ont pas gagné, je l'avoue. Ils sont bel et bien ce qu'ils étaient précédemment, ni plus gros ni meilleurs. Cette année, je vais prolonger la coupe jusqu'à l'écorce. L'hiver prochain, j'enlèverai le tout. Si le poirier résiste, et je le crois, je vous le dirai. S'il meurt, la nature a ses secrets ! je vous le dirai de même, afin que nous en tirions des conclusions.

Alfred Rossel.

Après la lecture, en séance, de la lettre qu'on vient de lire, la question posée fut longuement discutée, et MM. Michel, Cavron et Letellier déclarèrent qu'ils pensaient qu'un arbre passé au franc naturellement ou par un moyen quelconque, ne devait pas être conservé, qu'on ne saurait jamais en faire un bon arbre et qu'il devait être arraché. D'un autre côté, M. Rossel ayant, quelque temps après, soumis cette question à M. Ch. Baltet, horticulteur, président de la société horticole et vigneronne de Troyes, reçut, par le retour même du courrier, la réponse suivante :

Troyes, 9 janvier 1872.

Monsieur et cher collègue,

Vous me demandez mon opinion sur *l'affranchissement du poirier greffé sur cognassier.*

C'est une question assez controversée, parce que les résul- n'en sont pas toujours semblables et que ses partisans ou ses adversaires lui attribuent les conséquences bonnes ou mauvaises, qui pourraient bien provenir d'autres causes.

Dans nos écoles fruitières, nous n'avons jamais eu à nous plaindre de l'affranchissement, qui me semble préférable sur les vieux arbres, sur le déclin ou plutôt ayant jeté leur premier feu, et commençant à ralentir leur fructification normale.

Nous avons des poiriers greffés sur cognassier, hauts de 6 mètres,dont le collet rechargé de terre, s'est radifié naturellement, et en ont acquis une vigueur extraordinaire, tout en produisant abondamment des fruits magnifiques, qui ont fait l'étonnement des connaisseurs à l'exposition universelle de Paris, en 1867, et de Londres, en 1871.

Nous avons envoyé, l'an dernier, plusieurs troncs de ces arbres — dont l'abattage était nécessaire — au comité d'arboriculture de la société centrale de Paris ; et cette exhibition a suffi pour faire taire les critiques basées sur des informations insuffisantes.

Ces arbres ne sont plus taillés,ou le sont très peu ; d'anciennes pyramides, ils sont devenus des haute-tige de grand pro-

duit, c'est, pour ainsi dire, l'intermediaire du poirier sur franc et du poirier sur cognassier.

Il y a vingt ans, un fuseau de *belle angevine* nous avait donné 14 poires énormes, comme jamais nous n'en avions vu ; on arracha l'arbre, placé trop près de l'allée, il avait, au collet une seule et unique grosse racine qui courait sous la bordure de buis.

Donc, l'affranchissement du poirier s'obtiendrait avec un rechargement de terre plus facilement qu'au moyen de monticules isolés, trop susceptibles de se dessécher. Un paillis de gravier, de tannée, maintiendrait la fraîcheur et faciliterait la radification, excitée, d'ailleurs, par quelques légères incisions longitudinales (je n'ai pas essayé le cran transversal) et par l'absence de labours profonds.

Tous les sols, tous les climats, tous les sujets s'y soumettront-ils, ainsi que toutes les variétés? Mon avis est que l'expérience est le meilleur guide en horticulture Si donc, quelqu'un n'a pas à se louer de l'affranchissement du poirier, alors qu'il l'évite. Or, il est plus facile de retrancher des racines que d'en faire développer. Mais, je le répète, il faut être certain que le mal provient de l'affranchissement.

A Montreuil, il paraît que l'on coupe les racines des pommiers nains sur paradis ou sur doucin, qui se développent au-dessus de la greffe : cela se se comprend ; on tient à posséder des sujets rabougris.

Une dernière considération en faveur de cette question. Les poiriers égrins ou sauvageons sont vigoureux et d'autant plus fertiles qu'ils sont transplantés, c'est-à-dire qu'ils émettent des racines au collet et se dirigeant plutôt horizontalement.

Charles Baltet,
Horticulteur à Troyes.

# LA VALLÉE-SUISSE (TROYES)

## Et les Jardins de Cherbourg

Le dernier numéro de ce Bulletin reproduit, page 47 et suivantes, un très-important article dans lequel M. Emmanuel Liais, président de la société, directeur de l'observatoire impérial du Brésil, constate, à l'occasion d'une exposition florale faite à Cherbourg, en mai 1872, les résultats exceptionnels de la culture des plantes exotiques sur nos côtes privilégiées où la température des hivers, si rigoureuse dans certaines villes de l'intérieur, se trouve toujours considérablement adoucie par l'action constatée du gulf-stream.

La compétence, en pareille matière, de l'illustre auteur du *Climat, de la Géologie, la Faune et Géographie botanique du Brésil*, dont la presse française apprécie en ce moment la portée scientifique et qui doit avoir, au Brésil surtout, un si légitime succès, n'échappera à personne. Toutefois, pour fixer de plus en plus les idées et donner à nos lecteurs un terme de comparaison, nous placerons sous leurs yeux les passages suivant, extraits d'une attrayante brochure : *La Vallée-Suisse*, qui, nous est adressée par M. Ch. Baltet, de Troyes:

« La Vallée-Suisse est, de tous les jardins de la ville de Troyes, le mieux réussi, le plus coquet, le plus fréquenté, celui qui résume dans une charmante miniature les règles principales de l'architecture des jardins.

» En effet, dans un ancien fossé de la ville, jadis fortifiée, entre la porte de la Madeleine et la porte Chevreuse, au lieu d'un cloaque indigne d'une cité qui se respecte, de frais ombrages appellent le promeneur, les allées serpentent discrètement, cotoyant de vertes pelouses, des arbrisseaux et des fleurs; une cascade anime le paysage et donne naissance à un ruisseau qui s'égare sous un pont léger et coquet. »

Après un préambule nécessaire pour expliquer le but de

cette publication horticole, dont le titre ne laisse nullement pressentir l'objet, deux longs chapitres sont consacrés à l'examen des *arbres d'ornement* à haute tige, et des *arbrisseaux* et *arbustes* qui attirent le plus les regards, dans « le jardin favori de la population troyenne. »

Ce serait, sans doute, par trop nous écarter de notre sujet, que de suivre l'auteur dans cette minutieuse étude sur le terrain, où la physionomie de tant de plantes, leurs propriétés, les soins qu'elles réclament, l'orientation qu'elles préfèrent, se trouvent définis avec cette remarquable précision, et cette élégante originalité d'expression qui ôte toute monotomie aux citations forcément nombreuses dans le texte, et facilitent la mémoire des faits. Nous abrégerons donc, mais à regret, une partie importante de cette instructive revue, pour nous arrêter davantage sur le chapitre suivant, qui appelle plus spécialement notre attention :

ARBRISSEAUX A FEUILLES PERSISTANTES.

« Des arbustes à feuillage persistant, tel est le désir que chacun exprime en meublant un jardin ; on a critiqué cet amour de la verdure perpétuelle, et les « amants de dame nature » ont réclamé en faveur de l'éclosion des bourgeons au mois de mai et de la chûte des feuilles à l'automne. Evitons ces amours extrêmes, en mariant le feuillage persistant de certains végétaux avec la végétation périodique de certains autres. Mais, hélas, l'hiver de 1871–1872 a été une rude leçon pour les amateurs forcenés du feuillage quand même. Que sont devenus les *alaternes*, les *bourgènes* en plein air ou en espalier ? Où retrouver cette grande famille des *aucubas*, d'autant plus nombreuse que la découverte de l'individu mâle avait accru dans une proportion inquiétante — pour les collectionneurs -- les variétés à feuilles larges ou étroites, vertes ou panachées, aux bouquets de fruits rouge corail, aussi précieuses pour les bosquets que pour les appartements. Et les *arbousiers*, les *bibassiers*, les *chalefs*, les *oliviers*, les *chênes verts*, que les méridionaux nous lancent à la face, quand on leur vante la flore septentrionale ; où en est leur degré d'acclimatation ?

» N'est-ce pas navrant de voir les *magnoliers*, les *rhododendrons*, les *kalmias* si beaux, si vivaces dans la région de l'ouest, perdre leurs feuilles et donner des craintes pour leur avenir. Faudra-t-il renoncer aux *troënes* et aux *fusains* du Japon, qui s'accomodaient de nos sols ingrats et multipliaient leur allure et le bigarrure. La ménagère ne regrette-t-elle pas la perte de ses *romarins* de ses *lauriers d'Apollon*, pendant que son mari pleure ses *photinias*, ses *filarias*, ses *cotonéasters*, ses *buplèvres*, ses *yuccas*, ses *viornes*, ses *épine-vinettes*, ses *fragons*, toujours verts, dont il ornait ses massifs, ses talus, ses gazons, même ses vases en fonte ? Voyez les souches qui essaient de protester contre la débâcle hivernale par une végétation quasi-souterraine, des *lauriers-tin*, des *lauriers de Portugal*, des *lauriers-cerise*, de *Colchide* ou du *Caucase*; ne ressentez pas l'espoir de retouver, un jour, leur riche verdure animer les jardins, alors que les frimas et la neige les auront couvert d'un linceul.

» Le *houx* des bois lui-même ne cherche-t-il pas à puiser dans sa rusticité primitive, une sève nouvelle qui nous promet encore un feuillage brillant illustré de fruits écarlates ; doit-on l'abandonner au profit du *buisson-ardent*, qui se prête à la forme buissonneuse ou à l'espalier au nord. Espérons que nos jardins conserveront, à leur toilette d'hiver, la parure émeraude et corail du houx et du buisson-ardent. La leçon a été terrible — comme bien d'autres leçons dans cette année maudite — et il nous a fallu ces vingt degrés de froid pour nous engager à rester sur la réserve, en plantant, à discrétion, des *buis* et des *mahonias* en plein air ou sous bois ; seuls ils ont bravé victorieusement la gelée. L'un et l'autre de ces deux genres ont produit des types divergeants par la couleur ou la forme des feuilles; ne nous en plaignons pas. Ce sera une ressource de plus pour varier les effets de feuillage, sans multiplier les espèces et sans essayer à résoudre des problèmes de naturalisation végétale. »

—

Les essais d'acclimatation ou plutôt de naturalisation végétale, ne doivent pas être abandonnés, selon nous; au contraire.

Mais ils doivent toujours être dirigés, en tenant compte des températures extrêmes, des lieux de provenance, comparées avec celles des points d'introduction. Ce qui est possible ici, ne l'est plus à Valognes et Bricquebec, qui ne se trouvent qu'à quelques lieues sud de nous. Constatons bien, d'ailleurs, que la plupart des végétaux cités par M. Baltet, sont très rustiques à Cherbourg, où ils ont supporté, sans altération notable, les secousses de l'hiver 1870–1871, et continuons de donner tous nos soins à notre modeste jardin de la rue Montebello. Car là enfin, si l'avenir, entrevu par son dévoué directeur actuel, se réalise (voir l'article qui suit), le touriste amateur pourra venir admirer, à côté de collections choisies d'arbres et arbrisseaux à fruits de table, les richesses horticoles, aujourd'hui disséminées dans notre région et qui doivent plus tard orner le *Jardin public*, cet objectif désiré, vers lequel nous a fait faire un pas immense, le vœu clairement manifesté par 10,000 de nos concitoyens, lors de l'exposition dernière.

Encore une réflexion.

La brochure de M. Baltet n'a pas une portée purement locale. Ecrite pour la ville de Troyes, cette brochure se recommande, comme un guide sûr, à tous les propriétaires de parcs et de résidences de luxe, à tous les amateurs des jardins et surtout, aux administrations municipales jalouses de contribuer à l'embellissement et à la prospérité des centres de population dont les intérêts leur sont confiés, par la création ou le vigilant entretien des squares si favorables au point de vue de l'hygiène.

Prenons-en note, donc, pour y avoir recours au besoin.

Alfred Rossel.

—

Dans le Bulletin de la société d'horticulture du centre de la Normandie, à Lisieux (nº 4, de 1872), M. Amand Dubois, chef de culture de M. Oudin, publie un compte-rendu, fort remarquable, de l'exposition de Cherbourg (1872), où il avait assisté comme délégué et à l'occasion de laquelle il avait prêté au jury le concours de ses connaissances horticoles et de son expérience.

Le rapport de M. Dubois, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, en entier, commence en ces termes :

« Messieurs,

« Vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour remplacer » notre directeur, malheureusement empêché, pour vous re- » présenter, comme délégué, à l'exposition qui vient d'avoir » lieu à Cherbourg. Je vais vous rendre compte de la mission » que vous avez bien voulu me confier, sollicitant votre indul- » gence pour la façon dont un jardinier, plus habitué à ma- » nier la bêche et la serpette que la plume, vous dépeindra ses » impressions.

» L'exposition à laquelle j'ai assisté en votre nom, comme » membre du jury, présentait un caractère différent en quel- » ques points, de celles que nous sommes habitués à voir dans » cette contrée; la température de Cherbourg placée sous l'in- » fluence des courants chauds, qui, partant du golfe du Mé- » xique, traversent l'Atlantique et viennent se briser contre les » rochers de ce pays, permet à un grand nombre de végétaux, » qu'ici comme à Paris, on cultive à l'abri des serres, de vivre » en plein air et d'y acquérir de fortes dimensions. »

Ce rapport se termine de la manière suivante :

« Pendant la durée de l'exposition, je visitai, en détail, tous » les jardins de Cherbourg et des environs qui me furent signa- » lés comme renfermant des cultures ou des végétaux remar- » quables. Mon excursion, dans les jardins des exposants, me » prouva que les produits présentés par eux à l'exposition, » provenaient de leurs cultures et me confirma le bien jugé » des opérations du jury.

» Ce fut dans les jardins des amateurs, notamment chez » MM. Ternisien, Baud, Balmont et Hamond, que j'eus l'oc- » casion d'apprécier l'heureuse influence du climat de Cher- » bourg, sur l'accroissement et la conservation des végétaux » des pays méridionaux.

» Chez M. Ternisien, parmi les nombreux végétaux exoti- » ques entassés dans son jardin, nous avons remarqué un

» aralia Sieboldi, de 3 à 4 mètres de hauteur, formant une » large cime qui se couvre de fruits chaque année. Dans son » jardin, comme dans ceux des autres amateurs que j'ai visités, » les palmiers d'Afrique, de l'Australie, de la Chine et du Ja- » pon élèvent leurs stipes et étalent leurs frondes de façon à » faire croire que, dans un avenir prochain, notre littoral de » l'Ouest pourra se revêtir des végétations de ces contrées. » Les bruyères du cap de Bonne-Espérance, les escalonia flo- » ribunda et machranta, les divers ceanothes mexicains, for- » ment des arbrisseaux de plusieurs mètres d'élévation, se » couvrant d'une multitude de fleurs. Les erythrines brési- » liennes, les pittospores de la Chine et du Japon s'y dévelop- » pent et se couvrent de fleurs. Enfin quelques variétés de » begonia croissent à l'ombre des oliviers et la clôture de ce » jardin est souvent formée de myrthes, absolument comme » ceux des contrées les plus favorisées de la France méridio- » nale.

» Mais, c'est surtout dans le parc créé par M. Hamond, sur » l'un des coteaux, dont est flanquée la ville de Cherbourg, que » se trouvent réunies les collections des végétaux les plus rares: » les splendides variétés d'azalées de l'Inde, groupées par mil- » liers, étalaient, au moment de notre visite, leur incompara- » ble luxe floral, et atteignaient des dimensions capables d'é- » clipser celles qui furent tant admirées à l'exposition univer- » selle de Paris. Les aloës, les agaves, les littea juncea, fila- » mentosa et robusta, sont là parfaitement acclimatées. Les » bosquets sont exclusivement composés d'arbres les plus » rares de la flore exotique. Les conifères les plus remarqua- » bles y acquièrent des proportions inconnues ailleurs, et les » rhododendrons hymalayens, dont le nombre est au moins » de vingt-cinq à trente espèces, y atteignent des proportions » arborescentes et fleurissent comme dans leur pays natal.

» Enfin, les palmiers de la Chine étaient là en pleine florai- » son, au moment de ma visite, et je suis si heureux d'avoir » vu ces richesses végétales, que je n'ai pu résister au désir » de vous les décrire. »

Amand Dubois.

# LES SERRES EN FER

## Construites à Cherbourg par M. Victor LEROY

**RAPPORT de la Commission nommée par la Société artistique et industrielle, communiqué à la Société d'Horticulture, dans sa séance du 1er décembre 1872.**

Depuis quelques années, l'emploi du fer tend à se substituer à l'emploi du bois ou des pierres, dans diverses constructions. On trouve généralement dans les ouvrages en fer plus d'élégance, plus de solidité, quelquefois plus d'économie, dans d'autres cas plus de sécurité contre les incendies. Dans ces derdernières années, on a construit, au Vésinet, près Paris, une église en fer : c'est aussi la la matière employée à peu près exclusivement dans la construction de notre poissonnerie, qui, enfin, est à peu près terminée.

M. Victor Le Roy, entrepreneur et marchand quincaillier, rue du Bassin, membre de la société artistique et industrielle, vient de construire à Cherbourg plusieurs serres dans lesquelles on s'est servi de fer au lieu de bois : la plus importante de ces constructions est la nouvelle serre froide (1) que M. Balmont, horticulteur marchand, vient de faire élever contre le mur ouest de son jardin, rue de la Duchée, 48.

La commission nommée par la société artistique et industrielle, pour examiner ce travail, a été tout d'abord frappée de l'élégance, de la légèreté et de la solidité de la construction.

L'aspect général de la serre, qui a été construite sur les plans de M. Fortin, architecte, rappelle un peu, en petit, celui de la gare de Cherbourg, car la toiture vitrée repose sur des courbes en fer qui partent du mur du fond, élevé de cinq mètres, pour venir reposer sur la façade dont la hauteur est de deux mètres, en y comprenant environ soixante-quinze

(1) Aucun appareil de chauffage n'existe dans cette serre, mais quand il plaira à M. Balmont d'y en installer un, il suffira de percer dans la maçonnerie le passage du tuyau d'un fourneau extérieur.

centimètres de maçonnerie. Le vitrage de la toiture est soutenu par des courbes en fer à T, appuyées et rivées sur quatre pannes transversales, lesquelles reposent elles-mêmes sur des fermes hautes de quatre-vingts millimètres, épaisses de quatorze.

Dans la façade de la serre est ménagée une porte à deux battants, et dans le pignon sud une porte à un seul battant. Ces portes sont en fer raîné, avec panneaux doubles en tôle et croisillions intérieurs, en fer carré. Au-dessus de la toiture règnent, tout le long de la serre, trois traverses en fer, tenues à dix centimètres du vitrage, servant à supporter les échelles qu'il y aurait lieu d'apposer s'il fallait nettoyer ou réparer les vitres. A l'intérieur existe, dans toute la longueur de la serre, une tringle de fer rond, destinée à soutenir la vigne, à une certaine distance du vitrage.

Dans la façade, sur quatre châssis mobiles, à charnières, et dans le toit, sont également ménagés quatre panneaux à tabatière, pour aérer la serre quand il y a lieu.

La serre est vaste ; sa longueur est de dix-huit mètres, sa largeur de sept; elle ne renferme point de gradins, mais des massifs bien disposés, avec un rocher très artistement fait, dans l'angle nord-ouest. Il y règne une clarté remarquable, car les fermes en fer étant nécessairement plus minces que celles que l'on fait ordinairement en bois, apportent moins d'obstacles à la lumière du jour.

L'emploi du fer a permis de donner à la toiture une forme cintrée; cette toiture est par là même d'une grande solidité, et, en raison de sa courbure, comme elle fait voûte, elle n'a point besoin d'être soutenue par des colonnes.

M. Balmont a dit à la commission qu'il aurait désiré que le fer fût galvanisé, mais on y a suppléé par une bonne couche de minium, qui a été ensuite recouverte de peinture blanche.

Le travail a été exécuté avec célérité ; la pose des fers a duré dix jours, et la serre a demandé six semaines pour tous les travaux de sa construction. Les fers venus des forges

de Châtillon à l'état de fers en barres de diverses espèces, ont été transformés et ouvrés dans les ateliers de M. Victor Leroy. On a employé dans cette construction 900 kilogrammes de fers à T, et 1500 kilogrammes de fers de divers échantillons. Nous ne pouvons donner comme exemple le prix de revient, car depuis que ces travaux ont été exécutés, il y a eu hausse sur les fers et sur les verres à vitre. On peut compter maintenant environ 13 francs le mètre carré, vitrage non compris.

Bien que dans ce rapport on ait eu en vue les constructions en fer, nous ne pouvons passer sous silence le travail irréprochable du vitrage, exécuté en partie par M. Leneveu, en partie par M. Lelaidier. Sous les pluies torrentielles qui nous affligent depuis plusieurs semaines, pas une goutte d'eau n'a pénétré dans l'intérieur.

Une serre aussi vaste que celle de M. Balmont, convient plus spécialement à un horticulteur, propriétaire de son terrain, mais nous pensons aussi que la solidité et la longue durée de cet édifice horticole dédommageront M. Balmont des dépenses qu'il a faites, en lui épargnant des frais de réparation et de remplacement.

Ce n'est pas à dire pour cela que la construction d'une serre en fer soit absolument interdite à un locataire, surtout s'il s'agit d'une petite serre d'amateur, car il serait facile d'en démonter les pièces, et de la reconstruire ailleurs. Telle est la petite serre que M. Leroy vient de construire pour M. Avoine, sous-commissaire de marine, qui consacre ses loisirs aux plaisirs du jardinage. Nous pensons même que c'est surtout dans une petite serre, construite dans un espace restreint, qu'il est avantageux de donner la préférence à l'emploi du fer, qui, sous un moindre volume que le bois, présente aussi une plus grande solidité.

Un exemple plus frappant encore, c'est une serre que M. Leroy a faite pour M. Baccia, dans un jardin de location. Cette serre peut être démontée sans déplacement des vitres, et déménagée sans qu'il en soit brisé une seule, pour peu qu'on agisse avec précaution.

M. Leroy a construit ou va construire sur divers points de la ville, des serres en fer de dimensions variées par exemple celle de M. Saillard, rue de la Bucaille, celle-ci est en fer galvanisé : la société d'horticulture s'en occupera dans sa revue des serres et jardins; quant à nous, nous terminons ici notre rapport industriel.

Cherbourg, le 30 novembre 1873.

EQUILBECQ, A. VAUTIER, H. DE LA CHAPELLE, président de la société artistique et industrielle.

A la suite de la lecture de cet article, un entretien s'est élevé dans la société, et il paraît résulter des observations qui ont été présentées, que la serre en fer a besoin d'un praticien expérimenté pour la culture de certaines plantes, parce que le métal étant très bon conducteur de la chaleur, les variations atmosphériques sont plus sensibles dans une serre en fer. Les serres en bois, au contraire, n'ont ni l'élégance, ni la clarté des serres en fer, mais elles conviennent mieux aux personnes peu soigneuses ou inexpérimentées, parce que le bois étant mauvais conducteur de la chaleur, les changements de température y sont moins brusques.

*(La rédaction).*

---

# DISTRIBUTION ET AVENIR
## DU JARDIN D'ACCLIMATATION

Depuis bientôt trente ans, la société d'horticulture de Cherbourg aspire à la jouissance du jardin qu'elle est en voie de créer. Dans le cours de ce temps, l'idée, de ce que serait ce jardin, n'a été que superficiellement élaborée. C'est au moment même de l'exécution de l'œuvre, que le travail d'étude est devenu sérieux. Aussi, à ce moment, avons-nous vu surgir, sur

l'ordre de distribution du jardin, plusieurs idées qui, toutes, il faut le dire à la gloire de leurs auteurs, avaient, en principe, un but particulier; mais elles n'étaient que l'imitation ou la reproduction de jardins qui se voient partout. Il nous fallait quelque chose de neuf où la science progressive pût trouver les moyens de se lancer, quelque chose digne d'une société d'horticulture envieuse de faire progresser toutes les branches de la science horticole. En nous livrant à la recherche des différentes sortes de jardins, nous en trouvons trois : 1° le *jardin de production*, 2° le *jardin botanique*, qui a pour but l'étude spéciale et classique des plantes, 3° le *jardin d'agrément* qui a pour objet la simple réunion des plus beaux végétaux.

Examen fait de ces ordres de jardins, aucun ne pouvait satisfaire complétement nos vues, qui, à mesure que nous avancions dans nos recherches, allaient toujours en s'agrandissant vers l'immense étendue et la variabilité du règne végétal. Enfin, nous avons posé un jalon et nous avons admis un ordre de distribution qui, s'il laisse à désirer, est facilement accessible à toutes les intelligences en facilitant la connaissance des plantes et de leurs besoins. De plus, le titre de jardin d'acclimatation nous obligeait d'admettre un ordre de classement des plantes qui, tout en étant scientifique, fût artistique, parce que ces plantes devront être embellies par la culture.

Par cette méthode de classement, nous rangeons les plantes en cinq régions : la *1re région* se trouve à droite, en entrant dans le jardin ; elle comprend : les plantes méditerranéennes, européennes et des côtes africaines voisines ; elle contourne la pelouse pour revenir à l'allée de gauche sur laquelle seront les plantes de la *2e région*, qui comprend le Caucase, le Népaul, l'Himalaya, la Chine et le Japon, et les contrées alpestres des îles de la Sonde. A la suite, par l'allée transversale du fond de l'école, se trouve la *3e région :* plantes de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande et du cap de Bonne-Espérance. En descendant l'allée de droite, on trouvera la *4e région* formée des plantes des îles Malouïnes, de la Terre-de-Feu, de la Patagonie, du Chili, du Pérou, du Para-

guay, du Brésil, etc. La 5e *région* occupera le centre du jardin qui comprendra le haut Mexique, la Californie, les Etats-Unis et les îles de l'Atlantique.

Dans cet arrangement, toutes les plantes seront placées, autant que possible, dans les conditions de leur nature spéciale, ce qui nécessitera une disposition du jardin toute particulière, et lui donnera un aspect se rapprochant beaucoup plus de la nature que nos jardins ordinaires. Les plantes mises sur buttes ou en creux, sur rocaille, en terre de bruyère ou de sable, celles qui sont aériennes sur souches, celles qui sont aquatiques dans l'eau, feront faire sur les massifs des ondulations de terre qui, en agrandissant l'espace, en produisant des réduits, permettront de loger une foule de petits végétaux, et aussi, sous les plus grands, beaucoup de plantes d'ombre trouveront à se loger dans leurs conditions d'habitat naturel ; elles auront ainsi des abris contre le vent ou contre un trop grand soleil qui parfois est défavorable à certaines plantes dépaysées; de même, que pour d'autres, l'action chaude du soleil devient nécessaire.

Par cette méthode de distribution ou de classement des des plantes par région, l'étude que nous devons considérer comme la base fondamentale de l'horticulture, peut être facilement suivie, nous voulons dire l'étude de la botanique. Car les espèces, les genres et les familles s'y trouveront représentées en assez grand nombre, et assez rapprochés (généralement plus rapprochés même que dans la nature), pour être facilement trouvés et comparés, je n'ose pas dire avec les mêmes avantages que dans une école de botanique bien classée destinée aux naturalistes. Mais pour le botaniste, amateur de belles plantes, ces plantes s'y touveront dans des conditions de beauté et de végétation attrayantes, qu'il est presque impossible d'obtenir dans les écoles ordinaires de botanique.

Au point de vue de la culture, les plantes d'une même région, pour ainsi dire d'un même climat, se trouvent réunies. L'époque d'activité vitale des plantes de chaque région étant

presque la même, la comparaison de rusticité, entre elles, dans les mêmes conditions, peut souvent nous aider dans la recherche des causes d'insuccès, car, outre les conditions que nous devons admettre pour les plantes alpestres, comparativement à celles de plaine, il y a les influences de lumière et de chaleur qui peuvent être bien différentes dans chaque partie du jardin, et qui jouent un grand rôle dans le succès de l'acclimatation. Aussi, quand les plantes originaires de pays qui ont l'été quand nous avons l'hiver, plantes qui conservent, quoique apportées chez nous, l'époque de floraison de la belle saison de leur patrie, il convenait de les réunir afin que les soins leur fussent mieux donnés.

Si, maintenant, nous passons à l'étude de la physionomie des végétaux, à l'impression produite, non seulement par la physionomie des plantes d'une même région, mais encore par la comparaison des régions entre elles, là, en face d'une quantité de plantes si diverses en formes, en couleurs, et surtout en caractères particuliers de mode de végétation, plantes, que des savants aussi artistes que naturalistes, ont classées par végétation, en tapis, en buisson, à cimes et ornementales, nous nous trouvons en présence des moyens de pouvoir créer des paysages où chacun, selon ses goûts et son intelligence, pourra puiser d'heureuses idées.

Il est incontestable que, d'après les résultats épars acquis dans notre pays, nous obtiendrons des succès dans l'acclimatation d'un nombre de plantes capable de former une école de végétaux exotiques qui, en servant de modèle pour peupler les jardins de notre contrée, y créeront un ornement nouveau et spécialement curieux. Mais, pour en arriver là, il faut nous attendre à rencontrer plus d'essais infructueux que d'heureux, de même que lorsqu'il s'agit d'un travail laborieux et de longue haleine. En raison du grand travail que cela nous donnera, je crois que nous ferons bien de ne pas nous aventurer dans l'étude d'une grande quantité de plantes à la fois. L'étude bien commencée, l'ordre et la classification des notes bien établies, nous pourrons l'agrandir, chaque année, d'un certain

nombre de plantes nouvelles. Aussi, en considération de la petite étendue du jardin, les insuccès nous feront de la place; de même, après constatation, les plantes d'un mérite inférieur feront place à l'extension que prendront les exemplaires les plus méritants qui devront faire, un jour, le fond de l'école et l'ornement du jardin.

Alors, le jardin uniquement planté de végétaux qui sont des végétaux de serre dans le centre du pays, pourra avoir pour un bon nombre de personnes l'attrait que nous espérons lui donner. Les marins y retrouveront des souvenirs de leurs voyages lointains ; les paisibles bourgeois de Cherbourg une agréable promenade qui variera un peu leur tranquille existence. Les personnes retirées des affaires, auxquelles le repos devient nécessaire, pour avoir au moins, dans leur existence, un moment de calme qui complète leur jouissance de la vie, et les étrangers, toujours curieux dans un pays qui leur est inconnu, trouveront là une promenade qui fera conserver, à ces derniers, un agréable souvenir de Cherbourg. Pourquoi ne dirais-je pas, aussi, que les horticulteurs de profession trouveront, dans ce jardin, la connaissance d'un choix de plantes à cultiver ?

Enfin, tout le monde pourra trouver dans la promenade de notre jardin, des sujets de gaîté, d'étude ou de méditation. Car sous les impressions qui, en pareil cas, se produisent en nous, presque sans que nous nous en apercevions, là, en présence de circonstances qui élèvent la pensée, nous sommes conduits à l'admiration des merveilles de la création, ce qui nous fait dire : pourquoi suis-je, que fais-je sur la terre, si ce n'est pour étudier? Si l'impression produite, en nous, par la présence d'une grande pyramide, formée par un arbre, nous représente la raideur et la force de la vie, un arbre couronné, l'héroïsme, un pleureur, la mélancolie, l'arbre à cime voûtée nous porte à la reflexion comme le tapis de verdure à la sociabilité. De son côté, le penseur peut encore trouver, dans le jardin, des impressions dans la voix des plantes, s'il y

en a qui mugissent, comme les conifères. D'autres murmurent, par leur légère flexibilité une sorte de musique dont le claquement des feuilles raides, l'une contre l'autre, complète l'harmonie par la variété des sons.

CAVRON.

---

# DONS ET ENVOIS POUR LE JARDIN
## DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Ce qui naguères était un terrain vague, est maintenant transformé en un jardin planté, déjà, de nombreux arbres fruitiers d'espèces variées, d'arbustes d'ornement et de végétaux exotiques. Des achats ont été faits chez les horticulteurs de la ville et dans plusieurs établissements horticoles étrangers à l'arrondissement ; de plus, des dons nombreux ont été adressés pour notre jardin d'études.

Nous devons citer, en première ligne, l'important envoi, de plus de 80 espèces de végétaux exotiques, fait par le Muséum, et, chose précieuse pour la Société, M. le directeur du jardin des plantes a bien voulu lui promettre que ces envois seraient renouvelés. Aussi, l'administration du Muséum a-t-elle droit à la reconnaissance de la société d'horticulture de Cherbourg.

Nous croyons, d'ailleurs, devoir reproduire en entier la liste des végétaux envoyés par cet établissement :

Garrya macrophylla, guichenotia ledifolia, choliophyllum globosum, pisonia hirtella, cyrilla racemiflora, erica baccans, coronilla pentaphylla, cissus antarctica, acacia longifolia, berchemia volubilis, acacia retinoïdes, ceonatus africanus, fuchsia seryngiflora, cassia tomentosa, metrosideros florida, margyrocarpus setosus, budleia salicifolia, salvia semiatrata, salvia

grahami, phlomis angustifolia, melaleuca thymifolia, eugenia ugni, veronica angustifolia, athanasa crithmifolia, callistemon rigidum, escalonia macrantha, elichrysum Lamarki, colletia cruciata, melaleuca paludosa, baccharis xalapensis, lotus sericeus, acmona floribunda, ilex myrtifolia, rubus rosofolius, sparmannia palmata, agapanthus umbellatus, coronilla valantina, habrothamnus elegans, artemisia chinensis, évonimus angustifolius, eryngium ebracteum, plumbago capensis, solanum pubigerum, diplacus puniceus, budleia globosa, photinia serrata, dianella latifolia, melaleuca hypericifolia, psidium pyriferum, baccharis sesseliflora, viburnum nudum, begonia evansiana, itea virginica, spielmannia africana, selago corymbosa, myrtacée (Nouvelle-Calédonie), salvia indica, salvia candidissima, acacia himalayensis, goldfusia Dicksoni, campanula prumelifolia, pinus nalepensis, senecio petasites, senecio populifolia, eleagnus acuminata, duvana dependens, eucalypsus viminalis, merymbergia rivularis, acer oblongum, cocculus caroliniana, salvia confertifolia, tecoma capensis, chironia fischeri, linum tryginum, antigonum leptopus, agathea amelloides, globularia longifolia, samolus littoralis, silene fructicosa trachycarpus fortunei, angyris fœtida, salvia coccinea, ferdinanda augusta, polymia edulis, yucca alæfolia, fabricia lœvigata, cassia lævigata, citriobatus multiflorus, chamærops humilis, campanula alata.

M. Aubry Le Comte, directeur du musée colonial au ministère de la marine, a promis de faire des envois fréquents et il a commencé par adresser à la société un beau lot de vingt-cinq espèces de graines de plantes de la Guyane, de Tahiti, de la Nouvelle-Calédonie. La germination de ces graines a été hâtée au moyen d'un appareil ingénieux; une grande partie ont levé et ont produit des plantes fort remarquables, déjà, déposées dans une serre chaude chez un horticulteur distingué de notre ville, M. Levéel, qui a bien voulu leur donner les soins nécessaires jusqu'à ce que la saison permette de tenter la transplantation à l'air libre.

En outre, il a été répondu, avec empressement, à un appel

fait aux membres de la société; les uns ont remis des dons en nature, les autres des dons en argent qui se sont élevés à 386 f. 50. Cette somme a été consacrée à des achats de plantes. Nous sommes forcés, aujourd'hui, à notre grand regret, d'ajourner la publication de la liste des sommes données par les sociétaires. En attendant qu'il nous soit possible de publier cette liste, nous croyons devoir faire connaître, en suivant l'ordre dans lequel ils ont été remis, quelques-uns des dons de plantes et d'arbres faits par les membres de la société (correspondants ou titulaires), en y ajoutant que plusieurs d'entre-eux ont offert en même temps des plantes ou des objets de jardin et une somme d'argent :

MM. Devinck, propriétaire, a donné un magnifique retinospora boursieri; M. Vautrain, un laurier d'Apollon, un figuier à fruits blancs, un figuier à fruits violets, un fiabiana ; M. Alfred Liais, vingt sapins de Normandie, vingt epicea ; M. Frouin, un yucca alœifolia ; M. Baud, épicea odorata, un ligustrum lucidum, un myrte d'Andalousie, tritoma, escalonia macrantha, diosma macrantha, laurier thym, cornilla glauca, yucca, veronica salicifolia, pitosporum, glaiëuls de gand ; M. Lafosse, de Saint-Côme, framboisier du Canada, periplox de la Grèce, arundinaria nigra, arundinaria aurea, arundinaria mitis, tritoma aurea, altroemere du Chili, arundo conspicua; M. Levéel, astelia Banksia ; M. Valette, mitraria japonica, aralia japonica, aralia spinosa, aralia papyrifera, aster d'Australie, olivier de deux mètres ayant fleuri en 1872, baccharis d'Australie, sida d'Australie de trois mètres, bambusa nigra, bambusa arundinaria, forte touffe de schizostytis, plusieurs pieds d'acante, petit arbuste exotique à fleurs jaunes ; M. Renault, daphne dauphin, eucalyptus globulus, phormium tenax ; M. Cavron père, pinus strobus excelsa, pinus strobus sylvestris, criptomeria elegans, cedrus atlantica, abies cilica, eugenia speciosa, solanum amomum, acacia longissima, acacia Neumani, tritoma Rooperi, evonimus radicans, canna indica, metrosideros floribunda, erica australis, erica baccans major, coronilla glauca, casuarina tenuissima, rhododendron alpi-

num, petunia variegata ; M. Levastois, dix abies picea excelsa, dalhias variés, pinus nobilis ; M. Levieux, chênes verts, yucca plicata, nouvelles plantes textiles de Chine ; M. H. de la Chapelle, asplenium marinum, statice occidentalis ; M. le général Suau, un banc de jardin ; M. Herpin de Frémont, collection de bambous acclimatés ; M. Letellier, un beau lot de plantes ; M. Hairon, yucca plicata ; M. Vibert, beurré d'aremberg ; M. Fafin, gynerium ; M. Fontaine, phormium tenax ; M. Bardon, étiquettes en verre ; M. X. poirier, etc.

Nous le voyons, les dons faits jusqu'ici, ont été fort nombreux ; et, grâce à ces envois et à ceux qui seront encore adressés, le jardin ne tardera pas à être complètement peuplé.

D'après ce qui précède, on peut être assuré que le jardin d'arboriculture et d'acclimatation offrira, désormais, un certain attrait aux amateurs d'horticulture et aux membres de la société, et, lorsque la maison du jardinier-concierge sera construite, ce jardin pourra être visité tous les jours par les sociétaires et leurs familles. En attendant, il est ouvert le dimanche, de 2 heures à 6 heures du soir; le mardi, toute la journée; le jeudi, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, et le samedi, toute la journée, sauf pendant les heures des repas.

*(La rédaction)*

---

# NOTE SUR L'ERYTHRÆA DIFFUSA

La société d'horticulture de Cherbourg, en poursuivant si longtemps le but qu'elle vient d'atteindre, par la création de son jardin d'arboriculture pratique et d'acclimatation, ne s'est pas proposée seulement d'expérimenter quels sont les végétaux des zones méditerranéenne et même tropicale qui peuvent être

cultivés sous le climat de Cherbourg. Elle doit, ce me semble, tenter également la culture et le perfectionnement des espèces curieuses que la nature fait croître, comme plantes caractéristiques de notre arrondissement.

Il y a plus de 20 ans, M. Auguste Lejolis a, dans un mémoire accompagné d'une planche, signalé à l'attention des botanistes une plante remarquable de la famille des gentianées, l'*Erythræa diffusa* (Woods), plante essentiellement caractéristique de la flore de la Hague.

Cette plante est voisine de la petite centaurée *(Erythræa centaurium)*, mais ses fleurs sont plus grandes, d'un plus beau rose, son feuillage est tout différent, et ses tiges sont grêles et traînantes.

Cultivée dans les jardins, elle paraît devenir plus robuste et plus droite, comme je l'ai remarqué autrefois dans un jardin de la Hague où elle avait été plantée par les soins de M. Duprey, qui a été un de vos présidents. Mais elle en a disparu depuis.

Cette plante possède un joli feuillage, d'un vert-gai, elle est vivace, et ses fleurs sont charmantes.

Le petit échantillon que je dépose sur le bureau, pour être cultivé dans notre jardin d'acclimatation, est destiné à vous faire connaître cette plante, afin que ceux d'entre vous qui parcourraient la Hague, puissent en recueillir d'autres pieds, soit pour eux-mêmes, soit pour le jardin de la société. Vous pourrez la trouver dans les landes et les bruyères, au bord des chemins, dans les communes de Beaumont, Branville, Gréville, Digulleville, Omonville-la-Petite, Auderville, Jobourg, Herqueville, St-Germain-des-Vaux. Il est inutile de la chercher dans le reste de l'arrondissement. J'ai visité avec soin, sans pouvoir la rencontrer, tous les coins de l'île d'Aurigny, si semblable à la Hague. Je ne l'ai point rencontrée dans les autres îles de la Manche, ni dans le canton des Pieux. Elle est très abondante sur le chemin de l'église de Jobourg aux falaises, mais je n'ai pas eu l'occasion d'aller cette année de ce côté.

H. DE LA CHAPELLE.

# COURS DE BOTANIQUE ÉLÉMENTAIRE

## A l'usage des Horticulteurs.

### § XII. — FRUIT.

Nous avons étudié un à un les divers organes qui constituent la *fleur* par leur réunion. Nous avons, de même, décrit le mode suivant lequel sont groupés ces organes et quels sont les rapports qu'ils ont entre-eux. Mais bientôt, tout change dans la fleur à peine épanouie, sous l'influence d'un acte, que nous expliquerons plus tard, quand nous traiterons de la physiologie botanique, sous le nom de *fécondation*, l'ovaire grossit rapidement et mûrit il se *noue*, comme on dit en horticulture. Les pétales tombent, les étamines, le pistil, se dessèchent et disparaissent, le calice, au contraire, persiste assez souvent.

Toute la vie se concentre donc sur l'ovaire qui, dès lors, prend le nom de *fruit*. Il résulte de cette définition, que toute fleur, renfermant plusieurs ovaires, donnera naissance à plusieurs fruits ; si tous ces ovaires se nouent et mûrissent. Il arrive parfois que quelques-uns d'entre-eux avortent et ne se développent pas, de même que l'on voit dans les labiées, par exemple, l'ovaire unique à quatre loges, se diviser en mûrissant de manière à former quatre petits fruits. Enfin, il est des plantes dont l'ovaire ne se noue jamais et qui ne se reproduisent que par *bulbilles*.

L'ovaire, vous l'avez vu antérieurement, peut être *supère* ou *infère*. Quand il est *supère*, c'est-à-dire lorsqu'il fait saillie dans l'intérieur de la fleur et que les étamines, les pétales et le calice sinsèrent autour de sa base, le fruit qui en proviendra pourra être enveloppé à sa base par les débris du calice et de la corolle, si ces derniers se dessèchent sans tomber. Ainsi dans l'alkekenge, le calice persiste, continue de se développer et forme, autour de l'ovaire, une sorte de vessie gonflée et colorée.

Dans la cerise à collier, dont vous pouvez voir une bonne figure dans la revue horticole (n° 1 — 1873, page 14), la corolle reste jusqu'à la compléte maturité du fruit et forme, autour de celui-ci, une sorte de cupule ou d'anneau qu'on a comparé à un collier.

Quand l'ovaire est *inféré*, c'est-à-dire quand il est au-dessous de la fleur, que les sépales du calice, les pétales de la corolle et les étamines sinsèrent à sa partie supérieure comme dans la fleur du pommier, par exemple, à la maturité du fruit, si le calice et l'androcée se sont desséchés sans tomber, comme cela arrive pour la pomme, on voit à sa partie supérieure une sorte de petite colerette parcheminée entourant des restes d'étamines ; c'est à cet ensemble qu'on a donné le nom d'*œil de la pomme*. Dans les fruits dérivant d'un ovaire supère ou le calice ne persiste pas à la maturité, il reste, néanmoins à son point d'insertion, une cicatrice très apparente sur le fruit.

On donne le nom général de *induvies* aux débris de calice, de corolle ou d'androcée qui persistent à la maturation du fruit. Mais seulement, quand ces organes flétris ne sont pas adhérents au fruit.

La cupule du gland de chêne, l'enveloppe verte des noisettes, celle de la chataigne, etc., etc., qui, comme nous le savons, dérivent des bractées, continuent à vivre l'ovaire une fois noué et s'accroissent avec le fruit. Ces enveloppes sont des *induvies*.

*Pericarpe*. — Le fruit est formé de deux parties bien distinctes 1° *le péricarpe*, 2° *la graine*.

Le péricarpe se compose lui-même de trois couches superposées qui sont même très développées dans quelques fruits. Prenons pour exemple une prune.

Le péricarpe comprend dans ce fruit toute la partie charnue et l'enveloppe immédiate de la graine, c'est-à-dire le noyau.

Les trois parties du péricarpe portent les noms suivants : 1° *Epicarpe* 2° *Mésocarpe* 3° *Endocarpe*,

A. *Epicarpe.* — Dans la prune l'épicarpe est constitué par cette peau mince qui recouvre la chair succulente du fruit. Cette pellicule correspond à l'enveloppe épidermique de l'ovaire.

B. *Mésocarpe.* — La couche charnue qui est revêtue par l'épicarpe, couche que l'on mange dans la prune forme le mésocarpe, elle correspond à la partie vasculaire de l'ovaire.

C. *Endocarpe.* — Cette portion dans le fruit que nous avons choisi pour exemple est très dure.

C'est le noyau dans lequel se trouve la graine.

Les parois du noyau ne sont pas autre chose que la couche la plus interne de l'ovaire qui s'est endurcie et épaissie.

— Les trois couches du péricarpe varient beaucoup dans leur développement suivant les fruits que l'on considère, toutefois, il est facile de les retrouver dans les fruits dont le centre ne contient qu'une cavité.

Dans ceux qui, comme la pomme, présentent plusieurs loges renfermant chacune deux graines, il y a une légère modification ; ainsi nous retrouvons facilement l'épicarpe dans la peau de la pomme, le mésocarpe dans la partie charnue, mais l'endocarpe est ici parcheminé et forme les cinq loges où sont les pépins.

Dans les oranges et les citrons l'endocarpe offre une particularité très remarquable : il se divise en de vastes loges où sont contenus des graines au milieu de grandes cellules gorgées de sucs en un mot, il forme ces tranches de l'orange que l'on sépare les unes des autres quand on veut les manger.

— Nous ne passerons pas en revue toutes les modifications que peuvent subir les trois couches du péricarpe après ce que nous venons d'expliquer, il nous suffira de savoir quelles subissent dans un grand nombre de fruits des modifications tenant à leurs dimensions respectives, mais qu'à

l'aide d'une étude attentive on peut toujours facilement les retrouver et les délimiter.

### CLASSIFICATION DES FRUITS.

La forme et la sturcture du péricarpe des fruits étant excessivement variée par suite de l'inégale développement des parties qui le compose; on a du établir une classification des fruits ayant pour but de réunir dans les mêmes groupes les espèces dont le péricarpe possède une texture à peu près semblable.

La classification des fruits est basée sur la consistance du péricarpe.

1° Les fruits, dont le péricarpe est charnu en totalité ou en partie, sont réunis dans une classe qui porte le nom de *fruits charnus*.

2° Ceux dont le péricarpe est sec forme la classe des *fruits secs*.

Les fruits secs se subdivisent eux-mêmes : en A *fruits déhiscents*, c'est-à-dire qui s'ouvrent à leur maturité pour laisser échapper la graine ; B *fruits indéhiscents*, c'est-à-dire qui restent complètement clos après la maturité.

Les fruits sont dits *composés* quand ils sont tellement rapprochés les uns des autres qu'ils semblent ne former qu'un seul fruit.

Les fruits sont dits *multiples* quand plusieurs fruits naissent d'une seule fleur.

### 1° FRUITS CHARNUS.

Les fruits charnus comprennent deux groupes bien déterminés. Ce sont: les *drupes* et les *baies*.

Les drupes sont des fruits charnus renfermant un noyau ou plusieurs noyaux. Quand il n'y a qu'un noyau il peut être à une ou à plusieurs loges.

La cerise est une drupe à un noyau, la nèfle une drupe à cinq noyaux.

Les baies sont des fruits renfermant des graines au

milieu de leur masse charnue. Le raisin et la groseille sont des baies. L'orange est une baie à plusieurs loges qui porte le nom spécial d'*hespéridie*.

Le melon est une baie à une seule loge qui est désignée sous le nom de *péponide*.

La pomme est une baie à cinq loges formées par des parois cartilagineuses, etc., etc.

2° FRUITS SECS.

*Fruits indéhiscents.* — Les fruits secs indéhiscents sont au nombre de trois.

La *samare*, l'*akène*, et le *Caryopse ;* ces fruits sont souvent à une seule loge et ne renferment qu'une graine ;

La *samare* est composée d'une ou deux loges, entourées d'un péricarpe aminci et formant autour d'elle une sorte d'aile membraneuse.

Exemple : fruit de l'érable.

L'*akène* est constituée par un pericarpe circonscrivant une loge dans laquelle se trouve une graine qui lui est attachée par un point.

Exemple : sarrazin.

Le *cariopse* est un akène dont la graine remplit complétement la cavité. Celle-ci est entièrement soudée avec le péricarpe.

Exemple : blé.

*Fruits déhiscents.* — Les fruits déhiscents s'ouvrent d'un grand nombre de manières différentes, et il serait trop long d'examiner en détails les modes divers que l'on rencontre, disons quelques mots des groupes principaux.

On distingue parmi les fruits secs déhiscents : 1° le *follicule* ; 2° la *gousse* ; 3° la *pyxide* ; 4° la *silique* ; 5° la *capsule*.

Le *follicule* est formé d'une seule loge et ne s'ouvre que suivant une seule ligne longitudinale.

Exemple, pivoine.

La *gousse* n'a aussi qu'une loge à plusieurs graines, mais s'ouvre suivant deux lignes longitudinales.

Exemple, pois.

La *pyxide* s'ouvre, non plus par une fente longitudinale, mais bien par une fente transversale. Ainsi prenons pour exemple le fruit du mouron rouge : il se présente sous la forme d'une petite sphère qui, à la maturité, se coupe suivant une ligne circulaire transversale, de telle sorte que la partie supérieure de la sphère se soulève comme le couvercle d'une petite boite.

La *silique* est une cavité à deux loges divisées par une cloison longitudinale sur laquelle sont attachées les graines. A la maturité le péricarpe se détache sous forme de deux valves laissant la cloison à nu.

Exemple, giroflée.

On désigne sous le nom de *capsule* tous les fruits déhiscents qui souvrent à la maturité suivant un mode qui diffère de tous les précédents.

Exemple : fruit du pavot.

FRUITS COMPOSÉS.

Le cône du sapin, le fruit du mûrier, etc,, sont des fruits composés, c'est-à-dire que ce qui forme ce qu'on appelle un cône de sapin, une mure, etc., sont des fruits, en nombre considérable, réunis les uns près des autres sur un axe commun et provenant tous d'une fleur distincte.

FRUITS MULTIPLES.

Enfin, si la même fleur donne plusieurs fruits, on a cette forme spéciale qui constitue les fruits multiples.

Ainsi la framboise est un fruit multiple formé par la juxtaposition d'une série de petites drupes provenant d'une seule et unique fleur.

Dr Ch. Renault.

*(A suivre.)*

# DESTRUCTION
## DE QUELQUES INSECTES NUISIBLES

Dans les Bulletins des diverses sociétés correspondantes, année 1872, nous avons trouvé plusieurs procédés pour la destruction des fourmis et des limaces qui, cette année surtout, dévastent nos semis d'une façon désastreuse.

Beaucoup de nos collègues n'ont pas toujours le temps nécessaire pour feuilleter les Bulletins précités, et seraient cependant curieux d'expérimenter les procédés susdits; c'est ce qui nous a engagé à en prendre note pour les communiquer à la société.

### DESTRUCTION DES FOURMIS.

Remplissez aux deux tiers de petites fioles avec de l'eau sur laquelle vous mettez de l'huile d'olive jusqu'à un centimètre et demi du goulot; enfoncez ensuite ces fioles toutes droites en terre, près de la fourmilière, ou sur le chemin habituel des fourmis, de telle façon, qu'elles ressortent seulement d'un à deux centimètres. L'huile est mortelle pour tous les insectes, les fourmis en sont néanmoins très friandes, aussi vont-elles toutes y goûter et périr ensuite dans leur trou.

### DESTRUCTION DES LIMACES.

Préparez de l'eau de goudron de gaz, que vous étendez jusqu'à ce qu'elle ait la couleur de café clair. Le soir, répandez ce liquide, au moyen d'un arrosoir ordinaire ; la moitié des limaces périront de ce coup et les autres en souffriront beaucoup. Recommencez l'opération au bout d'une semaine et vous arriverez ainsi à vous en débarrasser complétement.

Ce liquide a été reconnu excellent pour faire périr ces mollusques, en même temps qu'il agit comme bon engrais.

### LOMBRICS OU VERS DE TERRE.

Certains terrains sont remplis de lombrics ou vers de terre;

on peut les détruire par des arrosements avec de l'eau médiocrement salée. L'action de cette eau est très prompte, car, quelques minutes après s'en être servi, on voit la surface du sol se couvrir de vers qui viennent y mourir.

DESTRUCTION DES PUCERONS BLANCS OU KERMÈS BLANCS.

La *Revue horticole*, mois de juin 1872, donne la recette suivante comme excellente pour la destruction d'une espèce de puceron blanc ou kermès blanc qui se montre assez fréquemment sur les jasmins, chèvrefeuilles, héliotropes et même sur les rosiers.

Mêler par parties égales, essence de thérébentine et huile de pied de bœuf; agiter au moment de s'en servir pour opérer un mélange aussi intime que possible, et badigeonner les branches et le tronc avec une brosse ou un pinceau.

La même revue rappelle encore l'utilité de la suie pulvérisée pour la conservation des semis. On s'en sert de différentes manières, soit en saupoudrant abondamment les semis suivant le volume ou le plus ou moins de dureté de leurs tissus, soit en la répandant directement sur les graines avant de les recouvrir, soit en la répandant sur le sol une fois les semis recouverts, soit enfin en la répandant seulement au moment de la germination.

On peut encore en faire une infusion dont on bassine les semis une ou plusieurs fois.

DESTRUCTION DU PUCERON LANIGÈRE.

M. Emile Tarade, membre correspondant de la société d'horticulture de l'Allier, préconise l'huile de pétrole pour la destruction du puceron lanigère; voici comment il l'emploie:

Laver entièrement le pommier avec l'huile de pétrole à l'aide d'une brosse à peindre d'environ un pouce de diamètre. Recommencer l'opération huit jours après la première; cela suffit pour s'en débarrasser complétement.

Faire cette opération avant qu'il y ait trace de bourgeons, vers la fin de février, suivant les contrées, pour ne pas s'exposer à leur nuire.

### CERISES ET MOINEAUX.

Qui de nous, ne se plaint journellement des déprédations d'une bande innombrable de fripons, qui dès que nos cerises, groseilles, etc., commençent à mûrir, se réunissent pour établir un pillage en règle. Chacun emploie tous les moyens possibles pour les éloigner et se préserver de leurs dévastations; mais ces adroits coquins défient tous les pièges, les étudient, et lorsqu'ils ont reconnu, ce qui ne tarde pas, leur innocuité, ils se précipitent avec fureur sur l'objet de leur convoitise, et se vengent, par une destruction complète, de l'innocente supercherie que l'on a employée pour les effrayer.

Jusqu'à ce jour, on s'est servi de divers moyens, tous moins efficaces les uns que les autres, tels que morceaux de toile de couleur attachés aux branches, clapet tapageur, bonshommes en paille, etc., rien n'y fait, et après quelques minutes d'observation, les gaillards s'approchent des prétendus épouvantails, et même, chose incroyable, on en a vu venir faire leur nid jusque dans le giron des bonshommes susdits.

Si donc aucun moyen n'a réussi jusqu'à présent, un dernier, dont je vais vous parler, obtiendra peut-être un plus heureux succès; il a du reste été expérimenté dans un de nos départements voisins et semble avoir parfaitement réussi.

Prenez un oiseau de proie, chat-huant, buse ou tiercelet, qu'il soit empaillé les ailes étendues. Quand les premiers fruits rougiront, hissez l'oiseau au sommet d'une perche et placez celle-ci à cinquante centimètres de l'arbre à préserver, de façon que l'oiseau semble planer constamment au-dessus de sa tête.

Dès que ce nouvel épouvantail sera posé, vous verrez vos voleurs se replier en bon ordre sur les arbres voisins, jusqu'à la rentrée de l'ennemi au grenier, ce qui aura lieu aussitôt votre récolte terminée.

Avec un peu de soin, l'oiseau préservateur peut servir indéfiniment.

### LES COCCINELLES OU BÊTES A BON DIEU.

Après vous avoir entretenu de quelques insectes nuisibles,

en vous indiquant les moyens de vous en préserver, ne serait-il pas opportun de vous parler aussi de quelques-uns qui nous sont utiles, nous rendent des services réels que nous n'apprécions souvent pas, soit parce que ces services passent inaperçus, soit parce que nous confondons ces insectes avec ceux dont nous avons à nous plaindre.

Parmi ces derniers, je citerai les coccinelles, vulgairement appelées bêtes à bon Dieu.

Je ne vous ferai pas l'historique de ces charmants insectes, tout le monde les connaît et chacun sait que ce sont les premiers qui reparaissent au printemps; ils s'accouplent alors et pondent sur les plantes ou arbustes où ils ont vécu.

La revue horticole qui les recommande comme insectes des plus utiles, prétend que leurs larves se nourrissent uniquement de pucerons; une seule larve, dit cette revue, en dévore plus de cinquante par jour.

### L'HUILE DE PÉTROLE INSECTICIDE.

Ce moyen consiste à arroser les feuilles des arbres infestés de pucerons, avec un mélange d'huile de pétrole et d'eau, (trente grammes de pétrole brut pour un litre d'eau.)

Le même mélange répandu dans les trous des courtilières, dans les carrés que dévorent les limaces, les détruit promptement.

Les fourmilières les mieux établies, ne résistent pas longtemps à quelques arrosages d'eau de pétrole, exécutés le soir, à la nuit tombante, lorsque ces hôtes incommodes, fatigués d'une journée bien remplie, sont rentrés au logis.

A. Frouin.

*(A continuer).*

---

# UN ABUTILON A FIBRES TEXTILES

## Acclimaté à Cherbourg

Un de nos collègues, M. Valette, reçut d'Australie, en 1869, des graines d'un arbrisseau appartenant au genre *abutilon*, famille des malvacées; il sema ces graines et planta en pleine terre, dans son jardin, les jeunes arbustes qui résultèrent de leur germination.

L'un d'eux a surtout prospéré et supporté, sans abri, les rigueurs de trois hivers. Aujourd'hui, c'est un arbrisseau d'environ trois mètres de hauteur, d'environ six centimètres de circonférence rez-terre. Tout fait espérer qu'il fleurira cette année et que, dès lors, il sera facile de déterminer son espèce.

L'acclimatation de cet arbuste qui a parfaitement, quoique jeune, supporté l'hiver de 1870-1871, est un point intéressant vivement la science horticole, sans aucun doute; mais ce qui rend surtout l'introduction de cette plante utile, à un point de vue extra-horticole, ce sont les propriétés textiles de son liber.

M. Valette ayant remarqué que le liber de son abutilon possédait des propriétés analogues à celle de la *guimauve à feuilles de chanvre*, appartenant à la même famille, eut l'idée de faire rouir l'écorce d'un certain nombre de rameaux de son arbuste. Il obtint ainsi des fibres tenaces comme celles du chanvre. Dès lors il les fit peigner, blanchir et filer, et dans notre dernière réunion, il déposa sur le bureau :

1° Des fibres peignés non blanchies;

2° Des étoupes provenant du peignage;

3° Des fibres peignés et blanchies;

4° Du fil frabriqué avec ces fibres.

En présence des beaux résultats obtenus par M. Valette, l'assemblée décida qu'il y avait lieu de lui adresser des remercîments publics pour son introduction si remarquable et pour les produits utiles qu'il avait su en retirer.

M. Valette pense que cet arbuste peut facilement se multiplier par le bouturage et, qu'arrivé à son développement, on peut en couper les rameaux, comme on fait de l'osier, afin d'en enlever l'écorce et de la soumettre au rouissage pour en séparer la filasse.

C'est à l'industrie maintenant qu'il appartient de chercher si la matière textile, ainsi obtenue, peut être utilisée fructueusement.

*(La rédaction).*

---

# NÉCROLOGIE

## MM. ROULLAND ET TOURAINE.

En novembre 1872, la société d'horticulture a vu mourir deux sociétaires de ceux qui s'intéressaient le plus vivement à sa prospérité.

M. Roulland, ancien courtier maritime, a succombé aux suites d'une longue maladie. Membre de la société d'horticulture, pour ainsi dire, depuis la fondation, il avait été pendant longtemps conseiller d'administration et ce n'est que lorsqu'il y a été contraint par la maladie, qu'il a cessé d'exercer ces fonctions.

Amateur d'horticulture, il cultivait les fleurs avec un grand soin. On le voyait toujours assister régulièrement aux séances et aux réunions, et c'est surtout lors des expositions qu'il prêtait un concours dévoué pour les détails d'organisation de ces fêtes horticoles.

M. Touraine, commis du commissariat de la marine, a été enlevé, tout jeune encore, à l'affection de sa famille et de ses amis, parmi lesquels il comptait un grand nombre de membres de la société.

Il aimait passionnément le jardinage et nous savons avec

quel plaisir il faisait part des résultats obtenus par lui. Aussi, ne tarda-t-il pas à entrer dans notre association. Nous nous rappelons de l'assiduité avec laquelle il fréquentait ordinairement les cours d'arboriculture pratique professés par M. Michel.

D'un caractère toujours aimable, d'un dévouement sans bornes, il saisissait avec empressement l'occasion de se rendre utile. Aussi n'était-ce jamais en vain qu'il était fait appel à son concours. Nous nous souvenons tous des services qu'il a rendus à la société, des travaux qu'il s'est imposés, tant pour l'exposition de 1869 que dans maintes circonstances.

La société d'horticulture a donc perdu, en M. Touraine, l'un de ses membres les plus dévoués.

Les morts de MM. Roulland et Touraine sont survenues à peu d'intervalle, et les nombreux cortèges d'amis et de sociétaires qui assistaient à leurs inhumations témoignaient assez de la sympathie et de la considération dont tous deux ils jouissaient dans la ville et dans la société d'horticulture.

## M. BERNHARD.

Un nouveau deuil vient de frapper la société. En janvier 1873, elle a eu à déplorer la mort de M. Bernhard, propriétaire. Malgré son âge avancé, il suivait avec une grande assiduité les séances de notre association et il s'intéressait vivement à ses travaux.

Depuis de longues années M. Bernhard habitait Cherbourg. Il était justement considéré dans cette ville et s'était conquis l'estime générale.

*(La rédaction.)*

---

# LISTE DES MEMBRES

## DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

**Au 1er Janvier 1873 :**

### DAMES PATRONNESSES

Mmes

Barlatier de Mas.
Baud.
Bonfils.
Cadran.
Dalidan.
Deshameaux.
Doucet.
Dubois.
Dubost.
Duhommet.
Eyriaud-Desvergnes.
Gérando (de).
Germonière (de la).
Godard.
Grenier.
Groignard.
Guiffart.
Ingremard (d').
Jonnart.
Jouan.
Le Blanc (Gustave).

Mmes

Lemoigne-Dulongpré.
Lemonnier (Alphonse).
Le Poittevin (Théophile).
Levastois.
Liais (Alfred).
Liais (Edouard).
Liais (Emmanuel).
Liais (Flavie) (Mlle).
Loysel (rue du Faubourg).
Loysel (rue des Corderies).
Malassez (Mlle).
Nanteuil (de).
Nicollet.
Orry.
Pasquier.
Paul.
Penhoat.
Pinczon du Sel.
Poulain.
Renault (Charles).
Séhier (Léonor).

### MEMBRES TITULAIRES

MM.

Adam, aide-commissaire de la marine.
Albérigo, entrepreneur.
Allemandet, négociant.
Almy (Alfred), jardinier.
Altemer, commis de marine.
Amiot (Jules), commissaire-adjoint de la marine, retraité.
Amiot (Gustave), commis de marine, retraité.
Amiot (Paul), écrivain de marine.
Annelot (Prosper), propriétaire.
Anselme dit Deschâteaux, écrivain de comptalité de la marine.
Arnaud, lieutenant de vaisseau.
Aubert, négociant.
Aubert, secrétaire de la mairie de Tourlaville.

MM.

Aubert, jardinier du château de Martinvast.
Avoine, sous-commissaire de la marine.
Avoine, marchand mercier.
Avoine (Gustave), propriétaire.
Baccia, entrepreneur.
Balmont (Amédée), horticulteur.
Barlatier de Mas, propriétaire.
Barrière (Gaston), professeur de musique.
Bataille, banquier.
Baud, lieutenant de vaisseau, retraité.
Bayard, négociant.
Beaugrand, magasinier de la marine.
Beranger (de), propriétaire.

MM.

Bergeron, conservateur des hypothèques.
Bertaux fils, hôtel de France.
Bignon du Rozel, propriétaire au Rozel.
Bienvenu, constructeur.
Bihel, propriétaire.
Blaizot, maître au port.
Boitard, maître principal.
Bolivar, négociant.
Bonfils (Gustave), négociant.
Bonjour, capitaine de frégate.
Boscher père, marbrier.
Boscher fils, marbrier.
Bougourd, magasinier de la marine.
Boullement d'Ingremard, avocat, adjoint au maire.
Brière de Mondétour, président du tribunal civil.
Bringeon, propriétaire.
Buhot (Eugène), négociant.
Buhot fils, courtier maritime.
Buhot (Victor), négociant.
Buhot fils, entrepreneur.
Burnouf, propriétaire.
Canu (Alexis), propriétaire à Tourlaville.
Capron, commis négociant.
Cauvin, propriétaire.
Cavron père, horticulteur.
Canu, commis de marine.
Canu (Antoine), propriétaire à Tourlaville.
Cavron (Edmond), horticulteur.
Cayeux, architecte.
Chaigneau, lieutenant de vaisseau.
Chapelle (Henri de la), commis principal des douanes.
Chanceaulme, commissaire de marine.
Chauvet, aide-commissaire de la marine.
Chardine, agent comptable de la marine.
Chardon père, écrivain de marine.
Chardon fils, écrivain de marine.
Charpille, horloger.
Chazot (Gustave), vérificateur des douanes.
Chevrel, avoué.
Cizeville, propriétaire.

MM.

Choblet, capitaine d'artillerie.
Contant, propriétaire au Mesnil.
Couenne, commis de marine.
Cousin, commis principal des douanes.
Cousin, capitaine au long-cours.
Couville (Henri de), propriétaire.
Cournerie, ingénieur civil.
Cournerie (Georges), chimiste.
Crisenoy (de), propriétaire.
Crouin père, médecin à Tourlaville.
Crouin (Octave), pharmacien aux Pieux.
Danois (Le), maître entretenu de la marine.
Dagouiy, horticulteur.
Dalidan, clerc de notaire.
Daniel, brasseur.
Daru (comte), député de la Manche.
Delacour, propriétaire à Octeville.
Delafosse, négociant.
Delahaye, employé des contributions indirectes.
Delalée (Jean), propriétaire à Octeville.
Dalonë, commis de marine, à Octeville.
Delaplanque, propriétaire à Octeville.
Delaunay, propriétaire.
Denis, professeur au collége.
Deshameaux, propriétaire, adjoint au maire.
Desmares, horticulteur.
Desprès, m^tre^ voilier de la marine.
Desquesnes, sous-agent administratif de la marine.
Devinck, propriétaire.
Dézert, commissaire-adjoint de la marine retraité.
Diguet, filateur au Vast.
Dorange, propriétaire.
Druet, notaire.
Dupont fils aîné, graveur.
Elier, propriétaire.
Equilbecq (Jean), maître au port militaire, retraité.
Estébé, entrepreneur.
Fafin, maître principal de la marine, retraité.
Faivre, sous-commissaire de la marine.

MM.

Fenard, sous-commissaire de la marine.
Férey (Victor), dessinateur.
Feuardent, imprimeur.
Filliastre, propriétaire.
Fontaine (Honoré), horticulteur.
Fortin, négociant.
Fouace, artiste peintre.
Frigoult, professeur au collége.
Frouin, capitaine d'infanterie de marine, retraité
Gain, dessinateur au port militaire.
Gamas, instituteur.
Garot, marchand de journaux.
Gasté (de), ingénieur de la marine, retraité.
Germonière (de la) père, député de la Manche.
Germonière (de la) fils, propriétaire.
Geufroy, architecte.
Gibon, docteur en médecine.
Giot, agent comptable principal de la marine.
Giot (Gustave), négociant.
Godey, maître voilier.
Godreuil, lieutenant de vaisseau.
Gosse, notaire.
Goueslain, restaurateur.
Gosselin, agent comptable de la marine.
Gosselin, pilote.
Gros, commis banquier.
Groult, restaurateur.
Groult (Léon), photographe.
Groult-Duférier, propriétaire.
Grumeau, photographe
Guérin-Duvivier, capitaine de frégate.
Gueroult, commis de marine.
Guerrand, receveur des domaines.
Guiffart, docteur en médecine.
Hainneville (Léon), négociant.
Hairon, commissaire-adjoint de la marine, retraité.
Hamon, lieutenant de vaisseau.
Hamel, curé du Roule.
Hameroux, ajusteur mécanicien.
Hamon, consul d'Angleterre
Hartel aîné, négociant.
Hennequin, négociant.
Henry, sous-commissaire de la marine, retraité.

MM.

Henry, libraire.
Henry (Ernest), aide-commissaire de la marine.
Herclat, receveur de la caisse d'épargne.
Hervé, capitaine au long-cours.
Hervieux, marchand bonnetier.
Hervieu (François), jardinier.
Hochet, receveur des douanes.
Hochet (Alexandre), sous-agent comptable de la marine.
Houet, commis princ. des douanes.
Hottot, pharmacien.
Jean (Jacques), jardinier.
Jolivet de Riencourt, propriétaire.
Jonnart, capitaine de frégate.
Jouninet, pharmacien.
Jourdan, agent comptable de la marine.
Joyau, sous-commissaire de la marine.
Kirkham, négociant.
Lacouture, correspondant du chemin de fer de l'Ouest.
Lafortune, propriétaire.
Laloë (Francis), commis négociant.
Langevin, vérificateur des douanes.
Langevin, commis de marine.
Langlois, courtier maritime.
Lannes, propriétaire.
Langle (de la Place de), agent administratif de la marine.
Lannes fils, voyageur de commerce
Launay, entrepreneur.
Launey, négociant en farines.
Laurent, propriétaire, rue du Val-de-Saire.
Laurent, propriétaire, rue de l'Alma.
Le Bacheley, secrétaire de la mairie.
Le Barbé, professeur au collége.
Le Blanc (Gustave), négociant.
Le Blanc, propriétaire.
Le Blond (Auguste), maraîcher à Tourlaville.
Le Blond (Louis-Philippe), maraîcher à Tourlaville.
Le Boullenger, propr. à Octeville
Le Brettevillois, commis de la marine à Honfleur.
Le Briseur, agent d'assurances.
Le Brun (Auguste), banquier.
Le Buhotel, propriétaire.
Lecouvey, capitaine de navires.

MM.

Le Duc (docteur) aux Pieux.
Le Duc, capitaine au long-cours.
Le Flambe, greffier de la justice de paix.
Le François, docteur en médecine.
Legard-Lafosse, docteur.
Le Goupil fils, marchand de nouveautés, rue de la Vase.
Le Goupil fils, id. rue du Val-de-Saire.
Le Jolis (Auguste), négociant.
Le Juez, boulanger.
Lelièvre (Paulin), commis de marine.
Lelong père, propriétaire.
Leloutre, conducteur des ponts-et-chaussées.
Le Magnen, maître au port, retraité.
Le Magnen, propriétaire au Becquet.
Le Maresquier, propriétaire.
Le Marois (Alphonse), propriétaire.
Le Marquand (Achille), négociant.
Lemeland, négociant.
Lemière, propriétaire.
Lemoigne-Dulongpré, propriétaire.
Lemoigne, jardinier à l'hospice civil.
Lemonnier, courtier maritime.
Leneveu, maître peintre.
Lepaslier, entrepreneur.
Lepelley, 2e maître mécanicien.
Lepelley (Arthur), écrivain de la marine.
Lepesqueur, banquier.
Lepesqueur (Prosper-Bon), dessinateur au port.
Lepetit, bijoutier.
Le Poittevin, libraire.
Le Poittevin, négociant.
Le Poittevin (Marcel), propriétaire.
Lepont fils, négociant.
Le Roy (Gibert), propriétaire.
Le Roy (Victor), marchand quincaillier.
Le Roy fils, marchand quincaillier, rue de la Fontaine.
Le Roy, commissaire de marine retraité à Tollevast.
Le Sage (Léon), marchand de nouveautés.
Lesénéchal (Léonor), mécanicien.

MM.

Lesénéchal (Frédéric), mécanicien.
Letellier, horticulteur.
Letouzé, pharmacien.
Levallois, agent-voyer chef.
Levastois, entrepreneur.
Levéel, horticulteur.
Levéel, capitaine de navires.
Levesque, marchand de chaussures.
Levieux, agent d'affaires.
Liais (Alfred), propriétaire, maire de Cherbourg.
Liais (Léon), propriétaire.
Liais (Eugène), négociant.
Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire du Brésil.
Liais (Edouard), négociant.
Liot, négociant.
Liout, entrepreneur.
Loir (Arsène), maître menuisier.
Lozouet, propriétaire.
Lowcay (Laurence), étudiant.
Lucas, négociant au Vast.
Lyon (docteur), au Vast.
Mahieu (Alfred), propriétaire.
Mahieu (Edouard), négociant.
Maillard père, propriétaire à Octeville.
Maillard fils, sous-agent comptable de la marine, à Tourlaville.
Malherbe, magasinier à la marine.
Manoury, maître principal au port militaire.
Marthe, sous-agent comptable de la marine.
Marguerie (Bienaimé), restaurateur à Martinvast.
Marie (Lionel), sous-préfet à Argentan.
Marquand (Olympe), commis de la marine.
Mauger (Jules), négociant.
Mauger (Léon), négociant.
Mauger, ancien notaire à Tourlaville.
Maze, capitaine de port.
Meigret, marchand de bois.
Mélingue, maître au port.
Menut fils aîné, entrepreneur.
Mersent, commis marchand de nouveautés.
Meslet, économe de l'hospice civil.
Meslin, jardinier.

MM.

Michel-d'Annoville, propriétaire.
Michel propriétaire.
Michel docteur en médecine.
Moll, directeur des constructions navales.
Monfoux, officier de cavalerie, retraité.
Morin, sous-agent administratif de la marine.
Morizot, brasseur.
Mouchel (Auguste), imprimeur.
Moulin, propriétaire à Tourlaville.
Naguet de St-Vulfran, lieutenant de vaisseau, retraité.
Nanteuil (de) receveur particulier des finances.
Nicolleau, marchand.
Noyon, greffier du tribunal civil.
Noyon (Jacques), employé à la marine.
Opron, syndic des gens de mer.
Orange, sous-agent comptable de la marine, retraité.
Orry, avoué.
Payerne, docteur en médecine.
Pectel, commis de marine.
Pedraglio, opticien.
Penaud (E.) lieutenant de vaisseau.
Periaux (Nicétas), propriétaire à Querqueville.
Petit, rédacteur en chef de la *Vigie*.
Piat, médecin dentiste.
Piard, commis marchand de nouveautés
Pichard fils, négociant.
Piédagnel, agent d'affaires.
Piel (Jules), propriétaire à Equeurdreville.
Pierre, capitaine de vaisseau.
Pigeon, marchand faïencier.
Pierron de Mondésir (Albert), propriétaire à Sauxemesnil.
Pitron, coutelier.
Pluquet père, propriétaire.
Pommier, propriétaire.
Pontus (Bon), négociant.
Pontus (Jules), négociant.
Pontaumont (de) propriétaire.
Pontgibaud (de) propriétaire à St-Marcouf.
Postel (Emile), négociant.

MM.

Potaire, contrôleur des douanes.
Potier, pharmacien, rue de la Fontaine.
Pottier (Henri), pharmacien, rue des Portes.
Potier, marchand épicier.
Poullain (Louis), commis de marine
Pouppeville père, propriétaire.
Pouppeville (Gustave), propriétaire à Equeurdreville.
Quernel, capitaine d'artillerie.
Queslin de la Prévallerie, juge de paix.
Quilbé, marchand de nouveautés.
Quoniam, propriétaire.
Raoult, sous-commissaire de la marine.
Racine (Félix-Auguste), commis de marine.
Racine (Victor-Edmond), commis de marine.
Renault, maître au port.
Renault, docteur en médecine.
Revel, commis de marine, retraité.
Revert, employé à la marine.
Rey, capitaine au long-cours.
Rideau père, propriétaire.
Rideau fils, photographe.
Ringard, négociant
Robe, propriétaire.
Robin, commis de comptabilité de la marine.
Rollot, limonadier.
Rondeau, sous-commissaire de la marine.
Rondin père, photographe.
Rossel (Amédée), sous-commissaire de la marine.
Rossel (Alfred), commis de marine.
Rouxel, maître principal au port militaire.
Roux, ancien colonel.
Salley, négociant.
Salmon, capitaine de vaisseau.
Salmon, lieutenant de vaisseau.
Samson, conducteur des travaux hydrauliques.
Sanson (Emile), entrepreneur.
Sauvage, marchand épicier.
Schmitt, inspecteur adjoint de la marine.
Séhier (François), marchand de fer.

MM.

Simon (François), maraîcher à Tourlaville.
Souhait, marchand bonnetier.
Syffert, imprimeur.
Tellier, plâtrier.
Ternisien (Pierre), commis de marine.
Thélot, sculpteur.
Tiphagne (Ernest), jardinier.
Tocqueville (comte de), propriétaire à Nacqueville, député de la Manche.
Tocqueville (vicomte René de), propriétaire à Tourlaville.
Travers-Dubourgeat, propriétaire.
Trovel, magasinier de la marine.
Valet, lieutenant de vaisseau.
Valette, propriétaire.

MM.

Vallon, capitaine de vaisseau.
Vastel, commis de comptabilité de la marine.
Vaslot (Constant), propriétaire.
Vautier, propriétaire, rue Grande-Vallée, 16.
Vautier (E.) propriétaire, rue de la Comédie, 42.
Vautrain, garde d'artillerie à Equeurdreville.
Vibert, principal du collége.
Viel, maître menuisier.
Vicel, négociant.
Vigier, propriétaire.
Villemot, lieutenant de vaisseau.
Voisin, jardinier.
Yvetot, gardien du génie (enceinte militaire.

## MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. André, horticulteur à la Croix-de-Bléré, rédacteur en chef de l'*Illustration horticole*.
Aubry Le Comte, commissaire de marine, directeur du musée colonial à Paris.
Baltet (Charles), horticulteur, président de la société horticole et vigneronne de Troyes.
Besnou, pharmacien de la marine, retraité.
Buchetet, professeur d'arboriculture.
Calais, avocat à l'Aigle.
Desisles, propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.
Devinck, commis au ministère de la marine, à Paris.
Dubreuil, professeur d'arboriculture.
Dussaud, entrepreneur à Marseille.
Donnaud (E.), éditeur de l'*Horticulteur français*, rue Cassette, 9, Paris.
Dubois, Amand, chef de culture de M. Oudin, à Lisieux.
Forney, professeur d'arboriculture à Paris.
Grigy, imprimeur à Vimoutiers.
Herincq, rédacteur en chef de l'*Horticulteur français*.
Herpin de Frémont, propriétaire à Brix.
Ingoult, notaire à Carentan.
Jacquemot, négociant à Londres.
Lafosse, propriétaire à Saint-Côme-du-Mont.
Leroy, curé de Valognes.
Levesque, docteur-médecin à Saint-James (Manche).

MM. Lucas, jardinier au château de Blanche-Lande, à la Haye-du-Puits.
Le Revert, François, jardinier chez M. Levastois, à Brix.
Malherbe, horticulteur à Bayeux.
Marie, receveur des contributions indirectes à Sainte-Claude (Jura).
Masson, lieutenant de vaisseau à Brest.
Outré, lieutenant-colonel d'infanterie de marine à la Guadeloupe.
Taleyrac, jardinier à Aumagne (Charente-Inférieure).
Scott, capitaine anglais, à Aurigny.

---

# ERRATA

Cherbourg, le 1er octobre 1872.

*A Monsieur le 1er vice-président de la Société d'Horticulture.*

Monsieur le vice-président,

Je viens de lire dans le dernier Bulletin publié par la société d'horticulture, une chanson *(A la Gloire des Horticulteurs)* que j'ai chantée au banquet de cette société, en mai dernier, et j'y ai remarqué quelques erreurs d'impression qui en altèrent le rythme et le sens, les seules qualités de cette chanson. J'ai donc l'honneur de vous les signaler, ci-après, en vous priant de vouloir bien en faire l'objet d'errata dans le prochain Bulletin de la société :

Au refrain, 1er vers, au lieu de : Dans des jardins, etc.,
lisez : Amis des jardins.

2e couplet, 5e vers, au lieu de : sous ses pas,
lisez : sur ses pas.

4e couplet, 5e vers, au lieu de : Nous admirons, etc.
lisez : Nous en admirons.

5e couplet. — Un vers omis. —
Après le 5e vers (Au talent des ordonnateurs)
ajoutez : Du tournoi des fleurs.

Je suis, etc.

A. Desquesne.

Cherbourg. — Typ. Aug. Mouchel, place du Château, 10.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

5e ANNÉE

ANNÉE 1873

CHERBOURG
IMPRIMERIE DE A. MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU
1874

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

5e ANNÉE

ANNÉE 1873

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

CHERBOURG
IMPRIMERIE DE A. MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU
1874

Les idées développées dans les rapports et mémoires insérés au Bulletin sont personnelles aux auteurs.

## MEMBRES D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ

Président d'honneur : M. LARNAC, sous-préfet de l'arrondissement.

Présidents honoraires. { M. LIAIS (Alfred), maire de Cherbourg.
M. LIAIS (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil.

## BUREAU POUR L'ANNÉE 1874

Président : M. le docteur RENAULT, rue du Chantier, 108.

Vice-Présidents, MM. { ORRY, avoué, rue Christine, 27.
HENRY, sous-commissaire de la marine, rue de la Polle, 62.

Conseillers d'administration, MM. { le docteur GUIFFART, rue Napoléon, 32.
BAUD, lieutenant de vaisseau retraité, rue Saint-Sauveur, Octeville.
CAUVIN, propriétaire, rue Bonhomme.
JOURDAN, agent-comptable de la marine, rue Notre-Dame-du-Vœu.

Trésorier : M. ORANGE, agent-comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38.

Secrétaire : M. LELIÈVRE, commis de marine, rue de la Polle, 18.

Secrétaires-adjoints : MM. DELANOE et VIBET.

Bibliothécaire : M. TERNISIEN (Pierre), rue Christine, 24.

Bibliothécaire-adjoint : M. BALMONT (Amédée).

---

Directeur du jardin : M. LEVASTOIS, propriétaire, rue Napoléon, 26.

Conservateur : M. VASTEL.

Professeurs d'arboriculture : MM. MICHEL et LEVESQUE.

Vice-président du comité de rédaction du Bulletin : M. FROUIN.

Secrétaire de la rédaction : M. DE LA CHAPELLE (Henri).

## COMMISSIONS PERMANENTES

### CULTURES D'UTILITÉ

MM. HENRY, président.
MICHEL, vice-président.
LEVESQUE, rapporteur.
EQUILBECQ
LETELLIER.
MAILLARD.

### CULTURES D'AGRÉMENT

MM. ORRY, président.
FROUIN, vice-président.
H. DE LA CHAPELLE, rapporteur.
BALMONT.
VALLETTE.
HERVIEUX.

BULLETIN DE 1873

---

# TABLE DES MATIÈRES


| MM. | | Pages. |
|---|---|---|
| .... | Composition du bureau pour l'année 1873. | 3 |
| Marcanville | Chronique horticole..... | 5 |
| Levesque. | Compte-rendu des séances du cours d'arboriculture professé par M. Michel..... | 9 |
| Frouin et H. de la Chapelle | Rapport de la commission des cultures d'agrément sur les revues et publications reçues..... | 14 |
| Du même. | Note sur une nouvelle variété de Pelargonium..... | 25 |
| Levesque | M. du Breuil à Cherbourg..... | 26 |
| Frouin | Animaux utiles à l'horticulture (le crapaud). | 31 |
| Dr Ch. Renault | Cours de botanique élémentaire à l'usage des horticulteurs..... | 37 |
| Levesque | Raidisseur économique..... | 41 |
| Ch Syffert | Banquet de la société d'horticulture..... | 42 |
| .... | Annuaire de culture potagère ..... | 51 |
| .... | Membres admis pendant l'année 1873..... | 67 |

# CHRONIQUE HORTICOLE

**Le Jardin de la Société et la Maison du Jardinier. — Inauguration. — Fête Horticole. — Conférences de M. du Breuil. — Exposition de Valognes. — Poteries Modèle. — Collection de Joubarbes. — Le Bulletin de la Société d'Horticulture de Valognes. — Des Jardiniers au Siècle. — Adieu à un bon Serviteur.**
**Chronique Générale. — Exposition à Lyon. — Pompes Horticoles. — Rocailles portatives. — L'Abies Religiosa — Exposition à Caen en 1874.**

---

La société est enfin entrée dans son jardin. (1) Elle s'est installée dans la maison du jardinier, elle y tient maintenant ses séances. Il s'est trouvé que l'honneur de présider la première réunion dans notre nouvelle salle, est échu à notre joyeux poète et vice-président, M. Orry, l'auteur de la pétition en vers que vous avez lue dans notre dernier Bulletin.

Le budget de notre société, amaigri par les frais de première installation de ce jardin, ne nous avait point permis de faire une exposition en règle, mais l'inauguration du jardin a été faite par une exhibition de plantes et d'arbustes, avec fêtes de jour et de nuit, du 27 juillet au 4 août, pendant lesquelles se sont fait entendre les musiques du 47e de ligne et du 1er régiment d'infanterie de marine, pour lesquelles on a disposé une estrade circulaire.

Ce jardin, on se le rappelle, avait servi d'emplacement à notre exposition de 1872; le tertre élevé alors dans la gauche du jardin, pour recevoir la tente du jury, est devenu un des plus jolis rochers qui soient sortis des mains de Letullier, et qu'arrosent à volonté des jets d'eau et des cascades. Sur le haut de ce rocher, la société chorale des enfants de Cherbourg, dirigée par M. Gain, faisait retentir ses chants, alternative-

(1) *Le jardin de la Société, rue Montebello, 46, est ouvert aux sociétaires et à leurs familles, tous les jours, du matin au soir.*

ment avec la musique militaire. Un nouveau remerciement en passant à M. Gain, qui a mis aussi plus d'une fois son talent de dessinateur au service de notre société, aussi que de plusieurs autres œuvres utiles.

La petite tente de droite qui avait été réservée, en 1872, à l'exposition maraîchère, a fait place à un bouquet de troncs d'arbres, disposés par M. Cavron, et couverts par ses soins de plantes grimpantes, épiphytes, à suspension. Il fait pendant, aujourd'hui, avec le rocher, planté lui-même avec goût.

Les fêtes horticoles ont été suivies de la loterie traditionnelle et du banquet réglementaire, dans lequel nos poètes ont fait entendre de nouvelles compositions, toutes plus charmantes les unes que les autres.

— L'un des premiers invités au banquet était M. du Breuil, qui a ouvert à la même époque ses cours d'arboriculture et de taille des arbres fruitiers : Ces leçons ont été suivies par un grand nombre d'auditeurs attentifs Ce serait trop hardi d'entreprendre dans une simple chronique l'analyse de ces cours, et la réputation de l'éminent professeur est assez établie pour qu'il me suffise de le remercier d'être venu parmi nous

— Un mois plus tard, en septembre, la société de Valognes a fait son exposition horticole. Cette exposition avait lieu, comme l'an dernier, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville et la salle de la justice de paix : dans la cour deux pavillons renfermaient les fruits, les légumes, les instruments de jardinage et la poterie. On se souvient d'avoir vu à l'exposition artistique et industrielle de Cherbourg, en 1872, les poteries élégantes et perfectionnées qui ont valu une médaille à M. Richardot, de Saint-Sauveur-le-Vicomte : M. Richardot a présenté à Valognes un lot de poteries horticoles, vases à suspension et autres qui lui ont valu une récompense de premier ordre.

M. Cavron, délégué de notre société à l'exposition de Valognes, a prêté son concours au jury dont la délibération a été longue à cause du mérite presqu'égal des concurrents; les principaux lauréats étaient MM. Lechevalier, Rouxel, Saillard et surtout M. Paul Le Cappon, l'enfant gâté de la société (le

mot est de l'un des membres du bureau). M. Cavron nous a, dans une note consciencieuse, rendu compte de ses impressions.

Un autre collaborateur de ce Bulletin, le rapporteur de la commission permanente des cultures d'agrément, était aussi délégué à l'exposition, mais il tenait surtout à faire acte de présence dans la société de Valognes, qui a bien voulu le nommer membre correspondant. Voulant remplir en conscience son mandat de délégué, il a, contrairement à ses goûts, examiné avec soin l'exposition maraîchère, qui était réellement très méritante. Il a eu plus de plaisir à voir les magnifiques choix de glaïeuls et de dahlias, et surtout la charmante collection de joubarbes et autres plantes grasses exposées par M. Pinchon, propriétaire à Colomby.

— Nous apprenons avec le plus grand plaisir que la société d'horticulture de Valognes songe très sérieusement à publier un Bulletin. Courage, chers voisins, et suivez cette bonne pensée. N'oubliez pas qu'une société sans Bulletin est un corps sans âme, et que votre société est au contraire très prospère : un Bulletin seul lui manquait : Les matériaux ne vous feront pas défaut, Valognes est remplie de beaux jardins. Nous sommes loin d'avoir dit tout ce qu'on peut dire sur les plantations de M. Herpin de Frémont, de M. Le Vastois, de M. de Mondésir, qui sont dans votre arrondissement; votre circonscription renferme un grand nombre de châteaux dont les jardins sont tenus par des jardiniers méritants à différents titres, soit pour leur habileté, soit pour leurs longs services.

— En effet, la société de Valognes a décerné un premier prix de services horticoles à M. Clément, jardinier de M. du Mesnildot, à Anneville-en-Saire, depuis 48 ans : il a succédé dans cette place, à son père qui l'avait occupée 52 ans. Total, cent ans de services consécutifs dans le même jardin par le père et le fils. Ce ne sont pas des jardiniers à l'année, mais *au siècle.*

— Moins heureuse, notre société n'a pu garder que quelques mois son premier serviteur, M. Mélingue, concierge du

jardin. Mélingue n'avait pas, comme son cousin germain, la renommée d'un grand artiste, c'était simplement un excellent homme, à la fois vigilant et prévenant : une courte maladie l'a enlevé à ses nombreux amis : la société tient à consacrer à sa mémoire ces quelques lignes de regrets.

— Dans la revue horticole du 15 novembre, nº 22, un article est consacré à l'exposition des arts industriels du cercle horticole Lyonnais, au mois de septembre dernier. On signale comme très méritantes les pompes de divers modèles, et notamment la *pompe jardinière* de M. Rivet, constructeur à Lyon.

On a remarqué à cette exposition des rocailles en mâchefer recouvert d'une substance qui leur donne l'aspect du tuf, des suspensions de la même matière : un autre système de rocailles, construites en broussailles recouvertes de ciment. Ces constructions peuvent être utilisées pour rocailles d'appartement, et ne sauraient faire double emploi avec nos quartzites du Roule, si précieux pour les rochers de serre et de jardins.

— Dans le nº 21 de la même publication, M. Carrière rend compte de sa correspondance avec M. Herpin de Frémont, au sujet de l'*abiès religiosa* qui vient de fructifier cette année chez notre honorable voisin. M. Carrière émet l'espoir que bientôt il sera possible de s'approvisionner en France des graines de cette belle espèce, et de la répandre, surtout aux environs de Brix — et de Cherbourg.

M. Cavron nous a fait connaître, à la séance de décembre, que l'*abiès religiosa* dont il s'agit n'est pas le pied mère, mais le produit de la greffe par approche d'une de ses branches sur un sapin de Normandie.

— La Société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados nous a adressé le programme de sa 40e exposition qui aura lieu à Caen du 20 au 23 août 1874. Les horticulteurs cherbourgeois qui désireraient y prendre part pourront consulter, à la bibliothèque, ce programme dont les conditions ne diffèrent pas sensiblement de celles de nos expositions. L'envoi de ce programme nous autorise, je pense, à faire connaître le

nom et l'adresse du secrétaire : M. Colmiche, à Ranville, près Caen.

Cherbourg, le 10 janvier 1874.

MARCANVILLE.

---

# COMPTE-RENDU

DES

## SÉANCES DU COURS D'ARBORICULTURE

Professé par M. MICHEL

*Séance du 25 mai 1873.*

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence de M. Michel, professeur de la société, dans le jardin de M. Jean, jardinier, situé rue de la Duchée. M. Jean, malgré son état maladif, assiste à la séance. Après avoir remercié la société d'être venue le visiter, il donne quelques détails sur les espèces de fruits qu'il cultive, et sur la manière dont il dirige ses arbres, qu'il dispose toujours de telle façon que le soleil puisse pénétrer dans toutes leurs parties. M. Michel fait ensuite remarquer que la végétation luxuriante des pyramides de M. Jean, est principalement le résultat d'une plantation faite dans de bonnes conditions : terrain bien préparé et bien entretenu, collet de la racine au niveau du sol; conditions sans lesquelles on n'obtient jamais qu'une végétation plus ou moins faible.

Le second jardin de M. Jean, que la société a ensuite visité, offre les mêmes conditions de végétation : les pommiers, surtout, qui doivent être greffés sur doucin, font l'admiration des visiteurs, par la vigueur de leurs jeunes rameaux et la beauté des fleurs, dont ils sont couverts.

Que n'obtiendrait pas le cultivateur de nos campagnes, si ses pommiers à cidre, greffés sur franc, étaient, comme ceux-là, plantés par une main de maître ? Aussi, faisons-nous les vœux les plus sincères, pour que notre société propage de plus en plus son enseignement, et le fasse sortir, si c'est possible, du cercle étroit où il est circonscrit, soit par des rapports plus fréquents et plus directs avec les instituteurs des campagnes, soit par l'organisation de cours cantonnaux, qui auraient pour résultat, non-seulement d'initier nos populations agricoles aux principes nécessaires à l'élevage, à la plantation et à l'entretien des arbres de leurs vergers, mais encore de faire naître chez un très grand nombre le goût de l'horticulture en général, basée sur les principes de la végétation.

Après la visite des jardins de M. Jean, M. Cauvin a fait à la société l'aimable invitation de lui faire, en passant, une petite visite. Son jardin, de plantation toute récente, est parfaitement distribué, et planté dans de très-bonnes conditions de produit et d'agrément. Les arbres à fruits, jeunes encore pour la plupart, et dirigés par le propriétaire, végètent très bien, et font espérer pour l'avenir un beau produit. Les nombreux rosiers qui garnissent les plates-bandes et les massifs, et parmi lesquels on reconnaît nos plus belles espèces, indiquent que M. Cauvin est particulièrement amateur de la rose qui sera toujours, du reste, la reine des fleurs. Nous avons remarqué, dans les murs du jardin, une heureuse innovation : des trous sont ménagés de place en place pour que les petits oiseaux puissent y établir leurs nids. Plusieurs pétros (rossignol des murailles), y élèvent déjà leur progéniture. Imitons M. Cauvin, attirons par tous les moyens possibles, les petits oiseaux dans nos jardins. Quand nous y aurons toute une population de pétros, de mésanges et de fauvettes, nous n'y verrons plus d'insectes. Chaque nid de nos petits oiseaux à bec droit, détruit plus de six cents chenilles par jour; quel est celui de nous qui aurait la patience d'en faire autant ? Défions-nous en revanche des oiseaux à gros bec, tels que le bouvreuil, le bruant, le linot, et principalement le

moineau. Ce dernier, surtout, est le fléau de nos jardins; à dévore, non-seulement nos fruits et nos graines, mais encore les boutons de nos arbres. Je connais entr'autres deux beaux poiriers de Châtellerault qui, l'hiver dernier, étaient couverts de beaux boutons à fruit, qui ont tous passé par le bec des oiseaux, sans qu'il en ait fleuri un seul. Mettons donc à chasser ceux-ci autant de persévérance que nous en mettrons à apprivoiser les autres, et nous aurons bientôt accru d'une manière considérable le produit de nos jardins.

*Séance du 8 juin 1873*

Dans le jardin et sous la présidence de M. Michel, professeur de la société.

M. Michel ouvre la séance par quelques observations sur les différentes espèces de raisin bonnes à introduire dans nos serres. Il passe à la taille en vert du poirier, qui doit être un des principaux sujets de la leçon. M. Michel opère sur une jeune pyramide qui végète parfaitement. Tous les rameaux qui se sont développés sur les branches charpentières de l'arbre, sauf celui qui doit former le prolongement de la branche, sont cassés sur une longueur de 8 à 10 centimètres. Cette opération doit avoir pour résultat d'arrêter la végétation de ces rameaux, et de les transformer, dans un temps plus ou moins long, en productions fruitières. Elle doit en outre favoriser l'accroissement du rameau de prolongation et des rameaux destinés à compléter la charpente de l'arbre. M. Michel répète a même opération sur d'autres arbres, entre autres sur un poirier qui a été regreffé l'année précédente, et dont les greffes ont déjà subi une taille d'hiver. Plus tard, la société pourra comparer les résultats de cette méthode avec ceux obtenus par le pincement herbacé, combiné avec les cassements en vert, pratiqué par M. Levesque, et enseigné par lui dans deux séances précédentes.

La société se transporte ensuite dans le jardin de M. Levesque, à quelques pas de celui de M. Michel, où doivent avoir lieu quelques études sur le pêcher.

L'arbre sur lequel M. Levesque opère, est un ancien éventail carré, transformé en candélabre à branches obliques. A la taille d'hiver, toutes les branches sous-mères inférieures ont été supprimées; les deux branches mères couchées horizontalement, à 50 centimètres du sol; et les branches supérieures palissées sur un angle de 45 degrés. Ces branches, qui formaient précédemment un angle droit avec les deux branches principales de l'arbre, se trouvent maintenant espacées de trente centimètres environ. Le produit de cette année a été entièrement sacrifié pour appliquer aux rameaux à fruit de cet arbre, la taille Gressent qui diffère essentiellement de l'ancienne méthode. A la taille d'hiver, toutes les coursonnes ont été taillées sur un œil à bois. De nouveaux rameaux se sont développés sur cet œil, et ont atteint, pour la plupart, une longueur de 15 à 20 centimètres. Quelle doit être maintenant la fonction de ces rameaux ? Porter des fruits l'année prochaine, et fournir de nouveaux bourgeons de remplacement pour l'année suivante; puisque, dans le pêcher, *tout rameau qui a fructifié ne porte plus jamais d'autres fruits*. C'est ce principe qui sert de base à la conduite des rameaux à fruit de cet arbre

Pour obtenir ce double résultat, M. Levesque pince ceux des rameaux qui sont assez développés sur la huitième ou la neuvième feuille, suivant leur vigueur. Plus tard, les autres bourgeons seront pincés de même au fur et à mesure de leur développement. Le but de ce pincement est de suspendre momentanément leur végétation, de les empêcher de devenir trop vigoureux, et de concentrer l'action de la sève sur les yeux de la base, pour y faire naître des rudiments de fleurs qui ne se développent habituellement que sur l'extrémité des rameaux, lorsqu'ils restent abandonnés à eux-mêmes.

Un nouveau bourgeon se développera bientôt sur ce pincement, il sera taillé en dessus ou en dessous de l'œil pincé, suivant que les yeux de la base seront plus ou moins développés. Cette taille sera le sujet d'une nouvelle étude dans une de nos prochaines réunions.

1° Cette méthode offre plusieurs avantages sur l'ancienne :

Elle dispense des palissages d'hiver et d'été, toujours très longs, et souvent difficiles;

2° Elle permet de doubler le nombre des branches formant la charpente des arbres, et double par conséquent le produit;

3° Elle donne des fruits plus beaux, parce qu'ils sont portés par des branches plus courtes et généralement plus uniformes;

4° Enfin, elle est la plus simple et le plus à la portée de tout le monde.

Aussi, j'ose espérer que les résultats que nous obtiendrons par cette taille, engageront la plus grande partie des membres de notre société, soit à appliquer cette taille à leurs arbres, soit à planter de nouveaux sujets qui, par la manière dont ils seront cultivés, seront susceptibles de recevoir une taille quelconque, ce qui n'a pas lieu sur la plupart des pêchers de notre ville, qui végètent en général très mal, et qu'on est arrivé à ne plus tailler du tout. Beaucoup de propriétaires ont même renoncé à cette culture. Ne désespérons pas cependant; apprenons bien planter nos arbres, choisissons les espèces les moins délicates, et nous arriverons avec quelques soins que je me propose d'indiquer en temps et lieu, à empêcher que nos pêchers soient détruits par la cloque, le puceron, le blanc des racines et des feuilles. Depuis trois ans que je soigne mes arbres, ils ont toujours été exempts de ces maladies: celui que je viens de tranformer m'a donné, il y a deux ans, près de trois cents belles pêches, et je suis convaincu qu'avec quelques soins et quelques connaissances, on pourrait obtenir les mêmes résultats dans la plupart des jardins de Cherbourg.

A la suite de ses études sur le pêcher, M. Levesque a fait remarquer à la société deux cerisiers de Jamaïque disposés en palmettes dont les rameaux à fruit ont été maintenus courts par le pincement et qui n'ont pas, comme la plupart des arbres de cette espèce, l'inconvénient d'être chargés d'une multitude de longues branches dénudées qui font de l'arbre un fouillis sans nom, et pour le palissage duquel il faut une patience tout exceptionnelle.

Soignons donc les rameaux à fruit de nos Jamaïques, soumettons-les au pincement sitôt qu'ils auront acquis une longueur de 15 à 20 centimètres, répétons l'opération, si c'est nécessaire, pendant le cours de la végétation, et nous conserverons ainsi à ces arbres leur forme régulière comme dans les espèces ordinaires. Nous passerons à leur entretien quatre fois moins de temps, et nous remplacerons par des arbres grocieux ces cerisiers qui semblent n'avoir d'autre destination que de protéger contre les ardeurs du soleil tous les limas de la contrée.

Cherbourg, le 15 juin 1873.

LEVESQUE.

---

# RAPPORT

DE LA

## COMMISSION DES CULTURES D'AGRÉMENT

### Sur les Revues et Publications horticoles

(Janvier, Février et Mars 1873.)

Messieurs,

Dans sa séance du 28 janvier dernier, la commission permanente des cultures d'agrément m'a fait l'honneur de me nommer son rapporteur pour l'année 1873.

La tâche qui m'est imposée est d'autant plus difficile, que je succède à notre honorable collègue, M. Henry père, qui pendant plusieurs années s'est acquitté de ces fonctions avec un zèle et un mérite hors ligne; mon bon vouloir serait certes insuffisant, si votre indulgence ne venait en aide aux qualités qui me manquent : j'ai l'espoir qu'elle ne me fera pas défaut;

je m'efforcerai d'apporter tous mes soins à reproduire et commenter fidèlement, en ce qui concerne les cultures d'agrément, les différentes publications soumises à l'examen de la commission.

Je ne changerai rien à la division en trois sections qui a été si intelligemment suivie jusqu'ici par mon prédécesseur, attendu qu'elle offre l'inappréciable avantage de séparer les arbres, arbustes et plantes de pleine terre, de ceux de serre et d'orangerie, et en outre, elle permet de traiter dans les faits divers, des différents perfectionnements, ainsi que des découvertes nouvelles intéressant la culture d'agrément.

Les publications communiquées à la commission pour l'année 1872, ont donné d'excellents articles que nous regrettons de n'avoir pu analyser en leur temps; l'abondance des matières ne nous permet plus de nous en occuper aujourd'hui, sous peine de nous arriérer de nouveau; nous nous contenterons seulement de mentionner, sans nous astreindre à la division que nous suivrons pour l'avenir, quelques observations des plus intéressantes recueillies par les membres de la commission.

Revue horticole, page 325 (septembre 1872). — Cette revue indique un très-beau choix de pélargoniums à grandes fleurs, à fleurs doubles et à fleurs ondulées; des variétés, dites de fantaisie, des plus remarquables; des variétés nouvelles de pélargonium jonale.

Page 334. Le Salvia Splendens Alba Compacta. — Cette plante est appelée à jouer un rôle important au point de vue ornemental. L'aspect général ressemble à celui du salvia splendens, cette belle plante si floribonde, dont les fleurs d'un beau rouge resplendissant (splendens), la rendent précieuse pour l'ornementation des plates-bandes à l'approche de l'hiver. Elle en diffère, toutefois du tout au tout, par ses fleurs dont toutes les parties sont d'un très beau blanc, ainsi que les grandes bractées qui les accompagnent. Ces bractées, molles, très douces au toucher, portent surtout sur les nervures et les bords, de nombreux poils très finement lanugineux

Page 390. Une planche coloriée y est jointe représentant une branche et une tige du phalœnopsis luddemanniana. — Cette charmante plante, très floribonde, est d'une culture et d'une multiplication facile, ce qui est rare chez les orchidées, du moins en ce qui concerne la multiplication. Le phalœnopsis luddemanniana, se cultive en serre chaude humide, dans des paniers que l'on suspend; si ceux-ci sont assez rapprochés du sol pour que les racines des plantes, qui toutes sont aériennes, puissent toucher le sol, ou du bois en décomposition, ces racines se renflent, prennent de fortes proportions et communiquent à la plante un grand surcroît de vigueur. Sa multiplication se fait à l'aide de bourgeons que la plante développe facilement.

Page 392. Daphné Mazéli. — Espèce originaire du Japon, d'une vigueur et d'une rusticité telles, qu'elle pousse dans tous les terrains, à toutes les expositions; elle résiste aux plus grands froids. On peut en faire des bordures, tant la plante est rustique et vigoureuse; elle se multiplie avec la plus grande facilité, soit de bouture, soit de greffe, ce qui permet de la répandre dans tous les jardins. Son parfum qui ne ressemble à aucun autre, est des plus agréables et plaît à tout le monde.

Page 331. La même revue désigne comme pouvant être cultivées avec succès, à Cherbourg, et quelques jardins les possèdent déjà, cinq lianes remarquables; ce sont : 1° eccremocarpus scauber (originaire du Chili); 2° berberidopsis corallina (Chili); 3° mandevillea swaveolens (Buenos-Ayres); 4° clematis jackmanni; 5° passiflora cœrulea.

Page 410. Le pentstemon diffusus. — Plante des plus jolies et surtout des plus floribondes. Multiplication très facile par la division des pieds qui se pratique, soit au printemps, soit à l'automne. Très rustique, à cultiver surtout pour la confection des bouquets en gerbes, toute terre lui convient, à moins qu'elle ne soit trop alumineuse.

Page 444. Embothrium Coccineum. — Cette plante, une des plus remarquables qui depuis bien des années aient été culti-

vées à Cherbourg et qui s'y est montrée très rustique, existe depuis plus de huit ans dans le magnifique jardin de M. Hamond, consul d'Angleterre. S'il était possible de se procurer des échantillons de cette belle protéacée pour le jardin de la société, on pourrait plus tard la propager et enrichir le pays d'une espèce vraiment ornementale.

Page 445. L'Acacia Lophanta est une belle plante de serre que l'on peut cultiver en pleine terre pendant l'été. M. Balmont l'indique comme ayant résisté cet hiver. Cette plante, très ornementale, est d'autant plus recommandable qu'elle est peu délicate, qu'il est facile de s'en procurer des graines, et que celles-ci lèvent parfaitement. Se plante en massifs ou isolément, suivant le but qu'on veut atteindre.

Page 467. Aristolochia Tricaudata. — Plante grimpante des plus curieuses à cultiver en serre chaude. Les caractères qu'elle présente, quant aux rameaux et au feuillage, sont remarquables. Les fleurs d'un rouge vineux ou brun noirâtre, surtout à l'intérieur, sont terminées par trois appendices contournés formant des sortes de queues, d'où le nom spécifique *tricaudata* (à trois queues) qu'on a donné à cette espèce. Les appendices caudeux, longuement linéaires, atteignent jusqu'à quinze centimètres de longueur.

Page 470. Melia floribunda. — Cette plante, donnée comme très florifère pourrait, M. Balmont le pense du moins, réussir l'hiver en pleine terre à Cherbourg. Elle est relativement très rustique; il importe de la planter le long d'un mur, dans un lieu abrité et fortement isolé.

Janvier 1873, page 8. Evonymus radicans. — Cette espèce a été souvent recommandée pour la confection des bordures, à laquelle est du reste éminemment propre; elle possède la propriété de pouvoir, comme le lierre, s'attacher contre les murs et les masquer. Nous dirons aussi que l'évonymus radicans vient bien à l'ombre et que l'on peut l'employer à couvrir un sol où peu de plantes pourraient végéter.

Page 8. Lilium Tigrinum Flore Pleno. — La planche jointe au texte, offre une branche portant deux fleurs complétement

épanouies, une à moitié ouverte et un bouton. Voir cette magnifique variété et la désirer ne font qu'un. Ce lilium est originaire du Japon : il a été introduit depuis peu au jardin d'acclimatation où il a fleuri; son port, ses fleurs, en un mot son faciès, rappellent celui du type : Lilium tigrinum qui, comme on le sait, est une des jolies espèces du genre.

Page 11. Culture du Triteleia Uniflora sur soucoupes. — Cette jolie liliacée du Texas est très connue, mais peut-être n'a-t-on pas songé à en faire un objet d'ornement pour les salons; je crois donc utile de renvoyer les lecteurs du Bulletin à l'excellent article de M. A. Lecaron, qui donne le procédé employé par lui pour obtenir ce résultat.

Page 51. Hydrangea Paniculata Grandiflora. — Cette plante, d'un grand mérite (la figure coloriée jointe au texte en donne un échantillon), réussit dans presque tous les terrains, à toutes les expositions, et dans quelque condition qu'elle se trouve, fleurit abondamment. Elle est d'une complète rusticité, se multiplie facilement de boutures ou par éclats. Un de nos meilleurs horticulteurs Cherbourgeois l'a vue en fleur et la recommande tout particulièrement.

Page 53. Culture du Muguet. — Si l'espace ne nous manquait, nous serions heureux de nous étendre longuement sur cette intéressante culture; nous sommes, à regret, obligés de renvoyer nos lecteurs à l'excellent article de M. Jamain fils, que nos horticulteurs marchands consulteront, nous n'en doutons pas, avec le plus grand intérêt.

Horticulteur français, page 331. Clematis Jackmanni. — La culture de la clématite jackmanni, mérite une recommandation sérieuse, pour son abondante et longue floraison, et aussi pour le riche et velouté coloris de ses pétales. Une des premières à fleurir, elle reste une des dernières en fleurs, et pendant toute la floraison, ce n'est, dit M. Lescuyer, qu'une élégante et vaste tapisserie dans laquelle le vert foncé du feuillage disparaît sous le brillant et riche violet des vastes et gracieuses fleurs longuement pédonculées. Je dois ajouter que tel est aussi l'avis de M. Balmont, qui l'a vue en pleine floraison.

Illustration horticole, page 225. 1er octobre 1872. — Dans une visite au jardin botanique de Bordeaux, M. André a remarqué la belle aroïdée amorphophalus rivieri, dont la feuille unique atteignait un mètre soixante centimètres de hauteur avec un développement de limbe d'un diamètre presqu'égal. Cette aroïdée remarquable résiste très bien en plein air à Cherbourg.

Page 289. La planche coloriée nº 106, représente un bouton et une fleur épanouie de l'Iris Iberica; cette espèce, donnée comme très rustique, est très jolie. Elle existe, je crois, chez M. Balmont.

Le Journal de la Société centrale d'horticulture de France, contient, page 615, une note des plus intéressantes sur les bambous rustiques; cette note est trop longue pour l'analyser en entier, je me contenterai donc d'indiquer les variétés suivantes, comme existant déjà dans quelques jardins de Cherbourg; elles sont parfaitement rustiques et des plus ornementales.

1º Arumdinaria falcata. Une des plus belles plantes ornementales que nous possédions pour le bord des eaux et sur les pelouses;

2º Bambusa mitis ou édulis; très vigoureux et très beau;

3º Bambusa aurea; semble être une forme réduite du B. mitis, par ses feuilles plus étroites et ses tiges plus grêles, mais il se distingue de celui-ci par son port moins ramassé;

4º Bambusa viridi glucescens, un des plus vigoureux;

5º Bambusa nigra, très jolie variété;

6º Bambusa violascens, très bonne nouveauté;

7º Bambusa duquilioi idem;

8º Bambusa simoni ou maximowiczii, variété très vigoureuse;

9º Bambusa fortunei. fol. varieg. (B. de Fortuné à feuilles panachées.)

Le même journal contient, page 644, une note très intéressante sur la greffe des rosiers. Moyen d'obtenir des rosiers basse tige ne drageonnant pas, en greffant sur des églantiers

de semis, au-dessous des cotylédons. Cette note sera, je pense, consultée avec fruit par ceux de nos collègues qui s'occupent plus particulièrement de la culture du rosier.

Page 53. La Revue Horticole indique les écheverias d'ornement comme de très belles plantes ornementales; feuillage remarquable, particulièrement le metallica pulverulenta; s'accomodant très-bien, pendant l'hiver, de la serre tempérée; doivent être placés près du jour et tenus assez séchement pendant le temps du repos. Un mélange de deux parties de terre de bruyère ou terreau de feuilles et une de terre franche, est celui qui leur convient le mieux. Bien drainer le fond des pots, afin que l'eau des arrosements n'y séjourne pas.

Illustration horticole, page 192. La planche coloriée offre un magnifique échantillon de l'Azalea, baron de Schikler. Cette variété à fleur double est une des plus belles que nous connaissions : elle a été obtenue de semis à Gand, dans l'établissement de M. J. Linden.

Caractères. — Port régulier, feuillage moyen, ovale obtus, mucroné, hispide, énormes bouquets de très larges fleurs doubles, à pétales obtus, échancrés, contournés, d'une très belle couleur carmin uniforme avec quelques points bruns au centre.

Page 241 de la même revue. Camélia, Mme Cachet. — L'échantillon qu'offre la planche 103, s'il est la représentation exacte de ce camélia, est des plus remarquables; les caractères indiqués sont ceux-ci : Beau port, feuillage moyen, ovale, acuminé, aigu, denté en scie, épais, plan et robuste, d'une belle tenue. Fleurs très grandes, d'une forme bien ouverte, à pétales bien régulièrement imbriqués, étalés, orbiculaires, à peines échancrés au sommet. Couleur de fond blanc chastement carné, d'une transparence et d'une fraicheur parfaites, quelques pétales tâchés sur le côté ou finement striés de rose laque plus ou moins foncé.

La Maison de Campagne, page 211, indique un nouveau mode de culture des cinéraires; le procédé suivant paraît être pratiqué avec le plus grand succès.

Faire le semis en pleine terre et très clair, de sorte que des feuilles primordiales puissent s'étaler et se développer selon leur habitude. Ce semis clair permet, en outre, au collet de la racine, de prendre dès le début une force qui a une heureuse influence sur la croissance ultérieure de la plante.

Lorsque le plant est assez fort, et aussi tard que possible, on rempote les cinéraires une seule fois (au lieu de deux ou trois rempotages, généralement pratiqués et recommandés), dans des pots de 16 à 18 centimètres, en terre de dépotage additionnée de un gramme superphosphate de chaux, un demi-gramme nitrate de potasse et un demi-gramme sulfate de chaux (plâtre).

Jusqu'en février, n'arroser que médiocrement de manière à ne mouiller que les deux tiers supérieurs du pot; les racines restent ainsi superficielles, épuisent les premières couches de terre et trouvent ensuite, lorsque les besoins de la plante augmentent, une terre nouvelle et substantielle au fond du vase.

Ajouter de l'urine dans les arrosements, dans la proportion d'un demi-litre pour 12 litres d'eau et cela pendant les premiers jours de février seulement.

Je dois mentionner l'avis d'un des membres de la commission, qui croit préférable d'arroser complétement, tout en approuvant le mode de culture indiqué.

Je ne puis clore ce rapport sans mentionner le tropœolum chrysanthum, capucine aux fleurs d'or. Le spécimen représenté dans la Revue Horticole, page 224, est charmant. C'est une délicieuse plante grimpante qu'il serait très heureux d'acclimater à Cherbourg. Jusqu'ici, on l'avait tenue en serre chaude, elle s'y étiolait un peu; on croit qu'en plein air, dans nos régions, elle pourrait accepter le traitement de la capucine des Canaries, avec laquelle elle s'associerait gracieusement pour garnir les treillages.

Revue Horticole, page 414. Vase pour la culture des oignons à fleurs dans les appartements.

Cette culture, qui est à la portée de tout le monde et des plus

attrayantes, a été tout récemment l'objet d'un article très intéressant de M. Bossin. Tous les vases peuvent être utilisés, mais il en est un qui nous semble réunir toutes les qualités désirables, c'est celui représenté page 415, figures 44 et 45.

Ce vase à pied, repose sur une soucoupe légère, faite comme lui en bonne terre cuite; le pied est creux, pour faciliter l'écoulement de l'eau par la partie inférieure. La partie globuleuse est percée de trous, disposés régulièrement en quinconce, et d'un diamètre suffisant pour permettre de placer à chacun d'eux (sans qu'il puisse tomber pourtant), un oignon de crocus; l'orifice supérieur présente une largeur calculée de telle façon que, sans nuire à l'élégance générale du vase, on puisse introduire la main dans l'intérieur et y disposer convenablement les oignons, que l'on garnit, soit de mousse, ou ce qui vaut mieux, avec de la terre que l'on foule suffisamment pour que les oignons ne vacillent et ne se déplacent point, et qu'ils soient bien appliqués contre les ouvertures, qu'ils doivent fermer assez hermétiquement, pour que la terre ne tombe pas au dehors, par l'effet des arrosements.

A l'orifice supérieur, on place en l'enterrant entièrement ou à peu près, soit une Jacinte, une Scille du Pérou, un Narcisse à bouquet, soit un Ornithogale d'Arabie, un Veltheimia (Aletris) capensis, ou toute autre plante bulbeuse réussissant en appartement, et on l'entoure, si on le juge à propos, soit d'une nouvelle série de crocus, formant cercle ou couronne, soit de petites tulipes hatives (duc de Thol, Tournesol ou autres petites variétés du même genre), soit encore de Scilles de Sibérie ou d'Iris de Perse, etc.

Une fois la plantation terminée et la terre bien affermie, on plonge entièrement le vase dans l'eau, où il est laissé quelques minutes, de façon que la masse entière soit bien humectée; après quoi ce vase est mis à égoutter, puis placé pendant un mois à six semaines dans un lieu obscur, à l'abri de la gelée, mais non chauffé (cave, cellier, placard); les oignons ayant commencé à développer de bonnes racines, on peut les porter dans un appartement chauffé et éclairé (serre, etc.), où ils

continueront leur développement d'autant plus régulièrement et plus vite, que le système radiculaire des oignons y aura été bien préparé pendant leur séjour dans un lieu tempéré et obscur.

Nous terminerons ce rapport déjà trop long, par une recette pour la destruction des fourmis.

M. Colin Lebert, de Blois, a découvert, par un heureux hasard, un moyen de détruire les fourmis qui, dit-il, lui a parfaitement réussi. Il se sert pour ligaturer ses écussons, d'écorce ou pelure d'osier, qu'il fait préalablement tremper dans l'eau; c'est avec cette eau, qui a contracté une couleur noirâtre et qui reste imprégnée d'une odeur très désagréable, qu'il arrose ses arbres lorsqu'ils sont infestés de fourmis; l'effet, dit-il, est foudroyant. Il en a fait également l'essai sur un nid de fourmis, le résultat a été le même. Enfin, il put également se convaincre, après plusieurs opérations, que ce genre d'arrosage ne nuisait aucunement aux arbres ni au feuillage.

*Le rapporteur,*
A. Frouin.

---

## Suite *du Rapport de la Commission.*

M. Balmont, membre de la commission, appelle, par une note écrite, notre attention sur plusieurs plantes dont il a vu la description dans les publications.

Flore des serres et jardins, 4, 5 et 6. — Amorphophalus rivieri, très belle plante ornementale, de la famille des aroidées, pouvant vivre à l'air libre à Cherbourg. — Iris iberica, belle variété d'Iris: M. Balmont dit qu'il la cultive et qu'elle est très rustique. — Oxalis cernua flore pleno, très jolie plante vivace, qui vient en plein soleil. — Rose Louis Vanhoutte, hybride remontant, d'un très beau rouge foncé. Les azalées, comtesse Eugénie de Kerchove. — Charles Leirens, les lilium Humboldi et Washingtonianum. Les plectospoma myriostygma et ruban rose.

— L'Illustration Horticole, page 336, signale une belle espèce de palmier, de serre chaude; — page 360, le dracœna Dennisoni, belle espèce de serre chaude; — page 5, de nouvelles variétés de roses, obtenues à Lyon, et dont le catalogue peut être consulté par des amateurs; — page 12, le philodendron daguense, curieuse aroidée, à floraison remarquable. — Un très bel yucca, le treculeana qui résiste très bien à l'air libre, comme l'assure M. Balmont qui le possède.

— Revue Horticole, nº 5, page 91. Salvia farinacea, belle plante vivace, fleurissant aussi en été et en automne. Page 93 geranium anemonœfolium, belle plante vivace, à planter isolément et remarquable par son feuillage.

Un article intéressant sur le laurier-cerise. L'auteur de cet article, que M. Carrière ne nomme pas, pense que cet arbre doit former le type du genre laurocerasus, séparé des pruniers. Il fait connaître les propriétés de ses feuilles, qui, contenant une certaine quantité d'acide cyanhydrique, appelé aussi prussique. Ne doit être employé qu'avec prudence dans les usages culinaires. On sait, en effet, qu'il donne au lait un goût agréable d'amandes.

Ces feuilles peuvent être appliquées sur les plaies, qu'elles nettoient et guérissent, surtout les brûlures. L'auteur dit que dans une verrerie, où ces accidents sont fréquents, on en avait planté plusieurs pieds à portée des ouvriers qui se trouvaient bien de l'application immédiate de ces feuilles, dont ils enlevaient l'épiderme. — Macérées dans l'alcool, elles servent au même usage. Coupées en lanières, elles préservent les collections de l'attaque des insectes.

Page 166. Le Tritelia uniflora peut être cultivé avec les jacinthes et les lachenalia. — Page 151. Le buddléia intermedia, plante très rustique et avantageuse pour l'ornementation: elle diffère notablement du B. curviflora, et M. Carrière en fait une espèce distincte.

J'ai lu dans le dictionnaire de chimie de M. Wurtz, que M. Pelouze recommande aux jardiniers l'emploi de la naphtaline, qui sans tuer les insectes, les éloigne. C'est un hydro-

carbure cristallisé en paillettes blanches et nacrées, d'une odeur forte et empyreumatique, et d'un prix peu élevé. On l'extrait par distillation de goudron de houille. Il serait désirable que l'on pût savoir comment et à quelle dose on doit l'employer.

*Le rapporteur de la commission,*

H. DE LA CHAPELLE.

---

# NOTE

SUR

## UNE NOUVELLE VARIÉTÉ DE PELARGONIUM

( Lue à la séance du 7 juin 1873 et adoptée par la Société. )

La commission permanente des cultures d'agrément a été invitée à se réunir le 24 mai dernier, dans la serre de M. Letellier, horticulteur marchand, pour examiner sa collection de pélargoniums. Un certain nombre de sociétaires, également prévenus, s'y sont trouvés.

La délégation de notre société a examiné et admiré plusieurs pélargoniums obtenus par M. Letellier, remarquables par leur forme et leur coloris, mais son attention s'est portée surtout sur une variété que M. Letellier avait présentée à la société à la séance de mai 1872, et à laquelle la société avait dès lors assigné le nom de « Augustine Letellier. »

Plus de cinquante pieds de cette remarquable variété, tous uniformes et en pleine floraison, ont justifié par leur belle prestance, la richesse de leur coloris, l'élégance de leurs formes, l'admiration de la commission. Les caractères constants de cette variété lui assignent une individualité propre, et on peut la mettre au premier rang parmi les plus belles variétés de pélargoniums.

Ce qui la distingue, c'est d'abord la fermeté de son feuillage,

légèrement velouté, et de ses petioles qui presque tous, portent une double ombelle. Chaque ombelle porte de six à neuf fleurs. Chacune de celles-ci, sans être double ni déformée, se compose de sept à neuf pétales formant une corolle symétrique : les pétales sont d'un rouge vif et comme saumoné avec un liseré rose, fin et bien tranché. Une macule grenat existe à la base de chaque pétale, elle en occupe le quart, mais dans les deux pétales supérieurs elle est plus grande.

Le pélargonium « Augustine Letellier » est un gain obtenu par l'horticulteur dont il rappelle le nom : il est digne de tout l'intérêt de la société, de l'envie des amateurs : sa place est marquée dans toutes les collections.

*Le rapporteur de la commission,*

H. DE LA CHAPELLE.

---

# M. DU BREUIL A CHERBOURG

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer, dans les annales de notre société, le passage dans notre ville, de M. du Breuil, professeur au conservatoire des arts-et-métiers et à l'école d'arboriculture de la ville de Paris, chargé par le ministre de l'agriculture de l'enseignement de l'arboriculture dans les départements. Arrivé dans nos murs le 3 août, M. du Breuil a commencé son cours le 4, à 9 heures du matin, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville, au milieu d'un nombreux auditoire, composé de nos principaux amateurs, de presque tous les membres de notre société et de quelques-uns de nos jardiniers. Je dis quelques-uns, car nous avons eu le regret de constater l'absence presque constante d'un grand nombre d'entre eux; et cependant, à en juger par la manière dont les arbres sont dirigés dans la plupart des jardins de notre contrée, ils auraient

dû saisir avec empressement l'occasion qui leur était offerte de se perfectionner, en suivant assidûment les leçons de notre premier maître en arboriculture. Nous avons eu d'un autre côté la satisfaction de remarquer, à presque toutes lesl eçons, un certain nombre des dames patronnesses de notre société.

Voici quelle a été la série des questions traitées par M. du Breuil.

4 août. — Considérations générales sur la culture des vergers et celle des jardins fruitiers. — Création d'un jardin fruitier. — Choix d'un emplacement. — Clôtures. — Distribution du terrain.

5 août. — Suite de la création des jardins fruitiers. — Première préparation du sol. — Choix des espèces et variétés d'arbres. — Plantations.

6 août. — Principes généraux de la taille. — Culture spéciale du poirier. — Choix des variétés. — Multiplication.

7 août. — Suite de la culture du poirier. — Taille de la charpente des arbres en espalier.

8 août. — Suite du poirier — Taille de la charpente des arbres en plein air.

9 août. — Suite du poirier. -- Taille des rameaux à fruit.

10 août. — Culture spéciale du pommier. — Choix des variétés. — Multiplication. — Taille. — Maladies et insectes nuisibles aux arbres à fruits à pépins.

11 août. — Culture spéciale du pêcher. — Choix des variétés. — Multiplication. — Taille de la charpente.

12 août. — Suite du pêcher. — Taille des rameaux à fruit.

13 août. — Culture spéciale du prunier, cerisier et abricotier. — Choix des variétés. — Multiplication. — Taille. — Maladies et insectes nuisibles des arbres à fruits à noyau.

14 août. — Culture spéciale de la vigne, destinée aux raisins de table. — Choix des variétés. — Multiplication. — Plantation.

16 août. — Suite de la vigne. — Taille de la charpente et des sarments fructifères. — Maladies et insectes nuisibles.

17 août. — Soins d'entretien du jardin fruitier. -- Culture du

sol. — Engrais. — Abris contre les intempéries. — Récolte et conservation des fruits.

18 août. — Cultures des arbres fruitiers dans les vergers et surtout des arbres à fruits à cidre. — Préparation du sol. — Choix des arbres. — Plantation. — Soins d'entretien. — Maladies.

Deux leçons pratiques seulement ont pu être données, M. du Breuil ne pouvant trouver dans les jardins de notre ville de sujets sur lesquels il pût démontrer convenablement les théories qu'il professe.

Nous regrettons que les limites de notre Bulletin ne nous permettent pas de donner à nos lecteurs un petit résumé de ce cours si intéressant. Disons seulement quelques mots sur les points qui nous paraissent les plus pratiques; la plantation des arbres, leur disposition dans le jardin fruitier, le traitement des rameaux à fruit, et les soins à donner à la vigne, destinée aux raisins de table.

La plantation des arbres est de la plus grande importance; bien faite, elle assure le succès. Les principales précautions à prendre, sont les suivantes : Choisir des arbres bien sains, d'une bonne venue, ne planter autant que possible, que de jeunes sujets; bien préparer le sol, amender la terre qui doit recouvrir les racines, ouvrir des fosses d'une grande dimension et surtout ne pas planter trop creux. Ménager avec le plus grand soin les racines, excepté celles qui auraient été mutilées lors de la déplantation, et ne tailler que la seconde année.

Pour la disposition des arbres dans le jardin fruitier, M. du Breuil est peu partisan des grandes formes, parmi lesquelles il donne la préférence à la palmette Verrier. Il conseille principalement les cordons obliques ou verticaux en espalier ou en contre-espalier, composés d'une tige unique, garnie sur toute sa longueur de productions fruitières. Il est, du reste, l'auteur de ce système. Espérons que nous verrons quelques amateurs, sinon des spéculateurs, remplacer les rangées traditionnelles de pyramides ou quenouilles par des formes plates, palissées sur des treillages en fil de fer, et remplacer les jar-

dins fouillis par des jardins fruitiers, desquels doit être exclue la culture des légumes, complétement antipathique à la culture des arbres.

Quant au traitement des rameaux à fruit, cette question est de la plus haute importance en arboriculture : c'est la pierre d'achoppement du plus grand nombre des praticiens. Presque tous arrivent à donner à leurs arbres des dispositions à peu près régulières, mais il en est peu qui sachent les garnir de branches à fruit réunissant toutes les conditions requises pour donner de beaux et bons fruits.

M. du Breuil soumet ses bourgeons à fruit au pincement herbacé, avec des modifications propres aux différentes espèces : Pour les arbres à fruits à pépins, poiriers et pommiers, leurs rameaux à fruit sont pincés sur une longueur de huit à dix centimètres, suivant les espèces. S'il se développe un second rameau sur le premier pincement, on le pince comme le premier; si un troisième apparaît à la suite du second pincement, on a recours au cassement partiel. Cette série d'opérations affaiblit le bourgeon à la base duquel se forment bientôt des dards qui, dans l'espace d'un ou deux étés se transforment en boutons à fruit. La torsion est encore un moyen de mettre à fruit les bourgeons qu'on a oublié de pincer. Quant aux productions fruitières qui se trouvent sur la plupart des vieux arbres, et qui se composent d'une série de bifurcations qui rendent la circulation de la sève très difficile, elles doivent être raccourcies graduellement, en supprimant chaque année quelques-unes de celles qui sont les plus éloignées de la branche sur laquelle elles sont implantées.

Quant aux rameaux à fruit du cerisier, du prunier et de l'abricotier, ils sont aussi pincés à mesure qu'ils se développent, et maintenus assez courts pour qu'il naisse de leur base des bourgeons de remplacement pour l'année suivante.

Pour le pêcher, la taille des rameaux à fruit est plus compliquée. M. du Breuil démontre successivement les deux systèmes adoptés par nos meilleurs praticiens; la méthode du pincement long, dans laquelle on laisse acquérir aux branches

fruitières une longueur de vingt-cinq à trente centimètres, en ayant soin de pincer un peu plus sévèrement le bourgeon de la base qui doit donner naissance aux deux bourgeons de remplacement pour l'année suivante. Dans cette taille, les branches de la charpente de l'arbre sont espacées à soixante centimètres les unes des autres, et les coursonnes ou branches à fruit disposées des deux côtés de la tige, en arrête de poisson.

Dans la méthode du pincement court, pratiquée depuis quelques années par M. Grin, de Chartres, les branches de charpentes sont espacées à trente centimètres les unes des autres et garnies de rameaux à fruit sur tout leur contour, excepté sur la face qui se trouve du côté du mur. Les bourgeons à fruit sont d'abord pincés sur deux feuilles bien constituées; deux bourgeons se développent sur ce premier pincement, on laisse acquérir à celui de la base une longueur de huit à dix centimètres, le second est maintenu court par le pincement réitéré des bourgeons qui se développent pendant le cours de la végétation, de manière à les forcer à se transformer en bouquets de mai. M. du Breuil fait ressortir les avantages et les inconvénients des deux méthodes, et indique les précautions à prendre pour maintenir avec chaque système la bonne végétation des arbres.

Quant aux soins à donner à la vigne destinée aux raisins de table, notre cadre ne nous permet pas de nous étendre sur les deux systèmes de taille à court bois et à long bois développés par M. du Breuil. Rappelons seulement les conditions essentielles sans lesquelles nous ne pouvons espérer une complète maturité du raisin dans notre contrée. Nos vignes, qu'elles soient en cordon oblique, vertical ou horizontal, doivent toujours être disposées de telle façon que nous puissions, lors du palissage d'été, coller contre le mur les rameaux qui portent le fruit. Nous avons surtout un écueil à éviter, c'est de laisser trop de grappes sur nos treilles. Nous ne devons laisser qu'une grappe par branche coursonne, celle qui est le plus près de la base est ordinairement la meilleure. Le cisellement des grappes et l'incision annulaire du rameau au-dessous de la

grappe, faite à l'aide du coupe-sève, sont deux moyens que nous ne devons pas négliger lorsque nous voulons avoir de belles productions.

En nous quittant, M. du Breuil nous a fait espérer qu'il pourrait peut-être revenir à Cherbourg dans deux ans, si notre société en faisait de nouveau la demande à M. le ministre de l'agriculture. Nous n'oublierons certes pas cette promesse, et nous vivrons avec l'espérance de revoir et d'entendre de nouveau le savant professeur dont le séjour parmi nous a été de trop courte durée. En attendant, mettons-nous à l'œuvre, faisons de l'arboriculture une science et non plus une routine; et agissons de telle sorte que lors de sa prochaine visite, M. du Breuil puisse juger par lui-même de l'efficacité de ses leçons.

J. Lévesque.

---

# ANIMAUX UTILES A L'HORTICULTURE

## LE CRAPAUD.

Nous vous avons entretenus, dans une note précédente, de quelques insectes nuisibles, en indiquant divers moyens pour s'en préserver ou les détruire; nous avons également recommandé un charmant insecte, la Coccinelle, vulgairement appelé bête du bon Dieu, reconnu d'une utilité incontestable, par un grand nombre d'horticulteurs Je vais, aujourd'hui, appeler votre attention sur un animal des plus laids, qui subit généralement les effets de la répugnance que sa vue inspire, et qui pourtant peut être classé, non-seulement parmi les plus inoffensifs, mais encore doit être considéré comme l'un de ceux qui rendent le plus de services à l'horticulture; cet animal, c'est le crapaud.

Divers animaux sont d'une utilité relative; la taupe, par exemple, dévore il est vrai, une quantité considérable d'insectes nuisibles, mais en revanche, elle ravage les plantations, le hérisson, faute d'insectes, attaque les fruits; la couleuvre mord et effraie par sa ressemblance avec la vipère; l'animal dont je veux vous entretenir ne mord pas, n'ayant point de dents, il n'attaque pas les racines, ne bouleverse pas les terres et ne lance aucun venin, quoiqu'on l'en ait accusé bien longtemps.

Le crapaud est laid, c'est son seul défaut; mais aussi que de qualités compensatrices! D'abord il est bon père, rien que cette qualité lui mériterait notre indulgence; il extrait lui-même avec ses pattes les œufs du corps de sa femelle, ces œufs, réunis en chapelets par une matière glaireuse, s'enroulent autour de ses cuisses; il s'en va alors, bien empêtré comme on le pense, se retirer dans un trou profond, d'où il ne sort que lorsqu'il reconnaît que les œufs sont mûrs; il quitte alors son trou et va, par une belle nuit, les déposer dans une mare, où ils doivent achever leur développement.

On voit rarement le crapaud en plein jour, il craint la chaleur, ses pérégrinations s'accomplissent la nuit, et alors il recherche avec acharnement les limaces et les larves; il les happe avec prestesse et en détruit ainsi une grande quantité; il fait également une guerre sérieuse aux cloportes; insectes plus destructeurs qu'on ne le croit généralement et dont je me réserve de vous entretenir dans une prochaine causerie.

Quelques agriculteurs défiants, l'ont bien à tort accusé de s'introduire dans les ruches, mais qu'y ferait-il ? il n'aime pas le miel, et la piqûre de l'abeille lui est mortelle.

Après avoir présenté à votre appréciation les qualités morales de cet intéressant animal, je crois utile de compléter cette note par un abrégé de ses qualités physiques.

Le crapaud appartient à la classe des reptiles, ordre des Batraciens. Quatre pattes dont les postérieures sont rarement plus longues que le corps et dont les doigts n'ont pas de pelote visqueuse à leur extrémité. Corps large, ce qui le distingue de la

grenouille qui est longue et fluette, point de queue; la peau n'adhère point aux muscles sous-jacents, et il a la faculté de la gonfler d'une manière considérable, pour mettre les organes à l'abri des violences extérieures; aussi les gamins, après l'avoir fait gonfler avec du tabac, lui plantent des épingles dans le dos pour le désenfler, et s'amusent des efforts que fait le pauvre martyr pour se regonfler, ce qui, par suite du percement de la peau, lui est devenu impossible. Lorsqu'il a peur, et il a toujours peur, car tout lui est ennemi, hommes, enfants, chiens, jusqu'aux poules qui sont braves devant sa timidité, lors donc qu'il a peur, il s'aplatit espérant se dissimuler, relève les bras pour protéger sa tête, les jambes pour effacer les reins, et il attend, en regardant avec des yeux d'or, le coup qui va le tuer.

Le crapaud commun a les parotides larges et saillantes, le corps cendré, quelquefois un peu jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les verrues sont d'un rouge obscur, les pieds postérieurs demi-palmés; on le rencontre dans toutes les contrées de l'Europe, près des lieux habités; il atteint deux ou trois pouces de long, s'accouple à terre dès les premiers jours de printemps.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le crapaud n'a pas de dents, ce qui le distingue de la grenouille; comme cette dernière il porte sous le dos des verrues, mais plus grosses. Ces verrues renferment un liquide gommeux qui, inoculé sous la peau de très petits animaux, peut les tuer comme le venin de la Salamandre, mais il ne projette pas son venin, d'ailleurs sans danger pour l'homme, et son regard n'a jamais fait tomber personne en syncope, ainsi que le prétendent de vieux auteurs. Le crapaud ne saute pas comme la grenouille, il sautille. Enfin, il n'est pas aquatique, il habite les lieux humides, sombres, sous les pierres, dans des trous, et ne va à l'eau qu'au printemps pour chercher sa femelle et la délivrer de ses œufs Cette dernière pond en moyenne une soixantaine d'œufs semblables à des graines de chenevis, réunis entre eux par des filets forts et courts.

Le mâle coasse d'une manière très forte; quelquefois, pendant l'été, il fait entendre de l'entrée de son trou, un coassement faible qu'il interrompt dès qu'on l'approche et qui est fort différent du précédent. On ne connaît pas le motif qui l'incite à le faire.

Le crapaud à pustules rousses (bufo vulgaris), est d'un brun pâle avec les tubercules roux; il est souvent confondu avec le précédent par les naturalistes; cependant lorsqu'on les compare, on voit qu'ils diffèrent non-seulement par les couleurs, mais encore par la forme. Il se cache dans les trous le jour et fait entendre le soir, pendant l'été, un coassement très sonore. Son aspect est plus hideux que le précédent.

Le crapaud accoucheur (bufo obstetricans), est d'un cendré verdâtre, marqué de petites taches brunes en dessus, blanchâtres en dessous, parotides point ou peu saillantes, pattes postérieures à peine palmées à leur base; moins gros que les précédents, sa longueur ne dépasse guère un pouce et demi, n'habite que sur la terre et se trouve par toute la France.

Ces trois espèces sont communes en France, ont les mêmes qualités et méritent la même protection; elles sont trop utiles pour qu'on les détruise sans nécessité, et vu leurs courtes jambes, ne peuvent servir ni à la friture, ni à la poulette, considération qui excuse les hécatombes de grenouilles.

Dernièrement, j'ai involontairement tué un crapaud, dont j'ignorais la présence dans mon jardin : afin de profiter de cet accident, je l'ai ouvert et j'ai constaté dans son estomac, la présence d'une certaine quantité de détritus d'insectes et autres non encore digérés. Cette constatation m'a affermi dans l'intention que j'avais déjà de vous faire part des observations que j'avais recueillies sur l'utilité de cet intéressant animal qui, ainsi que j'ai essayé de le démontrer, peut rendre de signalés services dans nos jardins et dans nos potagers.

Enfin, les Anglais qui sont des gens pratiques, en horticulture surtout, ont tous quelques crapauds dans leurs jardins, et, si par hasard, une gracieuse Lady rencontre, en cueillant une fleur, un de ces pauvres déshérités, elle éprouvera peut-être

un certain sentiment de répulsion, bien naturel sans doute, mais reconnaissante des services qu'il rend, elle se gardera bien de le désigner à la vindicte de son jardinier.

Je ne dois pas oublier de dire ici, que les habitants des îles anglaises font acheter chez nous une grande quantité de crapauds, au prix de 10 à 20 centimes la pièce, pour les mettre dans leurs potagers.

J'allais terminer cette apologie, déjà longue, du malheureux crapaud, lorsque M. Levesque, membre de notre société, qui s'occupe sérieusement d'horticulture, m'a transmis une note qui vient à l'appui de nos observations, et que suivant son désir, je m'empresse de vous communiquer in extenso:

« Dans son numéro de la Revue Horticole du 16 février » dernier, page 70, M E. A. Carrière, dans une appréciation » très judicieuse d'ailleurs, sur les services que certains ani- » maux rendent à nos cultures, méconnaît l'utilité dans nos » jardins du crapaud (Bufo Vulgaris). Les services qu'il m'a » rendus, depuis plusieurs années, m'autorisent à me faire le » défenseur de ce dernier, et à réclamer pour lui l'indulgence » des horticulteurs, qui ne manquent jamais de le détruire » partout où ils le rencontrent. Ils ne se doutent pas que ce » reptile, le plus hideux peut-être des êtres organisés, protège » nos jeunes plantes contre la voracité d'un insecte malheu- » reusement trop répandu dans nos jardins, le pou de bois en » cloporte (Oniscus). Ce crustacé attaque les semis à mesure » qu'ils sortent de terre, mange leurs cotylédons et fait dispa- » raître, en quelques jours, toutes les plantes destinées à en- » tretenir, pendant une grande partie de l'année, notre parterre » et notre potager.

» Il y a quelques années, je fis dans une plate-bande de ma » serre, différents semis, qui tous levèrent parfaitement, mais » le nombre de mes jeunes plantes diminua rapidement, et au » bout de quelques jours, il n'en restait pas une. Les reines- » marguerites et les laitues furent les premières attaquées; à » peine leurs cotylédons étaient-ils sortis de terre, qu'elles » disparaissaient sans laisser aucune trace de leur existence.

» Un peu plus tard, je semai des haricots nains, destinés à être » repiqués en pleine terre, il n'y en eut que quelques-uns qui » échappèrent à la voracité des cloportes, qui se logeaient » entre les cotylédons, à mesure qu'ils se fondaient, par l'effet » de la germination, et mangeaient la jeune plante, avant même » qu'elle n'eût vu le jour. Je ne savais, tout d'abord, à quoi » attribuer la non-réussite de mes semences, mais je remar- » quai bientôt un petit trou, au-dessus de chaque touffe de » haricots; j'en déterrai plusieurs, dont les racines étaient par- » faitement développées, mais dont la tige était coupée à sa » naissance. Quelques-uns logeaient encore un ou plusieurs » cloportes.

» Dans le courant de la même année, je lus dans un de nos » grands naturalistes, Buffon, que le crapaud fait sa principale » nourriture de cloportes et de petits vers; je m'en procurai » un, auquel je confiai la garde de mes graines; un pot à fleurs » renversé, dans lequel il entre par une brêche, pratiquée sur » le côté, lui sert encore aujourd'hui de demeure. Au printemps » suivant, j'essayai de nouveau plusieurs semis dans ma serre, » tous ont parfaitement réussi. Je défierais presque de trouver » un cloporte, non-seulement dans ma serre, mais encore dans » tout le jardin. »

Je suis persuadé que vous apprécierez les judicieuses observations de notre collègue, M. Levesque, et je terminerai cette note en vous recommandant le crapaud, comme un animal des plus utiles pour nos jardins.

A. Frouin.

Il serait désirable que la lecture de l'article qui précède suggérât à quelqu'un de nos fabricants de poterie horticole l'idée de présenter aux prochaines expositions des vases destinés spécialement à servir de logement aux crapauds, dont l'utilité dans nos jardins ne saurait être contestée.

H. L. C.

# COURS DE BOTANIQUE ÉLÉMENTAIRE

## A L'USAGE DES HORTICULTEURS

### § III. — Graine.

Le fruit se compose, avons-nous dit, de deux parties essentielles, le *péricarpe* et la *graine*. Le péricarpe dérive de l'ovaire, la graine résulte du développement de l'*ovule* renfermé dans ce dernier.

La graine est la partie fondamentale du fruit : tout l'appareil dont la nature l'entoure est destiné seulement à la protéger ou à favoriser sa dissémination à la surface de la terre.

La graine placée dans un milieu favorable germe et reproduit un végétal entièrement semblable à celui dont elle provient.

Cette propriété des graines fait comprendre de prime abord qu'elles sont indispensables à la conservation et à la propagation des espèces végétales.

Etudiée dans sa constitution, la graine comprend, quand elle est aussi complète que possible, trois parties principales : il en est qui, outre ces parties constitutives, essentielles, présentent extérieurement des formations particulières qui modifient leur aspect extérieur.

La graine ou semence a, disons-nous, trois parties principales.

Ce sont : 1° les *téguments*, 2° l'*embryon*, 3° l'*albumen*.

1° *Téguments*. — On désigne quelquefois les téguments par le nom de *spermoderme*.

Ces téguments ou enveloppes propres de la graine sont au nombre de deux :

*A*, le plus extérieur, est souvent dur et corné ; il prend habituellement le nom de *testa*.

*B*, l'intérieur, est mince et membraneux, on l'appelle *tegmen*.

Il faut dire toutefois que ces deux enveloppes superposées ne sont pas bien visibles dans toutes les graines.

Pour bien étudier le tégument de la graine prenons, comme on le fait souvent, une graine de haricot.

A l'extérieur, sur l'un de ses bords, cette graine présente une dépression au centre de laquelle nous apercevons une sorte de cicatrice ovalaire. Cette cicatrice porte le nom d'*ombilic* : c'est le point par où cette graine adhérait au péricarpe, c'est-à-dire à la cosse du pois, par un petit cordon appelé funicule. Cette cicatrice ou ombilic dépend d'une sorte de peau qui est l'enveloppe extérieure de la graine, autrement dit le tégument de cette dernière. Enlevons cette enveloppe, nous trouvons un corps de forme ovoïde composé de plusieurs parties que nous allons étudier sous le nom d'embryon.

2° *Embryon.* — On peut facilement étudier l'embryon et les diverses parties qui le constituent sur la graine de haricot dont nous venons de parler ou sur celle de l'amandier, sur l'amande. — Enlevons une des moitiés de l'une de ces deux graines dépouillées de leurs téguments, nous distinguons vers l'une de ses extrémités une sorte de petite plante en miniature. On y voit une petite tige qui porte le nom de *tigelle*, se terminant d'un côté par une petite pointe qui est la *radicule* et de l'autre côté par une sorte de petit bourgeon qui est appelé *gemmule*. De plus, nous voyons s'implanter sur la tigelle, entre la gemmule et la radicule, deux corps qui sont désignés sous le nom de *cotylédons*.

Ce sont ces deux corps charnus qui constituent la plus grande masse comestible de l'amande et du haricot. Ces deux corps ou cotylédons sont destinés à fournir les deux premières feuilles du végétal.

Toutes les graines des plantes ne possèdent pas ainsi deux cotylédons ou rudiments de feuilles primitives. Certaines n'en possèdent qu'un, et, dans ce cas, il s'insère autour de la tigelle et forme une sorte de gaîne qui entoure la gemmule : on peut citer pour exemple les embryons des palmiers, des lis, etc.

Il en est même chez lesquels l'embryon offre la plus grande

simplicité et ne porte aucune trace de cotylédons. — Exemple, mousse, champignon.

Les botanistes ayant depuis longtemps remarqué que, suivant le nombre de cotylédons correspondaient, dans les plantes, une multitude de particularités d'organisation très importantes, on prit ce point de départ pour établir des différences fondamentales dans la classification de celles-ci.

A. L. de Jussieu est le premier qui ait réparti le règne végétal en trois embranchements, en se basant sur ces faits d'organisation; savoir : 1° végétaux *dicotylédonés*, ceux dont l'embryon porte deux cotylédons ou feuilles rudimentaires. Ex. *amandier*.

2° Végétaux *monocotylédonés*, ceux dont l'embryon porte une feuille rudimentaire. Ex. *palmier*.

3° Végétaux *acotylédonés* dont les graines ne présentent aucune trace de feuilles. Ex. *champignon*.

Nous avous vu que les deux cotylédons du fruit de l'amandier comme ceux du haricot sont parfaitement égaux et s'appliquent l'un contre l'autre d'une manière très régulière; il n'en est pas toujours ainsi et il est des végétaux dicotylédonés dont l'un des cotylédons avorte. Il est néanmoins facile de les distinguer des graines des végétaux monocotylédonés, car le cotylédon qui persiste dans le végétal dicotylédoné s'insère sur la partie latérale de la tigelle, tandis que le cotylédon unique du végétal monocotylédoné s'insére tout autour de celle-ci.

Disons aussi que le cotylédon unique des monocotylédonés varie dans sa forme. Chez quelques plantes il forme une gaîne complète, dans d'autres cas, il s'étale et dessine une sorte de corolle ouverte.

L'embryon proprement dit affecte des formes diverses; il peut être *droit*, *arqué*, ou même en *zig-zag*.

L'embryon n'est pas toujours unique. Ainsi, dans la graine de l'oranger on en compte jusqu'à huit.

3° *Albumen*. — Dans le fruit de l'amandier que nous avions choisi comme exemple, les cotylédons ont un volume et une épaisseur notables; ils forment un véritable réservoir destiné

à pourvoir aux besoins de la plante naissante. Mais il est des plantes où cela diffère et où la nourriture destinée à l'embryon qui va se développer est mise en réserve dans un autre point que dans les cotylédons. Cet amas de nourriture entoure quelquefois même les cotylédons ; c'est lui qui, dans les céréales, constitue la farine que l'on en extrait; on lui donne le nom d'*albumen*.

D'où il résulte que quand les cotylédons sont épais et charnus, l'albumen manque, et qu'au contraire, quand l'albumen est abondant, les cotylédons sont minces et foliacés. Ex. *Ricin*.

Nous avons dit qu'outre son tégument la graine possédait quelquefois des formations extérieures qui en modifient souvent l'aspect. Ainsi, on peut citer comme exemple, l'*arille*, les *caroncules*, les *strophioles*, les *poils* et les *aigrettes*.

L'*arille* est une couche charnue souvent colorée qui émane du funicule après la fécondation et qui, en se développant graduellement, recouvre presqu'entièrement le tégument de la graine. Citons le sac charnu ouvert à son sommet qui enveloppe la graine des passiflores, l'enveloppe charnue et déchiquetée qui enveloppe la muscade; dans ce dernier cas l'arille prend le nom de *macis*.

Les caroncules et les strophioles sont des éminences charnues que l'on voit sur les graines des euphorbes et des génévriers.

*Poils et aigrettes*. — Sur le testa des graines du coton, des saules, des peupliers, il se produit une masse de poils qui constituent des sortes de pinceaux et d'aigrettes.

Ce sont ces poils qui, séparés des graines du coton constituent la matière textile qui porte ce nom dans le commerce.

Avec ce paragraphe se terminent les considérations élémentaires que nous voulions présenter sur l'*organographie* végétale, c'est-à-dire sur la description des organes des plantes. Nous avons étudié sommairement les organes qui sont destinés par la nature à entretenir la vie de chaque individu; la racine, la tige, les rameaux et les feuilles, puis ceux qui ont

pour but de propager l'espèce, c'est-à-dire les fleurs destinées à donner des fruits, qui eux-mêmes recèlent les graines.

Nous sommes arrivés maintenant à la seconde partie de ces leçons, à l'étude des parties constituantes de ces organes, autrement dit à *l'anatomie végétale.* Nous étudierons successivement les cellules qui constituent avec les fibres, les tissus des végétaux, les canaux de forme variable où circulent les fluides, le pollen, etc., etc., puis nous en viendrons enfin dans un court espace de temps, à l'examen des fonctions vitales, appelé *physiologie végétale.*

Dr Ch. Renault.

---

# RAIDISSEUR ÉCONOMIQUE

En horticulture comme en toute autre chose, nous devons toujours adopter avec empressement les systèmes qui, tout en remplissant parfaitement le but que nous nous proposons, donnent lieu aux moindres frais : Aussi croyons-nous pouvoir conseiller aux lecteurs du Bulletin de notre société de remplacer le raidisseur Collignon, généralement employé dans les treillages en fil de fer et qui coûte de 40 à 60 fr. le cent, suivant la force, par la méthode suivante, qui a l'avantage d'être très simple et de n'occasionner pour ainsi dire aucun débours.

Fixez d'abord votre fil de fer par une de ses extrémités, dressez-le et faites-le arriver jusqu'à quarante ou soixante centimètres de son second point d'attache. Faites une boucle solide à cette extrémité, passez dans cette boucle un bout de fil de fer que vous doublez et que vous fixez par ses deux extrémités à votre second point d'attache, après avoir obtenu, soit à la main, soit à l'aide d'un bout de corde que vous enlevez ensuite, la plus grande tension possible. Vous passez

ensuite dans cette partie de votre treillage, qui est double, soit un des côtés du manche de la pince qui vous sert à couper votre fil de fer, soit un morceau de fer plat, vous tournez en empêchant le bout de votre raidisseur de tourner lui-même et, au bout de quelques tours, votre fil de fer se trouve parfaitement tendu. Je ne saurais donner une idée plus juste de ce raidisseur qu'en le comparant à la corde généralement usitée pour raidir les scies, avec cette différence toutefois que, le fil de fer une fois tordu reste en place sans qu'il soit nécessaire de l'assujettir.

Il est bon d'employer pour ce raidisseur du fil de fer n° 15 à 18 au moins, voulût-on même tendre des fils de numéros inférieurs.

J. Levesque.

---

# BANQUET DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Conformément à nos usages, nous tenons à conserver dans ce Bulletin le souvenir de notre banquet annuel de 1873.

Nous ne pouvons en donner un meilleur compte-rendu qu'en reproduisant l'article ci-après, écrit par M. Ch. Syffert, dans le journal la *Vigie de Cherbourg*, du 7 août 1873.

*Le secrétaire de la rédaction,*
H. L. C.

---

Mardi soir, un banquet, donné en l'honneur de M. du Breuil, dans les salons de l'hôtel-de-ville, réunissait une centaine de membres de notre société d'horticulture.

A cette fête assistaient MM. le contre-amiral Ducrest de Villeneuve, major général de la marine, le général du Moulin,

le colonel du 47e de ligne, M. du Breuil, M. le sous-préfet, M. le maire et ses adjoints, les représentants de la presse locale, MM. les chefs de musique du 47e et du 1er d'infanterie de marine.

L'entrain le plus cordial, la gaieté la plus franche n'ont cessé de régner pendant la durée de cette fête de famille, qu'embellissaient encore les accords charmants de la musique du 1er régiment d'infanterie de marine. Le repas, du reste, était du meilleur goût; les vins des meilleurs crus et de bon choix. Il était fourni par l'hôtel de l'Aigle et faisait honneur à la cuisine de Mme Mautalent.

Au dessert, de nombreux toasts ont été portés et de joyeuses chansons, improvisées pour la circonstance par MM. Orry, Cousin et Rossel, ont terminé la soirée.

On trouvera plus loin ces charmantes strophes que l'assemblée a vivement applaudies et bissées et qui ont valu à leurs auteurs de vives félicitations.

Le premier toast a été porté par M. le docteur Renault, président du banquet en l'absence de M. Emmanuel Liais.

M. le docteur Renault a porté son toast à M. le maire, à messieurs les conseillers municipaux.

« Grâce à eux, a-t-il dit, la société d'horticulture possède enfin un jardin d'études; une salle de réunions, un local pour sa bibliothèque.

» A l'aide de ces éléments et grâce à la bienveillance de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, la société pourra concourir puissamment au développement de l'arboriculture fruitière dans notre arrondissement, jusqu'à ce jour si déshérité sous ce point de vue. »

M. le maire a porté un toast à la société d'horticulture, à M. Renault, à M. du Breuil, professeur. Au nom de l'administration municipale et du conseil, il a félicité la société des efforts persévérants qu'elle fait pour développer la science horticole dans notre ville, aussi bien que des succès qu'elle obtient chaque année. Ces succès ne pourront que s'accroître avec le concours qu'à bien voulu nous apporter l'éminent professeur que nous sommes heureux de compter parmi nos convives.

M. Estébé a bu à la santé de M. le général commandant la subdivision militaire, de M. le contre-amiral major de la marine. La présence simultanée de ces messieurs lui a paru un heureux gage de l'union qui règne entre notre population, la marine et la guerre.

Dans toutes les circonstances, la société a trouvé, auprès de l'une et l'autre administration, le conseil le plus empressé et le plus utile.

En portant ce toast, M. Estébé devait donc être l'interprète des sentiments de tous.

M. le contre-amiral Ducrest de Villeneuve, major général, a répondu au nom de la marine :

« Messieurs, en l'absence du préfet maritime qui regrettera beaucoup de ne pas être au milieu de vous, je tiens à vous dire que toutes les sympathies de la marine sont acquises à l'œuvre que vous dirigez avec tant de zèle et d'intelligence; je crois encore pouvoir ajouter que nos sympathies sont pour la population cherbourgeoise au milieu de laquelle nous vivons. Aussi, messieurs, sommes-nous heureux de cette circonstance qui se présente pour vous exprimer tous ces sentiments.

» Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer un toast à la prospérité toujours croissante de la société d'horticulture de Cherbourg. »

M. le général du Moulin a répondu par quelques paroles empreintes de la plus spirituelle cordialité : en sa qualité de gourmand, a-t-il dit, il souhaite à la société les plus brillants succès dans la culture des fruits et des légumes.

La santé de M. le sous-préfet a été portée par M. Orry, qui a fait remarquer incidemment que M. le sous-préfet avait reculé de quelques jours un voyage pressé pour assister à cette fête.

M. le sous-préfet a remercié la société d'horticulture des paroles de sympathique bienvenue que venait de prononcer M. le vice-président Orry. « Je suis heureux, a-t-il dit, d'avoir, de mon côté, messieurs, en prenant place parmi vous, à rendre hommage aux efforts et aux succès déjà réalisés. Vous

n'en êtes pas en effet à faire vos preuves. Vos expositions montrent chaque année ce que peuvent dans une association, même pourvue de très modestes ressources financières, la bonne administration, le goût intelligent, le concours zélé de tous.

« Mais vous ne vous bornez pes à suivre les routes battues et vous projetez par l'acclimatation de plantes exotiques, que favorise le climat de Cherbourg, de doter notre flore de nouvelles grâces et de nouvelles richesses. Ainsi, l'avenir comme le présent fournit à notre société des gages de vitalité et de succès.

« Félicitons-nous des résultats déjà obtenus sur ce terrain pratique et charmant de l'horticulture, où nous sommes heureux de nous trouver ce soir réunis.

« Souhaitons de pouvoir donner le plus possible de nos heures à ces intérêts attrayants et ressembler à ce sage dont Lafontaine nous dit :

« Son bonheur consistait aux beautés d'un jardin,
Le scythe l'y trouva qui, la serpe à la main. »

. . . . . .

« Mais j'arrête cette citation. L'affreux scythe qui *coupe et taille à toute heure* ne paraîtra jamais parmi vous.

« C'est au contraire un éminent professeur qui nous arrive les mains pleines de science et dont nous fêtons la venue. Je vous propose, messieurs, d'associer le nom de M. du Breuil aux vœux que nous formons pour la prospérité de la société d'horticulture de Cherbourg. »

M. Frouin a porté un toast à la presse locale.

Pris à l'improviste nous n'avons pu que remercier l'honorable membre de ce bon souvenir et assurer la société du concours dévoué et constant de la presse locale.

La presse locale a pour principale raison d'être la défense des intérêts locaux, la propagation des idées nées dans le pays et le développement de l'initiative locale. Assez de questions la divisent; mais s'il est un terrain sur lequel l'accord lui soit facile, ce doit être celui que la société cultive avec tant de zèle et d'intelligence.

En nous portant garant du concours de la presse locale à l'œuvre de la société, nous croyons donc avoir exprimé des sentiments qui ne seront pas désavoués.

Au moment où M. le colonel du 47e de ligne se disposait à quitter la salle, M. Orry a porté, au nom de l'assemblée, un toast de remerciement au brave officier dont le concours bienveillant n'a jamais fait défaut à la société.

M. le colonel, dans une chaleureuse improvisation, a remercié M. Orry et l'assemblée, en son nom et au nom de son régiment, des marques de bienveillance qui lui étaient données.

« Je suis heureux et fier, a-t-il dit, de l'accord qui n'a cess de régner entre le 47e de ligne et les horticulteurs de Cherbourg. Courage et persévérance, messieurs. Nous avons tous besoin d'union et de concorde pour travailler a la régénération de notre patrie.

« Au moment où le dernier soldat prussien quitte le sol de mon pays natal, car j'ai failli, moi aussi, être prussien, je suis heureux de constater les succès remportés à l'exposition de Vienne par notre industrie, à laquelle le plus grand nombre de médailles a été décerné.

« Courage et persévérance ; travail et probité ; et notre patrie se régénérera. »

Des remerciements ont été adressés aux organisateurs de la fête, MM. Cavron, Quoniam et Equilbecq.

A neuf heures un punch a été servi et vers onze heures on se séparait, content des autres et de soi.

---

## *Toast à M. du Breuil.*

AIR *de l'Ivresse du Pape.*

Puisque du Breuil, à cette table,
Parmi nous s'assied aujourd'hui,
Au savant, au convive aimable
Portons un toast digne de lui.
Ma muse, hélas ! trop téméraire,
Veut consacrer un nouveau chant
A notre glorieux confrère;

Car ce confrère est un Normand !
Gloire à du Breuil ! Gloire aux Normands !
Gloire aux Normands ! *(bis)*.

De la science arboricole
Lorsqu'il nous donne les leçons,
A son élégante parole
A l'envi nous applaudissons
Et tous, glorieux de sa gloire
Dont l'éclat sur nous se répand,
Nous inscrivons dans notre histoire
Encore un illustre Normand !
Gloire à du Breuil ! Gloire aux Normands !
Gloire aux Normands ! *(bis)*.

C'est par lui que la pomme abonde
Dans nos vergers, dans nos jardins,
Par lui, la vigne plus féconde
Nous prodigue de meilleurs vins.
De ces vins remplissons nos verres
Pour rendre un hommage éclatant
Au plus grand de tous nos confrères :
Au savant professeur Normand !
Gloire à du Breuil ! Gloire aux Normands !
Gloire aux Normands ! *(bis)*.

Dans tous les temps, la Normandie
S'illustra par ses preux guerriers;
Les arts, les lettres, l'industrie
Lui gardaient leurs plus beaux lauriers,
D'une radieuse auréole,
Aujourd'hui, du Breuil l'entourant,
Lui donne la palme horticole
Qui décore son front normand.

Gloire à du Breuil ! Gloire aux Normands !
Gloire aux Normands ! *(bis)*.

Ed. Orry.

---

## *Merci !...*

Volontiers, chanter, je pense,
C'est un devoir, en effet,
Lorsque la reconnaissance
M'inspire un nouveau couplet,
Ma muse, souvent légère,
Connaît ses devoirs aussi;

Nous avons notre chaumière,
Monsieur le maire, merci.

*Refrain.*

M. le maire, merci.

Depuis le seuil jusqu'au faite,
On l'admire; il est certain
Qu'elle donne un air de fête
A notre petit jardin.
Notre caisse est peu prospère;
A quoi bon ce noir souci ?
Avec le propriétaire
On est au mieux, Dieu merci !
M. le maire, merci.

Il sait à quelles dépenses,
Nous sommes conduits, hélas !
La foule a des exigences
Et l'argent ne rentre pas :
La crise est, chez nous, en germe,
Mais le conseil averti,
Nous fait grâce au moins d'un terme.
M. le maire, merci.

Si quelque esprit difficile,
Là-dessus vient ergoter,
Et des charges de la ville,
Prétend nous inquiéter,
Vingt voix, j'en ai l'assurance,
Nous prêteront leur appui;
Nous aurons notre quittance.
M. le maire, merci.

Alfred Rossel.

---

## Flore au Jardin d'Acclimatation de Cherbourg.

I.

Il m'échoit un terrible lot,
Oui ma muse en frissonne encore :
De l'Eden de Montebello
On m'a mandé de chanter Flore :
Si le sujet est gracieux,
Je n'en suis que plus soucieux,

Moi qui jadis, tout éveillé,
Prenais un lis pour un œillet !...
Reine des bouquets,
Dicte mes couplets,
Ou bien, sans façon,
Reçois ma chanson !...
Sous ta livrée et tes couleurs
Je bois aux fruits, je bois aux fleurs !
Sous sa livrée et ses couleurs
Buvons aux fruits, buvons aux fleurs !

II.

Sous la grotte au charmant dessin
Qu'encadrent des plantes divines,
Dans le cristal d'un frais bassin
Vont se baigner gentes ondines...
Du front du roc mystérieux
Pleuvent saphirs aux mille feux,
Ruissellent perles et rubis....
Le Shah de Perse y serait pris !...
Reine des bouquets
Dicte mes couplets,
Ou bien, sans façon,
Reçois ma chanson !...
Sous ta livrée et tes faveurs
Je bois aux fruits, je bois aux fleurs !
Sous sa livrée et ses faveurs
Buvons aux fruits, buvons aux fleurs !

III

Temple fleuri dont les autels
Sont formés de riants parterres;
Les lignes, les points des missels
Sont en relief sur tes fougères...
Les hauts cactus sont les flambeaux.,
Les chantres ?... Ce sont les oiseaux.
La clochette ? c'est le jet d'eau,
Et Mélingue ?... C'est le bedeau !.
Reine des bouquets,
Dicte mes couplets,
Ou bien, sans façon,
Reçois ma chanson !.
Sous sa livrée et ses faveurs
Buvons aux fruits, buvons aux fleurs !
Sous sa livrée et ses faveurs,
Buvons aux fruits ! buvons aux fleurs !

IV.

Pendant qu'un amoureux Zéphyr,
Des roses fait pencher la tige,

L'abeille butine à plaisir...
Près d'elle un papillon voltige !..
Dans ces suaves régions,
Que d'autres coquets papillons
Voudraient bien voltiger... *seulets*
Près d'autres soyeux corselets !!..
Reine des bouquets,
Dicte mes couplets,
Ou bien, sans façon,
Reçois ma chanson !.
Sous ta livrée et tes faveurs
Je bois aux fruits, je bois aux fleurs !
Sous sa livrée et ses couleurs
Buvons aux fruits ! buvons aux fleurs !

V.

De tant de ravissantes fleurs
Jeunes, pimpantes, radieuses,
Messieurs, vos dames et vos sœurs
Ne sont pas les moins gracieuses....
Les fleurs n'ont vu qu'Eve, jadis
Perle brillante au Paradis !...
Mais chaque jour notre jardin
Est un éblouissant écrin !...
Reine des bouquets,
Dicte mes couplets,
Ou bien, sans façon,
Reçois ma chanson !...
Nos Patronnesses sont tes sœurs
Et voilà tes plus belles fleurs,
Nos Patronnesses sont tes sœurs...
Je bois à tes plus belles fleurs !

VI.

Les bouquets m'ont toujours flatté,
Même ceux d'un feu d'artifice !...
Au corsage de la beauté,
Ils font encor plus mon caprice !...
J'adore aussi, quand ils sont fins,
Le délicat bouquet des vins...
Mais nul bouquet, messieurs, ne vaut
La palme due à vos travaux !..
Reine des bouquets,
J'ai dit mes couplets,
As-tu, sans façon
Reçu ma chanson ?...

Sous ta livrée et tes couleurs,
Je bois aux fruits, je bois aux fleurs,
Sous sa livrée et ses faveurs,
Buvons aux fruits, buvons aux fleurs !

5 août 1873.

Ed. Cousin.

---

# ANNUAIRE DE CULTURE POTAGÈRE (1)

Il s'est produit, depuis quelques années, un grand nombre de traités de jardinage, la plupart très recommandables, et l'on peut citer avant tous les autres l'*Almanach du bon Jardinier*, qui, grâce à la persévérance éclairée de ses rédacteurs, est devenu, sans contredit, le manuel le plus parfait en ce genre. Il n'est pas une branche de la science horticole dont il ne donne un traité complet, réunissant de la manière la plus heureuse les enseignements de la théorie la plus savante et la plus moderne à ceux de l'expérience la plus pratique, au point de rendre à peu près superflus, pour le plus grand nombre des lecteurs, les traités spéciaux sur telle ou telle culture.

Il est cependant un besoin auquel le *Bon Jardinier* lui-même ne pouvait répondre : rédigé au point de vue d'une publicité qui s'étend bien en dehors de la France elle-même, il ne peut tenir compte des circonstances physiques particulières à chaque localité ; il établit ses préceptes pour tous; mais, forcé de les appliquer à un climat déterminé, il a adopté naturellement le climat de Paris, ne pouvant les approprier tout à la fois à celui de Lille ou de Bordeaux, Montpellier ou de Cherbourg.

Ses enseignements, tout excellents qu'ils soient, présentent donc une lacune dont on s'est plaint souvent avec assez peu de justice : c'est aux nombreuses associations horticoles qui se sont produites sur tous les points de la France qu'il appartient de la combler. C'est là un des besoins auxquels elles ont à répondre : déjà un certain nombre de sociétés sont entrées dans cette voie en publiant des annuaires de culture appropriés aux besoins du pays pour lequel elles écrivaient : la société d'horticulture de Cherbourg, en regrettant vivement de n'avoir pas donné elle-même cet exemple, a du moins voulu le suivre selon ses forces.

(1) Extrait de l'Almanach de la Société d'Horticultnre de l'ar rondissement de Cherbourg.

Ne pouvant aborder du même coup toutes les branches de la pratique horticole, nous nous sommes décidés à ne nous occuper cette fois que de la culture potagère.

C'est généralement au mois d'août, et même plus tôt, que commence la série des travaux destinés à préparer et à assurer la récolte des produits du jardin potager. Si, pour nous conformer à l'usage, nous commençons cet Annuaire par le mois de janvier, c'est que nous supposons que les travaux des cinq premiers mois ont été exécutés en temps utile.

D'autre part, la température de toutes les années n'étant pas absolument uniforme, on devra avancer ou retarder les diverses opérations de la culture, selon que la saison sera plus ou moins hâtive ou tardive.

On devra également tenir compte de l'exposition plus ou moins chaude, ainsi que de la nature du sol.

## JANVIER.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Profiter, si l'on ne l'a fait pendant les deux mois précédents, du moment où le terrain est encore peu garni, pour niveler celui qui n'aurait pas été convenablement dressé, en y ménageant une légère inclinaison ; rectifier la pente des chemins et allées pour favoriser l'écoulement des eaux, en ayant soin de les charger sur le milieu, pour donner à la chaussée une surface légèrement bombée.

Continuer à fumer et labourer les terres inoccupées, afin que les gelées, s'il en survient, les pénètrent et les rendent plus friables. Mais il faut pour cela profiter d'un temps sec et bien assuré ; car autrement, les pluies si fréquentes et si continues de nos hivers ordinaires pénétreraient profondément les terres nouvellement remuées et les réduiraient à l'état de boue : si la saison était décidément pluvieuse, il vaudrait mieux ne faire les labours qu'au moment d'utiliser la terre.

Creuser, si on ne l'a fait d'avance, les plates-bandes destinées à recevoir les plantations d'asperges, et retourner avec la bêche la terre du fond, pour la mieux exposer aux influences fertilisantes de l'air.

Démolir les couches épuisées ; briser et travailler à la bêche ou à la fourche les fumiers et terreaux qui en proviennent, pour en accélérer la décomposition : on en aura bientôt besoin pour garnir les couches, ou pour amender la surface des plates-bandes destinées aux semis. Tenir en un lieu sec, sous un hangar, s'il est possible, les terreaux assez consommés pour être prochainement employés, et les travailler de temps à autre avec la bêche, pour mieux les diviser et les sécher.

Terminer les plantations arriérées de fraisiers. — Continuer, dans les terres légères et bien préparées, la plantation du chou-

pomme précoce, dit d'Ingreville. — Planter également oseille, grosses cives.

Mettre en place les plantes destinées à porter graine, telles que porreaux, oignons, céleri, navets, carottes, betteraves, panais, etc., en prenant soin d'isoler les espèces et variétés analogues, pour les empêcher de dégénérer.

**Semis en pleine terre.** — Commencer à semer, dans les terrains sablonneux ou ameublis par des terreaux, et suffisamment égouttés, en choisissant une exposition chaude et abritée contre le vent : petits pois Michaux; — nain natif à écosser, — idem de Hollande, — pois nains mange-tout, — fèves naines de marais.

On a généralement, dans notre pays, la mauvaise habitude de rapprocher les unes des autres les planches de pois à rames, et de même celles des haricots, en les separant seulement au moyen de sentiers si étroits, que par un temps humide on ne peut y passer pour faire la récolte sans avoir ses vêtements complètement trempés ; ce n'est là toutefois que le moindre inconvénient de cet usage peu sensé : les planches ainsi rapprochées se portent mutuellement ombrage, et la production est par là considérablement diminuée, au grand détriment du cultivateur Il faut donc s'attacher à faire circuler, aussi abondamment que possible, l'air et la lumière autour des plantations de pois ou de haricots, et pour cela, si on les sème par planches, il faut que chaque planche de pois soit toujours séparée de la planche voisine par une culture de plantes à basse tige, de manière que chacune puisse profiter également, des deux côtés, des influences fécondantes de l'air.

On est encore dans l'usage de semer, dans chaque planche de pois ou de haricots, un trop grand nombre de rangs ou lignes, espacés seulement de 20 à 25 centimètres : c'est à tort; on perd ainsi sans avantage beaucoup d'espace et de semence, puisque les rangs inférieurs, étouffés par les autres, ne produisent que fort peu, et seulement au haut des tiges ; de sorte qu'une planche d'un mètre de large, plantée, ainsi qu'on fait souvent, de cinq lignes de pois ou de haricots, espacées entre elles de 0,25 cm., ne rendra pas plus qu'une planche large de 0,50 cm. et garnie seulement de deux lignes, distantes de 0,40 à 0,45 cm. Cette dernière, où l'on aura toute facilité pour biner convenablement la terre et rechausser les lignes, sera de tous côtés pénétrée par l'air et la lumière, donnera des produits aussi abondants, plus beaux, plus faciles à récolter, occupera moitié moins d'espace en largeur, et nuira moins par sa masse aux plantations voisines.

Les pois ou haricots cultivés ainsi sur deux lignes, en planches de 0,50 cm. environ, ayant atteint 9 ou 10 cm de haut, on devra les rechausser avec soin en amoncelant, des deux côtés de

chaque ligne, de la terre prise dans l'intervalle qui sépare les deux lignes; puis on leur donnera deux rangs de rames, légèrement inclinés l'un vers l'autre. Cette disposition, en permettant à la lumière de parvenir plus librement jusqu'à la base même des tiges, est on ne peut plus favorable à la fertilité des plantes et à la maturation précoce de leurs produits, dont elle rend en même temps la récolte plus facile.

Semer aussi, durant le mois, à bonne exposition, et en terrain ameubli, carotte courte hâtive et oignon blanc. Hasarder déjà quelques radis

Protéger au besoin ces semis à l'aide d'un léger paillis (couche très peu épaisse de paille brisée et à demi-consommée).

**Travaux et culture sur couche et sous châssis.** — Ce n'est guère que dans ce mois, ou au plus tôt dans la dernière semaine de décembre, que, sous notre climat, le froid commence à être rigoureux : la végétation automnale, qui se prolonge d'ordinaire jusqu'à ce moment, se ralentit alors, et cesse enfin d'agir; il devient nécessaire de l'exciter par des moyens artificiels : ces moyens sont les couches, les réchauds à l'aide desquels on entretient leur chaleur, et les abris dont on les couvre.

Il faut couvrir soigneusement les châssis, pendant la nuit, à l'aide de paillassons qui doivent disparaître le jour, à moins qu'il ne gèle Pour peu que le temps soit doux, on devra même, vers le milieu de la journée, soulever un peu les panneaux, pour donner de l'air aux plantes et les empêcher de s'étioler; c'est d'ailleurs le moyen de débarrasser l'intérieur du châssis de l'humidité qui s'y concentre par suite de la chaleur de la couche.

Les cultures chaudes recouvertes d'un châssis sont moins coûteuses à établir qu'on ne croit généralement, et ne sont pas assez appréciées dans notre pays : on peut pourtant, par ce moyen, prolonger ou accélérer la production d'une foule de légumes que la culture à l'air libre ne fournit pas dans cette saison, ou ne fournit qu'en petite quantité, et qui deviennent pour la cuisine une ressource inappréciable, ou pour le marché une denrée d'un débit assuré et fort avantageux.

On peut en ce mois semer sur couche et sous châssis : épinards, cerfeuil, chicorée et laitue toujours blanches, pour couper; on peut y semer aussi des pois nains destinés à être forcés sur place : dans ce cas le semis se fait par rayons, pour faciliter plus tard le couchage des tiges, à mesure qu'on aura besoin d'en diminuer la hauteur.

On obtient aussi des produits avantageux, en cultivant sur couche l'oseille, les asperges et la chicorée sauvage. — Pour l'oseille, on prend de vieilles touffes, ou mieux du plant provenant d'un semis fait au printemps précédent, que l'on reporte près-à-près sur une couche chargée de douze ou quinze centimè-

tres de terreau, et que l'on recouvre de panneaux : la plantation entre aussitôt en végétation, et donne tout l'hiver une récolte abondante. — On cultive les asperges de la même manière, en ayant soin de consacrer à cette culture forcée les griffes des plantations qu'on a l'intention de détruire : on en obtient ainsi une dernière récolte d'une grande précocité, et par conséquent d'un grand prix et d'un débit facile et avantageux à cette époque de l'année. — Quant à la chicorée sauvage, on choisit la variété dite *améliorée*, et l'on a soin de maintenir les paillassons sur les panneaux le jour aussi bien que la nuit, pour soustraire les plantes à l'action de la lumière; l'étiolement en rend les feuilles plus tendres et plus blanches, en même temps qu'il en diminue l'amertume. — On peut aussi, pour ces trois dernières espèces, et surtout pour l'oseille et la chicorée, ainsi que pour les épinards, le cerfeuil et le persil, se dispenser d'établir une couche, et se borner à protéger les plantes à l'aide de châssis recouverts de panneaux vitrés, et protégés au besoin par des paillassons: on obtiendra ainsi, avec moins de frais et d'embarras, une récolte abondante et très fraîche, mais moins précoce.

Semer dans les mêmes conditions des laitues destinées à être bientôt repiquées sur couche;—des pois pour transplanter plus tard en pleine terre; cette transplantation devant être opérée le plus tôt possible, c'est-à-dire dès que le jeune plant aura acquis un développement de quelques centimètres; on peut semer très-épais.

Ce n'est guère l'usage, dans notre arrondissement, de semer les pois à l'avance pour les transplanter : ils supportent pourtant parfaitement cette opération, et sont alors bien plus précoces que les pois semés en place; il est bien constaté que les pois semés vers le commencement de janvier sous châssis ou sous cloche, et reportés en pleine terre par petites mottes en février, donnent leur produit avant ceux qui ont été semés en place dès le mois de novembre, et dont un nombre quelquefois très grand a plus ou moins souffert ou même entièrement péri durant l'hiver. Les habiles maraîchers de Paris ont si bien reconnu l'avantage de ce procédé, qu'ils l'appliquent même aux pois de seconde primeur.

On peut aussi commencer en ce mois un premier semis de melons, en choisissant de préférence les variétés hâtives; mais il faut veiller soigneusement à donner des réchauds aux couches à l'aide de fumier neuf, et surtout à combattre l'humidité intérieure des châssis, qui amènerait à coup sûr la mort du jeune plant. On peut obvier à ce danger, premièrement par la bonne confection des panneaux, ensuite par l'emploi de terreau bien sec et préalablement abrité sous un hangar, sauf à arroser au besoin les graines d'abord, puis les plantes, et enfin en soulevant les panneaux pour donner de l'air, chaque fois que le soleil projette ses rayons sur la couche, et que le temps est doux.

**Conservatoire à légumes.** — Cet établissement, auquel peu de personnes ont eu occasion de songer en ce pays, parce que le besoin s'y en fait peu sentir, se réduirait à une sorte de hangar adossé à un mur faisant face au nord, et, pour le mieux, couvert en paille; il serait bon qu'on pût à volonté y faire circuler l'air et la lumière; l'appartement, d'ailleurs, doit être sec, mais sans être chaud : on y dispose en tas les légumes racines, carottes, navets, betteraves, etc., noyés dans une couche de terre sèche ou de sable bien dessalé, après avoir pris le soin de leur supprimer entièrement le collet, en exceptant les plantes destinées à servir de porte-graines; quant aux pommes de terre, on les y dépose également en tas, mais sans les enterrer, et de manière plutôt à pouvoir les remuer et les changer souvent de place, pour en retarder la germination.

On y conserve en parfait état jusqu'à Pâques les gros choux cabus et les choux de Milan, en les enterrant la tête en bas dans de la terre très-sèche

On y transporte aussi, garnies d'une petite motte, les chicorées d'hiver, et, si l'on n'a pas d'emplacement spécial à leur consacrer, on les plante sur les tas de terre sèche où l'on a déposé les légumes-racines.

Le conservatoire, qu'on appelle aussi serre à légumes, doit être tenu sec et parfaitement propre : aucun légume en décomposition, aucune feuille gâtée n'y doit séjourner. Il faut en renouveler l'air chaque fois que le temps est sec et qu'il ne gèle pas. En cas de gelée, on en tient toutes les ouvertures soigneusement fermées, comme celles de la cave à champignons, dont les couches établies à l'automne continuent à produire tout l'hiver, si l'on a soin d'y maintenir une douce température, au moyen d'une fermeture assez exacte pour en éloigner le hâle, l'humidité et surtout la gelée.

## FÉVRIER.

**Travaux et culture de pleine terre.** — La culture de pleine terre réclame déjà une grande activite : on doit s'empresser de nettoyer toutes les terres des herbes et ordures qui les ont envahies; mais, en général, il est bon de ne labourer qu'au moment de faire les semis ou les plantations, si on ne l'a fait d'avance à l'automne; l'eau s'écoule mieux à travers les terres qui ont reposé quelque temps que dans celles qui viennent d'être remuées.

Continuer à mettre en place à demeure les plantes, bulbes et oignons destinés à servir de porte-graines.

Planter échalottes, ail, oignon, grosses civettes et civettes, oseille, choux précoces dits d'Ingreville, ainsi que les variétés un peu plus tardives qu'on a obtenues de cette espèce.

Ce mois est le moment le plus avantageux pour la plantation

desespèces ou variétés hâtives de pommes de terre, telles que : P. de terre bleue à chair jaune, marjolin, schaw d'Amérique, connue ici sous les noms de Souave et de Brionne, jaune longue et rouge longue de Hollande, comice d'Amiens, grisette hâtive, P. de terre des Elies, etc. Les avantages de la plantation précoce des pommes de terre sont aujourd'hui universellement reconnus; elle exerce la plus heureuse influence, non seulement sur la santé, mais aussi sur l'abondance et la beauté des produits. La négligence dans un point si important serait impardonnable.

Commencer vers la fin du mois, et dans les terres légères, à débutter les artichauts et à les labourer, en dégarnissant chaque touffe du plus grand nombre de ses drageons, pour n'en conserver que deux ou trois des plus vigoureux; réserver les plus beaux des drageons supprimés pour faire des plantations nouvelles, en choisissant pour toutes ces opérations un temps aussi doux que possible.

Faire à la même époque, par un beau temps et à bonne exposition, la transplantation en pleine terre des pois semés sur couche le mois précédent.

Donner aux asperges un premier labour, et préparer de la terre pour en semer; c'est aussi le moment où l'on commence à les chauffer sur place, à l'aide de fumiers neufs qu'on enterre et qu'on foule avec soin dans les sentiers qui entourent la plate-bande consacrée à cette culture forcée (Voir pour plus de détails les renseignements donnés par le *Bon Jardinier*, à l'article Asperge, et le traité spécial de M. Loisel. Bibliothèque de la société.)

**Semis en pleine terre.** — Renouveler les semis des mois précédents qui pourraient avoir manqué, ou bien en vue d'obtenir une succession prolongée des mêmes produits.

Les plates-bandes abritées par un mur ou par une haie, et favorablement exposées, doivent toutes être utilisées dans ce mois : on y sémera des laitues hâtives, des épinards, du cerfeuil, du persil, des raves et radis blancs et roses, et des fèves le long des murs, si l'on n'en a déjà semé en janvier et même en décembre, car les fèves plantées de bonne heure sont beaucoup plus productives, et moins sujettes à être assaillies par les pucerons

Continuer les semis de pois de toute espèce, à l'exception des haricots.

Semer dans les terres légères : oignons divers, ciboules, porreaux, salsifis et scorsonères (salsifis noir), carottes courte et demi-longue, chicorée sauvage, etc., enfin de l'oseille, pour avoir du jeune plant à cultiver sous châssis l'hiver suivant.

**Travaux et culture sur couche et sous châssis.** — Le mois de février réclame de la part du cultivateur autant d'activité et de soin que le mois précédent, pour l'approvision-

nement des fumiers, l'aménagement et la manipulation des terreaux; autant de surveillance dans l'entretien des couches et réchauds; autant de vigilance dans le gouvernement des plantes cultivées sous châssis, pour les préserver également et du froid et de l'humidité. On doit aussi appliquer les mêmes soins au conservatoire à légumes, qui peut encore être abondamment garni de produits, sinon chez le cultivateur marchand, à qui le commerce les enlève plus rapidement, au moins chez le propriétaire, qui ne les emploie que pour la consommation de sa maison.

Commencer la culture forcée des fraisiers sous châssis.

Faire un semis de melons de deuxième saison.

Semer des laitues pour les repiquer plus au large sur de nouvelles couches, aussitôt qu'elles seront assez fortes; ou bien les habituer peu à peu à l'action de l'air, pour les transplanter en pleine terre, à bonne exposition.

Semer aussi sur couche et sous châssis le chou de Milan court hâtif et le chou fleur d'été, pour les repiquer également sous châssis le mois suivant; il est essentiel d'habituer de bonne heure le jeune plant à supporter le plein air, et pour cela il faut soulever les châssis aussitôt que la graine est levée : on évite ainsi l'étiolement.

## MARS.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Nos hivers sont généralement caractérisés par des pluies abondantes et presque continues, plutôt que par des froids rigoureux; c'est par cette raison que pour les mois précédents nous avons recommandé de labourer seulement la terre au moment de la planter ou de l'ensemencer, si on n'avait pas pu le faire deux ou trois mois à l'avance. A partir de ce moment, les pluies deviennent moins continues : il est temps désormais de labourer et de fumer tous les terrains encore incultes, qui auront, pour se ressuyer et s'ameublir, toute la période de hâles qui survient ordinairement vers cette époque.

On continuera à découvrir et labourer les artichauts, en supprimant une partie des drageons; labourer également les plants d'asperges; donner un premier binage à toutes les plantes cultivées en lignes.

Biner et rechausser les choux plantés en automne, qui ne tarderont pas à pommer; si quelques-uns ont trop allongé leur tige, on enlève avec la bêche une pellée de terre; on incline le chou dans la jauge qui en résulte, et on le recharge au moyen de la même terre de manière à le fixer solidement contre l'action du vent, qui l'eût empêché de former sa tête.

Planter les griffes d'asperges, si le terrain a été préparé d'avance; sinon, préparer la terre, pour planter au commencement d'avril

Nettoyer les plantations de fraisiers, et remplacer par de bons pieds en motte ceux que l'humidité aurait fait périr.

Ne pas tarder plus longtemps à mettre en terre les oignons, racines ou tubercules réservés comme porte-graines, qui n'auraient pas été plantés le mois précédent; oignons de toute espèce, carottes, navets, betteraves, raves et radis d'hiver, topinambours, céleri, etc. — Quant aux oignons, les plus beaux sont plantés en vue d'en obtenir des graines; les moyens pourront prochainement servir en guise de cives; enfin les plus petits, plantés à part, et avec un intervalle convenable, produiront généralement des oignons très-gros, et beaucoup plus précoces que ceux qui proviennent de semis.

Planter l'ail, l'échalotte, les ciboules vivaces, ainsi que les petites civettes, qui ne tarderont pas à pousser. Si dans ce pays on avait l'usage de la ciboule annuelle, dont la production est plus abondante, ce serait le moment de la semer. Repiquer l'oignon semé au mois d'août précédent. — Arracher le porreau, et le replanter pour l'empêcher de monter à graine.

Planter quelques choux, pour succéder à ceux qui avaient été faits dans l'arrière-saison.

Transplanter au besoin l'oseille, et la transporter dans une terre nouvelle, ameublie et fertilisée, ou du moins recharger la plantation, sans la changer de place, d'une légère couche de fumier à demi-consommé.

Continuer sans retard la plantation des pommes de terre.

On peut déjà faire une première plantation de fraisiers des quatre saisons, si le jeune plant semé l'automne précédent est assez développé pour cela. On n'apprécie pas suffisamment, dans notre pays, cette espèce si précieuse par l'abondance et la qualité savoureuse de ses produits, qu'elle donne pendant une grande partie de l'année, pour peu qu'on la cultive dans une terre fertile, et qu'on ait soin de renouveler fréquemment le plant au moyen du semis.

**Semis en pleine terre.** — Continuer à semer les légumes recommandés pour le mois précédent, particulièrement les diverses espèces de pois, de manière à en obtenir une production continue; c'est sur ceux qui auront été faits en mars qu'on récoltera la meilleure graine C'est aussi le moment le plus avantageux pour semer l'oignon, les fèves, les salsifis et scorsonères, les carottes et les panais; on peut aussi semer à bonne exposition et en terre légère : laitues, raves, radis, épinards, céleri, cerfeuil et persil

Commencer vers le quinze du mois, et dans les mêmes conditions, à semer quelques variétés de choux-fleurs d'été, qui pourront être mis en place aux mois de mai et de juin, et quelques choux de Milan et de Bruxelles, pour en obtenir des produits de primeur, enfin le Crambé maritime ou choux marin. (Voir le *Bon Jardinier.)*

En un mot, si le temps est beau et la terre bien meuble, on peut, dès ce mois, se hasarder à semer toute espèce de légumes proprement dits, sauf les haricots

Les semis faits à cette époque sont fréquemment contrariés par les hâles qui viennent dessécher et durcir la surface de la terre, surtout lorsqu'elle a été récemment humectée et battue par les pluies. On est dans l'habitude, pour obvier à cet inconvénient, de répandre sur la terre une légère couche de sable de mer, qui l'empêche de former une croûte. Si l'on avait à sa disposition du fumier à peu près réduit en terreau, il serait plus profitable de l'employer : il empêcherait, aussi bien que le sable, la terre de se durcir; en même temps il exercerait une action plus durable, plus fertilisante, et n'aurait pas, comme le sable, l'inconvénient d'être en peu de temps entraîné dans la terre par les pluies ou les arrosements; le sable, employé à la surface de la terre, la maintient propre, et éloigne les mulots des plantes sujettes à leurs attaques; mais il ne communique par lui-même à la terre aucune fertilité, et finit plus tard par l'appauvrir.

**Semis sur couche et sous châssis.** — Cette époque est la plus avantageuse pour les semis de melons : si les melons semés en mars ne sont pas les plus hâtifs; ce sont du moins ceux dont la réussite est la plus certaine.

Profiter également de la chaleur des couches et de la protection des châssis, pour semer les choux de Milan, de Bruxelles et chou-fleur demi-dûr, qui donneront leurs produits dans le milieu de l'été, — céleri, tomates, basilic, et tous les légumes dont une semence un peu anticipée hâtera le développement et par suite la maturation.

## AVRIL.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Les fortes gelées ne sont plus à craindre; l'atmosphère s'est attiédie; la terre fertilisée possède en abondance tous les principes fécondants qui vont communiquer à la végétation une merveilleuse activité; mais cette activité s'étend aux herbes nuisibles aussi bien qu'aux plantes utiles : c'est donc le moment de veiller sans retard et sans relâche au sarclage des semis exécutés antérieurement.

Eclaircir en même temps, largement et sans crainte, les semis qui lèvent trop épais, pour obtenir du plant vigoureux et trapu. Presque toujours on a le tort d'en conserver une quantité beaucoup trop grande.

Biner et rechausser les plantes semées en lignes, telles que fèves, pois, etc., qui commencent à grandir, et leur donner au besoin des rames pour les soutenir.

Terminer les plantations arriérées de pommes de terre. — Achever les plantations d'asperges préparées en mars, et donner aux autres le dernier labour. — Continuer de labourer et œilleter les artichauts. — Transplanter l'estragon depuis longtemps en place, et le multiplier en divisant les souches.

Traiter de même les diverses variétés de rhubarbe, plante trop peu cultivée dans ce pays, parfaitement rustique, ornementale par le large développement de sa tige florale et de ses feuilles, dont le pétiole, soumis à une préparation des plus simples, sert à confectionner des marmelades très-saines et très-délicates, qui suppléent à merveille les marmelades de pommes sûres, que l'on ne peut se procurer durant l'été.

**Semis en pleine terre.** — La température, maintenant plus propice, permet d'exécuter à peu près tous les semis en pleine terre : il faut excepter toutefois les haricots et les melons, pour lesquels il est prudent peut-être d'attendre les chaleurs du mois prochain. Remarquons néanmoins que souvent chez nous le mois d'avril est plus sec et plus favorable aux semis que le mois de mai, qui généralement nous amène des vents violents et des pluies, accompagnés d'un refroidissement sensible de la température. C'est à chacun d'apprécier les circonstances : pour les melons surtout, peut-être pourrait-on anticiper un peu, et gagner quelque temps, en les semant sur ados ou sur butte, dans une masse de terreau convenable, sauf à les couvrir provisoirement d'une cloche.

Semer également les petits légumes, dits d'assaisonnement, pourpier, cressonnette, cresson vivace, etc ; — les tomates, en leur choisissant une exposition et un terrain favorables; mais quant à cette dernière plante qui, sous notre climat, mûrit trop tardivement et imparfaitement ses fruits, il vaut toujours mieux en hâter la végétation, en la semant dès le mois de mars sur couche et sous châssis, pour la repiquer plus tard en place, à l'abri d'un mur exposé au soleil. — Répéter certains semis du mois précédent, en vue d'obtenir une production continue et successive.

Ne pas mettre de retard à renouveler les semis déjà faits, du moment où ils paraîtraient ne devoir pas réussir : on attend presque toujours trop tard à prendre cette résolution, et surtout à l'exécuter.

Semer le porreau dès le commencement du mois, pour l'avoir bon à repiquer le plus tôt possible.

Semer sur plate-bande bien terreautée le céleri, pour succéder à celui qui aura été élevé sur couche et sous châssis; — semer dans les mêmes conditions des choux-fleurs, choux de Milan et de Bruxelles, chou-marin ou Crambé maritime; — essayer même quelques chicorées, et en terre légère quelques navets hâtifs, surtout si l'on possède de la graine un peu vieille, qui produit du plant moins sujet à monter.

Si la saison montrait de la précocité, semer les potirons et citrouilles, et pour cela creuser de petites fosses dans chacune desquelles on dépose à peu près une demi-brouettée de fumier, chargée de 0,16 cm. de terreau. On sème deux graines sur chaque fosse.

C'est aussi le moment de faire le premier semis de cornichons.

**Travaux et culture sur couche et sous châssis.** — La conduite et l'entretien des couches deviennent de moins en moins pénibles, à mesure que la saison avance; elles ne réclament plus maintenant que la surveillance générale dont toutes les cultures ont besoin, et surtout le soin de donner de l'air aux jeunes plantes qu'on y cultive.

On y sème encore avec avantage les melons, les haricots nains destinés à être repiqués en pleine terre, selon la méthode que nous avons indiquée au mois de janvier pour les pois michaux, le basilic et la chicorée, dont le succès est ainsi plus assuré que si elle était semée en pleine terre

Passé ce mois, les couches vont cesser d'être nécessaires, mais elles seront toujours avantageuses, pour un grand nombre de légumes d'une végétation trop lente sous notre climat.

Les châssis devront être, dès le commencement du mois prochain, consacrés exclusivement à la culture des fruits, tels que melons, fraisiers, etc.; il faut donc accoutumer peu à peu dès maintenant au contact de l'air libre les plantes qu'ils abritent encore en ce moment.

## MAI.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Il devient nécessaire d'apporter la plus grande activité dans le sarclage et le binage des semis et plantations de toute espèce. On ne peut trop se pénétrer de l'importance de ces opérations simples et peu coûteuses; il suffit, pour la reconnaître, de comparer les résultats des cultures où elles ont été négligées et de celles où elles ont été exécutées en temps convenable.

Si les arrosements deviennent nécessaires, ce travail doit se faire dans la matinée, pour que la surface du sol et les plantes elles-mêmes aient le temps de se ressuyer avant le coucher du soleil, car les nuits sont encore froides; d'ailleurs, les arrosements du soir auraient, en outre, l'inconvénient d'appeler sur les plantes la voracité des limaces attirées par l'humidité et favorisées par l'obscurité. On ne saurait trop recommander pour les arrosements, à cette époque où la végétation est si active, l'emploi d'eaux amendées par un contact prolongé avec l'air, ou par un mélange de fumier ou de purin Les eaux trop crues peuvent être très-nuisibles surtout aux jeunes plantes encore très-tendres.

Avoir toujours grand soin d'éclaircir les semis qui ont levé trop épais : on gagne toujours par là en qualité, bien plus qu'on ne perd en quantité.

Garnir de rames et tuteurs les plantes qui ne peuvent se soutenir d'elles-mêmes, avant qu'elles aient été brisées par le vent, ou qu'elles ne soient enchevêtrées les unes dans les autres.

Faire en sorte d'être constamment muni de jeune plant de salades et autres légumes, de manière à pouvoir toujours en repiquer au besoin, pour remplacer les premiers à mesure que leur production s'épuisera.

Si l'on a fait sur couche, les mois précédents, des semis de choux-fleurs, choux de Milan et de Bruxelles, céleri, tomates, etc., il est temps de les planter en pleine terre, ou mieux encore, de les y préparer en leur faisant passer quelques semaines en pépinière, à exposition convenable et en terre bien disposée : le plant en deviendra plus riche en chevelu, plus trapu, plus vigoureux.

**Semis en pleine terre** — Recommencer sans délai ceux du mois précédent qui pourraient avoir manqué, ou les renouveler pour en obtenir une production continue.

Semer dans le même but des raves et radis à intervalles rapprochés.

C'est dans notre pays le moment le plus favorable pour semer les haricots, surtout ceux dont on désire recueillir les graines. Quant à ceux qui sont destinés à être mangés en vert, on devra continuer à en faire tous les quinze jours, pour qu'ils se succèdent sans interruption. Prendre soin de faire alterner les planches de haricots à rames avec des planches consacrées à la culture de plantes à basse tige, et de ne cultiver sur chaque planche que deux lignes de haricots, espace d'environ 0,50 centim.

Consulter du reste à ce sujet les observations que nous avons développées plus haut, au sujet de la culture des pois.

Il est bon de semer les haricots en ligne, par groupes de deux ou trois graines, en espaçant les groupes de 9 à 12 centimètres. L'effort de ces deux ou trois graines, agissant sur un même point, fait céder facilement la surface du sol, souvent croûtée à cette époque, surtout dans les terres fortes; tandis que les haricots isolés lèvent plus difficilement, et perdent parfois un de leurs cotylédons qui se trouve rompu, ou même tous les deux, et alors la plante reste chétive et misérable.

Semer encore quelques pois à écosser, et les variétés dites mange-tout, pour en avoir dans l'arrière-saison.

Semer des potirons, citrouilles, cornichons, ainsi que les derniers melons.

Semer les chicorées, romaines, pourpier, céleri, tomates, sarriette, basilic; commencer les semis de betteraves, radis noirs et navets, et terminer ceux de choux-fleurs.

**Culture sur couche et sous châssis.** — Surveiller attentivement les fraisiers cultivés en vue d'obtenir des produits de primeur; retrancher les filets et effeuiller s'il est nécessaire, mais avec ménagement, pour découvrir le fruit; entretenir sous le châssis une propreté rigoureuse et renouveler l'air au besoin.

Donner aux melons tous les soins que réclame la culture spéciale de ce fruit. Consulter la Culture du Melon, par Loisel (Biblioth. de la Société, et l'*Almanach du Bon Jardinier*.

## JUIN.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Continuer les travaux ordinaires; ratisser les allées et chemins qu'envahissent les herbes; sarcler et biner les plates-bandes et carrés, pour détruire les plantes nuisibles et entretenir la fraîcheur du sol.

Pendant les grandes chaleurs, préférer les arrosements du soir, qui profitent aux plantes pendant toute la nuit; ceux du matin ne mouillent que la surface de la terre, qui est bientôt desséchée par l'action du soleil.

Arrêter, par le pincement du sommet de la tige, le développement du plant de fèves, pour en assurer et hâter la fructification : choisir pour pratiquer cette opération le moment où les premières fleurs sont toutes épanouies, et commencent à se flétrir.

Planter à demeure les espèces élevées jusque là en pépinière, telles que : choux, porreaux, céleri, chicorées, ainsi que le dernier plant de tomates.

Rechercher les coulants des fraisiers, si on veut que le plant ne s'épuise pas et donne de beaux fruits, ou bien les utiliser pour la multiplication.

Le mois de juin est particulièrement convenable pour la multiplication des fraisiers, puisqu'en s'y prenant dès à présent, on peut s'assurer une demi-récolte dès la première année de la plantation. Pour arriver à ce résultat, voici comment cultive M. Touchard, membre du Cercle pratique d'horticulture de l'arrondissement du Havre :

Lorsque les filets des fraisiers sont bien développés, c'est-à-dire vers le commencement de juin, il les marcotte, en fixant le premier œil dans un pot de dix centimères, rempli à l'avance de terreau Quelques jours après, on pince l'extrémité du filet; vers la mi-juillet, les petits pots sont ordinairement tapissés de racines : c'est le moment de les mettre en place, et alors tous les soins se réduisent à deux ou trois arrosements.

M. Touchard renouvelle par ce moyen son plant de fraisiers tous les deux ans, et obtient ainsi des fruits d'une grosseur et d'une qualité supérieures à celles des fraises provenant de plantations conservées pendant trois ou quatre années.

Commencer la récolte de certaines graines, cerfeuil, mâches ou boursettes, épinards, etc., en ayant soin de les recueillir bien nourries et bien saines. Le succès d'une culture de légumes dépend beaucoup du choix intelligent des porte-graines, du soin qu'on met à isoler les espèces d'un même genre et les variétés d'une même espèce, pour les empêcher de dégénérer, enfin de la récolte et de la conservation des graines. C'est là en partie le secret de la supériorité incontestable de quelques cultivateurs de nos terrains maraîchers.

**Semis en pleine terre.** — Continuer le semis de salades et légumes de petite fourniture, pour en avoir une production continue. Semer, dans le même but, des épinards, pois, fèves, haricots.

Semer les radis gris et noirs, ainsi que les espèces nouvellement obtenues de la Chine, destinés à pourvoir la table durant l'hiver.

On sème les navets avec plus d'avantage que durant le mois précédent. Nous ne pouvons trop recommander ici l'introduction dans les jardins potagers du Rutabaga ou navet jaune de Laponie; cette précieuse espèce dont la racine atteint assez souvent dans les bonnes terres la grosseur de la tête, et pèse plusieurs kilogrammes, n'est pas moins remarquable par sa saveur et sa délicatesse que par l'abondance de ses produits. Cultivée presque exclusivement dans notre arrondissement pour la nourriture du bétail, on la cherche inutilement sur nos marchés, où cependant elle serait vite appréciée à sa juste valeur. Nous pourrions citer quelques tables délicates sur lesquelles le Rutabaga a remplacé toutes les autres espèces de navets; mais il pourrait rendre de plus utiles services en entrant dans la consommation comme un légume d'usage général. Il possède, d'ailleurs, l'avantage de prospérer dans nos terrains, où les navets de table les plus renommés ne réussissent que médiocrement. On le sème en juin et juillet : pour la culture potagère, le mieux serait de le repiquer au mois d'août, quant il a atteint la grosseur d'une plume d'oie, en plaçant les jeunes plants à 50 centim. l'un de l'autre en tous sens, ou même davantage, si le terrain est très-fertile. On récolte les racines vers le mois de novembre, quand les feuilles commencent à jaunir, pour les conserver en cave, comme les carottes, les betteraves et les autres navets, ou bien on peut aussi les laisser en place jusqu'au printemps.

Dans la dernière quinzaine du mois, semer les choux connus dans le pays sous le nom de choux grappés ou grappins, pour être plantés à demeure au mois d'août.

Semer le pissenlit *(Leontodon taraxacum.)* dont on aura recueilli la graine de préférence sur les variétés qui présentent les feuilles les plus larges et le cœur le mieux fourni. On ne connaît pas dans notre pays le mérite de cette plante, améliorée par la culture, appréciée depuis longtemps dans nos départements

de l'Est, et qui procure sans aucuns frais une salade abondante et délicate, remplaçant avantageusement dès le mois de février et jusqu'au mois de mai les salades d'hiver, au moment où celles-ci deviennent rares, et où les salades nouvelles n'arrivent pas encore.

**Cultures sous chassis.** — Continuer aux melons les soins qu'exige leur culture spéciale.

*(A suivre.)*

---

# MEMBRES ADMIS

## PENDANT L'ANNÉE 1873 :

### DAME PATRONNESSE.

Madame Léguillon.

### MEMBRES TITULAIRES.

MM.
Andrade, ingénieur de la marine.
Bauman, chef fontainier.
Bonnay (de), propriét. à Sideville.
Boyer, architecte.
Daumer, propriétaire.
Devillère, contre-maître au port.
Dorey, maître pompier.
Dumont, lieutenant de vaisseau.
Flamary père, propriétaire.
Fournerie (Ernest), écrivain de comptabilité de la marine.
Forey, lieutenant de vaisseau.
Gouhier, cultivateur à Tourlaville.
Huberderie (de la), propriétaire.
Joublin, mécanicien principal de la marine retraité.
Laîné, propriétaire.

MM.
Lebrédonchel, propriétaire.
Lecerf (Edouard), constructeur.
Lecoq, maître entretenu au port militaire.
Ledentu, sous-commissaire de la marine.
Legranché fils, négociant.
Liais (Auguste), propriétaire
Liais (Ernest), avocat.
Nicolleau, propriétaire.
Pierre, commis négociant.
Potestas, capitaine de frégate retraité.
Robert, lieutenant de vaisseau.
Sérouge, propriétaire.
Tirel, percepteur de Tourlaville.
Vibet, propriétaire.

### MEMBRES CORRESPONDANTS.

M. Godefroy, sous-directeur du jardin botanique de Saïgon.

M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg.

CHERBOURG. — IMPRIMERIE A. MOUCHEL.

Les réunions de la Société d'Horticulture de Cherbourg ont lieu le premier dimanche de chaque mois, au jardin, rue Montebello, 46, à une heure et demie de l'après-midi.

Les Fleurs, Fruits, Légumes, Primeurs, sur lesquels MM. les amateurs, jardiniers, maraîchers (Sociétaires ou non) désirent appeler l'attention de la Société, seront déposés sur le bureau, examinés séance tenante, et une commission sera chargée d'en faire un rapport.

Prix de l'abonnement annuel, rendu *franco* à domicile : 4 fr.
Prix du numéro du Bulletin, chez tous les libraires : 1 »

On rendra compte dans le Bulletin de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Société d'Horticulture.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

6e ANNÉE

ANNÉE 1874

CHERBOURG

IMPRIMERIE AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

1875

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

6e ANNÉE

ANNÉE 1874

CHERBOURG

IMPRIMERIE AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU

1875

Les idées développées dans les rapports et mémoires insérés au Bulletin sont personnelles aux auteurs.

# MEMBRES D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ.

Président d'honneur : M. de Puyferrat, sous-préfet de l'arrondissement.

Présidents honoraires. { M. Liais (Alfred), maire de Cherbourg.
M. Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil.

# BUREAU POUR L'ANNÉE 1875.

Président : M. le docteur Renault, rue du Chantier, 108.

Vice-Présidents, MM. { Orry, avoué, rue Christine, 27.
Henry, sous-commissaire de la marine en retraite, rue de la Polle, 62.

Conseillers d'administration, MM. { Baud, lieutenant de vaisseau retraité, rue Saint-Sauveur, Octeville.
Le docteur Guiffart, rue Napoléon, 32.
Cauvin, propriétaire, rue Bonhomme.
Jourdan, agent-comptable de la marine, rue Notre-Dame-du-Vœu.

Trésorier : M. Orange, agent-comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38.

Secrétaire : M. Lelièvre, commis de marine, rue de la Polle, 18.

Secrétaires-adjoints : MM. Henry (Ernest) et Levesque.

Bibliothécaire : M. Balmont (Amédée).

Bibliothécaire-adjoint : M. Ternisien, rue Christine, 24.

---

Directeur du jardin : M. Levastois, propriétaire, rue Napoléon, 26.

Conservateur : M. Vastel.

Professeurs d'arboriculture : MM. Michel et Levesque.

Vice-président du comité de rédaction du Bulletin : M. Frouin.

Secrétaire de la rédaction : M. de la Chapelle (Henri) rue Grande-Vallée, 14.

## COMMISSIONS PERMANENTES

### CULTURES D'UTILITÉ

MM. Henry, président.
Michel, vice-président.
Levesque, rapporteur.
Equilbecq.
Letellier.
Maillard.

### CULTURES D'AGRÉMENT

MM. Orry, président.
Frouin, vice-président.
H. de la Chapelle, rapporteur.
Balmont.
Hervieux.
Simon.

BULLETIN DE 1874.

# TABLE DES MATIÈRES.


| MM. | | *Pages.* |
|---|---|---|
| ..... | Composition du bureau pour l'année 1875.. | 3 |
| MARCANVILLE. | Chronique horticole..... | 9 |
| LEVESQUE. | Compte-rendu de l'exposition horticole de Lisieux ..... | 14 |
| H. DE LA CHAPELLE. | Rapport de la commission des cultures d'agrément sur les revues et publications reçues ..... | 19 |
| Du même. | Catalogue des plantes pouvant vivre à l'air libre à Cherbourg et dans les environs.. | 22 |
| FROUIN. | La pomme de terre l'Early rose..... | 36 |
| Du même. | Animaux utiles à l'horticulture..... | 39 |
| H. DE LA CHAPELLE. | Les jardins et les jardiniers de Cherbourg. | 47 |
| LEVESQUE. | Rapport de la commission des cultures d'utilité sur les revues et publications reçues. | 52 |
| Du même. | Préservation des boutons des arbres à fruit (Extrait de la *Revue horticole* du 1er novembre 1874)..... | 57 |
| FROUIN. | Rapport de la commission chargée de la vérification des comptes du trésorier de la société pour l'année 1874..... | 60 |
| ..... | Annuaire de culture potagère..... | 64 |
| ..... | Nécrologie..... | 73 |

# CHRONIQUE HORTICOLE

**Le Jardin de la Société au Théâtre. — Plaidoyer en faveur du Jardin. — Les Squares à Cherbourg. — M. Le Tullier. — Les Fêtes de Cherbourg au mois d'août 1874 et la Fête de nuit au Jardin. — Exposition de 1875. — Elections générales de la Société.**

Notre dernier Bulletin, sortant des presses, n'était pas encore distribué, que le jardin de notre société était proclamé, il paraissait sur la scène, au théâtre. Dans une revue locale où tout Cherbourg s'est empressé d'accourir pour reconnaître des types qui lui sont familiers, on voyait un prince étranger devant lequel défilaient nos diverses promenades, personnifiées. Une actrice aimée du public, vêtue en garçon jardinier, s'adresse au visiteur illustre et lui dit : « Et à moi, ne me rendrez-vous pas visite ? » — Qui êtes vous ? » dit le prince ? « Je suis le jardin de la société d'horticulture ! » Quel joli petit jardinier, aussi, que Mme Fanny Scott !

— C'est qu'il est si gentil aussi, notre petit jardin, ce petit coin de terre, que certains esprits chagrins trouvent insuffisant, et indigne d'une ville comme Cherbourg — ville dont les ressources sont restreintes, et à laquelle nous devons tant de reconnaissance pour ce qu'elle a fait en notre faveur ! — Il fallait, disaient-ils, attendre ! Et vous auriez eu quelque chose de mieux — Attendre ! et combien de temps, et quoi faire en attendant ? Tel qu'il est, notre jardin est en rapport avec les ressources de la ville, et avec celles de la société. Notre société a devant elle, j'espère, un long avenir, mais les sociétaires passent, et n'est-il pas juste que ceux qui ont consacré leurs

soins à cette fondation, puissent en jouir un peu de leur vivant, et dire comme l'octogénaire de Lafontaine, qui n'avait pas, lui, le temps d'attendre :

« Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui. »

Je prends acte toutefois des reproches d'exiguité que l'on fait à notre jardin, car ils affirment une fois de plus son utilité. Ce petit jardin est lui-même la meilleure pierre d'attente pour un plus grand, — qui viendra dans des temps plus prospères : tandis que l'inaction expectante lasserait les plus zélés : une société qui ne fait rien arrive à se dissoudre.

Notre jardin d'ailleurs, n'est point un JARDIN PUBLIC, mais le *Jardin de la Société,* son siége social, son lieu de réunion et d'études. Il renferme les sujets sur lesquels nos professeurs d'arboriculture travaillent devant une groupe d'auditeurs toujours croissant, il sert de lieu de promenade aux sociétaires qui n'ont pas de jardin privé à leur disposition : déjà nombre d'habitants de Cherbourg se sont fait inscrire dans nos rangs : nous sommes si heureux de voir s'accroître la famille horticole, et notre trésorier est si peu exigeant !

La question du jardin public reste intacte. Cherbourg, doté par un de ses enfants d'une si belle galerie de tableaux, n'a point trouvé, comme Coutances, un citoyen riche qui puisse offrir à sa ville natale un jardin public. Quelques petits squares semés çà et là dans la ville attestent le goût des habitants de Cherbourg pour la plantation, et aussi le regret de ne pouvoir faire mieux. Un joli jardin vient d'être construit à l'entrée principale du port militaire, et contribue à l'embellissement de la rue de l'Abbaye. Le petit square circulaire de la rue de l'Alma, dont les clôtures étaient souvent brisées, vient d'être supprimé par suite de plaintes fondées, mais un autre a été créé au nord de l'Église N.-D.-du-Vœu, un autre auprès

de St-Clément. Plus tard, sans doute, le canal de retenue, déjà abandonné par la marine, pourrait être cédé à la ville à des conditions modérées, et devenir un jardin public, une promenade sans égale. Peut-être même aurons-nous mieux encore, qui sait ?

— Revenons à notre jardinet, et revenons-y souvent, il y fait si bon ! Au milieu du gazon, en face de l'entrée, on a établi un nouveau bassin avec jet d'eau. Ce bassin communique avec le rocher au moyen d'un ruisseau factice qu'animent des cypins et autres poissons. (La pêche y est interdite en toute saison). L'ensemble de ces travaux fait honneur à notre jardinier dessinateur, M. Le Tullier.

— On trouvera peut-être que, dans nos chroniques, comme dans la revue des jardins de Cherbourg, on se répète souvent, mais il doit en être ainsi : M. Le Tullier crée chaque jour de nouveaux chefs-d'œuvre qu'on ne peut, ni passer sous silence, ni attribuer à d'autres. Son talent est bien connu parmi nous, et si, dans les sociétés correspondantes, auxquelles sera remis le présent Bulletin, il est des sociétaires qui nous fassent l'honneur de visiter la famille horticole de Cherbourg, ils admireront d'abord les roches abruptes de nos environs si pittoresques, et ensuite ils rendront justice au talent de l'artiste qui sait en reproduire, dans nos jardins et nos serres, les plus gracieux échantillons.

— Au mois d'août dernier, Cherbourg a joui d'une série de fêtes. La société artistique et industrielle avait choisi, pour offrir sa 2e exposition, le temps des Courses et des Régates. La Ville a donné dans le bassin de commerce des jeux et des joûtes nautiques. Le Casino des bains de mer avait ajouté à son programme des attraits nouveaux pour ses abonnés et les étrangers. Les diverses sociétés musicales, récemment établies à

Cherbourg, la musique du patronage de St-Joseph, la Lyre et l'Union ont alterné leurs concerts, à l'exposition, avec les musiques du 25e de ligne et du 1er régiment d'infanterie de marine. Cette série de fêtes a été ouverte et fermée par deux retraites aux flambeaux exécutées par le 25e de ligne. Etait-ce le moment de fermer à double tour la porte de notre jardin ? Loin de là ! Aussi notre président, à la prière des organisateurs de l'exposition artistique et industrielle, a convoqué d'urgence son bureau, et à l'aide de quelques sociétaires dévoués, on a improvisé une charmante fête de nuit dans notre jardin, qui était trop petit pour contenir la foule. Organisateurs : MM. Quoniam, Equilbec, Frouin, Nicollau et Levesque; M. Le Tullier avait disposé les illuminations et les artifices. Le concert était donné par la société chorale les Enfants de Cherbourg, la fanfare l'Union cherbourgeoise et la musique de l'infanterie de marine. Enfin plusieurs jardiniers avaient répondu à l'appel, et leurs apports avaient transformé le jardin. Une somme de 250 fr. a été distribuée en primes aux lots les plus méritants.

— Tout cela n'est point une exposition horticole proprement dite. L'exposition réclamée pour 1875 aura lieu au mois d'août, du 7 au 10. Nous engageons dès maintenant les horticulteurs, non seulement les horticultueurs émèrites, mais aussi ceux qui se commencent, à préparer leurs produits, et les visiteurs du dehors à boucler leurs valises.

— Le 27 décembre dernier, selon l'usage qui veut que la séance de janvier ait lieu par anticipation le dernier dimanche de décembre, la société a procédé dans des élections générales au renouvellement de son bureau et des commissions permanentes.

Notre paisible société aime peu le changement, et tient compte des bons services des titulaires sortants. Aussi, dans la

composition du bureau actuel, il n'a point été apporté de grands changements. Seulement, deux sociétaires dont le zèle et le bon vouloir sont bien connus de nous tous, sont entrés dans le conseil d'administration en consentant à prendre part aux travaux du secrétariat. MM. Lévêque, notre professeur d'arboriculture, et Henry fils, sont devenus secrétaires-adjoints. Quant à votre très-dévoué serviteur, on continue de lui permettre de vous offrir ses chroniques horticoles. C'est à vous, chers lecteurs et lectrices, de le mettre en mesure, par vos travaux horticoles, par la bonne disposition de vos serres, par les bons résultats de vos cultures, d'écrire des articles intéressants, et c'est à vous, et non à lui, simple *Reporter*, qu'en reviendra tout l'honneur.

Cherbourg, le 10 janvier 1875.

H. L. C. Marcanville.

# COMPTE-RENDU

DE

# L'EXPOSITION HORTICOLE DE LISIEUX

---

Messieurs,

Dans votre séance du 6 septembre, vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour votre délégué à l'exposition horticole de Lisieux, les 18, 19 et 20 du même mois. Avant d'entrer dans les détails de cette charmante exhibition de tous les produits que possèdent à cette saison de l'année, l'horticulture ornementale et maraîchère, permettez-moi de remercier, en mon nom personnel et au vôtre, M. Loutreuil, président de la société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie, de l'accueil sympathique qu'il a fait à votre délégué, et de l'invitation qu'il m'avait fait l'honneur de m'adresser pour faire partie du jury de l'exposition, et assister au banquet cordial et fraternel qui accompagne toujours ces sortes de fêtes, qui resserre les liens des différentes sociétés d'une même contrée, et où les membres d'une même société sont heureux de se donner un cordial rendez-vous.

Ce serait abuser trop longtemps de vos instants, messieurs, que de vous relater en entier tous les détails de cette exposition, admirablement disposée dans le magnifique jardin de l'Etoile, où l'utile se mêlait si bien à l'agréable, où Flore et Pomone étaient représentées de la manière la plus brillante, et qui rappelait si bien la devise de toute société horticole : *Miscuit utile dulci.*

La culture ornementale avait exposé des collections nom-

breuses de nos belles plantes de serre à feuillage ornemental. *Caladium, gesneria, colœus* et *begonias* se disputaient l'honneur de se surpasser par la beauté de leur port et les riches couleurs de leurs feuilles. Plusieurs bordures et corbeilles de ces beaux végétaux étaient vraiment remarquables par leur végétation luxuriante et la multiplicité de leurs teintes. Plusieurs collections de *pelargonium zonale* et *inquinans*, étaient remarquables par le nombre des variétés et la beauté des plantes exposées. L'une d'elle a obtenu la récompense d'une médaille de vermeil et d'une médaille d'or offerte par les dames protectrices de la société d'horticulture. Les fleurs d'automne, *dahlias, reines marguerites, zinnia elegans* et autres, dévoilaient aussi par leurs belles fleurs pleines aux coloris les plus variés, les soins intelligents de ceux qui les avaient exposées.

Parmi les différents produits de l'horticulture maraîchère, deux lots de pommes de terre composés chacun de plus de soixante variétés, offraient un véritable intérêt : Je n'y ai pas remarqué cependant certaines espèces très répandues dans nos cultures de Tourlaville. L'*early rose* y figurait avec honneur : ses beaux tubercules à la teinte saumonnée attiraient les regards même du visiteur le plus ignorant en horticulture.

L'exposition des fruits de table était la partie de l'exposition qui avait pour moi le plus d'intérêt : les jardiniers et amateurs avaient largement répondu à l'appel tout particulier qui leur avait été fait par l'honorable et zélé président de la société d'horticulture de Lisieux. Parmi les dix ou douze collections de fruits exposées, deux surtout étaient vraiment remarquables, l'une par le grand nombre des variétés, elle comprenait quatre-vingt-dix-sept espèces de poires et soixante-six espèces de raisin; l'autre, un peu moins riche en nombre,

offrait des types de poires et de pommes qui, pour la plupart avaient atteint le maximum de grosseur propre à leur espèce.

Je ne saurais oublier, dans ce petit compte-rendu, que j'abrégerai le plus possible, les ouvrages d'art se rapportant à l'horticulture; les aquariums, les corbeilles et jardinières artistiques et rustiques. J'ai surtout admiré un charmant pavillon entièrement construit en mousse de différentes couleurs. Sur la façade, étaient dessinés, en mousse blanche sur fond vert, les instruments de jardinage, l'intérieur était orné des écussons de la ville de Bernay et de la ville de Lisieux, et garni de plantes ornementales du meilleur choix. Que dirai-je des corbeilles et bouquets montés ? Je dois avouer que j'ai constaté peut-être avec un certain regret, bien légitime de ma part, que nos habiles bouquetières de Cherbourg ont été dépassées par les magnifiques corbeilles et bouquets montés de Mlle Julia Lebertre, de Bernay. Qu'elle reçoive mes sincères félicitations pour sa belle corbeille au pied de laquelle on lisait, en lettres de mousse : *Exposition de Lisieux 1874.*

J'ai aussi remarqué un abri d'espalier et contre-espalier d'une pose et d'un factionnement des plus faciles.

Quant aux récompenses, je n'ai pas besoin de vous dire que leur importance était en raison du mérite de l'exposition. Elles étaient divisées entre quatre séries d'exposants, plus une série spéciale pour l'exposition des fruits de table :

1re série : Amateurs et jardiniers d'amateurs;

2e — Horticulteurs, jardiniers, marchands, constructeurs, fabricants d'objets et appareils se rapportant à l'horticulture;

3e — Sociétés, corporations, établissements publics;

4e — Instituteurs.

Ce serait abuser de votre attention, messieurs, que de vous

énumérer les noms des lauréats de cette belle journée; ces noms que l'horticulture locale est heureuse d'enregistrer dans ses annales vous sont étrangers, et ne vous offriraient qu'un faible intérêt.

Permettez-moi, messieurs, de vous dire encore quelques choses des fêtes splendides qui coïncidaient avec l'exposition horticole et qui, brillamment inaugurées par une retraite aux flambeaux et par l'illumination du jardin de l'Etoile si merveilleusement disposée par les soins de l'infatigable président de la société d'horticulture, se sont continuées pendant toute la journée de dimanche, au milieu d'une affluence considérable d'étrangers. Je n'essaierai pas de vous décrire ces rues élégamment décorées, toutes sans exception aucune, plantées de deux haies d'arbres, pavoisées de drapeaux, de guirlandes, de verdures et de fleurs, et splendidement illuminées. C'est par milliers, que se balançaient aux branches des arbres, aux arcs de triomphe, aux guirlandes de lierre, aux couronnes de verdure et de fleurs artificielles, les verres de couleurs et les lanternes vénitiennes et japonaises aux formes les plus bizarres. Un magnifiquc feu d'artifice a terminé la série des fêtes.

Maintenant, la vieille cité Lexovienne, transformée pour un jour en un véritable palais féerique, est rentrée dans le calme, ou plutôt est retournée à son commerce et à son industrie, en promettant à ses nombreux hôtes d'un jour, enchantés et ravis, de nouvelles fêtes dans trois ans, plus belles encore, si c'est possible, que celles dont ils ont remporté un aussi délicieux souvenir.

Malgré l'intérêt que pouvait avoir pour moi la solennité de la distribution des récompenses fixée à 1 heure, j'ai dû me soustraire à cette fête, pour aller visiter les belles pépinières

de M. Oudin, situées commune de Saint-Désir, à 4 kilomètres environ de Lisieux. J'ai été accueilli avec toute la courtoisie possible par M. Oudin, qui a mis le plus grand empressement et la plus grande complaisance à faire visiter à votre délégué ses magnifiques cultures, véritable *fabrique* d'arbres et d'arbustes de toute sorte.

Nous avons d'abord visité la région des *conifères :* J'ai retrouvé là, à côté de nos espèces européennes, les plus beaux arbres introduits chez nous depuis le commencement du siècle, principalement du Japon et du Canada, et dont j'avais vu quelques beaux spécimens, lors de la promenade horticole que nous fîmes l'été dernier, chez MM. Levastois et Herpin de Frémont, à Brix, et chez M. Mauger, à Ruffosses. Les différents genres sont représentés chez M. Oudin par un nombre considérable d'échantillons de différents âges et de différentes forces, tous parfaitement classés et plantés à la place qui leur convient le mieux; les uns vivent en plein champ, les autres sont abrités par des brise-vent artificiels, la plupart en haies de *thuya*, qui protègent leurs jeunes bourgeons contre les atteintes du vent et du froid.

Sur les murs qui divisent les différentes parties de l'établissement, j'ai eu le plaisir de retrouver, en très grande quantité, le *candelabre* à quatre branches, charmante forme d'espalier qui garnit très vite et qui donne les plus beaux produits. Notre vieille *crassane* et notre très excellent *doyenné d'hiver* garnissent des surfaces de mur assez considérables, à côté, bien entendu, de nos belles et bonnes espèces de poires nouvelles.

Dans une autre partie de l'établissement, M. Oudin m'a fait visiter ses cultures de fruits à cidre; il a eu même la gracieuseté de m'offrir des écussons, que j'ai acceptés avec recon-

naissance, de quelques espèces qu'il avait obtenues de semis, et dont il avait déjà apprécié le mérite par des produits abondants et de bonne qualité. Comme je paraissais surpris de retrouver là, parmi tant d'espèces que je voyais pour la première fois, notre vieux *Griset*, M. Oudin me dit avoir rapporté lui-même les greffes de l'arrondissement de Valognes, où cette espèce est très répandue.

Notre promenade s'est terminée par la visite des arbres forestiers, tant indigènes qu'exotiques, que M. Oudin élève aussi en très grande quantité. Je suis revenu à Lisieux, enchanté de mon excursion de quelques heures, remportant de l'horticulteur distingué que je venais de visiter, la promesse qu'il viendrait voir notre exposition en 1875.

LEVESQUE, *délégué.*

---

# COMMISSION DES CULTURES D'AGRÉMENT

## RAPPORT sur les Publications reçues par la Société.

*Séance du 12 avril 1874.*

Par toute la France, l'horticulture se remet de la violente secousse qu'elle a reçue dans ces dernières années : les diverses sociétés se mettent à l'œuvre avec un redoublement d'énergie, les Bulletins qu'elles publient en sont la meilleure preuve. La société d'horticulture de Cherbourg reçoit un nombre croissant de publications de sociétés correspondantes, et parmi ces articles si intéressants qu'il faut aller consulter à notre bibliothèque, je ne puis que faire un choix très restreint

tout en m'efforçant de me conformer aux désirs de la commission permanente qui a bien voulu me choisir comme rapporteur.

Au nombre des publications les plus intéressantes sur les sujets qui nous occupent, il faut citer le journal de la société centrale d'horticulture de France. — Février 1873.

Dans le procès-verbal de la séance du 12 février, il a été présenté à cette société des fruits frais de Litchi (Euphaia-Lit-chi, DESF. — Euphaia punicea LAMK) famille des sapindacées. Ces fruits ont été envoyés de Cochinchine à Paris par un militaire. Ne pourrions-nous pas, grâce à nos relations maritimes avec cette colonie, nous procurer quelques-uns de ces fruits, pour les semer en serre, ou même en pleine terre ? On cultive cet arbre dans la Louisiane et son fruit est délicieux quand il est frais.

A la page 83 du même journal, un mémoire sur les dahlias nouveaux obtenus en 1873. J'appelle l'attention des amateurs de dahlias sur cet article.

M. Thuret, botaniste, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, et entr'autres de la société des sciences naturelles de Cherbourg, s'est fixé à Antibes et s'y est créé un jardin d'acclimatation le plus beau du littoral français méditerranéen. Le journal précité consacre un article à la description de ce jardin.

A la page 107 on lit le rapport d'une commission chargée d'expérimenter un nouveau système de gouttières en zinc, système Debard, en vue d'éviter la chute de l'eau dans les serres. Les conclusions du rapport sont favorables à cette invention.

Plantes nouvelles décrites dans les publications étrangères: *Meninia turgida* (acanthacées, Cochinchine) *Crassula pro-*

*fusa* (crassulacées Cap) *Boronia megastigma,* Australie (rutacées) *Omphalodes Luciliæ,* Asie-Mineure (borraginées) — *Godroinia Gigas,* Amérique centrale (aroïdées) *Sonerila Bensoni,* Indes Orientales (mélastonicées) — *Dendrobium liniflorum,* Ind. Or. (orchidées) *Silene Hookeri,* Californie (caryophyllées) *Cinchona Calisaya, var. Josephiana,* Bolivie et Pérou (rubiacées) *Hibbertia Baudouinii,* Nouvelle-Calédonie (dilléniacées) — *Kœmpferia rotunda,* Ind. Or. (zingibéracées), etc....

(*Revue Horticole,* n° 7, 1er avril 1874).

M. Carrière n'est pas favorable au nouveau combustible composé d'argile, de poussier de charbon et de sel de soude : il pense que ce combustible ne brûle et ne chauffe bien que si on l'additionne de houille ou de bois : il le compare à la soupe aux cailloux, très nourrissante quand on l'additionne d'un bon morceau de bœuf (1).

Un article est consacré aux primevères doubles de la Chine, à pétales fimbriés, un autre article au *Lagerstrœmia Indica,* représenté par une belle planche coloriée. C'est un arbuste de pleine terre à belles fleurs roses.

(*A suivre*).

H. L. C.

(1) Après les expériences dont j'ai été témoin, je serais moins sévère à l'égard de cette invention, susceptible du reste d'être perfectionnée.

# CATALOGUE DES PLANTES

## POUVANT VIVRE A L'AIR LIBRE

## A Cherbourg ou dans les Environs.

---

La société d'horticulture de Cherbourg a chargé la commission permanente des cultures d'agrément de résumer dans un rapport les tentatives faites avec succès ou sans succès, à Cherbourg, sur les arbres et autres plantes appartenant à d'autres contrées.

Au nom de la commission, je dois avant tout remercier les savants acclimatateurs qui, par l'envoi de notes consciencieuses et détaillées sur le résultat de leurs travaux, ont facilité, je devrais même dire rendue possible la tâche du rapporteur.

L'une de ces notes a été remise par M. Hamond, consul d'Angleterre. Tout le monde a vu de près ou de loin cet admirable rocher de la petite Fauconnière, qui domine la gare et la vallée du Roule : et chacun peut se faire une idée de ce que cette position unique a pu devenir entre les mains d'un amateur aussi distingué, d'un véritable artiste en horticulture, secondé par un jardinier méritant, consciencieux et sachant répondre par la bonne exécution de son travail, au goût du maître.

Un nom vient se placer tout naturellement près de celui de M. Hamond. C'est M. Hamond en effet, qui, en 1872, avait été choisi par les amis de l'acclimatation pour présider cette réunion de famille dans laquelle fut remise à M. Herpin de Frémont une médaille d'or commémorative de ses travaux. Il est inutile d'insister sur le mérite de M. Herpin de Frémont,

qui, lui aussi, a répondu à l'appel de la société par l'envoi d'une note détaillée. Les plantations de M. Herpin sont situées à 11 kilomètres de Cherbourg, dans un terrain siliceux tout semblable à la petite Fauconnière et aux rochers qui entourent la ville de Cherbourg. Ce qui a contribué au succès de ces plantations, c'est le talent avec lequel M. Herpin a créé, au moyen de ceintures d'arbres plus robustes, des abris aux espèces plus délicates.

M Cavron qui ne cesse de faire des études raisonnées sur les soins à donner aux arbres exotiques, nous a, lui aussi, remis une note faite avec le soin qu'il apporte dans tous ses travaux.

Plusieurs autres sociétaires et amateurs se sont aussi occupés d'arboriculture et d'acclimatation; leurs plantations ont été visitées, et ces visites ont été rapportées dans nos Bulletins. Ces études sont d'autant plus intéressantes que, comme tout le monde le sait, le climat de Cherbourg est beaucoup plus tempéré que ne le comporte sa latitude : que la neige y est pour ainsi dire une exception, que le thermomètre y descend rarement plus bas que 3 degrés au-dessus de zéro, et que les gelées y sont courtes et passagères. On a attribué cette douceur de température à l'influence d'un courant d'eau chaude, le gulf-stream qui, passant du golfe du Mexique, conserve encore sur nos côtes une température relativement élevée. Dans tous nos Bulletins nous retrouvons des notes sur le climat de Cherbourg : la plus importante date de 1848 : elle est l'œuvre d'un savant, alors secrétaire-adjoint de la société, plus tard notre président. M. Liais fait remarquer que les vents de la mer chargent l'atmosphère de vapeurs, que celles-ci se condensent au contact des terres plus froides que l'Océan;

il en résulte le dégagement d'une grande quantité de chaleur qui répare en partie les pertes du sol, et des nuages qui diminuent le rayonnement (1).

M. Duprey, président de la société à cette époque, a publié aussi plusieurs mémoires sur les végétaux exotiques que l'on pouvait acclimater à Cherbourg; l'acclimatation a été la préoccupation de toute sa vie, et maintenant il repose sous un palmier qu'il avait désigné à cet effet. Un grand nombre de sociétaires ont aussi donné des notes précieuses que l'on peut retrouver dans nos Bulletins, et qui n'étonneront pas ceux qui savent qu'à Cherbourg les myrtes fleurissent à l'air libre, et que des oliviers même ont porté des fruits.

Nous offrons donc à nos lecteurs la liste, telle que l'a rédigée M. Herpin, des arbres qu'il a acclimatés dans son domaine de Frémont, commune de Brix. Les observations non signées, sont de lui; on y a ajouté, en regard de leurs congénères, l'indication de quelques végétanx cultivés par M. Cavron.

## *LISTE des Arbres et Arbustes exotiques plantés à Fromond de* 1833 *à* 1869.

### CONIFERES.

Abies (Esuga). — Brunoniana, 3 mètres 50 de hauteur, planté en 1862 (2), a donné plusieurs fois des cônes; Canadensis, 9, 1855; Donglasii, 8.50, 1859; Mertensis, 3, 1869; Hookerii, 0.35, 1872; Sieboldii, 0.35, 1872.

(1) (Bulletin de 1848, page 7).

(2) Le premier chiffre indique la hauteur; le second, l'année de la plantation.

Picea. — Alcockiana, 0.60, 1869; Engelmanii, 0.30, 1872; Maximowiczii, 0.30, 1872; Menziezii, 10, 1855, fructifie quelquefois; Morinda, 10, 1855; Nigra, 1.60, 1867, a donné des cônes en 1871; Orientalis, 6, 1855; Polita, 1.30, 1867; Japonica, 3.20, 1869, espèce remarquable par la rapidité de sa croissance; Sitchensis, 0.40, 1872, cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; Picta, 3, 1868; Alba, 10, 1833, fructifie beaucoup.

Abies. — Balsamea, 15, 1833, donne des cônes en très grand nombre; Grandis, 2.50, 1855; Grandis de Vancouver, 5, 1867; Cephalonica, 0.80, 1871; Numidica, 1.10, 1871; Pindrow, 2.30, 1869; Pinsapo, 12, 1852; Firma, 2.10, 1866, a souffert de la gelée du 25 mars 1872, sa végétation trop avancée; Spectabilis, 14, 1849, donne depuis longtemps des cônes et quelques graines fertiles; Nobilis, 1.20, 1865; Nordmaniana, 3, 1866; Bracteata, 0.40, 1872; Cilicica, 2, 1862; Religiosa, 12, 1855, a eu le haut de sa tige gelée, hiver de 1870 à 1871.

Pinus (à 2 feuilles). — Alepensis, vient mal ici, s'élève très lentement; 3, 1839; Densiflora, 1, 1869; Massoniana, 3, 1865, a fructifié en 1871 et donné des graines fertiles; Pyrenæica, 0.66, 1872; Nigra, 13, 1845; se charge souvent de beaucoup de cônes.

Pinus (à 3 feuilles). — Australis, 10, 1835; Benthamiana, 2, 1867; Insignis, 20, 1849, fructifie beaucoup; Coulteri, 3, 1870; Jeffrayana, 1.50, 1869; Ponderosa, 3.90, 1862; Tœda, 8, 1843, donne quelquefois des cônes.

Pinus (à 5 feuilles).— Cembro, 8, 1860; Excelsa, 7.50, 1860, a donné un cône eu 1870 et donne souvent des fleurs mâles; Lambertiana, 0.50, 1869; Monticola, 1.90, 1869, a produit un cône en 1872; Pencé, 1.30, 1869, a fleuri sans rien produire en

1872. Montezumœ, 5, 1860; Ouinchestriana, 3, 1862, poussait vigoureusement, gelé dans l'hiver de 1870 à 1871; Patula (3 feuilles), 11, 1845, poussant très vite, n'a souffert que du froid de 1870 à 1871 qui l'a tué; Filifolia, 3, 1862, tué aussi de 1870 à 1871.

Larix americana, 13, 1833, donne des cônes tous les ans; Kæmpferii, 0.60, 1872.

Cedrus libani, 13, 1837; Occidentalis, 5.50, 1858; Deodora, 7.50, 1867, un autre individu abattu en 1867 avait donné des fleurs mâles; Glauca, 3,50, 1868; Robusta, 7, 1856; Variegata, 3, 1869.

Araucaria imbricata, 10, 1849, circonférence du tronc, mesuré le 5 juillet 1874, 1m10; Brasiliensis, 3, 1852, végétait assez bien, a été gelé dans l'hiver de 1870 à 1871.

Sciadopitis verticillata, 1.10, 1867.

Sequoya sempervirens, 20.10, 1849, a eu à plusieurs reprises le bout de sa flèche desséché l'hiver; Gigantea, 7, 1864.

Arthrotaxis. — Selaginoïdes, 0.70, 1869.

Cunninghamia sinensis, 9, 1852.

Cupressus fastigiata, 10, 1833 fructifie souvent; Lambertiana, 8, 1860, a donné quetques cônes; Torulosa, 4.50, 1862; Elegans, 7, 1862, fructifie beaucoup; Lusitanica, 12, 1849, fructifie abondamment; Funebris, 4.90, 1862, donne aussi des fruits; Kachemiriensis, 3 60, 1864; Knightiana, 6, 1862, a eu mais rarement, sa flèche desséchée, fructification abondante; Glauca, 4, 1865, donne aussi des strobiles.

Chamæcyparis. — Sphœroidea, 1, 1872; Nutkaensis, 2.50, 1862; Lawsoniana, 6.50, 1862; Obtusa, 4.70, 1867; Pisifera, 4.50, 1867; Squarrosa, 0.80, 1869; Dubia, 0.50, 1869; Juniperoïdes, 0.50, 1869.

Cryptomeria. — Japonica, 17, 1852, donne des graines en abondance; Lobbii, 6.50, 1867, donne des graines en abon-

dance; Elegans, 5.30, 1862; Nana, 0.60, 1862; Araucarioïdes, 0.70, 1872.

Thuya. — Orientalis, 8.50, 1833, fructifie; Occidentalis, 2, 1348; Falcata, 1.30, 1868, fleurit aussi; Gtgantea, 5, 1866.

Thuiopsis dolabrata, 0.85, 1867, a fleuri en serre, mais pas encore en pleine terre; Variegata, 0.95, 1869.

Fitzroya patagonica, 4.50, s'est chargé de strobiles en 1871, craint le vent (Cavr.)

Libocedrus chilensis, 2.80, 1862; Decurrens, 4.50, 1862.

Juniperus. — Virginiana, 10, 1833, a quelquefois produit des fruits, Excelsa, 2.90 1862, cette espèce en a donné aussi; Drupacea, 2.90, 1867, a fleuri mais sans fructifier; Rigida, 2.10, 1869; Macrocarpa, 4, 1839; Dealbata, 0.50, 1872; Chinensis, 0.50, 1872; Squammata, 1.20, 1862; Recurva, 2, 1862, a fructifié en 1871.

Taxus. — Baccata, 6, 1843, fructifie souvent; Hibernica, 1.20, 1871.

Torreya. — Nucifera, 1,20, 1869; Myristica, 0.20, 1873.

Cephalotaxus. — Pedunculata, 2, 1866, a fleuri sans fructifier; Fortunei, 2 10, 1869, fleurit chaque année et a fructifié en 1872.

Gingko. — Biloba, 4.50, 1845, un pied gigantesque existe au manoir, à Equeurdreville (H. L. C.)

Phyllocladus. — Trichomanoïdes, 4.50, 1852, M. Cavron cite l'espèce Asplenifolia, Nouvelle-Zélande.

Podocarpus. — Chilina, 1, 1862.

Taxodium. — Distichum, 18, 1833, fleurit et produit de petits cônes.

Glyptrostrobus. — Pendulus, 4.50, 1833.

## NON-CONIFÈRES

Cratœgus (Epines). — Pyracantha, 2.50, 1833, toutes ces épines fleurissent; Crus galli, 3, 1833; Macrocarpa, 6; Pyrifolia, morte; Coccinea, 4, 1852; Alba plena, 6, 1833; Rosea, 6, 1833; Azarolus, 3, 1833; Corallina, 5, 1833; Latifolia ou Grandiflora, 8, 1833.

Sorbus.— Domestica, 11, a fleuri cette année; Hybrida, 17, fleurit beaucoup et fructifie; Americana, 10, fleurit beaucoup et fructifie.

Cratœgus (Alisiers). — Terminalis, 11, 1833, fructifie; Latifolia, 12, 1833, fructifie; Longifolia, 7, 1833, fructifie; Nepalensis, 8.50, 1833, fructifie; Glabra, 6, 1833, a fleuri quelquefois; Racemosa, 7, 1833.

Transwesia. — Glaucescens, 4.30, 1862, fleurit et fructifie, rustique.

Althœa. — Flore albo, 4, 1847; Flore rubro, 1.20, 1847.

Auralia. — Sieboldii, 1, 1869.

Arbutus. — Unedo, 4.30, 1847, fleurit beaucoup, fructifie peu.

Hippophaë. — Rhamnoides, 6, 1833, fleurit quelquefois.

Aristolochia. — Sipho, 1847, perd souvent le bois de l'année, en repousse d'autre.

Aucuba. — Japonica, 1870, fructifie à Cherbourg depuis l'introduction des individus mâles dont le feuillage est différent (Cav.)

Alnus. — Cordifolia, 3.30, 1869; Azalée; Pontica (diverses couleurs), 3, 1847; Indica (plusieurs espèces), fleurissant bien en plein air sans souffrir du froid. A. crassifolia, integrifolia, Var. du A. Schefferi, a passé 1870-71 (Cav.)

Rhododendron. — Ponticum, 5, 1833; Maximum, 4; Arboreum (plusieurs variétés), 5, Rh. Gibsoni, fulgens, Edgewar-

thii, Falconeri, argenteum, aucklandiæ, ciliatum, etc. (Cav.); Nepaulensis, diverses espèces, un seul a fleuri.

Benthamia. — Fragifera, 4.80, 1862, produit beaucoup de fleurs et de fruits.

Berberis. — Vulgaris, 5, 1833; Fructu violaceo, 6, 1833; Darwinii, 3, 1860, ces trois plantes produisent beaucoup de fleurs et de fruits.

Betula. — Populifolia, 4.50, 1862, tous ces bouleaux n'ont jamais souffert du froid; Papyracea, 12, 1833; Nigra, 5, 1869; Lutea, 3, 1862; Leuta, 5, 1862.

Eriobothrya. — Japonica, 1847, a résisté dehors quelques années, puis est mort.

Broussonetia. — Papyrifera, 5, 1847, fleurit souvent, mais ses fruits mûrissent mal.

Buxus. — Balearica, 5, 1847.

Calycantus. — Floridus, 1.30, 1847, la tige a été plusieurs fois détruite, la souche repousse.

Camellia. — Japonica, 3.50, 1833, une fois seulement a donné de petites fleurs rouges; Althæflora, 3.30, 1852, fleurit bien chaque année. M. Hamond a fait un bosquet de camellias qui ont tous réussi. H. L. C.

Cerasus. — Padus, 5, 1833; Virginiana, 8, 1833; Lusitanica, 9, 1833; Lauro-Cerasus, 7.50, 1833; Flore-Pleno, 9, 1833, ces cinq plantes fleurissent souvent.

Cercis. — Siliquastrum, 8, 1833, fleurit tous les ans.

Chamœrops. — Excelsa, 4, 1866, fleurit presque toujours, femelle, fructifie mal; Humilis, 0.15, 1848, pousse peu, résiste au froid, mal enraciné, tué de 1870 à 1871. Ch. palmetto (Georgie), excelsa (Chine), humilis (Algérie), tomentosa, marginea, erecta.

Clematis. — Integrifolia, introduites à diverses époques

ont atteint des hauteurs diverses et fleurissent bien; Cœrulea; Calicina; Grandiflora.

Clianthus. — Puniceus, 1.20, 1845, a résisté deux hivers, est mort ensuite.

Cocos autralis, petit, 1869, résiste en pleine terre dehors, mais pousse très peu.

Còrnus. — Sanguina, 1.50, 1833; Mas, 5, 1833, fleurit mais ne fructifie pas.

Coronilla emerus, 2, 1833, très florissante.

Corylus purpurea, 2, 1833.

Cotoneaster. — Vulgaris, 1, 1851, fleurit et fructifie beaucoup.

Cydonia. — Japonica, 1.30, 1833, fleurit et fructifie.

Cytisus laburnum, 6; Alpinus, 7; Adamii, 6, tous ces cytises donnent des fleurs.

Daphné. — Mesereum, est mort quoique rustique; Ponticnm, 0,60, 1847, fleurit.

Deutzia crenata, 3, 1852, fleurit beaucoup.

Diospyros. — Lotus, 9, 1833, plusieurs fois a donné beaucoup de fleurs et de fruits; Virginiana, 6, 1833, n'a pas encore fleuri.

Ecremocarpus. — Scaber, 1860, a résisté quelques années, mort ensuite.

Eleagnus reflexa, 2, 1862.

Erica arborea, 1.50 1847, fleurit beaucoup.

Escalonia. — Macrantha, 1.50; Montevidensis, 1.30.

Eucalyptus. — Globulus, 8, 1867, poussant vigoureusement, tué par l'hiver de 1870–1871.

Eugenia. — Ugni, 0.30, 1870; Lumœ, 1.50, 1870, Eug. apiculata, speciosœ (Cav.)

Evonymus. — Europeus, 6, 1833; Latifolius, 4, 1883; Japonicus, 2, 1862, Ev. Fimbriata (Cav.)

Fabiana. — Imbricata, 3, floraison abondante tous les ans.

Fagus purpurea, 10, 1833, donne souvent des graines fertiles reproduisant la variété.

Forsythia viridissima, 2, 1867, fleurit beaucoup.

Faxinus ormus, 9, 1833, fleurit tous les ans; Aurea, 10, 1833.

Fuchsia, 1.30, deux espèces cultivées en plein air sont souvent gelées.

Gleditchia triacanthos, 1867.

Glycine sinensis, 1842, fleurit bien,

Hedera hybernica, 1866, vient bien; dentata, 1866, vient bien.

Hippophaé rhamnoïdes, 5, 1833, fleurit souvent.

Hydrangea arborescens, 2.50, 1834, donne chaque année beaucoup de fleurs bleues ou roses.

Hypericum hircinum, 2, 1833, fleurit beaucoup, affectionne le bord des ruisseaux.

Juglans nigra, 12, 1837, a fructifié une fois; Macrocarpa, 8, 1837, venu sous ce nom chez M. Soulange-Bodin.

Kalmia latifolia, 2, 1845, fleurit abondamment, donne des graines; Angustifolia, 1, 1352.

Lagerstræmia indica, 2, 1837, vit en plein air, souvent fatigué par le froid.

Laurus nobilis, 6, 1833, l'hiver ne le fatigue pas.

Laycesteria formosa, 1.50, 1850, fleurit et fructifie.

Ligustrum japonicum, 2.50, 1862, a souvent donné des fleurs. L. Lucidum, coriaceum. (Cav.)

Liquidambar styraciflua, 3.50, 1833.

Liriodendron tulipifera, 13, 1833, fleurit beaucoup chaque année; Flava, 13, 1840, n'a pas encore fleuri.

Lonicera sempervirens, 1, 1833; Standishi, 1833, fleurissent bien

Magnolia grandiflora, 7, 1833; Glauca, 8, 1633, fleurissent

tous les ans; Auriculata, 1833, mort par accident après avoir fleuri; Macrophylla, 4, 1847, a fleuri, aujourd'hui mal venant; yulan, 1.50, 1847; Purpurea, 2.50, 1843; Lenneiana, 2,20, 1869; Cimbrella, 8, 1833; Gracilis, 3, 1833; Thomsoniana, 7, 1833; Soulangiana, 7, 1833, ces sept dernières plantes fleurissent bien.

Mahonia fascicularis, 1.50, 1862, fleurit tous les ans. M. Bealii, trifurcata, japonica, très rustiques.

Menziezia poliifolia, 1833, fleurit beaucoup.

Myrtus communis, 1.30, 1833, a rarement souffert du froid.

Olea europea, 2, 1837, vit toujours, mais végète mal. — Vigoureux chez M. Vallette. H. L. C.

Pæonia mouton, 1.20, 1837, sont en grand nombre et fleurissent bien; papaveracea, 0.60, 1837, fleurit chaque année.

Paulownia imperialis, 8, 1847, fleurit presque tous les ans, donne des graines.

Pavia lutea, 2 50, 1863; Macrostachia, 1.20, 1849, fleurissent bien.

Philadelphus. — Coronarius, 2, 1833, se charge de fleurs chaque année.

Phillyrea latifolia, 3.50, 1837, a fleuri quelquefois.

Planera crenata, 6, 1845.

Populus caudicans, 12, 1847.

Quercus macrocarpa, 5, 1847, ses jeunes pousses sont souvent gelées; Tinctoria, 4, 1863; Coccinea, 3, 1863; Rubra, 4, 1667; Ægylops, 5.50, 1867; Coccifera, 0.90, 1862, en fleurs; Ilex, 1.30, 1862; Suber, 5.50, 1847; Fordii, 3.50, 1862, en fleurs.

Ribes aureum, 2, 1833, fleurit bien; Sanguineum, 1833, est mort depuis quelques années.

Ruscus hypophyllum, 1837, a toujours résisté au froid quoique rapporté d'Afrique.

Salix laurifolia, 11, 1837;

Sambucus laciniata, 5, 1833;

Sophora japonica, 12, 1833, n'a pas encore fleuri.

Spicœa aruncus, 1848, fleurit tous les ans.

Staphylea primata, 7, 1833, fleurit et fructifie chaque année.

Sterculia platanifolia, 1837, a vécu peu d'années, est mort ensuite.

Symphoricarpos. — Racemosus, 3.59, 1833, fructifie beaucoup.

Viburnum tinus, 3, 1837; Rugosus, 1.60, 1848; opulus, 6, 1833, toutes ces viornes fleurissent.

Weigelia rosea, 1.60, 1847, beaucoup de fleurs.

Yucca gloriosa; glauca, rustiques

Bambusa. — Aurea; Nigra, ces bambous introduits à diverses époques réussissent bien; Edulis; Viridiglaucescens; Gracilis, est peu rustique; Simonii; Metake; Arundinaria falcata; Arundo donax.

---

Dans les listes de MM. Hamond et Cavron, nous retrouvons un certain nombre des végétaux précités : M Herpin ne s'est attaché qu'aux arbres et arbustes qui font, plus que les plantes herbacées, l'objet de ses études. On trouve citées dans ces listes :

Acacia dealbata, mucronata, mollis, d'Australie (certains acacia dealbata ont péri, d'autres ont résisté.

Agave Salmiana, Americana, Mexicana, filifera, mediopicta (demandent un abri en hiver).

Tous les alstromeria du Chili.

L'Amaryllis sarniensis, acclimatée à Guernesey, fleurit à Cherbourg : il en est de même de l'Amaryllis formosissima, de Ste-Hélène.

Anopterus glandulosa, de Van Diemen.

Andromeda floribunda, de Géorgie, A. pulverulenta, de la Caroline.

Bambusa aurea, edulis, nigra, metake, Simonii, gracilis, viridi glaucescens. Beaucoup d'amateurs cultivent avec succès les bambous. On remarque des touffes énormes chez M. Herpin, qui a fait une part large au jardin de la société.

Beaucarnea tuberculata (demande un abri).

Bignonia jasminoïdes (d'Australie).

Budleya globosa (Chili), Lindleyana (Chine).

Castanea cryophylla, Calcicarpa purpura, Cassia stipulacea, Canna indica, Nepalensis, Ceanothus divaricatus.

Ceratoma siliqua — Citrus trifoliata (Japon).

Cistus ladaniferus, laurifolius — Clegera Japonica.

Colletia ferox — Convolvulus mauritanicus — Correa magnifica (Australie), Coronilla glauca, emerus. — Cyclamen africanum, akinsii.

Deeringia amsterniana. — Desfontainesia spinosa (Japon), Desmodium pendulifolium. — Diosma fragrans (Australie), Dipsacus aurantiacus (Californie). — Dracœna cordyline indivisa, Banksii. — Embothrium lœvigatum.

Fremontia Californica. — Farfugium grande, tegulare, kœmpferi.

Fougères. — Aspidium falcatum, tectaria coriacea, et autres du Japon. — L'Adiantum capillus, de la France méridionale, peut résister à l'air libre : sa belle variété Ad. Moritztanum, de Venezuela, paraît même plus rustique encore. — Lomaria Chilensis, etc.

Gaultheria procumbens, de l'Amérique du Nord. Cette éricacée, dans le feuillage verni renferme une essence bien connue des chimistes, et dont les fleurs rosées font place à de

petites baies écarlates, est employée par les anglais comme bordure de massifs de terre de bruyère; elle aime l'ombre. Je ne la connais guère cultivée à Cherbourg que par M. Hamond et par moi-même.

Garrya elliptica — Genista prostrata. — Gazania splendens, Hedychium gardnerianium (Inde-Or).

Indigofera dosua, decora. — Ilex tarajo, Japonica.

Les Ixia, et aussi les Sparaxis, sont cultivés et fleurissent en pleine terre.

Laperousia cruenta. — Ledum palustre. — Lilium lanceoletum, auratum, speciosum. — Lithospermum fruticosum. — Lippia citriodora. — Lycium barbarum.

Mandevillea suaveolens, charmant arbrisseau grimpant. — Mitraria coccinea.

Nerium oleander. Le laurier rose fleurit à une exposition chaude, et avec un peu d'abri, résiste l'hiver.

Ozothamnus nucoïdes. — Osmanthus ilicifolius.

Planera crenata — Passiflore cœrulea — Pittosporum Tobira (Chine) — Philadelphus coronatus — Phlomis frutescens — Pernetsia mucronata candida (Chili).

Rubus australis. — Rhodea japonica, foliis variegatis.

Rhaphiolepis ovata (Japon) — Rhynchospermum jasminoïdes (Chine).

Sophora Japonica procumbens — Stanwœsia glaucescens (Nepaul) — Solanum capricastrum, pseudocapricum (Madère) Jasminoïdes.

Tetranthera Japonica — Thia Bohea viridis (Chine), Tritoma Raperi et rivaria (Cap) — Teucrium fruticans. Veronica salicifolia alba, tenuifolia, Lyndleiana (N^lle Zèl.) et diverses variétés de semence.

Yucca gloriosa, aloïfolia v. rubra, filamentosa, fil. var. caniculata, albospica, quadricolor, glauca.

En terminant ce travail, je prie ceux des horticulteurs qui auraient trouvé quelque erreur, ou qui auraient obtenu de nouveaux résultats, de bien vouloir en donner avis au comité de rédaction, afin que les additions ou rectifications puissent être insérés dans le prochain Bulletin.

H. DE LA CHAPELLE.

---

# LA POMME DE TERRE

## L'EARLY ROSE

Dans une de nos dernières séances mensuelles, un de nos collègues, M. Levesque, vous a parlé d'une nouvelle pomme de terre, l'Early rose. J'avais déjà fait venir de Paris un échantillon de ce tubercule, et je me réservais de vous faire connaître le résultat obtenu, dès que j'aurais fait la première récolte de cette nouvelle espèce qui a l'avantage de donner deux produits dans l'année.

Je n'ai pas aussi bien réussi que je l'espérais, mais cela provient de ce que le temps m'a manqué pour préparer la terre dans des conditions convenables. Je ne doute pas que l'année prochaine, en suivant les principes que je vais vous indiquer, les résultats ne soient très-satisfaisants.

De même que toutes les plantes améliorées, la pomme de terre Early rose exige une culture intelligente pour donner tous les produits dont elle est susceptible. Douée d'une croissance extraordinaire, elle n'a pas le temps de décomposer les

fumiers frais, ce qui revient à dire que l'agriculteur qui se servirait de ces engrais au moment de la plantation de l'Early rose, commettrait ainsi une grande faute, en compromettant l'avenir de ses produits.

La préparation du terrain destiné à la culture de cette nouvelle espèce, consiste à répandre sur le sol, en septembre, une forte couche de fumier à demi décomposé, que l'on recouvre ensuite à l'aide d'un bon labour. On laisse la terre ainsi pendant tout le cours de la mauvaise saison, et vers la mi-février, ou au commencement du mois de mars, alors que la terre est bien ressuyée, on donne un hersage croisé pour briser les mottes et ameublir encore plus le sol, puis on exécute la plantation de la manière suivante :

On procède d'abord à la division des tubercules comme pour les autres espèces, en ayant soin de laisser à chaque tronçon deux ou trois bons yeux. On ouvre ensuite à la charrue un premier sillon, dans lequel la personne chargée de la plantation, dépose la semence, en observant toutefois de ne pas placer le tubercule au fond du sillon, mais de l'enfoncer avec la main, vers le milieu de l'épaisseur de la bande.

Il est urgent de déposer en ce moment une poignée de cendre sèche ou lessivée sur chaque tubercule, ou gros comme une noix d'un mélange d'une partie de guano et trois parties de plâtre en poudre. On recouvre le tout à l'aide d'un second trait de charrue, et l'on continue l'opération en laissant entre chaque rang $0^{m}$ 80 centimètres de distance.

Lorsque les pommes de terre commencent à percer le sol et à montrer leur tiges, on donne un vigoureux hersage, puis deux ou trois jours après, on met dessus et autour de la jeune tige, gros comme une noix du mélange dont j'ai parlé plus haut, soit plâtre et guano. On herse encore une fois, puis on

travaille entre les lignes, soit avec la houe à cheval ou à la main, et l'on a soin pendant le cours de la végétation, de tenir toujours la terre parfaitement meuble.

En suivant ces indications, la première récolte des pommes de terre Early rose aura lieu vers la fin du mois de mai ou le commencement de juin. On la fera, du reste, dès que l'on verra les feuilles se flétrir et jaunir.

Pour obtenir une bonne seconde récolte, il faut, aussitôt les pommes de terre récoltées, les étendre dehors, à l'ombre, sous un arbre, et les y laisser verdir un mois environ. On donne, en attendant, un nouveau labour à la terre, qu'on ameublit, toujours le plus possible, et si l'on a à sa disposition des engrais parfaitement assimilables, on en répand de nouveau sur le sol que l'on recouvre tout de suite à la charrue.

On divise alors les tubercules comme pour la première plantation, on plante comme je l'ai dit plus haut, on herse dès l'apparition des tiges, et l'on applique, en un mot, à cette seconde plantation, les mêmes soins d'entretien qu'à la première.

Cette nouvelle plantation s'exécute du 1er au 15 juillet au plus tard, et la 2e récolte a lieu dans les premiers jours d'octobre, aussi bonne et aussi fertile que la précédente.

On ne doit planter l'Early rose et en général toutes les pommes de terre hâtives, qu'après avoir provoqué la sortie des germes. On obtient ce résultat, en exposant les tubercules à l'air et à la lumière, à une température douce, jusqu'à ce que les yeux ou bourgeons se soient franchement caractérisés au dehors : on plante alors en ayant le plus grand soin de ne pas briser les germes. Sans cette précaution, il arrive souvent que les tubercules restent en terre sans pousser ou ne donnent que des produits insignifiants.

J'ai fait cuire l'Early rose soit sous les cendres, soit à l'étouf-

fée, soit encore en friture, ce tubercule a été reconnu excellent, et même supérieur en qualités aux différentes espèces de pommes de terre du pays.

Quant à la récolte, je le répète, si elle a été tardive et peu abondante, cela provient de ce que mon terrain n'avait pu être préparé en temps opportun.

J'avais terminé cette notice, lorsque j'ai été informé que M. Fontaine, notre collègue, avait également planté cette année l'Early rose; le résultat a, m'a-t-il dit lui-même, dépassé ses espérances, car pour un kilogramme de semence il a obtenu quarante kilogrammes de produit. M. Fontaine ignorait malheureusement qu'il pouvait faire une seconde plantation : c'est une expérience qu'il eût certainement tentée, mais qu'il ne manquera pas d'essayer l'année prochaine, et je suis convaincu qu'il aura beaucoup d'imitateurs.

A. Frouin.

---

# ANIMAUX UTILES A L'HORTICULTURE

*(Suite.)*

Vous avez accueilli avec bienveillance le résultat de mes observations sur la coccinelle et sur le crapaud; j'espère que l'expérience vous prouvera sans conteste l'utilité de ces individus dans nos jardins potagers et dans nos parterres.

Je vous ai promis, dans ma dernière note, de vous parler du hérisson : je vais donc aujourd'hui vous entretenir de cet intéressant animal, contre lequel s'élèvent certains préjugés

qu'il importe de détruire, préjugés qui, dans nos campagnes surtout, sont passés à l'état de légendes.

Le hérisson, *Erinaceus Europœus*, classe des mammifères, est carnassier et insectivore. C'est un grand destructeur de limaçons, limaces, loches, scarabées et autres insectes.

Si l'on examine sa conformation extérieure, on reconnaît dans le hérisson un museau pointu et terminé par un cartilage noir et arrondi, un petit appendice charnu et dentelé comme une crête de coq sur le côté externe des ouvertures des narines; les oreilles sont courtes, arrondies, larges et dénuées de poils; il a les yeux noirs, petits, à fleur de tête; les jambes tellement courtes que l'on n'aperçoit que les pieds divisés en cinq doigts, les ongles sont allongés et peu solides; la queue est très courte, le dessus de la tête et du corps sont couverts de piquants durs et pointus, d'un beau brun; enfin le hérisson a dix mamelons, quatre sur le ventre et six sur la poitrine.

La taille du hérisson est de 5 à 6 pouces, de longueur de tête en queue, de 9 à 10 pouces.

Je ne vous parlerai pas de la conformation extérieure, je craindrais de fatiguer votre attention; nous n'avons d'ailleurs à rechercher que les moyens de le reconnaître, et surtout de constater son utilité dans nos jardins.

Divers auteurs distinguent assez généralement deux races de hérissons qui différeraient entre elles, principalement par la forme du museau; l'une aurait le groin d'un cochon, l'autre le nez d'un chien. Buffon et Daubenton ne conviennent pas de cette séparation de l'espèce en deux races, et contrairement à l'opinion précitée, semblent croire plutôt à une anomalie de la nature chez quelques individus.

De tous les quadrupèdes de nos climats, le hérisson est le

seul qui soit protégé par des piquants sur le corps; ce ne sont pas des armes dont l'animal puisse se servir pour attaquer ses ennemis, à peine en fait-il usage pour se défendre et le courage n'y est pour rien; sa défense est purement passive, inerte même, elle n'est que l'effet de la peur et se réduit à se resserrer en boule, à rester immobile et à présenter à son ennemi un globe hérissé de pointes dures et acérées; dans cet état, en effet, le hérisson brave les attaques des autres animaux. La plupart des chiens se contentent de l'aboyer et ne se soucient guères de le saisir. Ceux que l'on anime à ce genre d'attaque, se mettent le nez et la gueule en sang, et il n'en faut pas davantage pour qu'un chien perde l'odorat et ne soit plus propre à la chasse.

On raconte le fait suivant, d'un chien qui faisait une guerre acharnée aux hérissons; dès qu'il apercevait un de ces animaux, il aboyait de toutes ses forces et, si l'on ne venait promptement à ses cris, il creusait un trou près du hérisson, le faisait rouler dedans avec ses pattes, le recouvrait de terre et accourait chercher son maître qu'il conduisait à l'endroit où il avait enterré son ennemi.

La peur, dit-on encore, oblige le hérisson à lâcher son urine, comme moyen de rebuter les assaillants, par la mauvaise odeur d'ambre qu'elle répand, ainsi que ses excréments.

Enfin, quand le hérisson n'a rien qui l'inquiète, ses piquants, si hérissés lorsqu'il se met en défense, sont couchés en arrière, les uns sur les autres, comme le poil des autres animaux.

Le naturel du hérisson est indolent, timide et doux, je ne le crois pas susceptible d'éducation; il a une telle horreur de la captivité que la tendresse maternelle cède souvent à l'amour

de la liberté. Il vit généralement dans les bois, se gîte sous des racines, des troncs d'arbres ou des tas de feuilles mortes; les crapauds, les limaçons, limaces, gros scarabées et autres insectes font sa principale nourriture, il mange aussi des racines et des fruits tombés, mais il ne monte pas dans les arbres ainsi que l'ont annoncé quelques amateurs; il ne commet donc aucun dégât dans les jardins, mais il les purge des souris, rats et mulots. On ne le voit pas boire quoiqu'il mange beaucoup; il peut cependant supporter une longue diète, dort le jour, cherche sa pâture la nuit, enfin passe l'hiver engourdi sous quelque vieux tronc d'arbre pour ne se montrer qu'au printemps.

On prétend que les hérissons sont bons nageurs, je l'ignore; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il suffit de les plonger dans l'eau pour les faire étendre lorsqu'ils sont en boule.

En France, la chair du hérisson n'est pas estimée, cependant on la mange en Espagne où cette chair passe pour viande de carême.

J'ai dit plus haut que le hérisson mangeait les fruits tombés, je ne voudrais pas l'affirmer; en tout cas il ne grimpe pas dans les arbres pour en faire la cueillette ainsi que je l'ai souvent entendu dire; enfin, un de nos collègues, qui en possède un, m'a affirmé ne l'avoir jamais vu toucher à aucun fruit et du reste, lors même que cet utile animal profiterait de quelques fruits oubliés sur la terre, on ne saurait lui en faire un crime, et les services qu'il rend en purgeant les jardins, des animaux et insectes dont nous avons parlé plus haut, lui mériteraient quand même toute notre reconnaissance.

Il est un préjugé de nos campagnes qu'il importe de combattre sérieusement; nos paysans prétendent que le hérisson fait avorter les vaches; aussi les détruisent-ils lorsqu'ils les

rencontrent. Ce préjugé est aussi absurde en ce qui concerne le hérisson, que pour la couleuvre à laquelle ils font le même reproche, c'est du moins l'avis de tous les savants qui ont étudié les mœurs de ce quadrupède.

Je terminerai cet historique, en conseillant l'introduction du hérisson dans nos jardins. En moins de quinze jours un hérisson adulte nous débarrassera de nos limaçons, limaces, loches, d'une foule d'insectes nuisibles, ainsi que des souris et mulots qui les dévastent.

Pour le conserver, donnez-lui un peu de soupe de chien, quelques fagots pour logement; pendant l'hiver il n'en demande pas davantage, et au printemps prochain il vous témoignera sa reconnaissance par la destruction complète de tous les individus nuisibles qui ravagent vos parterres et vos potagers.

A. Frouin.

---

# DESTRUCTION DES INSECTES NUISIBLES.

*(Suite.)*

Nous continuerons à rendre compte des différents procédés et des différentes recettes recueillis par nous dans les publications courantes, concernant la destruction, ou du moins l'éloignement, des insectes ou animaux nuisibles à l'horticulture.

La douceur exceptionnelle de l'hiver 1873-1874, a facilité d'une façon déplorable, la multiplication de nos ennemis, il

est donc important de profiter de tous les avis des horticulteurs compétents, pour leur faire une chasse assidue.

La *Maison de Campagne* préconise la recette suivante pour la destruction des mousses et des lichens qui, le plus souvent, servent d'abri à des myriades d'insectes microscopiques qui minent sourdement nos arbres fruitiers.

| | | |
|---|---|---|
| Lait de chaux un peu liquide.. | 25 litres | mélanger. |
| Soufre en poudre..... | 500 grammes | |
| Brou de noix..... | 2 litres 50 centil. | |

Etendre, avec un gros pinceau, une couche de ce mélange sur le tronc et les parties attaqués, faire cette opération l'hiver, la renouveler au printemps, au moment de la première montée de la sève.

### Destruction des Chenilles.

La société d'horticulture de Soissons donne un moyen aussi radical qu'infaillible de débarrasser les arbres des chenilles qui les dévorent.

On fait fondre du soufre; quand il est en fusion, on y plonge des morceaux de vieux linge et on les laisse ensuite sécher.

De ces vieux linges imbibés de soufre, on fait des tampons gros comme les deux poings; on prend ensuite une longue perche à laquelle on fixe le tampon, et on y met le feu. On promène ce tampon le plus près possible des branches infestées de chenilles sans pourtant les toucher. Le tampon brûle lentement et quand la fumée épaisse et âcre qui s'en dégage, aura pénétré dans toutes les branches, on pourra être certain qu'il n'y reste plus une seule chenille, toutes seront tombées à terre, mais comme elles seront à demi-mortes ou simplement engourdies, il faudra avoir soin d'étendre préalablement sous l'arbre de grandes toiles ou de vieux draps pour les recueillir, puis on les donnera aux volailles de la basse-cour qui en feront leur régal.

La société horticole de Genève conseille, pour protéger les choux-fleurs et autres contre les chenilles, de semer à la volée sur les légumes attaqués, le résidu en poudre provenant du battage du chanvre.

Je crois que semer autour de la plate-bande une ligne de chanvre, produirait un effet aussi salutaire.

Enfin, on peut encore protéger les planches de légumes en répandant sur le sol quelques feuilles d'Acorus. Le lendemain toutes les chenilles seront mortes.

### Emploi de la Tannée contre le Puceron noir.

Plusieurs revues indiquent depuis longtemps la tannée fraîchement extraite des fosses, comme un excellent moyen de destruction du puceron noir. Nous avons des tanneries à Cherbourg, donc la tannée ne manque pas, et si elle est aussi efficace qu'on le prétend, elle nous rendra un signalé service, attendu que chaque année nos concombres, cornichons et surtout nos fèves sont complètement envahis par le puceron noir.

Recouvrir le sol de cette tannée en remplacement de paillis de fumier; il n'en coûte rien d'essayer ce procédé qui, dit M. Lambertye, lui a parfaitement réussi.

### Destruction des Fourmis.

On voit quelquefois des arbres fruitiers, les poiriers précoces surtout, couverts de fourmis; le moyen suivant réussit assez bien à les empêcher d'y monter, il est en outre peu coûteux et nous l'avons tous sous la main.

Prenez, huile à brûler ordinaire, exposez au soleil trois ou quatre jours, ce qui la rendra gluante et nauséabonde; tracez autour de l'arbre à préserver, à 50 centimètres de terre, un cercle de cinq centimètres de large avec un pinceau; répétez

cette opération trois ou quatre fois et soyez certain que votre arbre sera garanti pour longtemps de l'invasion des fourmis et autres insectes destructeurs.

M. Colin Lebert, de Blois, a découvert, par un heureux hasard, un moyen de détruire les fourmis qui, dit-il, lui a parfaitement réussi. Il se sert, pour ligaturer ses écussons, d'écorce ou pelure d'osier qu'il fait préalablement tremper dans l'eau. C'est de cette eau qui a contracté une couleur noirâtre et qui reste imprégnée d'une odeur très désagréable dont il se sert pour arroser ses arbres lorsqu'ils sont infestés de fourmis; l'effet, dit-il, est foudroyant. Il en a fait également l'essai sur un nid de fourmis, et le résultat a été le même. Enfin, point important, il put aussi se convaincre, après plusieurs opérations, que ce genre d'arrosage ne nuisait aucunement aux arbres ni au feuillage.

### *Moyen de détruire les Herbes parasites.*

Faire bouillir dans une chaudière en fer, 12 livres de chaux et 3 livres de soude en poudre dans 60 litres d'eau, laissez bouillir quelque temps ce mélange en l'agitant.

Laissez reposer et arrosez avec ce liquide, étendu de deux fois son poids d'eau, vos allées et vos cours, elles seront purgées pour longtemps de ces végétations si rebelles.

### *Chasse aux Limaces.*

Les limaces font et feront, je le crains bien, longtemps encore le désespoir des amateurs de jardinage. Sur une petite échelle, le moyen le plus simple et peut-être le plus certain, c'est de leur faire, chaque matin, entre deux et quatre heures, une chasse assidue; une lanterne et une aiguille à tricoter suffisent pour cette opération. Malheureusement, tous les possesseurs de jardins ne peuvent pas, par suite de leurs occu-

pations journalières, se lever assez tôt pour se livrer avec fruit à cette chasse intéressante; il faut donc chercher des moyens plus pratiques, et la *Maison de Campagne* en propose un propre, sinon à les tuer, du moins susceptible de les gêner beaucoup; c'est de semer au pied des plantes à préserver, de la paille hachée très menue, à laquelle on peut mêler de la sciure de bois, du plâtre, de la cendre, enfin toutes matières absorbantes.

A. Frouin.

*(A suivre.)*

---

# LES JARDINS ET LES JARDINIERS
## DE CHERBOURG

*(Suite.)*

Le 27 avril 1874, après la leçon d'arboriculture de M. Levesque, le groupe des *fidèles* de nos séances s'est transporté dans le jardin de MM. Balmont frères. Il s'agit ici d'un grand établissement d'horticulture, mais l'objet de la visite était principalement l'examen des transformations que l'on a fait subir à la partie de ce jardin, qui, faisant face à l'habitation de MM. Balmont, peut être vue de la rue de la Duchée. M. Letullier a prêté son concours aux travaux de semis et de plantation de cette partie du jardin, qui présente un aspect des plus gracieux. Un Sequoia gigantea et un Thuya Lobbii gigantea hauts de plusieurs mètres, sans avoir été dérangés, occupent les extrémités du principal massif : çà et là, entourés de

rocailles, s'élèvent des dracœnas, des palmiers, des litteas et autres plantes analogues : une épaisse ceinture de grands rhododendrons borne le tout à l'est et au sud : sur le point le plus élevé on fait une corbeille de camellias, et au revers de cette petite éminence, à l'ombre, on va planter une fougeraie qui, à en juger par les matériaux que j'ai vus dans la réserve, sera des plus remarquables. Un velours de gazon uni donne le dernier lustre à cette gracieuse création.

Je n'entrerai point dans le détail des diverses cultures de MM. Balmont. Toutefois, la floraison éclatante et variée d'une belle collection de tulipes hâtives, d'auricules et de primevères, a retenu assez longtemps le groupe de visiteurs.

J'arrive à la grande serre, sur laquelle a été écrit dans le dernier Bulletin de 1872 un article exclusivement industriel, il ne traitait en effet que de la construction : la serre alors était vide, et sortait des mains de l'entrepreneur M. V. Leroy. MM. Balmont ne chauffent point cette serre, qu'ils ont destinée à servir de jardin d'hiver. La plantation se compose d'un massif central entouré d'une allée ovale : dans l'angle nord-ouest est un beau rocher construit par M. Letullier, et bien garni de plantes rares et pittoresques Le massif central se compose de palmiers, dracœnas et autres plantes à feuillage; on voit beaucoup de fougères dans la plate-bande qui longe les murs : un certain nombre de ces végétaux sont plantés à demeure dans la terre, d'autres, mis en pots, sont destinés à la vente. Du côté ouest sont rangés des camellias : on m'a fait voir aussi plusieurs vignes qui commencent à s'allonger, mais leur examen rentre dans les attributions de mon collègue, M. Levesque.

Pour ce qui est des plantes d'ornement les plus remarquables de cette collection, M. Balmont, mon collègue dans la

commission permanente des cultures d'agrément, a bien voulu m'en donner la liste, que consulteront avec intérêt les personnes qui désirent orner leurs serres froides ou leurs appartements (1).

Groupe des palmiers a feuilles en éventail. — Chamœrops excelsa ou Sineusis, à tige dressée pouvant atteindre 8 à 10 mètres. Vivant en plain air à Cherbourg — Chamœrops-tomentosa, ou arborescens. Indes orientales, magnifique espèce dont le tronc s'élève rapidement, feuilles larges, tomenteuses portées par des pétioles d'un mètre de long. — Brahea dulcis, ou corypha frigida, des hauts plateaux du Mexique, palmier très élégant, supportant des froids rigoureux. — Rhapis flabelliformis, du Japon, haut de 2 mètres, formant des touffes d'une grande beauté, feuilles en petit éventail. — Corypha, ou Livistonia australis, Nouvelle-Hollande, feuilles en éventail, pétiole épineux. — Latania Borbonica, ou Livistonia Sinensis, l'un des palmiers les plus cultivés, magnifique espàce. — Chamœrops ou Sabal Palmetto de la Louisiane — Sabal adansoni, ou Corypha minor, de la Caroline, joli palmier sans tige.

Groupe des palmiers a feuilles en palme. — Phœnix dactylifera (le dattier) l'arbre nourricier du Sahara. — Ph. reclinata, ou paludosa, dattier de l'Afrique Centrale, très rustique, feuilles de 2 à 3 mètres, gracieusement réfléchies au sommet. — Ph. Leonensis, très-belle espèce. — Areca Sapida (Keutia) A. Benksii, de la Nouvelle-Zélande, tronc gros et court, belles frondes ceilées, longues de 2 mètres, très avantageux pour les serres froides. — Molinea Chilensis (Jubea

(1) C'est dans le but de faire une description exacte. que cette liste a été demandée, et non pour faire une réclame exclusive : un grand nombre de ces plantes se trouvent aussi dans les autres établissements horticoles, dont la description fera l'objet d'articles ultérieurs.

spectabilis) à frondes pennées, folioles étroites, fruits commestibles. — Seafortia elegans (Keutia, tychosperma) Nouvelle-Holl., belle espèce, à feuilles ailées, de 4 à 5 mètres. — Chamœdovea elegans, Amérique Centrale, très élégant. — Ch. Ernesti-Augusti, Nouvelle-Grenade, très-belle plante de 1.50 à 3 mètres de haut, larges feuilles, profondément bifides à leur extrémité, et rapprochées en couronne au sommet de la tige.

Fougères en arbre, de serre froide. — Alsophylla, ou Cyathea Australis. On remarque de chaque côté du rocher deux beaux exemplaires de cette magnifique fougère d'Australie, dont les frondes tripennées, sont de l'aspect le plus imposant. Cette plante est l'ornement obligé de toutes les serres froides. — Balantium Antarcticum de la Nouvelle-Zélande et surtout de Tasmanie. Tronc très haut et droit, enveloppé d'un épais matelas de racines adventives eutrelacées, frondes très finement divisées et très élégantes. — Cyathea dealbata, Nouvelle-Zélande. Cette espèce surpasse peut-être les autres en beauté, sa haute taille et son élégance pourraient la faire nommer la reine des fougères Zélandaises. Rien de plus gracieux que ses frondes qui, lorsque le moindre souffle les agitent, montrent leur revers d'un blanc couleur d'argent mat, qui distingue cette espèce de toutes les autres.

M. Balmont ne m'a point donné la liste de ses Adiantes et autres fougères herbacées. Cette liste serait trop longue, mais on peut les passer en revue en visitant la serre.

On y remarque aussi 4 *Phormiums* panachés, de la plus grande beauté.

Le Colensei variegatum, vrai chef-d'œuvre de panachure: la base des feuilles est rubanée d'un beau rose qui, en se prolongeant, devient presque blanc. Le bord des jeunes feuilles

est d'un jaune d'or, devenant blanc de crême, ensuite les feuilles atteignent jusqu'à 1m 50 de longueur sur 0,07 à 0,08 de largeur.

Ph. tenax folis aureo striatis (vrai), admirablement panaché, et le plus beau.

Ph. tenax Veitchi. Feuilles plus étroites que les autres espèces, mais admirablement rubannées de jaune pur. Cette plante, qui forme de belles touffes en peu de temps, est très propre à la décoration des appartements.

P. T. Purpurascens, foliis nigro marginatis. Feuilles d'un vert noirâtre, bordées de noir-jais. Cette plante, d'un port droit est d'un grand avenir pour décoration.

On a remarqué un très-beau Beschorneria Parmentieri, grande et belle plante, à l'aspect de Yucca, qui est très ornementale.

Enfin les Dracœna, ces plantes d'un aspect si franchement exotique, que chacun veut avoir dans ses appartements et qui ont tant de vogue : D. Australis, Cannœfolia, indivisa, etc., contribuent à l'ornement de la serre.

Les serres en fer se sont multipliées à Cherbourg, tant dans les établissements horticoles que chez les propriétaires-amateurs.

Parmi les plus gracieuses, il faut citer la serre de Mme Duhommet, une de nos dames patronesses

La rue du Val-de-Saire étant plus élevée que les jardins des maisons qui la bornent, la serre qui nous occupe, et qui forme arrière-salon, est de plain-pied avec le rez-de-chaussée sur la rue, mais elle forme premier étage sur la cour qui précède le jardin, elle est portée par six colonnes de fonte, un escalier de service permet de descendre dans la cour. La disposition de cette serre rappelle, en petit, celle de MM. Balmont.

L'allée circulaire est pavée de ciment, les bordures des massifs, construites en briques, disparaissent sous les lycopodes et les Tradescantias, la plantation, faite par les soins de la propriétaire, se compose de fougères arborescentes et autres, Cycas, Palmiers, Begonias, Dracœnas, Yuccas : dans un angle est un joli bassin à rocailles, bien garni de plantes appropriées à son ornementation. Une toile tendue au-dessus de ses plantes de la serre les garantit de la vive lumière du soleil, que les vignes seules, courant entre la toile et le vitrage, reçoivent abondamment.

*(A suivre.)* H. DE LA CHAPELLE.

---

# COMMISSION DES CULTURES D'UTILITÉ

## REVUE DES PUBLICATIONS

*Séance du 1ee février 1875.*

Un article de M. Du Breuil, publié dans la Revue horticole, 1er janvier 1874, fait connaître le résultat d'opérations faites par lui en 1872-1873 à l'école municipale de Saint-Mandé, d'où il conclut que la suppression partielle des fleurs du poirier n'a aucune influence sur l'abondance du produit :

En 1872, dit M. Du Breuil, j'ai opéré sur vingt poiriers de doyenné d'hiver en espalier, disposés en cordons obliques. Dix de ces arbres ont été soumis à la suppression partielle des fleurs, et dix autres placés alternativement entre les premiers, ont été laissés intacts. Au moment de la récolte, on a comparé les produits de ces deux séries d'arbres, et je n'ai trouvé aucune différence appréciable.

En 1873, j'ai répété cette suppression sur d'autres doyennés d'hiver, mais seulement au nombre de douze. Ils étaient cultivés sous la forme de contre-espaliers à double face en cordons verticaux. Comme l'année dernière, six d'entre eux ont subi la suppression partielle des fleurs, et les six autres y ont été soustraits. La récolte nous a donné les résultats suivants : Les six poiriers non soumis à la suppression ont produit 68 fruits, les six arbres opérés en ont donné 65. Je n'ai pas non plus constaté de différence dans la grosseur des poires dans l'un et l'autre cas.

Nous lisons dans le numéro 20, 16 octobre 1873, de la *Maison de Campagne*, un article très détaillé et très intéressant sur les plantations en général. Après avoir passé en revue les questions de la convenance du sol, du choix du sujet, de l'ouverture du trou, du remplacement d'un arbre, de l'assainissement du sol, et des précautions à prendre contre les vers-blancs et les agents atmosphériques, l'auteur traite de l'habillement de l'arbre ou de la toilette qu'on doit lui faire avant de le mettre en place : « Quant aux racines, on ne doit retrancher » ou raccourcir que celles qui auraient été cassées ou écor- » chées ou exposées trop longtemps à l'air, puis panser les » plaies en y appliquant un onguent ou mastic à greffer; mais » on doit bien éviter de supprimer les fibrilles qui se trouvent » çà et là sur les grosses racines et qui forment ce qu'on » appelle le chevelu; car ce sont elles qui portent les spon- » gioles à l'aide desquelles l'arbre puise sa nourriture dans » le sol. »

Ceci est très bien, mais nous trouvons, dans le numéro 24 (10 décembre 1872), du même journal, un autre article signé S. Courtois (société d'arboriculture d'Eure-et-Loire), conçu en ces termes : « Quand, avant de planter un arbre à fruit tel » que les pépiniéristes nous le donnent, si on examine ses » racines, on en trouve de grosses, de moyennes et de petites.

» Les grosses et les moyennes doivent être raccourcies, on
» est d'accord; j'ajoute qu'elles doivent l'être énergiquement,
» en ne laissant rien des parties qui ont été éclatées ou meur-
» tries. Mais que faire des petites qui, implantées sur les
» grosses et les moyennes ont mérité par leur ténuité d'être
» appelées chevelu ? Des auteurs et des praticiens en font le
» plus grand cas et veulent qu'on les respecte scrupuleusement.
» J'ai été longtemps de cet avis, je suis tout autre aujourd'hui.
» Ce chevelu destiné à périr, doit être complètement enlevé.
» Desséché il est un embarras, vivant il nuit au jeu des grosses
» et des moyennes racines, seules capables d'émettre des
» racines nouvelles assez fortes pour assurer la reprise et une
» bonne végétation. Il est de plus un obstacle à l'adhérence de
» la terre aux racines, point essentiel. »

Que faire maintenant en présence de deux méthodes complètement opposées, et émanant l'une et l'autre de praticiens que nous avons tout lieu de croire aussi expérimentés l'un que l'autre ? Nous en rapporter en cela comme en tout autre chose, à une saine logique et surtout à l'expérience. Il est difficile en effet d'admettre que le chevelu puisse nuire à la reprise et à la bonne végétation d'un arbre qu'on transplante, lorsqu'il est le principe de la végétation chez l'arbre qui reste à demeure. D'un autre côté, l'expérience nous prouve journellement que plus un arbre est ménagé lors de la déplantation plus il reprend facilement. Je n'ai jamais, pour mon propre compte, obtenu une bonne reprise et une bonne végétation d'un arbre que lorsqu'il avait été replanté avec toutes ses racines intactes.

*Séance du 1er mars 1874.*

Le numéro du 1er octobre 1873, de la *Maison de Campagne,* contient un article de M. Ch. Chevalier, conseillant de remplacer le cordon oblique ou vertical simple adopté dans beau-

coup de jardins, soit pour les espaliers, soit pour les contre-espaliers, par une autre disposition qui permet de couvrir un mur presqu'aussi promptement qu'avec les cordons, sans avoir les nombreux inconvénients que leur reprochent la plupart des praticiens. Cette forme est la palmette à branches verticales pratiquée par M. Hardy, directeur du Potager de Versailles.

Je ne puis que m'associer aux conseils donnés par M. Chevalier, ayant moi-même adopté cette forme à l'exclusion presque de toute autre. Cette disposition permet de donner à chaque arbre un développement en rapport avec sa manière de végéter, elle est surtout très avantageuse pour la culture du pêcher dans les petits jardins. On peut y ajouter la forme en U pour les espèces faibles et la forme en candélabre à 4 ou 6 branches pour les arbres de vigueur moyenne. Pour la palmette à branches verticales, il faut éviter de lui laisser un nombre de branches impair, celle du centre absorbant toujours une trop grande quantité de sève, au détriment de celles des côtés.

Je trouve dans le même numéro de la même feuille, une note signée Burvenich (bulletin d'arboriculture de Gand), apportant une modification importante dans l'établissement des contre-espaliers : Cette modification consiste à donner aux deux lignes parallèles, des cordons obliques ou verticaux 70$^{c}/^{m}$ d'écartement à la base, et à les rapprocher du haut de manière à ne leur laisser que 20$^{c}/^{m}$ seulement d'ouverture. Ce rapprochement du sommet des lignes est peut-être un peu exagéré; avec une ouverture de 30 ou 35$^{c}/^{m}$, l'air et la lumière pénétreraient plus facilement dans l'intérieur des lignes, et ce rapprochement est du reste suffisant pour donner à l'ensemble de la plantation assez de solidité. Quant à l'écartement de 70$^{c}/^{m}$ à la base, il est certainement très favorable à la bonne végétation

des arbres qui puisent de cette façon leur nourriture dans un espace de terrain beaucoup plus considérable que lorsque les lignes sont plantées à 40c/m l'une de l'autre.

*Séance du 3 mai 1874.*

Dans une séance précédente, nous avons donné connaissance d'une note de M. du Breuil, publié par la Revue Horticole, dans laquelle le savant professeur rend compte d'expériences comparatives faites par lui sur la suppression d'une partie des fleurs du poirier en vue d'en assurer la fructification. Il résulte de ses expériences que cette suppression est de nul effet sur l'abondance et sur la beauté du produit.

D'un autre côté, nous trouvons dans le numéro du 15 février de la même publication une lettre de M. Baltet, horticulteur à Troyes, membre correspondant de notre société, dans laquelle il fait connaître le résultat d'expériences qu'il a faites, lui aussi, sur le même sujet. Voici le résumé de cette note :

« Sur un contre-espalier de Beurré clairjeau, dit M. Baltet, » la suppression du petit groupe de deux ou trois fleurs pla- » cées au milieu du bouquet floral fut appliquée; l'opération » contraire fut faite à trois autres sujets, c'est-à-dire la sup- » pression des fleurs qui formaient la circonférence du bou- » quet floral, le milieu étant conservé intact.

» Les fruits des premiers arbres ont été plus nombreux et » plus gros, ceux des seconds étaient rares et plus petits. La » fructification des autres arbres non opérés était ordinaire, » ou pour mieux dire moins bonne que sur les premiers, » mais meilleure que sur les seconds.

» Il est nécessaire d'opérer cette ablation avant l'épanouis- » sement des boutons occupant le centre du bouquet floral, de » ceux là même qui doivent être coupés.

» En même temps que nous l'étudiions sur le poirier, nous
» l'essayons sur un pommier de Reinette dorée, dressé en
» cordon horizontal à deux bras. Le bras opéré porta dix
» pommes, l'autre n'en eut pas une seule, quoique la floraison
» des deux branches eut été semblable. »

Que faire maintenant en présence de résultats obtenus par deux de nos plus célèbres arboriculteurs ? Faire aussi des essais nous-mêmes, et ne pas hésiter surtout à opérer la suppression d'une partie des fleurs qui forment le centre des boutons floraux du pommier. D'abord, il est parfaitement certain que les fleurs du centre de chaque bouton sont celles qui donnent les moins beaux fruits, il y a par conséquent avantage à ne conserver que ceux de la circonférence; d'un autre côté cette opération isole les fleurs, et les chenilles ne peuvent plus les rassembler aussi facilement pour s'en faire un abri lorsque la température s'abaisse. Pour mon propre compte, j'ai toujours obtenu les meilleurs résultats de cette opération, principalement au point de vue de la beauté du fruit.

LEVESQUE,
*Rapporteur de la commission des cultures d'utilité.*

---

Nous empruntons à la *Revue horticole* du 1er novembre 1874 l'article suivant, signé de M. LEVESQUE, notre professeur d'Arboriculture :

Monsieur Carrière,

Si vous pensez que les quelques lignes que j'ai l'honneur de vous adresser puissent intéresser quelques-uns de vos lec-

teurs, je vous autorise à les insérer dans les colonnes de votre *Revue,* toujours remplie d'excellents renseignements sur tout ce qui a trait à la science horticole.

Parmi les personnes qui s'occupent d'arboriculture fruitière, il en est peu, principalement à la campagne, qui n'aient à se plaindre, plus ou moins, des déprédations qu'exercent sur les boutons à fruit certains passereaux, principalement le *moineau* et le *bouvreuil* (1). Jusqu'ici on ne connaît guère de moyen efficace d'empêcher ces *pillards* (2) d'anéantir, avant la floraison, la récolte d'une année entière. Leur destruction n'est pas toujours possible; les fils et la filasse dont on couvre quelquefois les arbres ne réussissent qu'imparfaitement à les préserver, et sont d'un autre côté très-difficiles à enlever après la floraison. Dernièrement, un Bulletin horticole indiquait, comme moyen de détourner les oiseaux des arbres fruitiers de placer dans le voisinage des soucoupes remplies d'eau. « Les oiseaux, disait l'auteur de cette découverte, brisent les boutons des arbres fruitiers pour se désaltérer. » Je demande pardon à l'auteur de ce remède si j'en conteste l'efficacité : j'ai planté, il y a une quinzaine d'années environ, sur la propriété de mon

(1) Nous connaissons dans le département de la Mayenne, près de Laval, un propriétaire qui, chaque année, pendant presque deux mois, à l'époque qui précède la floraison des arbres fruitiers, est obligé de faire garder ceux-ci, parce que les moineaux, des chardonnerets, les pinsons même, mais surtout les bouvreuils, ne lui laisseraient pas un seul bouton. (*Réaaction*).

(2) Mais que vont dire contre notre excellent collaborateur ceux qui ont pris à tâche la défense du moineau, du bouvreuil, etc., lorsqu'ils verront qu'il pousse la témérité jusqu'à méconnaître leurs services, et, oubliant même les convenances, les traiter de « pillards ? » Toutefois, pour calmer leur indignation, nous les engageons à lire le mémoire de M. Edmond Perris, dont nous avons commencé à reproduire la publication dans la *Revue horticole*, 1874, p. 267, travail des plus importants sur ce sujet, et que nous reproduirons tout entier. (*Rédaction*).

père, à quelques lieues de Cherbourg, une assez grande quantité de poiriers. Dans certaines années, ces arbres fleurissent et fructifient de la manière la plus satisfaisante; dans d'autres, les bouvreuils détruisent tous les boutons, au point qne *pas un* ne montre sa fleur. C'est ce qui est arrivé cette année. Quand j'allai, au mois de février dernier, pour faire la taille de ces arbres, je les trouvai dans un état à faire pitié. Quelques bouvreuils passaient là leurs journées entières, et dévoraient chaque jour une quantité innombrable de boutons à fruits, et cependant un petit *cours d'eau* borde le jardin dans toute sa longueur, de sorte qu'il y a là de quoi désaltérer tous les oiseaux du pays.

De retour à Cherbourg vers le 20 février, je trouvai un poirier de Chatellerault isolé dans un petit jardin d'agrément, dont une partie des boutons à fruit avait déjà disparu sous le bec des moineaux, que le voisinage des gardes de chevaux rassemble dans le jardin en assez grande quantité. Ces *pierrots* ont cependant à lenr disposition, à quelques mètres seulement du poirier en question, l'eau d'un bassin artificiel où ils viennent constamment boire et se baigner, d'où l'on peut conclure que ce n'est pas « pour se désaltérer » que lesoiseaux mangent les boutons à fleurs. Ne sachant que faire pour empêcher la destruction complète des boutons, il me vint à l'idée de les empoisonner à l'aide d'une substance qui ne fût pas de nature à les détériorer. Je choisis le minium (ou deutoxide rouge de plomb). J'en délayai un peu avec de l'eau, de manière à en faire une peinture épaisse; puis, à l'aide d'un pinceau, je barbouillai ce qui restait de boutons intacts. La réussite fut complète; les moineaux se promenaient dans le poirier, regardant ces jolis boutons rouges auxquels ils n'o-

saient plus toucher. Peu à peu les boutons grossirent; la floraison se fit dans les meilleures conditions, et j'ai ainsi sauvé, avec cinq centimes de minium et quinze minutes de travail environ, nue centaine de beaux fruits. L'essai a été pour moi d'autant plus concluant, qu'un poirier de plein vent, de la même espèce, dont les branches touchent presque au poirier opéré, n'a pas épanoui une fleur, quoiqu'il fût primitivement couvert d'une quantité innombrable de boutons à fruit.

Je me propose de renouveler l'essai au printemps prochain dans d'autres conditions, et j'engage les amateurs d'arboriculture à en faire autant; il n'en manque pas qui ont du temps à eux, et qui ne demanderont pas mieux que de faire un essai qui ne leur coûtera rien. Je serait heureux de connaître le résultat de leurs expériences.

Agréez, etc. LEVESQUE.

Nous ne saurions trop remercier M. Levesque de l'intéressante communication que nous venons de rapporter, et ne saurions trop non plus attirer sur elle l'attention de nos lecteurs. E.-A. CARRIÈRE.

---

# RAPPORT

*de la Commission chargée de la vérification des comptes de M. le Trésorier de la Société d'Horticulture, pour l'année* 1874.

MESSIEURS,

La commission nommée par vous dans la séance du 8 novembre dernier, conformément à l'art. 13 des statuts de la société, est composée de MM. Fortin, Le Vastois et Frouin,

s'est réunie le samedi 29 du même mois chez M. Orange, trésorier, pour procéder à la vérification dont elle était chargée.

La commission a constaté que les recettes se décomposent de la manière suivante, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Restant en caisse au 1er novembre 1873..... | 165 f. | 96 |
| Subvention de la ville..... | 400 | » |
| Produit des entrées à l'occasion de la fête horticole donnée dans le jardin de la société les 19, 20 et 21 août dernier..... | 308 | 10 |
| Intérêt de la caisse d'épargne (année 1873)..... | 12 | 09 |
| 399 cotisations à cinq francs l'une..... | 1.995 | » |
| TOTAL des recettes..... | 2.881 f. | 15 |

---

| | | |
|---|---|---|
| Nous ferons remarquer que la subvention de l'Etat de 200 francs, et celle du département de 400 francs, n'ont pas été comprises dans l'avoir au 1er novembre 1874, attendu qu'elles n'ont été encaissées que le 4 décembre suivant et ne figureront en compte que dans l'exercice 1874-1875, ci..... | 600 f. | » |

Nous verrons plus loin que des dépenses qui n'ont pu également figurer dans l'arrêté de compte du 1er novembre 1874, absorbent et au-delà, cette somme de 600 francs.

Dans le chiffre 399 des cotisations, il n'y en a réellement que 381 pour l'année présente, attendu qu'on a compris dans ce nombre 399, dix-huit cotisations de l'année précédente, qui n'étaient pas rentrées à l'époque du 1er novembre 1873.

Nous sommes loin du nombre 442, indiqué par nos contrôles, aussi pensons-nous qu'il serait utile de supprimer définitivement du nombre des sociétaires, les 61 non valeurs qui ne peuvent qu'occasionner un embarras dans l'établissement des comptes.

Parmi les 61 sociétaires, qui, cette année, n'ont point payé leur cotisation, quelques-uns sont partis de Cherbourg, d'au-

tres sont décédés, d'autres encore sont démissionnaires, un certain nombre enfin ne se sont fait présenter que pour les fêtes ou les banquets et n'ont jamais payé de cotisation; ce dernier fait est regrettable, et nous pensons qu'il appartient à la société de décider qu'à l'avenir, tout membre proposé pendant les fêtes, ou à l'occasion des banquets, acquittera la cotisation en entrant dans la société.

Les dépenses du 1er novembre 1873 au 1er novembre 1874, se décomposent ainsi qu'il suit, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Frais généraux. — Solde du concierge, frais d'excursion d'un membre de la société envoyé à l'exposition horticole de Lisieux, transports de plantes; frais de recouvrements et commissions pour l'année 1873, secrétariat, etc..... | 316 f. | 85 |
| Impressions. — Impression d'un bulletin, brochage, impression de diplômes; confection de cartonniers..... | 242 | » |
| Jardin. — Les dépenses du jardin comprenant les fumiers, achats de bois pour la création d'un pont rustique, construction d'un bassin, peintures, engrais divers, menues fournitures, journées de travail..... | 390 | 41 |
| Achat de livres. — Abonnements à diverses publications..... | 134 | 40 |
| Fête horticole. — Journées de travail, confection d'un tourniquet, achat de bière pour les musiciens et les chanteurs, achat de lampions, lanternes vénitiennes, bougies, feux de bengale, fil de fer, poteaux pour le placement des feux. | 307 | 55 |
| Primes. — A MM. les jardiniers, 205 fr. plus 36 fr. pour loteries mensuelles..... | 241 | » |
| Dépenses de l'année précédente. — Pour recouvrements, ciment, peinture, journées à MM. Le Tullier et Meslin pour le service du banquet, bière pour les musiciens et les chœurs, menues dépenses..... ..... | 237 | 80 |
| Total des dépenses..... | 1.870 f. | 01 |

De même que pour les recettes, nous ferons remarquer : 1° que les notes de diverses dépenses, n'ont été présentées M. le trésorier, qu'après le 1er novembre dernier, c'est-à-dire après la comptabilité arrêtée :

| | |
|---|---|
| Ces notes sont : achats de graines, 10 fr. 90; imprimés et affiches, 93 fr. 50; note de M. Baumann, fontainier, 198 fr. 10, ci..... | 302 f. 50 |
| 2° Qu'en outre, il reste à payer pour le 1er janvier 1875, aux jardiniers, pour la loterie mensuelle (arriéré), environ 150 fr.; loyer de la maison et du jardin, 225 fr.; concession d'eau, 52 fr., ci..... ..... | 425 » |
| TOTAL de ces dépenses.... | 729 f. 50 |

EN RÉSUMÉ,

| | |
|---|---|
| Les recettes au 1er novembre 1874, sont de... . | 2.881 f. 15 |
| Les dépenses à la même date de..... | 1.870 01 |
| 1er novembre 1874, reste en caisse, – dont 1,000 fr. à la caisse d'épargne et 11 fr. 14 entre les mains du trésorier..... | 1.011 f. 14 |

Mais, ainsi que nous l'avons fait remarquer aux recettes et aux dépenses, si nous ajoutons à notre en-caisse du 1er novembre, 600 fr. qui sont rentrés le 4 décembre, nous avons un total de..... 1.611 f. 14

Et si nous déduisons la somme payée depuis le 1er novembre (302 fr. 50) et celle à payer au 31 décembre 1874, qui est de 427 fr..... 729 50

Il restera au 1er janvier 1875, sauf quelques dépenses imprévues..... 881 f. 64

Nous avons cru devoir, en terminant ce rapport, vous édifier sur vos ressources réelles, pour l'exposition de 1875.

Nous aurions ardemment désiré nous associer aux désirs exprimés par la commission de 1875, concernant l'acquisition de livres pour notre bibliothèque, ainsi que le brochage si nécessaire de nos intéressantes publications, mais en présence d'un aussi faible avoir, nous croyons prudent de réserver nos vœux pour un prochain avenir.

Enfin, la commission a constaté que les recettes et les dépenses sont parfaitement justifiées, elle se plaît à reconnaître que son travail a été singulièrement simplifié par l'ordre intelligent, déployé par M. le trésorier dans le classement des pièces à l'appui.

En conséquence, la commission vous propose de : 1° de décerner de chaleureux remerciements à M. Orange qui, depuis si longtemps, remplit avec une activité toujours croissante, les fonctions de trésorier, souvent pénibles et parfois très ennuyeuses; 2° d'approuver par un vote les comptes de votre trésorier et de décider qu'un extrait du procès-verbal de cette séance lui sera délivré pour lui valoir de pleine et entière décharge.

Fait à Cherbourg, le 6 décembre 1874.

*Le rapporteur*, A. Frouin.

---

# ANNUAIRE DE CULTURE POTAGÈRE

*(Suite.)*

## JUILLET.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Les travaux es plus essentiels consistent dans les sarclages, binages et arrosements; les binages surtout entretiendront à la surface

du sol une fraîcheur salutaire. Quant aux sarclages, nécessaires à toute époque, on ne saurait en ce moment y apporter trop d'empressement et d'exactitude : de l'instant où les plantes inutiles ou nuisibles commencent à nourrir leurs graines, il est bien tard pour les détruire : ces graines alors, même après le sarclage, achèvent leur maturation dans les dépôts où on relègue les ordures, et reviennent, dans les fumiers, envahir toutes les parties de la plantation, qu'elles étiolent d'abord, et à qui elles disputent en outre les principes nutritifs du sol.

Les arrosements pourront, durant ce mois et la première moitié du mois suivant, selon l'état de la saison, être administrés le soir et le matin.

Commencer, si on ne l'a fait le mois précédent, la plantation à demeure des choux de Milan et de Bruxelles; continuer celle du céleri et de la chicorée.

**Semis en pleine terre**. — Continuer à semer des raves et petits radis, ainsi que des radis noirs et autres espèces d'hiver. C'est aussi l'époque la plus favorable pour faire les semis de navets.

Vers le milieu du mois, semer par anticipation quelque peu de choux précoces dits d'Ingreville, qui étant mis en place au mois de septembre, pourront être livrés à la consommation avant ceux qu'on sémera en août.

Continuer à semer les plantes dont les produits seront récoltés avant l'hiver, telles que pois, haricots, chicorée et laitue.

**Récolte des graines**. — La récolte des graines commence à prendre de l'importance : celles de choux et de navets sont mûres; il en est de même de celles d'épinards, d'oseille, etc. Il faut surveiller attentivement celles des salsifis, et les récolter tous les matins, de crainte qu'elles ne soient emportées par le vent.

## AOUT.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Il faut continuer la plantation du céleri et de la chicorée : le céleri planté en août est moins exposé à monter, reste plus trapu, et se conserve mieux durant l'hiver.

Dès la première quinzaine du mois, commencer la plantation des choux-fleurs d'hiver, choux de Milan et de Bruxelles, ainsi que du chou grappé, qui formera sa pomme avant l'hiver.

Commencer les plantations de fraisiers, et particulièrement des fraisiers perpétuels, dont on veut obtenir des fruits au printemps suivant. Biner la terre autour de ceux qui ont deux ou trois ans de plantation; quant à ceux qui sont en place depuis plus longtemps, recharger de bon terreau bien substantiel le sol épuisé, à moins qu'on ne préfère renouveler le plant, ce qui assurerait de plus beaux produits.

**Semis en pleine terre.** — Continuer les semis de navets pour l'arrière-saison. — Semer toujours, selon le besoin, persil, cerfeuil, raves, radis, et généralement tout ce qui pourra être récolté avant les gelées, qui n'arrivent ordinairement qu'à la fin de décembre.

C'est en ce mois généralement que commencent les travaux destinés à assurer la récolte de l'année prochaine : dans ce but, il faut semer sans retard, et dès la première quinzaine, les choux précoces dits d'Ingreville, et autres variétés destinées à donner leurs produits dès le printemps prochain; semer également les choux d'Yorck, choux cabus, pain de sucre et autres.

Commencer aussi la semence de l'oignon blanc, et même de l'oignon ordinaire, des épinards, du cerfeuil, de la mâche ou boursette, en préférant l'espèce à feuilles rondes, et des varié-

tés de laitue d'hiver, en vue de les repiquer à bonne exposition avant la saison rigoureuse.

**Récolte des graines** — Continuer avec soin la récolte des graines, surtout si le temps est humide : dans ce cas, il est indispensable de recueillir les graines à mesure qu'elles atteignent le degré de maturité nécessaire à leur conservation; retarder plus longtemps, sous notre climat humide et pluvieux, ce serait exposer la production de l'année suivante, les graines étant presque toujours tachées et gâtées avant d'avoir atteint leur parfaite maturité.

## SEPTEMBRE.

**Travaux et culture de pleine terre**. — Commencer à mettre en place les laitues d'hiver semées dans la première quinzaine du mois d'août, en leur choisissant une exposition aussi abritée que possible.

Profiter d'un temps sec pour lier les chicorées, à mesure qu'elles se trouvent assez avancées pour cela.

Rechausser les plantations de céleri, en choisissant un moment où la terre soit bien ressuyée, c'est-à-dire plutôt sèche qu'humide. Si la pluie, par sa persistance, ne permet pas de faire convenablement ce travail, alors, au lieu de rechausser de terre les pieds de céleri, on les garnit de liens de foin ou de paille grossièrement tordue, et assez serrés pour empêcher la lumière de les atteindre. De cette manière on évite la rouille, qui, dans un sol humide, attaque toujours le céleri rechaussé de terre.

Pour être sûr d'avoir du céleri bien sain durant l'hiver, on doit l'avoir planté sur une plate-bande élevée, régnant le long d'un mur exposé au levant ou au midi, et le garnir de paille comme il a été dit ci-dessus : si les gelées donnaient

quelque inquiétude, on incline le plant vers le mur, et on le couvre de litière.

Continuer les plantations de fraisiers.

**Semis en pleine terre.** — Recommencer dès les premiers jours du mois les semis du mois précédent qui n'auraient pas réussi, ou pour lesquels on serait en retard; se presser surtout pour les choux, pour lesquels la saison est déjà bien avancée.

Semer aussi de l'oignon, pour être repiqué au mois de mars suivant, ou pour laisser sur place, en ayant soin de l'éclaircir.

Commencer à semer un peu de carottes, en choisissant de préférence la carotte courte : elles donneront au printemps un produit satisfaisant, si l'on a eu soin de les faire dans une terre légère et sableuse.

Continuer la récolte des graines, à mesure qu'elles atteignent une maturité suffisante; y apporter d'autant plus de soin et de vigilance que la saison amène plus de pluies.

## OCTOBRE.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Commencer à planter des choux-pomme pour le printemps, et surtout le choux précoce d'Ingreville.

Continuer les plantations de laitues d'hiver, en choisissant un terrain exhaussé, et d'un égouttement facile.

Continuer à planter des fraisiers et à regarnir de terre et de terreau ceux qui ont déjà produit.

Commencer à défoncer et à préparer les terrains destinés, pour le printemps prochain, à des plantations d'asperges. Consulter à ce sujet l'excellente notice contenue dans l'*Almanach du Bon Jardinier* et le traité spécial et complet sur la culture de l'Asperge, par M Loisel (Biblioth, de la société.) — Re-

charger de terreau les planches d'asperges établies antérieurement, de manière à relever les terres affaissées au niveau des terrains voisins, dont elles recevraient sans cela toute l'humidité.

Commencer à labourer et à graisser les terres qui devront être plantées dans les premiers mois de l'année suivante, en ayant soin d'en rectifier au besoin le nivellement, pour faciliter l'écoulement des eaux. Continuer ce travail à mesure que le terrain se dégarnit de ses produits, et autant que le temps le permet; car, sous notre climat, plus humide que froid, les terres, battues par des pluies continuelles, ont besoin de deux ou trois mois pour se ressuyer. Si l'on ne pouvait les préparer ainsi, longtemps à l'avance, il vaudrait mieux ne les labourer et ne les graisser qu'au moment même d'y faire les plantations.

**Semis en pleine terre.** — On peut semer encore pendant ce mois les carottes pour le printemps, mâches ou boursette, raves et radis, qui produiront dès février ou mars. Dans les jardins de Cherbourg, ainsi que dans les plaines sableuses et les vallées abritées de notre littoral, ces semis tardifs réussissent généralement très bien en plein air. Dans l'intérieur de l'arrondissemeut, il pourrait être utile de leur donner l'abri d'un mur ou d'une haie, et une exposition bien favorisée.

**Couches à champignons.** — Ce mois est le plus favorable pour la culture des champignons sur couche et à l'air libre, culture praticable en toute saison, mais surtout au printemps et à l'automne.

Pour cette culture, on se sert de préférence de fumier de cheval, qu'on a eu soin de mettre en tas, à l'abri de la pluie. Lorsqu'il a subi une fermentation suffisante pour en rendre la paille cassante sous les dents de la fourche, on le dispose en petites tombes ou meules, longues à volonté, hauts de 0,50 à

0,60 centimètres, larges d'un mètre à la base, et se rétrécissant à mesure qu'elles s'élèvent, de manière à se terminer en dos d'âne. Le fumier a dû être soigneusement foulé et battu à l'aide de la fourche et du dos de la bêche, à la surface supérieure, ainsi que sur chaque côté.

La meule une fois établie, si la chaleur intérieure ne dépasse pas 30 ou 32° centigrades, on s'occupe de la garnir de *blanc de champignon*, c'est-à-dire de plaques de fumier provenant de couches épuisées, et contenant une masse de filaments blanchâtres et feutrés qui produiront les champignons. On se procure cette matière dans le commerce, ou bien on la tire de vieilles couches à melons, ou de couches établies dans des tranchées et recouvertes en terre, en vue seulement d'en obtenir cette production.

Pour introduire le blanc dans la meule, on pratique avec la main, à 0,10 c. de sa base, une série horizontale de petites ouvertures larges de trois doigts et profondes d'autant, régulièrement espacées d'environ 0,33 c. Au-dessus de cette première ligne, à un intervalle d'environ 0,14 à 0,16 c., on en établit une seconde, en donnant aux ouvertures de celle-ci, par rapport à celles de la première, une disposition en quinconce ou échiquier : on dépose alors dans chacune de ces ouvertures un morceau proportionné de *blanc*, et l'on a soin de le recouvrir exactement, en rabattant et appliquant bien le fumier de la couche, qu'on avait relevé pour l'introduire.

On étend alors sur la meule une couverture de grande litière, pour la défendre contre la lumière et le hâle : au bout d'une huitaine de jours, le blanc se propageant de proche en proche, doit avoir envahi la couche jusqu'au sommet; alors on tasse soigneusement toute la surface avec les mains, puis on la recouvre légèrement d'environ 0,01 c. de terreau, qu'on applique délicatement avec le dos de la pelle. — Ceci fait, on

remet la couverture de litière, et l'on donne un léger arrosement si la saison l'exige : cette couverture, inutile dans la culture en cave, ne doit jamais être enlevée dans la culture à l'air libre; on la soulève seulement pour faire la récolte, et on la remet aussitôt, après avoir regarni de terreau la place d'où l'on vient de détacher des champignons.

Le succès de cette culture dépend principalement de l'état de décomposition et de l'humidité plus ou moins grande du fumier employé à faire la couche, et, pour en juger, l'habitude est nécessaire : il faut que le fumier présente une couleur brunâtre, et que, pressé dans la main, il n'y laisse qu'une moiteur onctueuse : trop sec, il ne produirait pas la fermentation nécessaire au développement du blanc; trop humide, il en amènerait la pourriture. Dans le premier cas, on peut en l'humectant le ramener au point convenable; dans le second, il n'y a guère de remède que de recommencer avec d'autres matériaux.

La culture du champignon comestible se fait en cave ou à l'air libre : la culture en cave, moins généralement praticable, convient surtout pour l'hiver et pour l'été, parce qu'alors elle sert à garantir les champignons de deux inconvénients qui leur sont également mortels, le froid vif et la sécheresse. La culture à l'air libre peut se faire avec avantage au printemps et à l'automne, en choisissant pour les couches un emplacement garanti, aussi bien que possible, de la pluie et de la sécheresse.

Une meule convenablement établie peut produire à l'air libre durant deux ou trois mois; dans une cave, sa production se prolonge jusqu'à quatre ou cinq mois.

Consulter pour plus de détails l'excellente notice consignée dans la dernière édition de l'*Almanach du Bon Jardinier*.

## NOVEMBRE.

**Travaux et culture de pleine terre.** — Continuer

les travaux indiqués pour le mois d'octobre, relativement à la préparation des terres, en vue des plantations qui devront être faites ultérieurement : labourer et fumer, si le temps le permet, toutes les terres dépouillées de leurs produits.

Biner et recharger de bon terreau les plantations d'asperges.

Continuer la plantation du chou précoce d'Ingreville, pour être récolté au printemps.

Butter les artichauts, en amoncelant la terre autour du pied.

Continuer, si l'on est en retard, à s'occuper de la plantation des fraisiers, et à les regarnir du terreau.

Mettre tous les produits de l'année qui finit en état de passer sainement l'hiver, ou du moins de se conserver aussi longtemps que possible, les uns dans le conservatoire à légumes, c'est-à-dire dans une cave bien sèche, ou sous un hangar inaccessible à la gelée et à l'humidité, et les autres en pleine terre : ainsi, on transplante les choux pommés qui auraient une tendance à se crever; cette transplantation amène dans leur végétation un ralentissement salutaire. Dans les terres fortes et humides, on creuse autour de ces plantations d'hiver des tranchées profondes, destinées à les assécher.

Commencer la culture en cave de la chicorée sauvage, pou en obtenir la salade connue sous le nom de *Barbe de Capucin.*

**Semis en pleine terre.** — Semer les pois Michaux à bonne disposition, aussi abritée que possible.

## DÉCEMBHE.

**Travaux, culture et semis de pleine terre.** — Continuer à creuser les plates-bandes destinées à recevoir des plantations d'asperges, en remuant à la bêche la terre du fond des tranchées, pour la mieux exposer aux influences de l'air.

Continuer également les travaux indiqués pour le mois précédent, et répéter les semis de pois, si le temps le permet.

**Culture sur couche et sous châssis.** — C'est le moment de commencer l'installation des couches. Par le moyen des couches chaudes, on peut se procurer tout l'hiver des légumes plus tendres, ainsi que des radis et autres primeurs.

Si les petites fournitures, telles que cerfeuil, persil, oseille, etc., venaient à manquer, il faudrait en enlever quelques pieds pour les replanter sur couche, et bientôt on en obtiendrait une production abondante. (Voir les notes du mois de janvier : Culture sur couche et sous châssis.)

On peut commencer à forcer des asperges sur couche, en se servant pour cela de vieux plant destiné à être détruit.

On force de même le chou marin ou crambé maritime, plante trop peu cultivée dans ce pays.

Quant aux asperges que l'on veut forcer sur place et sans les relever, il sera assez tôt de commencer vers la fin de janvier; on peut toutefois commencer dès à présent, selon les convenances ou les besoins de chacun; mais, dans ce dernier cas, le renouvellement des réchauds devrait être plus fréquent, et la culture serait, par conséquent, plus coûteuse.

On consultera avec avantage, pour toutes ces cultures forcées, les excellents articles contenus dans l'*Almanach du Bon Jardinier*, ainsi que le traité spécial de Loisel sur l'Asperge. (Biblioth. de la société.

---

# NÉCROLOGIE.

Madame Emmanuel Liais. — La société d'horticulture de Cherbourg avait l'honneur de compter au nombre de ses dames patronnesses cette femme éminente qui a été enlevée,

à la fin du mois de mai dernier, à l'affection de son mari, notre ancien président. Le *Monde illustré* a consacré à sa mémoire les lignes suivantes :

« Mme Liais était descendante d'une des principales familles de la Hollande, et possédait à un haut degré l'énergie et le courage qui ont poussé jadis ses compatriotes à de si nombreuses découvertes géographiques. Epouse d'un savant qui s'est illustré par des ouvrages et des travaux scientifiques de premier ordre, dans toutes les branches des sciences, elle a voulu accompagner et seconder son mari dans les grands et périlleux voyages d'exploration qu'il a entrepris dans le centre de l'Amérique du Sud, et dont les résultats ont fait connaître le cours de plusieurs grands fleuves et la constitution du sol du Brésil.

» L'ensemble de ces voyages effectués, tantôt dans les régions sans route et inhabitées, tantôt dans des conditions plus difficiles encore, au milieu des peuplades sauvages, ne comprend pas moins de 1200 lieues parcourues à cheval, et de plusieurs milliers de kilomètres de navigation en canot sur des fleuves et des rivières inexplorés.

» Mme Liais était pour son mari un aide et un secrétaire intelligent. Dans le monde, elle se faisait remarquer par sa distinction et la conversation spirituelle qu'elle savait soutenir en quatre langues.

» De si grands voyages ne s'exécutent pas sans une profonde altération de la santé. Malgré une constitution robuste en apparence, Mme Liais fut atteinte, en 1862, dans un premier voyage à San Francisco, de fièvres rémittentes, à la suite desquelles des rhumatismes amenèrent la maladie de cœur qui vient de l'emporter à l'âge de 41 ans. »

Les principaux journaux de Paris ont consacré à sa mémoire des notes dans le même sens :

(*Journal des Débats*, du 31 mai; *France, Constitutionnel, Patrie*, du 1er juin; *Liberté, Moniteur universel*, du 2; *Presse*, du 3; *Soleil, Siècle, Journal de Paris, Bien public, Rappel, Union, Petit Journal, Monde, République française* et autres, aux mêmes dates). — Mme Liais est morte martyre de la science et du dévouement conjugal, car elle avait sauvé les jours de son mari, atteint des violentes fièvres qui règnent dans ces pays insalubres.

La société regrette aussi la perte de plusieurs de ses membres titulaires. Elle a perdu, depuis l'impression du dernier Bulletin, M. Geufroy, architecte de la ville, qui toujours s'est intéressé à nos travaux, et a mis plus d'une fois, de la manière la plus obligeante, son talent au service de la société. M. Kirkham (Hippolyte), négociant, homme excellent et ami du progrès, toujours disposé à encourager les œuvres utiles; M. Le Blanc, propriétaire, que nous connaissions tous depuis si longtemps, et dont plus d'une fois nous avons admiré, place Napoléon, les appartements constamment garnis de fleurs et d'arbustes bien choisis et parfaitement soignés. M. Liais (Eugène), président de la chambre de commerce, homme d'un grand mérite, dont l'éloge funèbre figure dans le volume des mémoires de notre société académique (volume en ce moment sous presse). Les beaux jardins et les plantations de Ravalet, à Sideville, témoignent du goût de M. Liais pour l'horticulture. M. Potaire, contrôleur des douanes, dont la vie privée, toute de sacrifices et d'abnégation, est d'autant plus digne d'admiration qu'elle était plus cachée. M. Queslin, juge de paix, enlevé, dans un âge avancé, à ses nombreux amis et regretté de tous.

*Le secrétaire de la rédaction,*
H. L. C.

# MEMBRES ADMIS

**Pendant l'Année 1874 :**

## DAME PATRONNESSE.

Madame VALLON.

## MEMBRES TITULAIRES.

MM.

Audoire, propriétaire à Equeurdreville.
Aurous, ingénieur de la marine.
Bénard, propriétaire.
Binel, commissaire-adjoint de la marine.
Bonneter, chef de bataillon au 25e de ligne.
Bonvalet, commis de négociant.
Cadroy fils, écrivain de marine.
Cauvin, agent comptable de la marine.
Castille jeune, boulanger.
Cottel, commis négociant.
Daniel, maître tailleur de l'infanterie de marine.
Delalée, Emile, propriétaire.
Desdouits, ingénieur de la marine.
Devoir, horloger.
Drouet, commissaire-priseur.
Dubois fils, négociant, rue Corne-de-Cerf.
Fauvel, Auguste, jardinier.
Fernagu, Ferdinand, négociant.
Gay-Lussac, lieutenant de vaisseau.
Giffard, Paul, notaire.
Jean fils, clerc d'avoué.
Jehl, François-Joseph, contre-maître aux travaux hydrauliques.
Labbé, Jules, commis négociant.
Lamotte, tanneur.
Lavenu, propriétaire.
Leconte, Jules, négociant.
Lefebvre, commis du commissariat de la marine.

MM.

Lothon, marchand épicier.
Lelaidier, horloger.
Lemarié, négociant.
Le Magnen fils, élève horticulteur.
Le Moigne, propriétaire.
Leneveu, marchand drapier.
Le Jerriez, Auguste, jardinier.
Le Parmentier, propriétaire.
Lequesne, professeur.
Maillard, marchand de charbons de terre.
Noyon, Aug., écrivain de comptabilité de la marine.
Orange, sous-commissaire de la marine.
Patin, inspecteur d'assurances.
Pillet, professeur à l'école du port militaire.
Piloux, lieutenant de vaisseau.
Postaire, maître plâtrier.
Quoniam, commis des services administratifs de la marine.
Raguenet, marchand de curiosités.
Robine, avoué.
Schmitt, commissaire-adjoint de la marine.
Senaud, fabricant de parapluies.
Tricot, vérificateur des douanes.
Vautier, horticulteur.
Vincent, huissier.
Wildenstein, marchand tailleur.

Cherbourg. — Imprimerie Auguste Mouchel.

Les réunions de la Société d'Horticulture de Cherbourg ont lieu le premier dimanche de chaque mois, au jardin, rue Montebello, 46, à une heure et demie de l'après-midi.

Les Fleurs, Fruits, Légumes, Primeurs, sur lesquels MM. les amateurs, jardiniers, maraîchers (Sociétaires ou non) désirent appeler l'attention de la Société, seront déposés sur le bureau, examinés séance tenante, et une commission sera chargée d'en faire un rapport.

Prix du numéro du Bulletin, chez tous les libraires... 1 fr.

On rendra compte dans le Bulletin de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Société d'Horticulture.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

## DE CHERBOURG

7e ANNÉE

**ANNÉE 1875**

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL

CHERBOURG
IMPRIMERIE AUGUSTE MOUCHEL, PLACE DU CHATEAU
1876

Les idées développées dans les rapports et mémoires insérés au Bulletin sont personnelles aux auteurs.

# MEMBRES D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ.

Président d'honneur : M. DE PUYFERRAT, sous-préfet de l'arrondissement.

Présidents honoraires. { M. LIAIS (Alfred), maire de Cherbourg.
M. LIAIS (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil.

# BUREAU POUR L'ANNÉE 1876.

Président : M. le docteur RENAULT, rue de la Poudrière, 4.

Vice-Présidents, MM. { HENRY, sous-commissaire de la marine en retraite, rue de la Polle, 62.
ORRY, avoué, rue Christine, 27.

Conseillers d'administration, MM. { BAUD, lieutenant de vaisseau retraité, rue Saint-Sauveur, Octeville.
JOURDAN, agent administratif de la marine, rue des Ormes, 1.
CAUVIN, propriétaire, rue Bonhomme, 18.
Le docteur GUIFFART, rue Napoléon, 32.

Trésorier : M. ORANGE, agent-comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38.

Secrétaire : M. LELIÈVRE (Paulin), commis du commissariat de la marine, rue de la Polle, 18.

Secrétaires-adjoints, MM. { LEVESQUE, commerçant, rue des Portes, 6.
LE CONTE (Jules), commis de négociant, rue du Château, 19.

Bibliothécaire : M. TERNISIEN (Pierre), rue Christine, 24.

Bibliothécaire-adjoint : M. BALMONT (Amédée), horticulteur, rue de la Duchée.

---

Directeur du jardin : M. LEVASTOIS, propriétaire, rue Napoléon, 26.

Conservateur du matériel : M. VASTEL, rue Bondor.

Professeur d'arboriculture : M. LEVESQUE, rue des Portes, 6.
id. id. honoraire, M. MICHEL.

Vice-président du comité de rédaction du Bulletin : M. FROUIN, rue Adam.

Secrétaire de la rédaction : M. DE LA CHAPELLE (Henry), commis principal des douanes, membre de la société académique, rue Grande-Vallée, 14.

## COMMISSIONS PERMANENTES.

CULTURES D'UTILITÉ :

MM. HENRY, *président*.
LETELLIER, horticulteur.
LEVESQUE, *rapporteur*.
EQUILBECQ, maître de la marine retraité.
MENUT (Henry), entrepreneur.
NICOLLAU, maître tailleur de l'infanterie de marine retraité.

CULTURES D'AGRÉMENT :

MM. ORRY, *président*.
H. DE LA CHAPELLE, *rapporteur*.
SIMON, capitaine d'artillerie retraité.
FROUIN, capitaine d'infanterie de marine retraité.
HERVIEUX, march. bonnetier.
BALMONT, horticulteur.

# BULLETIN DE 1875.

## TABLE DES MATIÈRES.


| MM. | | Pages. |
|---|---|---|
| » | Composition du bureau et des commissions permanentes pour l'année 1876..... | III |
| MARCANVILLE. | Chronique horticole..... | 1 |
| Ch. SYFFERT. | 21e exposition de la société d'horticulture de l'arrondissement de Cherbourg..... | 5 |
| J. LEVESQUE. | Rapport de la commission des cultures d'utilité, sur la plantation d'asperges de M. Baccia..... | 33 |
| idem. | Rapport remis à MM. les membres du jury, 1° sur les perfectionnements apportés dans la construction des serres en fer; 2° sur une culture de melons..... | 38 |
| H. DE LA CHAPELLE. | Rapport de la commission chargée de rendre compte du travail de dessin et ornementation des jardins..... | 43 |
| JOURDAN. | Compte-rendu de l'exposition horticole de Caen, en 1875..... | 52 |
| J. DENIS. | Les contre-espaliers de M. Levesque..... | 56 |
| EQUILBECQ, MENUT, JOURDAN. | Le melon vert à rames. Rapport de la commission chargée d'examiner la publication de M. Bossin..... | 59 |
| » | Extrait d'une lettre de M. Joseph Lafosse sur les propriétés fébrifuges de l'Eucalyptus globulus et du laurier commun.... | 61 |
| ANGRAN. | Rapport sur la 21e exposition horticole de Cherbourg (extrait du Bulletin de la société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure.)..... | 62 |
| » | Correspondance. Envoi de graines de Cochinchine. — Exposition horticole à Rouen en mai-juin 1876..... | 73 |
| » | Membres admis en 1875..... | 76 |
| H. L. C. | Nécrologie. M. Hamond. — Sociétaires décédés en 1875..... | 77 |

# CHRONIQUE HORTICOLE

**Considérations « philosophicques et aultres. » — Floraison de l'Arundinaria falcata et du Cordyline indivisa à l'air libre. — M. Carrière à Cherbourg. — La question du Jardin public.**

— J'éprouve toujours le plus vif plaisir à écrire mes chroniques horticoles : Ce plaisir, je voudrais bien qu'il fut partagé par mes lecteurs, et, si j'avais le bonheur d'en avoir, par mes lectrices. Il faut cependant me restreindre aujourd'hui, car, au point de vue horticole, l'année a été bien remplie, et nous avons des rapports nombreux à insérer.

Notre 21e exposition a été réussie : elle a dépassé nos espérances; on en trouvera plus loin le compte-rendu.

Cette année aussi, notre société a pu envoyer des délégués aux expositions des villes voisines; les rapports de ces délégués ne peuvent manquer d'intéresser les amis de l'horticulture.

— Au mois d'avril dernier, la société des Sciences naturelles de Cherbourg et notre société d'horticulture étaient informées, avec dépôt de pièces à l'appui, que *l'Arundinaria falcata*, plante d'ornement assez répandue dans nos jardins, venait de fleurir chez M. Levieux, chez MM. Balmont, chez M. Vallette, chez Mme Beaussieu, et ailleurs encore, dans Cherbourg ou dans les communes voisines. Une correspondance a été engagée à ce sujet avec M. Carrière, qui a demandé des renseignements, des dessins et des échantillons, et qui a reproduit dans la Revue horticole des extraits de nos lettres. M. Carrière dit, dans cette Revue, qu'il ne pense pas que, jusqu'à ce moment, l'Arundinaria falcata ait fleuri en Europe. M. Vallette en a recueilli des graines pour les expérimenter dans son appareil à germination : nous attendons impatiemment le résultat de cette expérience.

JUIN 23 1980

— Vers la même époque, notre trésorier, M. Orange, nous invitait à venir chez lui, pour voir la floraison d'un *dracœna cordyline indivisa,* qui, planté à l'air libre, et tout petit, en 1868, est devenu un arbre haut d'environ 4 mètres, avec un tronc de 53 centimètres de circonférence. Ce magnifique végétal supportait gaillardement une énorme grappe, mille fois subdivisée, et composée d'un nombre incalculable de petites fleurs, de couleur blanche et d'une odeur des plus suaves. Avec le « pesant fardeau » de cette grappe, le dracœna de M. Orange supportait aisément celui d'un « roitelet » et de sa petite famille, car ces oiseaux charmants étaient venus établir au milieu des fleurs, un nid qui a été scrupuleusement respecté. La maison Rideau a photographié le tout avec un succès complet, et la société, ainsi que les amis de M. Orange, sont heureux d'en avoir des épreuves.

— M. Carrière nous a rendu visite, au moment où nous y pensions le moins, et il est un grand nombre de sociétaires qui regrettent bien vivement de n'en avoir pas été prévenus de cette visite. Dans les journées du 1er et du 2 juillet, le savant directeur de la Revue horticole a examiné en détail plusieurs de nos jardins, notamment ceux de MM. Hamond, Ternisien, Balmont, et il a pu voir à son aise la floraison de l'*Arundinaria falcata,* qui avait tant excité son intérêt En quittant Cherbourg, il s'est arrêté à Carentan, pour aller voir, à Saint-Côme-du-Mont, la propriété de M. Joseph Lafosse, la merveille horticole de notre presqu'île.

— La question du jardin public est entrée dans une nouvelle phase. Les amis de l'horticulture, du bien général, ceux enfin qui désirent voir Cherbourg s'embellir, peuvent dès maintenant s'arrêter à des espérances sérieuses.

Nous disions, dans le dernier Bulletin, que la société d'hor-

ticulture était satisfaite; elle a son petit jardin, elle l'a planté, le soigne et le choie. Mais ce modeste jardin de 17 ares, confié aux soins d'une société, peut-il tenir lieu d'un jardin public pour une ville de près de 40,000 habitants ?

Il y a quelques années, plusieurs d'entre nous avaient levé les yeux sur ce terrain magnifique qui domine la gare, terrain limité à l'est par la propriété de M. Hamond, à l'ouest par la rue des Tanneries et le chemin de l'Amont-Quentin. Nous appelons ce terrain, du nom de son propriétaire, le terrain Vrac. Alors que l'état des finances de la ville pouvait faire regarder comme une folie le projet d'acquisition de ce terrain, nous avions étudié le projet plus modeste de la création d'un jardin public dans un terrain vague au pied de la montagne, entre l'Ermitage et la promenade du Roule. Aujourd'hui, que la ville, après avoir beaucoup fait, peut et veut faire davantage, qu'elle songe à des travaux dignes de son importance, qu'elle a nommé une commission municipale pour étudier la question, nous ne saurions émettre trop hautement le vœu qu'un jardin public soit créé dans le terrain Vrac.

Est-ce donc une chose de pur luxe qu'un jardin public ? Sans être docteur en médecine, comme notre président, ne savons-nous pas que les enfants ont besoin d'air pour devenir des hommes bien portants, et plus tard de solides défenseurs de la patrie ? Est-ce dans les étroits logements que l'exiguité des ressources laisse à notre nombreuse population ouvrière, que les enfants de Cherbourg pourront se développer? Parcourez la ville, ou si vous voulez ne pas vous déranger, feuilletez l'Annuaire Feuardent, puis, aidés par vos souvenirs, cherchez combien d'habitants de Cherbourg ont un jardin à eux. Les pauvres, les ouvriers, et beaucoup de fonctionnaires même aisés, en manquent : où voulez-vous que leurs enfants

aillent respirer l'air pur ? Les uns choisiront la rue, qui présente des dangers physiques et moraux, les autres seront exposés à des fréquentations fâcheuses.

Ah ! messieurs de la Ville, hâtez-vous d'ouvrir aux petits ménages un jardin public où les parents puissent conduire leurs enfants en toute sécurité, et cela dans un lieu à la portée de tous.

Le terrain Vrac offre des avantages immenses. Il est au bout du quai de Paris, au-dessus de la gare, c'est-à-dire sur le chemin de tous les promeneurs. Il est en pente douce, ce qui évite aux vieillards la fatigue, aux enfants le danger des chutes. Quant au terrain lui-même, il se compose de plusieurs herbages de bonne qualité; il ne restera plus, quand on l'aura acheté (ce qui est la grosse affaire) qu'à le dessiner et à le planter. Pour le coup-d'œil, il dépasse toute description. Il domine la ville et la rade, il se trouve dans l'alignement du bassin de commerce, du port et du chenal. Sans être sur un point élevé, on voit, à droite, Tourlaville et les Flamands; devant soi, le port, la rade et toute la ville; à gauche, l'église N.-D.-du-Vœu, le seul des monuments de Cherbourg qui de loin ait quelque apparence, au-delà, le port militaire. Enfin, chose importante, ce terrain possède dans sa partie basse un petit cours d'eau, qui donnera au dessinateur du jardin toutes les ressources hydrographiques pour bassin, cascade, etc.

Le terrain voisin de l'Ermitage n'offre aucun de ces avantages. Il manque d'abord de terre végétale, ensuite, de vue, enfin, d'étendue suffisante. Nous l'avons défendu en 1869, et nous ne l'abandonnerons pas complétement aujourd'hui : il semble en effet, par sa position, destiné à être acquis par la ville pour devenir soit un square, soit une place entourée d'arbres où l'on placerait *l'assemblée de la Trinité* que le quartier du Roule revendique, avec raison, comme son bien.

Si la ville se décide à devenir propriétaire du terrain Vrac, on pourra y faire un jardin public tel, que n'en auront de pareil, ni Caen, ni Coutances, ni Avranches, ni aucune autre ville de Normandie. Nous le prouverons ultérieurement si on le désire : assez causé pour aujourd'hui.

Cherbourg, le 3 décembre 1875.

MARCANVILLE.

---

# 21e EXPOSITION

DE LA

## Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Cherbourg (*)

Nous avons voulu laisser au public le soin d'apprécier avant nous cette exposition. De l'aveu unanime c'est une des plus belles que nous ayons eues à Cherbourg.

Ce n'est pas que le nombre des exposants horticulteurs fût considérable, puisque de tous nos jardiniers quatre seulement

(*) Nous donnons à nos lecteurs, sous la signature de M. Ch. Syffert, le compte-rendu de notre 21e exposition, inséré dans la *Vigie* du 12 août. Le *Phare de la Manche* a donné, le même jour, un compte-rendu également très détaillé, avec des appréciations dans le même sens que la *Vigie*. Nous avons été embarrassés pour choisir.

Depuis longtemps déjà, notre société trouve dans la presse locale un appui constant et désintéressé, publicité toujours gracieusement offerte, bons conseils, encouragements de toute nature. Que MM. A. Mouchel et Syffert veuillent bien recevoir ici un nouveau témoignage de la reconnaissance de la société, dont ils sont, d'ailleurs, membres dévoués.

RÉD.

ont pris part à la lutte, mais l'abondance et la richesse de leurs collections ont amplement comblé les vides que l'absence de leurs collègues pouvait faire craindre. Que MM. Balmont, Dagoury, Letellier et Lévéel reçoivent ici nos félicitations. On trouvera plus loin, au rapport du jury, les récompenses qui leur ont été décernées et l'appréciation faite par la commission du mérite de leurs collections.

Parmi les horticulteurs étrangers qui ont pris part à cette exposition, on remarquait une riche collection de fleurs coupées, exposés par M. Vallerand, horticulteur à Bois-Colombes (Seine), et la belle collection de dalhias de M. Lampérière, horticulteur à Saint-Côme-du-Mont (Manche.)

La riche et belle collection de plantes de M. Malherbe, de Cherbourg, exposant amateur, nous a aussi vivement intéressé.

Parlerons-nous de nos bouquetières ? Notre embarras serait grand s'il nous fallait leur décerner la palme. Leurs corbeilles et leurs bouquets étaient tous des merveilles d'élégance et de bon goût; un entre autre, celui de Mme Frouin, composé de fleurs des champs, nous a paru un chef-d'œuvre. C'est la première fois que nous voyons les fleurs champêtres figurer à nos expositions; le bouquet de Mme Frouin nous a révélé tout un monde de beautés florales jusqu'ici inconnues et négligées, et le parti avantageux qu'on peut en tirer pour la décoration de nos salons.

Nons avons déjà dit ce que nous pensions du coup d'œil d'ensemble de cette exposition et nous avons payé à M. Letullier notre tribut d'admiration pour la parfaite harmonie qui règne dans toutes les parties de cette exposition.

Nous sommes heureux d'apprendre que le jury à l'unanimité lui a décerné la médaille d'or attribuée aux meilleurs dessins des jardins.

Dans la partie consacrée à l'exposition maraîchère et fruitière, nous avons remarqué les belles collections de pommes de terre de M. Desmares, maraîcher à Tourlaville, comprenant une trentaine de variétés; l'exposition non moins intéressante de M. Lemoigne, jardinier de l'Hôtel-Dieu de Cherbourg. Citons encore les collections maraîchères de MM. Levesque, exposant amateur, Drieu, jardinier, et Leroy, cultivateur à Nacqueville.

Parmi les lots de fruits peu nombreux à cause de la saison, nous avons remarqué les corbeilles de MM. Desmares, Balmont et Jacques Jean, de Mme Rondel et de M. Levesque, exposant amateur.

Complément indispensable d'une bonne horticulture, les outils et les instruments de jardinage, meubles rustiques et poterie décorative ne pouvaient manquer de figurer à cette exposition.

Au premier plan, nous avons remarqué un trophée d'outils de jardinage exposés par M. Archimbaud, marchand quincaillier à Cherbourg, ainsi que d'autres objets accessoires, bancs, fauteuils, etc.

La collection de meubles rustiques de Mme Bailleul, marchande vannière à Cherbourg.

Enfin, la belle et riche collection des produits céramiques de la briqueterie de Tourlaville, exploitée par M. H. Menut fils; c'est d'abord des ornements pour chalets, kiosques, etc., consistant en figures de fillettes et femmes coiffées de fleurs, masques de lions dégorgeant dans une vasque pour fontaine, applicables contre les murs; des chaperons de mur; des bordures découpées pour plates-bandes et, création nouvelle, des étiquettes de jardin, en terre cuite, des tuyaux de drainage, etc. Comme spécimen unique de ce que peuvent pro-

duire les terres rouges de Tourlaville, nous citerons une vasque avec pied, exécutée et dessinée dans les ateliers de l'exposant.

Tous ces produits de l'industrie naissante de la briqueterie de Tourlaville ont vivement intéressé le public.

Nous souhaitons que les efforts faits par M. Menut pour élever à la hauteur de l'art notre industrie céramique, soient couronnés de succès.

Il y a assez longtemps que notre contrée est tributaire des usines étrangères, pour ces sortes d'objets.

Un cadran solaire perfectionné, exposé par M. Grivolat, horloger à Paris. Des verres concaves, présentés par M. Brière, de Paris. Un thermosiphon de la maison Paul Le Bœuf, de Paris, et des appareils d'arrosage de M. Baumann, entre autre un pulvérisateur, nous ont vivement intéressé.

Cette fête des fleurs, de trop courte durée, laissera, nous nous n'en doutons pas, les plus agréables souvenirs parmi notre population et parmi les nombreux étrangers qui l'ont visitée.

## BANQUET.

Lundi soir, à six heures, dans les salons du Casino, la société s'est réunie dans un banquet présidé par M. le docteur Renault, président de la société, ayant à sa droite M. l'amiral préfet maritime, et à sa gauche M. de Puyferrat, sous-préfet de Cherbourg.

Parmi les convives, nous avons remarqué : MM. les colonels du 1er régiment d'infanterie de marine et du 25e de ligne, M. le maire et ses adjoints, M. Fiquet, capitaine de frégate, premier aide-de-camp du préfet maritime, messieurs les délégués

des sociétés étrangères et les représentants de la presse locale.

La plus aimable cordialité, la plus franche gaieté n'ont cessé de régner à cette fête pendant la durée de laquelle l'excellente musique du 25e de ligne a fait entendre ses plus harmonieuses symphonies.

On a bu et mangé de fort bon appétit. Il ne pouvait en être autrement : Vins de premier choix, cuisine excellente, service parfait.

Au dessert, de nombreux toasts, que nous reproduisons, ont été portés dans l'ordre suivant.

M. le docteur Renault, président, a le premier pris la parole; il s'est exprimé en ces termes :

« Je porte un toast aux amis de l'horticulture, à nos bien-
» veillants protecteurs, à M. l'amiral, préfet maritime; à M. le
» maire de la ville de Cherbourg, pour leur généreux appui
» et leur précieux concours.

» Dans toutes nos expositions, lors de toutes nos fêtes horti-
» coles, nous avons sans cesse demandé l'aide de l'adminis-
» tration de la marine et toujours nous en avons reçu le meil-
» leur accueil. M. le maire a contribué puissamment à nous
» faciliter la tâche que nous imposait notre exposition.
» L'administration municipale, est-il besoin de le répéter,
» messieurs, nous a témoigné comme par le passé, la plus
» paternelle sollicitude et n'a cessé de nous donner des encou-
» ragements.

» Ces précieuses sympathies nous sont chères, elles nous
» montrent qu'on sait apprécier nos efforts, qu'on reconnaît
» que la société d'horticulture a déjà fait quelque bien et
» qu'elle cherche par tous les moyens à mettre en lumière une
» partie de nos richesses locales.

» Mais, à qui le doit-on, messieurs ? si ce n'est à vous,
» collaborateurs dévoués, membres fervents de la société
» d'horticulture qui avez réuni vos efforts depuis de longues

» semaines pour préparer et mener à bien notre vingt-et-
» unième exposition.

» Je ne puis vous en remercier tous individuellement, mais
» je tiens à proclamer ici les noms et à porter un toast à
» MM. Henry et Orry, nos deux vice-présidents.

» L'un, M. Henry, a dirigé les commissions d'examen et
» les travaux d'ensemble de l'exposition, de concert avec
» MM. Equilbey, Nicolau, Menut, Cauvin, Levattois.

» L'autre, M. Orry, avec MM. Estébé et Frouin, a prévu
» tous les détails du banquet de ce soir et a réalisé des
» prodiges, vous venez de vous en apercevoir. »

M. le vice-amiral, préfet maritime, prenant ensuite la parole, a répondu à peu près en ces termes au toast de M. le président :

« Permettez-moi, messieurs, de répondre quelques mots
» aux paroles si gracieuses pour moi que vient de prononcer
» votre président.

» Je n'ai pas un bien grand mérite à avoir donné un ordre
» pour que les moyens de la marine, dont je dispose, soient
» mis à votre disposition. Un ordre dans ce cas ne coûte rien
» et il est bien vite donné. Maintenant, surtout, messieurs que
» je vous connais, s'il se présentait quelque occasion réelle-
» ment sérieuse de vous être utile, vous pouvez, je vous
» assure, compter entièrement sur moi.

» Vous pouvez compter sur moi, messieurs, parce que votre
» société me paraît des plus utiles, et en effet, s'il est admis,
» ainsi que je l'ai souvent entendu dire, que la musique adoucit
» les mœurs, qu'elle est un élément de civilisation, je crois que
» la culture des fleurs n'a pas moins de vertu, et je n'en veux
» pour preuve que ce fait qui vous frappe ici à chaque pas :
» c'est qu'il n'est pas, en cette ville, de si pauvre demeure
» qu'il n'ait son pot de fleurs soigné avec amour. C'est qu'il n'y
» a pas une fête, pas une réunion populaire, fût-elle de vingt
» mille personnes, qui soit troublée par le moindre désordre.

» Votre société, messieurs, est donc, selon moi, un grand » élément de civilisation, voilà pourquoi je porte la santé des » membres de la société d'horticulture. »

Une triple salve d'applaudissements a salué cette simple et spirituelle allocution.

M. le maire, à son tour, porte un toast aux jardiniers et maraîchers de Cherbourg.

Après lui, M. Estébé a porté le toast suivant :

« Monsieur le sous-préfet, messieurs,

» La fête qui nous réunit aujourd'hui, est une de celles dont » le caractère éminemment pacifique nous repose des préoc- » cupations sérieuses que nous ne rencontrons que trop sou- » vent dans notre existence.

» Une exposition comme celle à laquelle nous venons d'as- » sister, remplit un double but, d'abord, de répandre au sein » de notre population le goût des fleurs, dont la présence orne » et égaie la maison du pauvre, et dont la culture occupe » agréablement les loisirs de l'homme aisé; ensuite elle excite » une noble émulation parmi nos laborieux et habiles hor- » ticulteurs.

» Aux charmes de l'exposition, se joint le plaisir d'une » réunion vraiment paternelle à laquelle nous sommes heureux » de convier les principales autorités de notre ville : leur » présence parmi nous est un témoignage des bienveillantes » dispositions dont elles nous honorent.

» Vous avez bien voulu, M. le sous-préfet, nous faire l'hon- » neur de répondre à notre invitation, nous sommes d'autant » plus flattés de votre présence à ce banquet, qu'elle procure » à beaucoup d'entre nous l'avantage de vous connaître, et à » ceux que d'heureuses circonstances ont déjà mis en rapport » avec vous, l'occasion de vous exprimer leur reconnaissance » pour l'affabilité de votre accueil et votre empressement à

» faire droit à leurs demandes, toutes les fois qu'elles vous ont
» paru équitables.

» Aussi, messieurs, pour donner une plus complète sanction
» à ces sentiments de cordiale sympathie, je vous prie de
» répondre à la proposition que j'ai l'honneur de vous faire,
» de vous joindre à moi, pour porter la santé de M. le sous-
» préfet de Cherbourg. »

Aux paroles de M. Estébé, M. le sous-préfet a répondu à peu près en ces termes :

« Messieurs,

» Je suis profondément touché des paroles bienveillantes
» qu'un de vos honorables membres, M. Estébé, a bien voulu
» m'adresser en votre nom; veuillez en agréer toute ma recon-
» naissance et permettez-moi de vous exprimer tous les re-
» grets de M. le préfet de la Manche de ne pas se trouver au
» milieu de vous et de n'avoir pu répondre à l'aimable invita-
» tion de votre président.

» C'eût été pour lui une véritable satisfaction de visiter votre
» exposition si complète sous tous les rapports et il vous eût
» témoigné bien mieux que je ne saurais le faire, combien les
» institutions de ce genre sont profitables à tous. C'est en
» admirant les belles œuvres de son voisin que le producteur,
» tant pour l'horticulture que pour les arts, les sciences et
» l'industrie, conçoit le désir de l'imiter et souvent de le sur-
» passer : c'est là surtout qu'on peut voir tout ce que peuvent
» donner l'intelligence et le travail et c'est une lutte, ainsi que
» vient de le dire l'honorable M. Estébé, qu'on ne saurait trop
» encourager. C'est une lutte moralisatrice, productrice et
» pacifique s'il en fut que je vous demanderai la permission
» de qualifier : La lutte du Bien Faire.

» Je tiens donc à remercier d'abord celui qui cette année a
» organisé le concours, votre excellent président, M. le doc-
» teur Renault. Mieux que personne il est à même d'apprécier

» les plantes; il les étudie chaque jour et après avoir consacré
» la majeure partie de son temps à en conseiller l'application
» pour les nombreuses misères qu'il est appelé à soulager,
» il veut bien occuper ses loisirs à diriger votre société, veil-
» ler à la publication périodique des documents horticoles,
» indiquer à chacun la propriété des arbustes ou fleurs qu'il
» cultive et le moyen de les faire prospérer.

» Quant à vous, messieurs les exposants, je ne saurais trop
» vous féliciter d'avoir su transformer en aussi peu de temps,
» notre grande halle en un si vaste parterre, pour mieux dire,
» en un véritable jardin ou, à côté des fleurs les plus variées,
» des arbustes les plus rares, se trouvent le produit de nos
» vergers, les arbres les plus utiles et les instruments les plus
» perfectionnés tant pour la culture des plantes que pour la
» récolte des fruits.

» En quelques minutes, il nous est donné d'y voir l'ensem-
» ble charmant du travail de tous et une journée suffirait à
» peine pour admirer les merveilles produites par chacun,
» les belles fleurs, les beaux fruits, les beaux légumes et les
» merveilleux instruments qui sont le résultat d'un labeur
» obstiné et d'une application constante.

» J'ai l'honneur, messieurs, de porter un toast à M. le doc-
» teur Renault, président, à MM. les membres et à MM. les
» exposants de la société d'horticulture de Cherbourg. »

Dans un impromptu en vers, M. Orry, vice-président, a, par l'organe de M. Hainneville, porté le toast suivant aux délégués des sociétés étrangères :

LA SAINTE-ALLIANCE DES JARDINIERS.

9 août 1875.

Air *du Dieu des bonnes Gens.*

Quand parmi nous vous venez, chers confrères,
A ce banquet vous asseoir bienveillants,
Au bruit joyeux des chansons et des verres
Nous vous portons un toast reconnaissants,
Et pour fêter votre heureuse présence,
A Béranger j'emprunte ce refrain :
Amis, formons une sainte-alliance,
Et donnons-nous la main ! »

L'horticulture est la source féconde,
Dont le flot pur, guidé par nos labeurs,
Coule sans fin et verse à ce vieux monde
De nouveaux fruits et de nouvelles fleurs.
Mais pour doubler sa fertile puissance,
Pour lui créer un avenir certain,
Amis, formons une sainte-alliance,
Et donnons-nous la main !

Dans nos plaisirs, nos fêtes populaires,
Songeons à ceux que frappent des revers,
Là-bas, là-bas, n'avons-nous pas des frères
Que leurs malheurs nous ont rendu plus chers ?
Pour secourir la cruelle souffrance
Des inondés sans asile et sans pain,
Amis, formons une sainte-alliance,
Et donnons-leur la main !

Chers délégués, cette joyeuse fête
Hélas ! bientôt, bien trop tôt va finir,
De l'amitié qui déjà vous regrette,
Gardez au moins, gardez le souvenir !
En nous quittant, laissez-nous l'espérance
Que ce beau jour aura son lendemain
Ainsi, formons une douce alliance,
Et donnons-nous la main !

Prenant la parole au nom des délégués, M. Magny, délégué de la société d'horticulture de Coutances et président du jury, a remercié en termes chaleureux la société et son président du gracieux accueil qui leur a été fait et des prévenances dont ils ont été l'objet pendant leur séjour à Cherbourg. M. Magny a bu à l'uion des sociétés agricoles de la Normandie.

M. Frouin porte ensuite un toast qui nous touche de près, comme on le verra, pour lequel nous lui devons nos plus sincères remerciements :

« Je porte, a-t-il dit, un toast à la presse locale qui nous a donné depuis que notre société existe et surtout pour la présente exposition, de si généreux et si courtois témoignages de sympathique dévouement.

» Aux gérants et aux rédacteurs de la presse cherbourgeoise ! »

D'autres toasts ont été encore portés : par M. Equilbey à MM. les colonels des régiments et à M. le chef de bataillon du 19e chasseurs;

Par M. Lafosse, de St-Côme-du-Mont, à M. Herpin de Fremont;

Par M. Hartel, président de la société artistique et industrielle, à la société d'horticulture et à l'union des deux sociétés;

Enfin par M. de la Chapelle, aux poètes.

Après ce dernier toast, M. le président a donné le signal des chants et donné la parole à M. X***, qui a chanté une chanson impromptue qui a été vivement applaudie.

M. Cousin, dans une revue humoristique, nous a ensuite chanté les merveilles de notre exposition.

## LA FÊTE DES FLEURS.

*Revue de l'Exposition.*

I.

Sous le toît de Cérès la blonde,
Flore superbe en ses atours,
Reine des fleurs, joyaux du monde
Nous a ravis pendant trois jours...
Non, non jamais reine en ce monde
N'eut son éclat et ses atours...
Certes, aux fleurs, je rends hommage,
Mais dans mon chant sur leurs attraits
Daignez, messieurs, si je sombrais,
Sauver le refrain du naufrage :
J'aime la grâce et les couleurs (*bis*).
Le doux parfum, la voix des fleurs !

II.

Plus de froment, d'orge, d'épeautre :
Un vrai jardin du Roi-Soleil!
As-tu parfois, savant Lenôtre,
Fait d'un clin d'œil rien de pareil ?
As-tu jamais brillant Lenôtre,
Fait en un jour, rien de pareil ?
Cintres, piliers que l'art décore,
Armes d'azur, nobles drapeaux,
Forêts, massifs sous les arceaux,
Ruisseaux, bassins, que sais-je encore ?
J'aime la gloire et les splendeurs (*bis*).
Des parcs, des jardins et des fleurs.

III.

J'ai beau manquer d'expérience,
Je n'aurai pas l'ingrat défaut
D'oublier le goût, la science
Du président Charles Renault !
Honneur au goût, à la science
Du président Charles Renault !
Puisque la Faculté française
Pour guérir nos maux, nos douleurs
A si souvent recours aux fleurs,
Raison de plus pour qu'il nous plaise !...
Buvons, messieurs, buvons en chœur
Au président horticulteur !

IV.

L'humble mauve annonce à notre âme
« *Tendres soucis, soin maternel;* »
L'héliotrope, heureux dictame,
Exhale « *amour, charme éternel,* »
L'héliotrope, heureux dictame,
Exhale « *amour, charme éternel...* »
Le myosotis, fleur fervente,
Supplie, « *oh ! ne m'oubliez pas !...* »
Il nous eût dit, le frais lilas,
« *Du cœur la première tourmente...* »
J'aime la grâce et les couleurs, *(bis).*
J'aime le doux parfum des fleurs !

V.

Le Tullier sait, nouveau Moïse,
Faire jaillir l'eau d'un rocher.
Mais l'un fait la terre promise,
L'autre ne dut qu'en approcher,
Il fait une terre promise,
D'un coin terrible à défricher,
Un Suisse en miniature :
Lac, pont, chalets, sentiers, gazons,
Il sait doubler les horizons
Et dans cent pas met la nature...
J'aime la gloire et les splendeurs *(bis.)*
Des parcs, des jardins et des fleurs !

VI.

De nos champs mignonnes fleurettes,
Frouin vous groupe en frais surtout;
C'est qu'il vous aime, ô pâquerettes ?...
Non, si, peut-être, un peu, beaucoup.
Vous aime-t-il, ô mes fleurettes ?...
Passablement, un peu, beaucoup !
L'œuvre n'est d'or, ni de turquoise,
Mais c'est charmant, coquet, nouveau,
Et le jury fait un cadeau,
A la merveille villageoise !
J'aime la grâce et les couleurs, *(bis).*
Le doux parfum, la voix des fleurs !

VII.

Pour louer un art adorable,
Je suis trop peu de l'Institut,
Mais quoi ? sortir de cette table
Sans avoir parlé de Menut ?
Non ! tresors de brique et de sable,
Nul ne pourra dire : « Il se tut ! »...
Allégorie et statuette,
Socles, fleurons, coupes, plateaux;
Fins ornements, mignons tuyaux,
Flore vous convoite et vous guette !
Gloire au talent, gloire aux lutteurs, (*bis*)
Gloire au jardin et gloire aux fleurs !

VIII.

J'ai vingt fois, friande revue,
Lorgné des lots... on comprendra :
Petits pois, ognons et laitue,
Et Cantaloups, et cœtera !...
Un trouble m'a saisi la vue,
Puis le palais, puis l'estomac !
Primeurs, corbeilles, doux fruits d'Eve,
Encadrés d'un joli gazon,
J'allais... mais proche est la prison !...
L'honneur est sauf ! je me relève !
J'aime la grâce et les couleurs ! (*bis*).
Les parfums des fruits et des fleurs.

IX.

Plantes, fleurs si fraîches, si belles,
Aux corsets de riche satin,
Nacre, or, velours, fines dentelles,
Brillent sur vous dès le matin,
L'Aurore met sur vous, mes belles,
Les plus beaux feux de son écrin...
Je ne tairai point votre gloire,
Levéel, Letellier, Balmont;
Que Dagoury marche de front,
Puisqu'il prend part à la victoire !...
J'aime la gloire et les splendeurs, (*bis*).
Des parcs, des jardins et des fleurs !

X.

Ce banquet, c'est du jardinage,
Mais nos outils changent ce soir :
Chacun de nous apte à l'ouvrage
Prend un flacon pour arrosoir;
Que d'Archimbault l'habile ouvrage
Fasse au flacon place ce soir...
Nos couteaux deviennent serpettes,
La table ?... Un parterre enchanteur,
L'adroit Meslin, un sécateur
Et nos râteaux sont des fourchettes...
J'aime les fruits, j'aime les fleurs, (*bis*).
J'aime un banquet d'horticulteurs !

HOMMAGE A LA PRESSE DE CHERBOURG.

Sur ces bords tout pleins d'harmonie,
De feux, de nautiques échos,
Entre le *Phare* et la *Vigie*
Nous avons dîné près des flots;
Hommage à vous, *Phare* et *Vigie*,
Mon cœur vous dit ces simples mots :
— Ecoutons Flore, elle est si bonne,
Pour nous, deux feuilles sont deux sœrs,
Jamais d'aspic, du style en fleurs...
Ah ! suivons Flore et non Bellone !
A vous nos vœux d'horticulteurs, (*bis.*)
A nos gérants et rédacteurs !

La soirée s'est prolongée fort avant dans la nuit, et invités et convives se sont séparés, emportant le meilleur souvenir de cette fête qui a été, sans conteste, l'une des mieux réussies auxquelles elle nous ait été donné d'assister.

## DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

La distribution des récompenses aux lauréats des concours de l'exposition a eu lieu mardi, à 2 heures précises, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. de Puyferrat, sous-préfet, assisté des membres du comité, et de MM. Liais, maire, et Deshameaux, adjoint.

M. le président de la société d'horticulture a ouvert la séance en prononçant le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

» Je voudrais posséder les dons de l'éloquence, être expert dans l'art de bien dire, pour louer comme ils le méritent nos horticulteurs cherbourgeois.

» Cette vingt-et-unième exposition qui vient de finir a été sinon la plus belle, au moins une des plus belles entre toutes les fêtes données par la société.

» Cela ne tient-il point du prodige en effet. En quelques jours, dans un nombre d'heures facile à compter, des socié-

taires dévoués, secondés par un homme habile, et pour mieux dire par un artiste, ont créé cet ensemble qui a fait l'admiration des connaisseurs les plus scrupuleux.

» Une halle froide et nue, des murs poudreux, un sol dur comme le macadam d'une route, ont été transformés comme par un coup de baguette en un jardin verdoyant : le sol s'est renflé, le gazon a poussé, l'eau a jailli de toutes parts, nos horticulteurs ont afflué avec leurs plantes, nos maraîchers avec leurs légumes, l'exposition était prête à ouvrir, elle ouvrait, lorsqu'à peine dans le public se doutait-on que le travail était commencé.

» Mardi dernier rien n'était fait; cependant, samedi à onze heures, heure fixe, chose étrange pour une exposition, le jury pouvait se réunir pour entrer en fonctions.

» Ce n'est pas, messieurs, pour nous donner des louanges que nous rappelons cette improvisation merveilleuse, c'est pour remercier ici messieurs les membres de la commission d'organisation et pour citer le nom de M. Letullier, l'habile dessinateur du jardin.

» Quoique grand, ce travail n'était rien encore : il fallait pour compléter la fête des yeux, que nos horticulteurs répondissent à notre appel et voulussent bien grouper dans ces massifs de merveilleuses plantes empruntées à la flore de toutes les parties du monde.

» Nous sommes heureux de leur témoigner ici notre satisfaction et d'affirmer en même temps que MM. les délégués, hommes compétents, envoyés par quelques-unes de nos sociétés correspondantes, ont apprécié et loué sans réserve l'ensemble des lots exposés.

» Là, ce sont de magnifiques plantes de serre, exemplaires gigantesques des pays tropicaux : ici, des fleurs aux coloris les plus variés et les plus accentués; à côté, un groupe d'ar-

brisseaux qui ont déjà fait leurs preuves dans notre zone au point de vue de l'acclimatation.

» Un peu plus loin, une exposition moins brillante pour les yeux, mais plus utile, a démontré qu'à Cherbourg on pouvait trouver toutes les variétés d'une collection complète de légumes.

» Il ne m'est pas permis non plus de passer sous silence ni ces instruments si utiles aux horticulteurs, ni ces belles poteries destinées à orner les parcs et les jardins.

» Mais il ne faut pas empiéter davantage sur les fonctions de M. le rapporteur du jury qui, dans un instant va vous donner les détails et les appréciations recueillies par lui lors de l'attribution des récompenses.

» En présence des magnifiques résultats obtenus, peut-on dire que tous les progrès possibles sous notre climat et dans notre sol aient été réalisés ? Non, messieurs, l'horticulture a fait de grands progrès, mais il lui en reste de plus grands encore à accomplir.

» On l'a dit souvent : Cherbourg jouit d'une température insulaire, aussi en ménageant un abri contre les vents animés d'une grande vitesse, nous croyons qu'on peut enfanter des prodiges.

» L'acclimatation est une œuvre lente, laborieuse, coûteuse qui exige des connaissances approfondies, un infatigable dévouement pour la science, et souvent, malgré tous les soins donnés, on n'éprouve que mécomptes et déceptions. C'est pourtant grâce aux hommes dévoués qui se consacrent à cette partie de l'horticulture que nous devons l'introduction à Cherbourg et dans ses environs, de la majeure partie des plantes qui font l'admiration des étrangers.

» Aussi, je n'en doute pas, messieurs, vous n'hésiterez pas à louer comme ils le méritent ces généreux initiateurs, et parmi eux, le premier de tous, M. Herpin de Fremont.

» L'acclimatation fait les conquêtes, l'horticulture pratique en déduit les résultats. Il n'y a pas trente ans les jardins de la ville de Cherbourg avaient une flore très limitée. Aujourd'hui, les camellias, par exemple, considérés alors comme une véritable rareté, sont devenus presque des plantes vulgaires. Sur nos marchés, le voyageur est étonné de rencontrer une si grande abondance de plantes distinguées et de la meilleure culture.

» Je crois, messieurs, que la société d'horticulture n'est pas étrangère au progrès que nous venons de signaler et que tout le monde constate. Ses réunions mensuelles, ses publications et surtout ses grandes expositions développent le goût des belles plantes et des jardins bien aménagés. Nos visites dans les parcs de la ville et des environs stimulent le goût des amateurs et font naître l'envie d'en créer de nouveaux.

» Pourquoi faut-il que la partie la plus utile du jardinage soit encore si négligée parmi nous ? Pourquoi l'arboriculture ne suit-elle que lentement les progrès de la flore ornementale et de l'art maraicher.

» Cependant, sous notre climat, avec les propriétés de notre sol, nous croyons, en nous appuyant sur l'autorité justement reconnue de M. Dubreuil, que l'on peut obtenir les meilleures cultures concernant surtout les fruits à pépin. Quand nous disons les meilleures cultures, nous entendons les plus profitables sous tous les rapports. Il y a déjà un mouvement progressiste qui se fait dans ce sens, mais il est lent. Nous voudrions voir se créer des pépinières, se planter des vergers, et nous sommes convaincus qu'avec les débouchés que nous possédons, on ne tarderait pas à en tirer un profit sérieux

» Messieurs, je ne veux pas abuser de votre patience; vous avez hâte de connaître les décisions du jury, vos moments sont comptés.

» J'abrège ces considérations pour terminer par un vœu.

» Cherbourg est une ville créée depuis un petit nombre d'années : elle commence à s'embellir, mais beaucoup de choses restent encore à accomplir. Du mouvement horticole dont nous venons d'esquisser à longs traits la marche progressive, sont sortis quelques petits squares. Dans différents quartiers de la ville, autour des églises, près de la gare du chemin de fer, et en première ligne le jardin de la société d'horticulture, dans le quartier Montebello, mais en somme, quoique tous aient un bel avenir, il manque à Cherbourg un jardin public et un parc paysager.

» Moins heureuse que d'autres villes favorisées par de généreux donateurs, la ville de Cherbourg, malgré toutes ses charges, pourra, néanmoins, nous l'espérons, réaliser ce désir tout le monde.

» Pour nous, comme nous le disions, s'il nous était permis d'exprimer une idée, il nous semble que ce jardin serait splendide et merveilleusement situé, s'il existait sur le penchant d'une colline d'où on embrasse la ville, le port de commerce, la rade, la digue, l'arsenal, les hauteurs de Querqueville, enfin, d'une autre côté, la plaine si bien cultivée de Tourlaville.

» Vue splendide, unique dans les cinq départements de la Normandie, coup-d'œil enchanteur, présentant à la fois les mouvements si multiples de la mer, les évolutions des vaisseaux qui la sillonnent, l'activité d'un port de commerce, d'une gare, d'un arsenal, enfin les merveilles de l'agriculture.

» Dans l'excellent terrain de ce coteau, au bas, seraient créés des parterres et au fur à mesure qu'on s'élèverait vers le sommet des allées sinueuses, des massifs d'arbre d'essences variées, mais choisies pour être robustes, briseraient

le vent en abritant le promeneur. Ça et là, on distribuerait savamment des arbres exotiques déjà acclimatés.

» Enfin, pour terminer son œuvre, la ville planterait une pépinière pour repeupler ses promenades.

» Quant au dessin général, au plan d'ensemble, on pourrait réaliser les plus savantes, les plus gracieuses combinaisons.

» Vues de près, elles réjouiraient par leurs détails le promeneur, et leur ensemble présenterait de l'intérieur de la ville un coup-d'œil ravissant.

» Je vous le disais, messieurs, ceci n'est qu'un vœu, une utopie peut-être. Mais cependant, si cela était votre avis à tous, il nous serait donné, dans un avenir plns ou moins éloigné, de voir ce parc, ce jardin splendide, réalisé pour la ville de Cherbourg.

» Un mot encore, messieurs, j'ai déjà eu l'honneur et le plaisir de remercier hier au nom de la société d'horticulture, M. le préfet maritime, M. le sous-préfet, M. le maire de Cherbourg et nos collaborateurs si dévoués, MM. les membres de la société.

» Permettez-moi, messieurs, qui avez bien voulu honorer de votre présence la cérémonie d'aujourd'hui, de vous offrir au nom de tous les remerciements les plus sincères.

» En quittant pour quelques heures vos graves occupations, vous êtes venu renouveler les marques de la sympathie dont vous nous avez donné maintes et maintes fois tant de preuves. Cet intérêt sera pour nous un gage du bien que nous avons pu faire dans le passé et le plus précieux de tous les encouragements pour l'avenir. »

---

Après ce discours chaleureusement applaudi par l'auditoire, M. de la Chapelle, secrétaire de la rédaction, a donné lecture du Rapport suivant sur les opérations des jurys.

## RAPPORT DU JURY.

Mesdames, Messieurs,

La société d'horticulture de l'arrondissement de Cherbourg vient de faire sa 21e exposition, comme elle avait fait les 18 premières, dans la halle au blé, local laissant peut-être un peu à désirer sous le rapport de la lumière, mais offrant un abri assuré. Les plantes exposées étaient classées dans un jardin paysager improvisé par M. Letullier; la salle a été décorée par les soins de plusieurs sociétaires dévoués qui avaient bien voulu accepter cette mission difficile.

Plusieurs borticulteurs émérites ont répondu à l'appel de la société, et apporté au jury le précieux concours de leurs connaissanc: sə MM. Vieillard, directeur du jardin britanique de Caen, délégué de la société centrale d'horticulture de cette même ville; Angran, délégué de la société de Rouen; Avenel, délégué du Havre; Magny, délégué de Coutances; Malherbe, délégué de Bayeux; Pinchon, délégué de Valognes, et Joseph Lafosse, propriétaire à St-Côme-du-Mont. Ces messieurs se sont groupés en commission spéciale sous la direction de M. Magny. M. Hartel représentait parmi nous la société artistique et industrielle de Cherbourg dont il est président; le jury comprenait aussi le bureau de la société et les membres titulaires et adjoints des commissions permanentes; il est entré en séance le samedi 7 août à 11 heures du matin. Les noms des exposants avaient été préalablement enlevés et remplacés par des numéros d'ordre

A trois heures, les dames patronesses dont le concours est si précieux à la société, ont bien voulu se réunir dans la salle de l'exposition, sous la présidence de Mme Alfred Liais, assistée de M. le président de société, et venir examiner les objets soumis à leur appréciation.

Je vais m'efforcer, dans ce rapport, de rendre avec fidélité les impressions du jury. Hâtons-nous de le dire, l'opinion du

jury et surtout de MM. les délégués des autres sociétés, est que l'exposition de 1875, à Cherbourg, doit occuper un rang très distingue parmi les expositions départemeutales, tant par le coup-d'œil d'ensemble que par la richesse et la beauté des lots exposés.

PRIX DÉCERNÉ PAR LES DAMES PATRONESSES.

La plus belle plante fleurie, de serre ou de pleine terre, provenant exclusivement des cultures de l'exposant, faisant partie d'un lot reconnu lui-même méritant : voilà le sujet dont le choix avait été déféré aux dames, juges supérieurs en matière de bon goût.

La médaille de vermeil est décernée par les dames patronesses à un magnifique *Begonia Hageana* faisant partie du lot remarquable exposé par M. Jacques Levéel, horticulteur à Cherbourg.

Une très belle *Crassule*, couverte de fleurs d'un rouge éclatant, exposée par M. Baptiste Lefèvre, d'Equeurdreville, a tenu un instant en suspens le jugement des dames, mais cette plante étant isolée, ne satisfaisait pas aux conditions du programme (1).

Le second prix *ex-æquo* était attribué : 1° au plus beau bouquet monté, fait à Cherbourg; 2° à la plus belle corbeille de fleurs pour surtout de table, ayant la même origine locale.

Trois bouquets ont été présentés : Un bouquet confectionné avec des fleurs exclusivemeut blanches, un autre de couleurs variées, un troisième, très pittoresque, et composé de plantes et de fleurs champêtres. C'est à ce bouquet, présenté par Mme Frouin, que les dames patronesses attribuent le prix, une médaille d'argent, moyen module.

(1) Cette plante a été acquise par M. Bataille, qui, comme on le sait, recherche les plantes d'élite.

Une mention honorable au bouquet blanc, ouvrage de Mlle Victoire Letellier, une mention honorable au bouquet de couleurs variées, présenté par Mlle Célina Letellier.

Deux corbeilles pour surtout de table sont également soumises au jugement des dames.

Une médaille d'argent est décernée à M. Le Tullier, une mention très honorable à Mlle Victoire Letellier, pour les surtouts présentés.

PRIX DÉCERNÉS PAR LE JURY.

1re Série.

*Cultures d'agrément.*

Une médaille d'or est attribuée par le programme au plus beau lot, comprenant au moins dix plantes exotiques méritantes.

Le jury, après avoir examiné les groupes exposés par MM Balmont frères, Dagoury frères, Levéel et Letellier, horticulteurs à Cherbourg, décerne la médaille d'or à MM. Balmont frères, chez lesquels on remarque le *Dracœna indivisa*, des *Phormiums* panachés, un *dracœna* également panaché, un *Phœnix*, des palmiers et des fougères arborescentes.

L'exposition de M. Levéel est également très appréciée. Le jury pense que cet horticulteur courageux a droit au diplôme de rappel de la médaille d'or qu'il avait obtenue à la précédente exposition.

*Plantes à feuillage ornemental.*

Une médaille d'argent, grand module, est décernée à M. Jacques Levéel, et une médaille d'argent, petit module, à M. Letellier. Ce genre de plantes est recherché à Cherbourg, et les horticulteurs s'efforcent de satisfaire aux désirs du public.

*Pelargonium zonale ei inquinans.* -- Deux belles collections sont présentées : une médaille d'argent, 2e module, est

attribuée à MM. Balmont frères, une médaille de bronze à MM. Dagoury,

Des prix étaient proposés aux exposauts de roses et de plantes annuelles, mais il ne s'est pas présenté de concurrents.

Le jury, faisant remarquer que le groupe n° 2 de plantes exposées est très méritant dans son ensemble, décide à l'unanimité qu'une médaille de vermeil sera décernée à MM. Dagoury, tant pour la beauté et la bonne disposition de leurs plantes, que pour leur remarquable étiquetage, ouvrage de Mlle Joséphine Dagoury.

MÉDAILLE HERPIN DE FREMONT.

Deux concurrents se présentent pour obtenir ce prix qui doit être attribué à la meilleure collection de végétaux exotiques pouvant vivre à l'air libre à Cherbourg. Ces concurrents sont MM. Letellier et Balmont. Le jury hésite quelque temps pour décerner ce prix unique, ayant en présence deux concurrents d'un mérite à peu près égal, et deux collections qui, se composant de végétaux très différents, peuvent difficilement être comparées. Après avoir proclamé le nom de M. Letellier, le jury apprend de M. Joseph Lafosse qu'une seconde médaille, semblable à la première, pourra être mise à la disposition de la société. Le jury adresse à M. Lafosse les plus vifs remerciements, et décerne le prix Herpin de Fremont, médallie d'argent, grand module, *ex-æquo*, à M. Letellier et à MM. Balmont.

Une très belle collection de fleurs coupées de *Gloxinias* est présentée par M. Vallerand, horticulteur à Bois-de-Colombes (Seine). Le jury, après avoir admiré cette riche collection, est unanime pour décerner à l'exposant une médaille de vermeil, en regrettant de ne pouvoir disposer d'une récompense plus élevée.

Deux collections de fleurs de *dalhias* sont également présentées. Une médaille d'argent, petit medule, est décernée, pour la première, à M. Balmont; une mention honorable, pour la seconde, à M. Lempérière, horticulteur à St-Côme-du-Mont.

La société d'horticulture ayant mis à la disposition du jury une somme de 300 fr. pour être distribuée en primes aux exposants de l'arrondissement qui ont présenté de belles et bonnes plantes, le jury a réparti cette somme de la manière suivante, après avoir examiné l'ensemble de chaque exposant :

Au lot n° 1, MM. Balmont, 100 fr.
Au lot n° 3, M. Levéel, 80 fr.
Au lot n° 2, M. Dagoury, 60 fr.
Au lot n° 4, M. Letellier, 60 fr.

Le jury a vivement admiré la belle collection de plantes exposées par M. Malherbe, amateur de Cherbourg, qui n'a pas désiré concourir. Dans cette collection, on remarque surtout un *Lilium lancifolium*, un *Lilium auratum*, espèce très rare dans le commerce, une *calceolaire* et des œillets disposés de diverses manières, en candélabres en coupes, etc. Des remerciements sont adressés à l'exposant.

2e Série.

*Cultures d'utilité.*

— Culture maraîchère. —

L'important lot de légumes présenté par M. Desmares, maraîcher à Tourlaville, a tout d'abord fixé les regards du jury. On remarquait surtout dans ce lot une collection de trente variétés de pommes de terre. L'ensemble des objets exposés et la belle apparence de chacun a valu à M. Desmares une médailte d'or, petit module.

Le lot n° 3, moins important, mais méritant, a valu une médaille d'argent à M. Lemoigne, jardinier de l'Hôtel-Dieu.

Une médaille de bronze, petit module, est décernée, suivant les conclusions du rapport spécial, à M. Drieu, pour sa bonne culture de melons. — Une mention honorable à M. Leroy, de Nacqueville, pour ses pommes de terre.

*Fruits.*

La saison étant peu avancée, l'exposition de fruits n'a pas l'importance qu'elle aurait eue deux mois plus tard. Quelques fruits ont été cependant exposés. Une médaille d'argent, petit module, est décernée à M. Desmares; une médaille de bronze, moyen module, à M. Balmont; une médaille de bronze, petit module, à M. Jean (Jacques); une mention honorable à Mme Rondel.

Notre zélé professeur d'arboriculture n'a pas voulu concourir; il a cependant exposé quelques produits de son jardin, peu nombreux, mais de premier choix : énormes pommes de terre early-rose et pommes de terre ruban rouge, variété très rustique et paraissant pour la première fois dans nos cultures; poires conservées, cerises griotte du Nord et planchouri. En voyant ces produits, on reconnaît qu'il est bon de suivre les leçons de M. Levesque.

— Introduction dans les cultures de l'arrondissement d'espèces ou variétés nouvelles de produits maraîchers de bonne qualité. —

Une commission spéciale a visité un vaste terrain situé rue Vauban, près de la mer, et dans lequel M. Baccia vient d'établir une grande culture d'asperges d'Argenteuil. Cette introduction mérite d'être encouragée, et le jury, adoptant les conclusions du rapport, décerne à M. Baccia une médaille d'argent, premier module.

Le jury admire aussi plusieurs épis de blé hybride importé dans l'arrondissement, et cultivé par MM. Leroy frères, de Nacqueville.

3° Série.

*Arts et Industries.*

Outils, instruments de jardinage, constructions en métaux.

M. Archimbaud, marchand quincaillier à Cherbourg, a décoré tout un côté de la petite salle avec un trophée d'outils de jardinage et d'autres articles. Bien que ces objets ne soient point de la fabrication de l'exposant, la société veut témoigner, en décernant à M. Archimbaud une médaille d'argent, petit module, combien elle tient à voir des objets de cette nature à ses expositions.

Une commission s'est transportée dans divers jardins pour visiter des serres en fer. Le jury, après avoir pris connaissance du rapport de M. Levesque, attribue une médaille d'argent, moyen module, *ex-æquo*; 1° à M. Philippe Paignon; 2° à M. Le Sénéchal, pour leurs serres en fer, et pour travaux de même nature; une mention très-honorable à M. Saillard. Ces trois messieurs sont serruriers-mécaniciens à Cherbourg.

Le jury a examiné avec intérêt le *thermosiphon* de la maison Paul Le Bœuf, de Paris, mais faute de pouvoir juger son fonctionnement, regrette de ne pouvoir lui attribuer de récompense (1).

*Poteries applicables à l'horticulture.*

La briqueterie des Rouges-Terres a été, dans ces derniers temps, complétement transformée : ses produits ont paru pour la première fois à l'exposition artistique et industrielle de Cherbourg, en 1874, où ils ont valu à M. Henri Menut une médaille d'or. Aujourd'hui M. Menut restreint son exposition aux produits applicables à l'horticulture : on remarque sur-

(1) Cet appareil, monté avec beaucoup d'intelligence par M. Paignon, avait été commandé par MM. Balmont frères; il fonctionne aujourd'hui dans leur serre hollandaise.

tout les abris pour espaliers, les bordures en tuiles découpées, et les étiquettes pour plantes. Le jury pense que cette exposition ne mérite pas moins qu'une médaille d'argent, grand module, comme premier prix.

La société, en outre, ne saurait trop remercier M. Menut qui a gracieusement fait apporter dans le local d'exposition, tout le gazon qui était nécessaire pour la formation du jardin paysager.

*Meubles rustiques.*

Mme veuve Bailleul, de même que M. Archimbaud, expose des produits de son commerce et non de son industrie : à titre de remercîment, le jury lui décerne aussi une médaille d'argent petit module. On se plaît à voir ses chaises et tables de jardin, ses charmantes suspensions et sa tente portative, si élégante.

M. Grivolat, horloger à Paris, avait envoyé un cadran solaire perfectionné; le jury lui décerne une mention très honorable.

Une autre mention très-honorable est décernée à M. Baumann, pour ses jets d'eau et appareils d'arrosage, parmi lesquels on remarque surtout le pulvérisateur, qui projette l'eau en gouttelettes d'une extrême ténuité.

L'attention du jury est appelée sur des verres concaves de M. Brière, de Paris. Ces verres qui paraissent devoir s'opposer à toute infiltration, ont sans doute un avenir sérieux; le jury regrette de ne pouvoir les apprécier comme il l'aurait fait, si ces verres avaient fait partie du vitrage d'une serre ou d'un châssis.

*Dessin de jardin.*

Une commission a visité divers jardins dont le dessin et l'ornementation sont l'ouvrage de M. Letullier. Un rapport

spécial a été rédigé; il a été approuvé par la commission, et le jury, après avoir pris connaissance de ses conclusions et rendu justice au talent de l'artiste qui a dessiné le jardin paysager de l'exposition, décerne, par un vote unanime, à M. Letullier, la médaille d'or annoncée par le programme, et demandée par la commission.

4e Série.

*Enseignement horticole.*

Aucun concurrent ne s'est présenté. Le jury a trouvé étrange que pas un instituteur de l'arrondissement n'ait communiqué à la société le programme de son enseignement horticole, ce qui semblerait faire croire que cet enseignement a été complétement négligé par ces messieurs. Il y a lieu de craindre qu'ils n'aient pas compris combien est grande l'importance de l'enseignement horticole, surtout dans nos campagnes, où la routine est si difficile à déraciner.

5e Série.

*Publications horticoles.*

Aucun travail rentrant dans les conditions du programme n'a été présenté cette année.

*Services horticoles.*

L'arrondissement de Cherbourg ne manque pas de bons serviteurs de l'horticulture, mais aucune note n'a été adressée à la société pour appeler son attention sur leurs mérites. Cependant, à diverses reprises, les meilleurs renseignements sont parvenus jusqu'à nous, sur le zèle et le travail consciencieux de M. Lemoigne, jardinier de l'Hôtel-Dieu depuis plusieurs années. Le jury accorde à M. Lemoigne une médaille d'argent, petit module.

Pour en finir avec les objets exposés, il faut citer l'engrais chimique présenté par M. le docteur Jeannet. Cet envoi est récompensé par une mention très honorable. Une boîte de cet

engrais, envoyée il y a quelques jours, a été expérimentée sur un groupe de plantes de M. Letellier. La société réserve une appréciation plus complète pour le moment où elle aura pu se rendre compte des résultats de l'expérience.

—

Après la lecture du rapport, M. le sous-préfet, président d'honneur, a proclamé les noms des lauréats et procédé à la distribution des diplômes.

A cette occasion, il a fait connaître que M. Paignon, auquel le jury avait décerné une médaille d'argent, en acceptait le diplôme, mais demandait que la valeur de la médaille fût versée au bureau de bienfaisance.

La distribution des récompenses a été suivie du tirage de la loterie, opération pendant laquelle la musique du 1er régiment d'infanterie de marine s'est fait entendre.

---

## RAPPORT

## de la Commission des Cultures d'utilité, sur la Plantation d'Asperges de M. Baccia.

Messieurs,

Dans votre séance du 6 juin, vous avez chargé votre commission des cultures d'utilité de visiter le champ d'asperges de M. Baccia, situé à l'entrée de nos Mielles, rue Vauban. Vous nous avez adjoint M. Frouin qui avait apporté à notre réunion mensuelle et déposé sur le bureau trois beaux spécimens des produits de cette culture.

Nous nous sommes réunis le mardi 8, à 7 heures du soir.

Votre commission était représentée par M. Henry, son président, MM. Letellier, Frouin et Levesque, rapporteur.

Le champ d'asperges de M. Baccia comprend trois plantations d'asperges de différents âges; la plus ancienne vient d'entrer dans sa troisième année; c'est sur cette partie de l'aspergerie que notre attention s'est d'abord arrêtée, en raison de l'intérêt tout particulier qu'elle semblait offrir. Il y a déjà en effet, dans cette première plantation un résultat acquis. Les plantes, malgré la longue sécheresse que nous traversons, et qui a transformé le sol en une véritable poussière, ont une végétation splendide, le nombre des tiges varie singulièrement d'une plante à l'autre; les unes en ont de deux à cinq, les autres de douze à quinze. Quelques *turions* tardifs percent encore les petits *monticules* formés au pied de chaque plante. Nous en avons mesuré plusieurs, leur grosseur varie entre 7 et 11 $^{c}/^{m}$ de circonférence. Un semblable résultat ne laisse plus de doute à M. Baccia sur le succès de son essai et lui assure pour l'avenir un produit annuel considérable. Une première récolte du reste a déjà été faite cette année sur cette partie de l'aspergerie, récolte qui a été opérée avec beaucoup de soin, en tenant compte de la force des plantes : aux unes on a pris cinq asperges, à d'autres quatre, à d'autres seulement deux ou trois, et enfin les plantes faibles ou de force moyenne ont été laissées intactes. Des entailles faites sur de petites fiches en bois fixées au pied de chaque plante indiquent le nombre d'asperges enlevées à chaque souche.

Notre visite s'est continuée par l'inspection des plantations de deux ans et d'un an, qui sont aussi dans l'état le plus satisfaisant; non seulement au point de vue de l'entretien du sol que des sarclages et des binages soigneusement exécutés maintiennent dans un état constant d'ameublement et de pro-

preté la plus parfaite, mais encore au point de vue de la végétation qui ne laisse rien à désirer.

Je n'entrerai pas, messieurs, dans tous les détails du nouveau genre de culture que notre honorable collègue vient d'introduire chez nous, et qui pourrait devenir pour nos Mielles une nouvelle source de richesse; disons seulement que cette manière de cultiver l'asperge diffère essentiellement de la méthode généralement admise pour cette culture : ici la plantation n'est pas faite au-dessus d'amas considérable de fumier dont une grande partie est sans aucun profit pour l'asperge. Le sol a subi un défoncement général à 40c/m environ de profondeur, et reçut une bonne fumure d'engrais bien consommé. Puis, après avoir été convenablement ameubli, on l'a déposé par ados et par tranchées dans lesquelles la plantation a été faite. Le milieu de chaque tranchée est distant de 1m de la tranchée voisine, ce qui fait que les lignes d'asperges se trouvent à 1m les unes des autres. Les asperges sont plantées à 1m de distance l'une de l'autre sur les lignes. Chaque touffe occupe donc 1m superficiel de terrain. Les ados, qui ont 70c/m de largeur à la base sur 30c/m de hauteur, sont destinés à recouvrir chaque année les griffes d'asperges et à former au printemps, au pied de chaque touffe, un petit monticule qui a pour but d'obtenir des asperges blanches sur une plus grande longueur.

Sur une partie des ados, M. Baccia a piqué de l'oignon de Niort, sur d'autres un semis de carottes à collet vert a déjà acquis un certain degré de développement; d'autres enfin attendent patiemment que quelques journées de pluie les rendent propres à recevoir une plantation ou un semis quelconque.

L'importance de la portion de terrain actuellement plantée en asperges est d'environ 80 ares ou 4 vergées, le nombre des souches est de 8,000. Un nouveau champ, contigu à celui qui

nous occupe et de la même contenance, est destiné à recevoir, l'année prochaine, semblable culture, ce qui portera l'ensemble de la plantation à 1 hectare 60 ares ou 8 vergées.

Les limites de ce rapport ne me permettent pas, messieurs, de m'étendre plus longuement sur la culture en grand de l'asperge, j'engage les personnes qui voudraient tenter cette spéculation, à consulter la brochure de M. V.-F. Lebœuf sur ce sujet, ou celle de M. Louis Lhérault, d'Argenteuil, dont l'auteur a fait hommage à notre société il y a quelques mois; ou encore à faire ce qu'a fait M. Baccia, à aller à Argenteuil où il s'est rendu un compte exact *de visu* des soins qu'il faut apporter à la création d'une aspergerie bien comprise.

En parcourant les différentes lignes d'asperges, nous avons remarqué que quelques jeunes plantes de remplacement étaient chargées d'une certaine quantité de larves d'insectes qui dévoraient une partie des feuilles aciculaires des asperges, ce qui doit nuire considérablement à leur développement. Ces larves sont noires, moins grosses du côté de la tête que du côté de la queue, leur longueur varie entre 4 et 8$^{c}/^{m}$. J'en ai apporté quelques-unes, et j'ai reconnu que c'étaient des larves de criocère de l'asperge (*crioceris asparagi*), ordre des *coleoptères*, famille des *criocérides*. Nous n'avons pas remarqué d'insecte parfait. Nous ne saurions trop engager M. Baccia à ne rien négliger pour débarrasser son champ de la présence de cet insecte qui pourrait devenir un véritable fléau pour sa plantation. Les cultivateurs d'Argenteuil emploient pour s'en préserver différents moyens : tantôt ils pourchassent avec des verges l'insecte *parfait* au moment de la ponte pour l'empêcher de déposer ses œufs, tantôt ils brossent les tiges qui en sont le plus envahies, ou bien ils les secouent dans des vases ou entonnoirs remplis d'eau, puis ils versent le tout à terre et les écrasent. Ces larves tenant très peu aux tiges, il nous

semble qu'on pourrait en détruire une très grande quantité en les secouant dans une vieille ombrelle renversée. Le criocère fait deux pontes, l'une au printemps, l'autre en juin ou juillet. Celles de ces larves qui se transforment en nymphes à la fin de l'été, passent l'hiver en terre pour sortir au printemps suivant.

Quelques personnes, soit faute de renseignements suffisants, soit pour tout autre motif que nous n'avons pas à examiner, ont prétendu que cette belle asperge qui est l'asperge d'Argenteuil, est moins bonne que l'asperge de Hollande, généralement cultivée chez nous. Il était de notre devoir de rétablir la vérité sur ce point : M. Baccia a eu l'obligeance de me remettre une botte de ses asperges, je me suis procuré une autre botte des asperges les plus renommées de notre marché, je les ai mises en même temps dans l'eau bouillante, et au bout de dix minutes, les unes et les autres ont été parfaitement cuites. Quant au goût, les premières ont été trouvées, par plusieurs personnes qui en ont goûté, au moins aussi bonnes que les secondes, sinon meilleures, et la partie comestible est beaucoup plus considérable. M. Frouin a fait la même expérience et il est arrivé à un résultat à peu près semblable. Il a seulement constaté que les asperges de M. Baccia ont été cuites deux minutes avant les autres.

Je termine, messieurs, en vous demandant, au nom de votre commission :

1° D'adresser à M. Baccia les félicitations qu'il mérite pour la direction intelligente qu'il a donnée à la création de son aspergerie; 2° qu'il vous plaise de décider qu'à l'occasion de notre exposition, qui doit avoir lieu dans une saison où l'asperge ne peut être exposée, le présent rapport serve de base aux opérations du jury, pour décerner, s'il y a lieu, à

M. Baccia, la récompense qu'il mérite pour l'introduction d'un nouvelle culture de cette importance dans notre contrée.

*Les membres de la commission :*

A. Frouin, — Henry, — Letellier.
Levesque, *rapporteur.*

---

# RAPPORT remis à MM. les Membres du Jury

DE LA

## 21e Exposition horticole de l'arrondissement de Cherbourg.

---

PERFECTIONNEMENTS APPORTÉS DANS LA CONSTRUCTION DES SERRES EN FER.

---

Messieurs,

Pour répondre à un certain nombre de demandes adressées à M. le président de notre société, la commission des cultures d'utilité, désignée à cet effet, a visité, dans le courant du mois dernier, plusieurs jardins, dans le but de se rendre compte du progrès réalisé dans la construction des serres en fer dans notre arrondissement :

La commission a eu à examiner le travail de trois concurrents, qui sont : MM. Paignon, rue de la Duchée; Saillard, rue Thomas-Henry, et Lesénéchal frères, rue Bonhomme.

1° *Serres construites par M. Paignon.*

Nous avons visité successivement plusieurs serres sorties des ateliers de ce fabricant; chez Mme veuve Sauvegrain, rue Montebello; chez M. le docteur Lafosse, quai Napoléon, et chez Mme Legoupil-Golle, à Sideville.

Ces trois serres, qui diffèrent essentiellement dans leurs proportions, sont toutes trois construites en appentis.

La commission a remarqué dans leur construction, indépendamment du travail bien soigné et bien exécuté dans son ensemble, certains perfectionnements parmi lesquels je me bornerai à citer les principaux :

Les différentes parties qni forment l'ensemble de la construction, sont reliées ensemble à l'aide de vis à métaux et non de rivets à demeure, ce qui permet de les démonter, si un jour on veut les changer de place ou y faire une modification ou une réparation jugée nécessaire.

Les pannes sont enchassées dans leur partie supérieure, entre une double sablière solidement scellée dans le mur et le tout est relié ensemble à l'aide de boulons à écran, qui servent en même temps à tenir en place la feuille de zinc destinée à former feuillure sur la première ligne des vitrages.

Dans les dernières serres construites par M. Paignon, la traverse qui relie ensemble les pannes principales, au lieu d'être en plusieurs bouts, en forme de double T, fixée aux pannes principales, à l'aide de boulons, est d'une seule pièce sans solution de continuité, ce qui donne à l'ensemble plus d'élégance, autant de solidité et moins de poids.

Les portes sont montées sur pivot et non sur charnières, la barre de fer transversale dans laquelle elles sont fixées par le haut, est à coulisse, ce qui permet de démonter la porte avec la plus grande facilité, si, pour un motif ou pour un autre, on trouve la nécessité de le faire. Elles ferment à double feuillure.

Le panneau du bas de la porte est fait avec une seule feuille de tôle qui peut recevoir sur chaque face les couches de peinture nécessaires à sa conservation.

Le montant du bas de la porte est renforcé d'une tringle de

fer plat qui peut toujours être maintenue au ras du seuil, tout en évitant le frottement.

Enfin, certains enjolivements, peu coûteux, enlèvent à l'ensemble de la construction la monotonie que présente toujours un travail uni.

La plus importante des serres faites par M. Paignon et visitée par nous, est celle de Mme Legoupil-Golle, à Sideville. Sa longueur est de 9m 10, sa largeur de 6m, elle présente une élévation de 6m 60, au fond, et de 3m 10, sur la façade. Le panneau, du fond de la serre, est d'une seule pièce et sans renfort; il offre cependant un ensemble parfait de solidité.

Ce qui ajoute au mérite du constructeur de cette serre, c'est qu'il a utilisé, pour ce travail, le fer d'une ancienne serre dont les dimensions n'étaient nullement en rapport avec celle dont il s'agit.

*Serres de M. Saillard.*

Notre commission a eu à visiter deux serres construites par M. Saillard. La première dans son jardin, rue Saint-Sauveur, adossée au mur qui ferme la partie nord, d'une élévation de 3m 20 environ.

Les ferrures principales de cette serre dont la longueur est d'environ 5m, sont terminées par des scellements à équerre qui descendent à 65c/m le long du mur intérieur de la serre, et qui sont scellés dans le mur à l'aide de pattes d'environ 10c/m de longueur. Ce système de scellement évite la sablière transversale qui est une augmentation de poids et permet de faire monter le haut de la serre jusqu'au sommet du mur, et évite ainsi toute espèce d'ombrage.

L'aspect de cette serre est gracieux et solide.

La serre de M. Noyon, rue Cachin, construite par le même fabricant, est aussi d'une bonne exécution, elle est très claire,

bien solide, mais n'offre rien de particulier au point de vue du perfectionnement.

*Serres construites par MM. Lesénéchal frères.*

La seule serre construite par ces messieurs, que nous ayons eu à visiter, est celle de Mme Renaut, d'Equeurdreville.

Là, nous nous sommes trouvés en face d'un travail d'une importance toute différente de celui que nous avions rencontré dans nos visites précédentes. La serre de Mme Renaut est une belle serre hollandaise, isolée au milieu du jardin. Elle est d'une construction élégante et hardie, sa longueur est de 10m 30, sa largeur de 6m 70, elle a 5m de hauteur, sous toît. Ces chiffres, messieurs, ont une certaine éloquence, ils suffiront pour vous faire comprendre que la serre dont il s'agit n'est pas un petit travail. Une serre de cette importance, construite comme celle-ci, avec une élégance qui ne laisse rien à désirer et qui offre dans son ensemble une solidité qui a fait ses preuves contre les plus forts coups de vent, ne s'édifie pas sans des connaissances théoriques et pratiques assez étendues, de la part de son constructeur.

Aucune barre transversale n'encombre les différentes parties de la serre, deux petites colonnes en fonte supportent seules la toiture.

Deux portes en forme de petit portail, dont les côtés sont vitrés en verre de différentes couleurs, décorent très agréablement les deux faces latérales de ce petit monument

Messieurs,

L'appréciation de travaux tels que ceux dont je viens d'essayer de vous donner une description très imparfaite sans doute, en raison de mon incompétence, était pour nous une mission très délicate et très difficile. Délicate, parce que nous voudrions qu'il soit accordé à chacun des concurrents une

récompense en raison de son mérite; difficile, parce que nous avons eu à établir une comparaison entre des travaux essentiellement différents dans leur importance et dans l'ensemble de lenr exécution.

Voici cependant le jugement que la commission a cru devoir porter sur l'ensemble des travaux soumis à son appréciation :

Les serres de M. Saillard sont très bien construites; son travail est bien soigné, mais les travaux qu'il nous a fait examiner n'ont pas l'importance des travaux exécutés par ses concurrents, bien que nous le reconnaissions très apte à les exécuter, le cas échéant.

M. Paignon a apporté dans la fabrication de ses serres certains perfectionnements, dont la commission s'est plû à apprécier le mérite.

Enfin, MM. Lesénéchal ont exécuté un travail d'une très grande importance, parfaitement réuni dans son ensemble.

En conséquence, la commission vous propose, messieurs, de décerner :

1° A MM. Paignon et Lesénéchal frères, *ex-œquo*, une médaille d'argent moyen module : au premier, pour perfectionnements apportés dans la construction des serres en fer; au second, pour la bonne exécution d'une vaste serre Hollandaise;

2° A M. Saillard un témoignage officiel de satisfaetion pour la bonne construction de ses serres en fer.

*Visite des melons de M. Cournerie.*

Sur une demande de M. Cournerie, fabricant de produits chimiques, notre commission s'est également rendue dans le jardin de son établissement, situé rue de la Saline, afin de visiter la culture de melons de son jardinier, jeune homme de dix-huit ans.

Cette culture se compose de deux plantations distinctes, l'une précoce, sous chassis, l'autre plus tardive, sur couche simple et sous cloche.

Le chassis a une longueur de 6m, sur une largeur de 1m 80 environ. La couche a été faite en terreau, sur fumier de cheval. Les melons ont été plantés à raison de deux par panneau de chassis. Le résultat de cette culture a répondu aux soins intelligents qui lui ont été donnés. Le nombre des melons récoltés dans ce chassis a été de 33, dont les premiers ont été coupés dans les premiers jours de juillet. Ils sont de grosseur moyenne, quelques-uns cependant ont atteint le poids de 5 kilog.

La seconde plantation sous cloches, plus tardive, offre aussi un degré très satisfaisant de végétation, et promet également pour une saison plus avancée un bon résidement.

Les espèces cultivées sont : le melon cantaloup noir des carmes, le cantaloup prescot fond blanc, et le prescot noir.

La commission vous propose, messieurs, d'accorder, comme encouragement au jeune Drieu, jardinier de M. Cournerie, nue médaille de bronze.

*Le rapporteur*,
LEVESQUE.

---

## RAPPORT DE LA COMMISSION
CHARGÉE
## de rendre compte du travail de Dessin et Ornementation des Jardins.

Dans le programme de la 21e exposition, la société d'horticulture de l'arrondissement de Cherbourg annonce qu'une

médaille d'or sera décernée au meilleur dessinateur de jardins, travaillant dans l'arrondissement. Pour ce concours, de même que pour la meilleure tenue des jardins, elle invitait les concurrents à se faire inscrire, afin que les commissions permanentes allassent faire la visite des jardins, pour se rendre compte du mérite des travaux, et ensuite remettre leur rapport au jury de l'exposition.

Le dimanche 18 juillet dernier, se sont réunis, sous la présidence de M. Henry, vice-président délégué, les membres titulaires et adjoints des commissions permanentes réunies, avec les deux rapporteurs. Il s'agissait de visiter plusieurs jardins dessinés et décorés par M. Le Tullier, plusieurs serres en fer exécutées par M. Paignon, et diverses cultures maraîchères.

Divisant le travail des rapporteurs, la commission a confié à M. Levesque le soin de décrire, dans son rapport, les serres en fer, admises au concours comme travaux industriels directement applicables à l'horticulture, et de rendre compte des cultures maraîchères visitées.

Je m'efforcerai de mon côté, pour répondre au désir de la commission, de rendre, le plus fidèlement possible, ses impressions au sujet du dessin, de l'ornementation et de l'ensemble des jardins qui ont été soumis à son examen.

*Jardin de MM. Balmont frères, rue de la Duchée.* — Vous savez tous, Messieurs, qu'il s'agit ici d'un établissement horticole placé au premier rang parmi ceux de Cherbourg. Il a fait l'objet d'une description qu'on peut lire dans notre Bulletin de 1874, pages 47 et suivantes. La commission a reconnu l'exactitude de cette description. Ce jardin diffère des autres établissements horticoles en ce qu'une large part y a été réservée à l'ornementation, ce qui ne peut manquer de frapper l'œil des visiteurs et des passants, et de leur inspirer le désir d'imi-

ter cette disposition, soit en grand, soit en petit, suivant l'étendue du terrain dont ils pourront disposer. M. Le Tullier est le dessinateur de la pelouse et du bosquet que l'on aperçoit à gauche en entrant, que l'on voit même de la rue puisque l'entrée du jardin n'est fermée que par une grille légère; il est aussi le créateur du rocher que l'on admire dans la grande serre

*Jardin de M. Léonor Séhier, rue de Bailly.* — Ce vaste et beau jardin, de forme à peu près carrée, est agrandi d'une parcelle rectangulaire formant aile dans le sud. Cet agrandissement a nécessité le dessin à nouveau de la majeure partie du jardin, travail qu'on a exécuté avec succès, tout en conservant les grands arbres préxistants. Au centre d'une vaste pelouse, on admire un étang en forme de rivière, avec un rocher formant île, et orné d'un jet d'eau, puis un pont, et enfin, à l'extrémité sud de l'étang, un rocher à cascade. Ce rocher, que l'on gravit au moyen d'un escalier en pierres brutes, est construit en schiste chloriteux avec veines et rognons de quartz, pierre que l'on trouve sur plusieurs points du territoire de Cherbourg et d'Octeville. L'ensemble des travaux et une grande partie des détails sont l'ouvrage de M. Le Tullier : il faut dire aussi que le propriétaire, homme de goût, a pris part à ces travaux, qu'il en a dirigé l'exécution pendant une indisposition de M. Le Tullier qui, ensuite, a pu terminer le travail. Le rocher est surmonté d'un kiosque, dont les fenêtres, en verres de couleurs variées, offrent à l'observateur, placé à l'intérieur, des points de vue avec des effets étranges et fantastiques sur les diverses parties du jardin, sur plusieurs points de la ville et sur les coteaux environnants.

*Jardin de M. Alfred Mahieu, rue de Bailly.* — Ce jardin est limitrophe du précédent. Il est planté de beaux arbres : on y remarque notamment deux magnifiques *magnolias*. Par

suite de la construction d'une nouvelle maison d'habitation, il a été nécessaire de refaire entièrement le tracé du jardin. Il n'y a point de rocher, le propriétaire n'ayant point désiré en avoir. Mais, dans la disposition des allées, dans les mouvements donnés au terrain, et surtout dans la création du petit monticule en labyrinthe, surmonté d'un kiosque en claire-voie, M. Le Tullier a déployé un talent remarquable, et le jardin de M. Alfred Mahieu est un des plus beaux jardins de Cherbourg.

*Jardin de M. Raguenet, rue du Vieux-Pont.* — Ce jardin est d'une grandeur moyenne, il n'est point attenant à l'habitation du propriétaire : il est élevé de quelques marches au-dessus du niveau de la rue. Au fond de ce jardin on voit un rocher très remarquable, dans lequel les chutes d'eau sont disposées avec un goût exquis. Ce rocher rappelle, mais en plus grand, celui du jardin de la société. Il est construit en grès des côteaux qui dominent la vallée de Quincampoix. Je sortirais de mon sujet si j'entreprenais l'énumération des plantes et arbustes bien choisis dont il est couvert, et que la commission a longuement admirés.

*Jardin de M. Théodore Fenard, rue du Maupas.* — Il s'agit ici d'un jardin très vaste, au milieu duquel une maison d'habitation s'élèvera prochainement. Ce jardin renferme des parterres, une prairie traversée par un ruisseau naturel dont le talent de notre dessinateur a tiré nn bon parti. A l'endroit duquel semble sortir le ruisseau, est une jolie grotte en roches de la montagne, avec un petit bassin. Les allées du jardin sont heureusement dessinées. Dans une autre partie du jardin est un monticule, pour la construction duquel on a utilisé les blocs extraits du terrain même. On voit qu'il vient d'être récemment construit, et l'on peut déjà se faire une idée de ce qu'il sera, lorsque les plantes dont il est orné auront pris un peu de développement.

*Jardin de Mme Gilles, rue Napoléon.* — Je viens de parler d'un vaste jardin entre ville et campagne, voici maintenant un jardin attenant à une maison d'habitation construite au cœur de la ville. Il ne comprend guère que 225 mètres carrés de superficie, et a été refait, en partie, au commencement de ce printemps. Près de la maison est une pelouse entourée d'une allée aux courbes gracieuses; au fond du jardin est un rocher qui m'a paru être un des plus beaux ouvrages de M. Le Tullier. Il est construit, partie en roches de la carrière de M. Menut, grès rougeâtre, partie en quartzite blanc de la Glacerie. On a utilisé avec un grand talent les conduites d'eau : un petit bassin qui se trouve à la hauteur des épaules de l'observateur, et que l'on a peuplé de petits poissons, déverse son trop plein dans un bassin plus grand, creusé dans le sol et s'étendant dans plusieurs directions, sous des grottes ténébreuses et des cavernes séparées par un pilier en roches brutes qui divise la voûte rustique en deux parties inégales. On croirait voir une de ces grottes mystérieuses que la nature a creusées sous quelques-unes de nos falaises.

Un monticule assez élevé domine ce rocher, le tout est garni de végétaux bien choisis, et abrité de grands arbres dont les sommets forment une pente régulière, obliquement à l'axe du jardin.

Avec la plus extrême obligeance, M. Noyon, gendre de Mme Gilles, a expliqué au rapporteur tous les détails de cette heureuse construction, en ajoutant que tous les arbres du jardin s'y trouvaient déjà, et que de leur disposition naturelle notre artiste avait tiré le meilleur parti pour l'ensemble de la décoration.

*Squares publics.* — Je vous ai cité quelques exemples de jardins privés, grands ou petits, selon leur situation dans la

ville ou dans les faubourgs, tous créés et décorés au goût de leurs propriétaires.

La ville n'a point encore de jardin public. Quelques espaces restant vacants, soit par l'alignement d'une promenade, soit par la disposition d'une église ou d'un autre édifice public, ont été transformés en squares, quelques-uns renferment des siéges pour les promeneurs fatigués, ou pour les personnes qu'un motif quelconque attire aux environs de la gare. Nous avons entendu maintes fois nos journaux, interprétes de l'opinion publique, se plaindre du mauvais entretien de nos petits squares, de N.-D.-du-Vœu, du Cauchin, du quai de l'Entrepôt, et autres. Il y a peu de temps, les journaux nous ont fait connaître que la ville venait de confier le soin de ces squares à M. Le Tullier : nous nous en sommes tous réjouis. Et aussitôt, ces petits coins de terre, qui pour la plupart ont moins d'un are d'étendue, ont été dessinés à nouveau, et complétement transformés. Vous penserez sans doute, messieurs, qu'on ne saurait trop admirer le talent de l'artiste qui a tiré un aussi bon parti des terrains si restreints qui lui ont été confiés, et qui peuvent maintenant servir de modèle aux personnes qui voudraient utiliser un petit espace resté disponible auprès de leurs habitations.

La commission s'est réunie de nouveau le 25 juillet pour visiter deux jardins très remarquables situés l'un et l'autre à environ six kilomètres de Cherbourg. Voici, d'après les notes recueillies par M. Balmont, le résultat des observations de la commission.

*Propriété de Mme de Bellefonds, à Sideville.* — Cette propriété, très heureusement située dans la vallee pittoresque de la Divette, a été, dans ces dernières années, entièrement transformée, au point de vue du dessin des jardins.

A droite, en entrant, on remarque une très jolie pièce d'eau,

garnie de *Typha*, à l'extrémité de cette pièce d'eau est un charmant pont rustique. Sur le bord de l'étang, vers le milieu, M. Le Tullier a disposé une grotte qui sert de passage. Il a fallu, pour dessiner le jardin paysager, déplacer de grandes masses de terre : car autrefois, du côté opposé à la pièce d'eau, existait un remblai en terre, remblai très considérable qui ressemblait à une fortification et séparait la propriété d'une usine voisine. On a tiré de ce remblai, en le modifiant et en le plantant avec goût, le meilleur parti; tel qu'il est aujourd'hui il est devenu un charmant but de promenade, du haut duquel on peut apercevoir toute la propriété et ses environs si pittoresques. En face, on voit de jolies pelouses, garnies de corbeilles de rosiers et d'arbustes variés, un très bon choix de conifères parmi lesquels on remarque un *araucaria imbricata*, le *cupressus lamberiiana*, le *Pisapo*, etc.; trois belles corbeilles de rhododendrons, enfin un hêtre pourpre tranche, par la nuance de son feuillage, avec les autres arbres du jardin. A l'une des extrémités de la propriété, un kiosque couvert en chaume offre le repos aux promeneurs. Enfin, le potager, chose si indispensable à la campagne, est disposé, derrière la maison, de la façon la plus avantageuse.

Cette propriété renferme environ deux hectares. M. de Bonnay, après avoir servi son pays de la manière la plus honorable, s'y est retiré chez Mme de Gigault de Bellefonds, sa belle-mère, et donne tous ses soins à la maintenir en bon état, et à l'embellir de plus en plus.

*Jardin de Mme Le Goupil-Golle, au Boulley, Martinvast.* — Cette propriété un peu plus rapprochée de Cherbourg que la précédente, mais dans la même vallée, est de création récente. On y remarque une fort belle serre, dont la description a trouvé place dans le rapport de M. Levêque. Cette serre est

fort élevée, et abrite des végétaux très remarquables par leurs dimensions, *chamœrops excelsa*, *musa sinensis*, *alsophylla australis*, *latania borbonica*, ces végétaux prospèrent sans aucun chauffage dans la serre qui nous occupe, ainsi que l'*araucaria excelsa*, le *rhapis flabelliformis*, et une collection de *begonias*, dont quelques-uns ont des feuilles de 1 mètre 17 centimètres de circonférence.

On remarque dans la serre un beau rocher, ouvrage de M. Le Tullier, comme le dessin général du jardin et des massifs.

Une pelouse disposée près de la maison (une très jolie maison avec tourelles, etc.) est orné de corbeilles de *gnaphalium*, *begonias* de pleine terre et de *cannas*. Une jolie collection de conifères se fait aussi remarquer : *Abies normanniana*, *pinus insignis*, *cedrus deodora* et autres, placés en groupes.

Au bas de la propriété coule la rivière Divette. M. Le Tullier y a ménagé un îlot pittoresque, un pont rustique doit y être construit prochainement.

La commission ne saurait trop reconnaître le bon accueil et l'empressement qu'elle a trouvé chez les propriétaires des jardins qu'elle a visités. A côté de cette bienveillance des propriétaires, elle a pu reconnaître également chez eux la satisfaction de voir les travaux exécutés à leur gré, et le désir que la société rende une pleine justice à ce talent qu'ils ont mis en réquisition.

Dans les travaux de M. Le Tullier, rien n'est affecté, étrange, tourmenté, tout semble s'être fait naturellement et comme sans peine, et cependant, dans les grands jardins que la commission a visités, il a fallu des déplacements considérables de terre et de matériaux pour obtenir les inclinaisons, les courbes et les vallonnements demandés. Pourtant, tout est à sa place, personne n'a pu dire : voici une pièce qui serait mieux

placée à tel endroit. C'est parce que M. Le Tullier n'a point cherché dans les descriptions de pays lointains, ni dans une imagination exaltée des modèles de paysages et de rochers à pic : il a seulement suivi son bon goût naturel, et a observé avec soin les points les plus agréables de nos environs, de nos terrains de formation primitive, où tout est charmant. La connaissance de l'horticulture lui a appris quelles sont les plantes qui peuvent le mieux prospérer dans les fentes des rochers et dans les eaux, et du tout, il a fait des spécimens qui ne diffèrent de nos campagnes et de nos collines rocailleuses, que par la beauté des plantes qui les couvrent.

Le goût des jardins paysagers et des rochers d'ornement est répandu à Cherbourg, et déjà plusieurs jardiniers ou amateurs veulent marcher sur les traces de M. Le Tullier. Mais, ni par le nombre des travaux exécutés, ni par leur perfection, ils ne peuvent aujourd'hui faire à M. Le Tullier une concurrence sérieuse. Ils méritent toutefois un encouragement dès maintenant, en attendant mieux pour plus tard (1).

Messieurs, ici se termine la tâche de votre rapporteur, tâche agréable, puisqu'elle consiste à examiner et à louer des travaux conformes à ses goûts, et à demander pour un homme dont il aime tant à faire l'éloge, une récompense de premier ordre.

La commission, après avoir examiné les travaux de M. Le Tullier, reconnaît dans ces travaux un mérite hors ligne, contre lequel aucun concurrent n'a osé se mesurer, et en conséquence, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

(1) Il n'est pas jusqu'au rapporteur lui-même qui ne se soit mêlé de la construction de rochers. Il s'en est fait un, qui, par la variété des matériaux employés, est une annexe de son cabinet de minéralogie, des fougères en font l'ornementation horticole (Bulletin de 1870, n° 1, page 12). M. Le Tullier a reconnu au travail quelque valeur, mais ne s'est pas effrayé de la concurrence.

Qu'il y a lieu de prier le jury de l'exposition de bien vouloir décerner à M. Le Tullier la médaille d'or attribuée par le programme de l'exposition de 1876 au meilleur dessinateur de jardins.

Cherbourg, le 5 août 1875.

*Le rapporteur de la commission des cultures d'agrément,*

H. DE LA CHAPELLE.

---

# COMPTE-RENDU
## de l'Exposition horticole de Caen.

Monsieur le Président, Messieurs,

Le 29 mai dernier, à l'occasion de l'ouverture du concours régional, la société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados inaugurait sa 41e exposition des produits de l'horticulture.

Répondant à l'invitation qui lui avait été adressée par son honorable collègue de Caen, M. le docteur Renault, notre zélé président, m'a fait l'honneur de me désigner pour représenter notre société à cette solennité horticole, et je viens aujourd'hui vous rendre compte de ma mission,

Avant d'entrer dans les détails de cette intéressante exhibition, permettez-moi, messieurs, d'exprimer tous nos remerciements tant en votre nom qu'au mien, au vénérable M. Bayeux, président de la société d'horticulture de Caen, pour l'accueil sympathique qu'il a fait à votre délégué, en l'invitant à faire partie du jury et à assister au banquet qui termine ordinairement ces fêtes, qui sont une occasion de resserrer les liens de bonne confraternité qui unissent déjà

depuis longtemps les différentes sociétés d'une même région par l'échange de leurs publications.

L'exposition horticole de Caen a eu lieu place de la Préfecture sur un emplacement parfaitement disposé à cet effet par les soins de l'administration municipale.

Le jury, composé des délégués des sociétés correspondantes invitées, était composé ainsi qu'il suit :

MM.

Louis Neumann et le docteur Boisduval, délégués de la société centrale d'horticulture de France;
De Glandville, Victor Châtel et Bayeux, société d'agriculture de France;
Vallois fils, société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, à Rouen;
Teterel, cercle pratique d'horticulture et de botanique du Havre;
De France, société d'horticulture de l'Orne, à Alençon;
Roussel, cercle horticole d'Avranches;
Elie fils, société d'horticulture de Saint-Lo;
Lequien, idem. d'Eure-et-Loir, à Chartres;
Rousseau, société d'agriculture de l'Eure (Son de Bernay),
Lepelley, idem. à Evreux;
Loutreuil, société d'horticulture du centre de la Normandie, à Lisieux;
Bailleul, société d'agriculture d'Honfleur;
De Bonnechose, société d'agriculture de Bayeux;
Malherbe, délégué de la corporation des jardiniers de l'arrondissement de Bayeux;
Porquet, société d'horticulture de Vire;
Jourdan, idem. de Cherbourg;
Desbordeaux, société d'agriculture de Falaise.

Jurés nommés par les exposants : MM.

Bayeux, Pelpel père, Augis, Vieillard, Croisy dit Richard, Colmiche, Lenouriehel, de Formigny, Fontaine, Julien et Lecamus

Avant de commencer ses opérations, le jury ainsi formé, a nommé pour président M. Neumann, délégué de Paris, et pour secrétaire M. Colmiche.

Les limites de ce compte-rendu ne me permettent pas de reproduire ici la liste générale des récompenses accordées par les différents jurys de l'exposition, je me bornerai à mentionner seulement les noms des principaux lauréats du concours.

Trois prix d'honneur, consistant en médaille d'or, ont été décernés aux exposants ci-après :

1er *prix des dames patronesses* — à M. René Cornu, horticulteur, marchand et maraîcher à Caen, pour ses belles collections de fleurs.

2e *prix du conseil général* — à M. Ernest Collette, maraîcher-primeuriste à Biéville-sur-Orne, près Caen, pour la collection la plus méritante, soit de légumes, soit de fruits.

3o *prix du conseil municipal* — à M. Ernest Levée, maraîcher à Venoix, près Caen.

Concours ouverts par la société :

*Plantes de serre.* — La médaille d'or offerte par S. E. le ministre de l'agriculture et du commerce a été obtenue par M. René Cornu, déjà nommé.

*Plantes de nouvelle introduction.* — Une médaille d'argent grand module a été également décernée à ce même horticulteur pour son *yucca panaché* de pleine terre.

*Conifères et arbustes de pleine terre.* — Deux collections très remarquables par le nombre, la variété et la vigueur des plantes ont été présentées par M. Bricon, pépiniériste à Caen, et par MM. Levavasseur père et fils, pépiniéristes à Ussy, près Falaise.

*Concours imprévus.* — Parmi les apports qui ont fait

l'objet de concours imprévus, je signalerai particulièrement la charmante collection de primevères de la Chine à fleurs doubles *(primula sinensis)*, présentée par M. Faas, horticulteur marchand au Havre, et celle également remarquable de *Bégonias* bulbeux de pleine terre et de verveines exposée par M. René Cornu, lauréat déjà cité.

*Instruments et objets d'art.* — La nombreuse collection d'outils perfectionnés et inventés par M. Delaunay-Lasne, fabricant de coutellerie horticole à Bernay, mérite d'être citée ainsi que le *Thermosiphon* à marche régulière continue, inventé par M. Charles de Vendeuvre, ingénieur civil à Asnières. Un prospectus déposé à la bibliothèque de notre société, présente le dessin et la description de ce nouvel appareil qui a été apprécié et récompensé par le jury.

La société d'horticulture de Caen a également décerné plusieurs médailles à divers horticulteurs et jardiniers à gages pour la bonne tenue des jardins, l'intelligence des cultures, ainsi que pour les bons et loyaux services.

Des récompenses ont été en outre accordées à divers membres de la société pour les apports de fruits et de fleurs faits aux séances mensuelles.

Après la clôture des opérations du jury, un splendide banquet auquel assistait M. le préfet du Calvados et plusieurs autres notabilités, a réuni les délégués des sociétés invités et les membres de la société d'horticulture de Caen.

Le lendemain dimanche, l'honorable et savant directeur du jardin des plantes, M. Vieillard, s'est mis gracieusement à la disposition des délégués pour leur faire visiter les riches e admirables collections de plantes et végétaux exotiques renfermées dans les vastes serres du jardin d'acclimatation.

Enfin, messieurs, j'ai pris congé de l'honorable M. Bayeux, avec la promesse qu'il désignerait un délégué pour repré-

senter la société d'horticulture de Caen à notre prochaine exposition.

M. le docteur Boisduval et M. Victor Châtel, deux célébrités de la science horticole, ont bien voulu nous laisser espérer qu'ils nous feraient également l'honneur de venir visiter notre exposition.

4 juillet 1875.

JOURDAN, *délégué.*

---

# LES CONTRE-ESPALIERS DE M. LEVESQUE

Note lue à la séance du 1er août 1875.

---

Dans notre dernière séance mensuelle, un de nos collègues, M. Levesque, nous a invités à visiter son jardin de la rue Ste-Honorine, pour voir un *contrespalier* qu'il venait d'y construire et sur lequel il désirait appeler votre attention.

Nous avons fait cette visite le dimanche suivant; et tout d'abord il nous a semblé que la désignation du contrespalier est trop modeste pour l'objet dont il s'agit; ce que nous avons vu est un véritable espalier et même un double espalier. — En voici les dispositions principales :

Sur une plate-bande de 30m de longueur, de 1m 80 de largeur, de part et d'autre de l'axe de cette plate-bande, sont disposés deux treillis de bois et fil de fer très-solides, et cependant peu volumineux et perméables à la lumière. Ces deux treillis sont distants l'une de l'autre de 0m 60 par le bas, et de 0m 40 seulement par le haut, afin de donner moins de prise au vent.

Chaque extrémité de l'espalier est formée par deux petits

mâts en bois résineux, de 0m 05 de diamètre, 3m 50 de hauteur totale, et enfouis dans le sol jusqu'à 0m 50. A cette profondeur, leurs pieds sont reliés aussi par une forte traverse (0m 60;) les extrémités supérieures sont réunies par une traverse plus légère et plus courte (0m 40). Pour assurer la conservation des mâts, on a enduit sa partie inférieure (0m70) de plusieurs couches d'huile de lin mêlée avec du poussier de charbon de bois; le reste de la longueur a reçu une bonne peinture verte.

De l'une à l'autre extrémité de l'espalier et sur chaque face sont tendus à 0m 50 l'un de l'autre des fils de fer galvanisé (nº 16). Pour que chacun de ces fils affecte la forme d'une ligne droite et sensiblement horizontale, on a planté dans l'axe de la plate-bande, de 6m en 6m de petits mâts pareils à ceux dont il a déjà été question, mais simples cette fois; on a fixé en travers de chacun d'eux de 0m 50 en 0m 50 de fils de fer plus forts, dont la longueur de 0m 55 à 0m 40 diminue depuis le bas jusqu'au haut. Comme l'écartement des deux mâts assemblés par des traverses, ces fils de fer se terminent par des boucles dans lesquelles passent les fils de l'espalier.

La fixité de tout cet appareil a été obtenue d'une manière satisfaisante à l'aide de deux moyens : 1º L'un des mâts doubles qui commencent et terminent la construction se trouvait dans le voisinage d'un mur, il a été attaché au mur et consolidé en outre par un arc boutant qui s'oppose à la flexion du mât; 2º L'autre moyen est emprunté à la tension même des fils horizontaux de l'espalier; ils ont été tous réunis en un faisceau et attachés solidement à une lourde pierre enfouie dans le sol à 1m de profondeur, auprès du deuxième double mât; en sorte que ces fils soutiennent tout le système à peu près comme les haubans d'un navire en soutiennent la mâture.

Enfin, le treillis de chaque espalier est complété par de légè-

res tringles en bois que l'on attache aux fils de fer horizontaux à l'aide de fer galvanisé plus petit (n° 2).

M. Levesque s'est arrêté, pour la conduite des arbres dont il garnit cet espalier, à une idée qui ne doit pas être passée sous silence. Les arbres sont plantés sur deux lignes distantes de 0m 60 comme la construction précédemment expliquée l'indique; ils sont à 0m 90 l'un de l'autre sur chaque ligne, les arbres de vigueur moyenne alternant avec les plus vigoureux; et les arbres d'une ligne en face des vides de l'autre ligne : toutes les branches sont verticales au nombre de 2 ou 4 par arbre, suivant la vigueur de l'arbre, en sorte que l'ensemble de la plantation présentera sur chaque face de l'espalier un total de 100 branches verticales de 3 mètres de hauteur. On peut dès aujourd'hui se faire une idée du succès, car plusieurs arbres anciennement plantés ont déjà reçu la forme convenable et portent des fruits beaux et nombreux.

Nous pensons que la construction exécutée par M. Levesque est d'un fort bon exemple pour tous ceux qui s'occupent de la culture des arbres fruitiers; certains arbres pourraient ainsi être mieux soignés pendant les saisons dangereuses; et il est à désirer que les horticulteurs intelligents et amis du progrès contribuent à vulgariser les espaliers sans murailles; cette idée nous semble être l'une des plus pratiques et des plus fécondes que notre seciété puisse propager.

Cherbourg, le 31 juillet 1875

J. Denis.

# RAPPORT DE LA COMMISSION

## Chargée d'examiner la Publication de M. Bossin, intitulée:

## LE MELON VERT A RAMES.

---

Dans la séance de la société d'horticulture du 4 avril 1875, une commission composée de MM. Jourdan, Equilbecq, Henry a été nommée par le président à l'effet d'examiner un ouvrage récemment publié par M. Bossin, de Paris, intitulé : *le Melon vert à rames*, et dont l'auteur a fait hommage à la société.

La commission, après avoir pris connaissance de cette brochure, résume comme suit son appréciation :

Le *Melon vert*, dont parle M. Bossin, est d'introduction assez récente; quelques personnes seulement l'ont essayé, et son origine est restée inconnue. Cette variété possède, paraît-il, à un haut degré, la faculté de grimper, en accrochant à tout ce qui l'entoure les nombreuses vrilles dont sont munies ses tiges longues et grêles; les feuilles sont en cœur, petites, arrondies, entières et en forme d'entonnoir. Le fruit, de moyenne grosseur, est à sillon peu profond, à côtes peu prononcées, de forme oblongue. L'écorce est mince, la chair verte, juteuse, fondante, sucrée et parfumée; tel est le résumé de la description que nous fait M. Bossin.

En ce qui est de la culture, elle n'offre rien de particulier; en ce qui concerne les semis, transplantations, etc., chacun agira suivant les circonstances particulières dans lesquelles il se trouve. Prenant donc le melon une fois prêt à être planté à demeure, on ouvre, dans un endroit bien exposé, des trous de 20$^{c}/^{m}$ de profondeur, de 60$^{c}/^{m}$ de largeur et distants de 1$^{m}$ envi-

ron, absolument comme pour les melons ordinaires faits à l'air libre. On y apporte une bonne brouettée de fumier, qu'on recouvre avec la terre provenant du trou, et on plante suivant l'usage en protégeant le jeune melon à l'aide d'une cloche. Mais voici en quoi le Melon vert diffère essentiellement de ses congénères :

Il faut se garder de l'étêter ainsi que cela se pratique pour les autres variétés, et, quand la cloche est devenue trop petite pour contenir le plant qui s'est développé, on fiche en terre, à 20c/m en arrière, et au nord du plant, des rames de 2 à 3m de hauteur, munies de leurs brindilles. On attache d'abord la jeune tige qui, plus tard, grimpe sans autre soin en se fixant à l'aide des nombreuses vrilles dont elle est pourvue. Toute taille est inutile et même nuisible, et M. Bossin recommande à plusieurs reprises de ne rien supprimer. Les Melons verts peuvent encore être cultivés sans rames, sur couches plates comme les melons ordinaires; dans ce cas, on les pince et taille suivant les principes admis pour cette culture.

Chaque plante cultivée sur rames produit de huit à douze melons par pied; ces fruits, venus ainsi en pleine lumière, librement baignés par l'atmosphère qui les entoure, sont d'une qualité bien supérieure aux melons de couche ordinaire.

Cette culture est, on le voit, fort simple, et a donné de bons résultats dans l'intérieur de la France; mais peut-on espérer le même succès sous le climat de Cherbourg dont l'été donne bien rarement la chaleur suffisante pour amener à maturité les melons semés en plein air ? C'est une question que la pratique seule est appelée à résoudre, et nous ne pouvons qu'engager les amateurs à en faire l'expérience.

Le livre de M. Bossin est l'œuvre d'un praticien consommé, il contient les plus utiles renseignements sur un mode de culture entièrement nouveau, et nous ne saurions trop recom-

mander la lecture de cet ouvrage dont les précieuses indications peuvent rendre de grands services à cette branche de l'horticulture.

Cherbourg, le 29 avril 1875.

*Les membres de la commission :*
J. Equilbecq, — Menut, — Jourdan.

---

# PROPRIÉTÉS FÉBRIFUGES
## de l'Eucalyptus globulus et du Laurier commun.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs, l'extrait ci-après d'une lettre écrite à M. le président de la société par M. Joseph Lafosse : Réd.

Cher monsieur, j'ai à vous remercier mille fois bien que tardivement des feuilles d'*Eucalyptus* que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer l'an dernier, j'ai fait avec elle des expériences qui ne m'ont donné que de médiocres résultats comme fébrifuge.

L'*Eucalyptus* ne saurait être comparé avec le laurier commun (*Laurus nobilis.*) Ce dernier, donné en poudre, un gramme chaque fois, mis à tremper dans un demi-verre d'eau fraîche pendant 12 à 15 heures et pris deux heures avant l'accès, poudre et eau tout ensemble bien entendu, m'a donné des résultats étonnats.

Pendant l'année dernière, j'ai fait plus de cent essais enregistrés, et j'ai pu constater que l'effet d'un gramme de feuilles légèrement torréfiés et réduits en poudre impalpable, était pour le moins équivalent à celui de 50 centigrammes de sulfate de quinine.

Ce sont-là des faits positifs, j'ai expérimenté sans parti pris, dansun but scientifique et humanitaire, et j'étais bien placé au milieu d'une épidémie de fièvre paludéenne.

Ces résultats, si on refuse de les reconnaître aujourd'hui, seront confirmés plus tard, j'en ai la certitude. — La *verita rimane*, comme dit le proverbe italien.

Si vous croyez cette note intéressante, vous pouvez la communiquer à la société d'horticulture, ainsi qu'aux médecins, qui, je n'en doute pas, s'empresseront d'en vérifier l'exactitude et de faire profiter les pauvres d'un médicament aussi énergique qu'il est bon marché.

Certains cas de fièvre invétérée ne sont pas plus coupés avec le laurier qu'avec la quinine, bien que cela arrive quelquefois, les rechutes sont toujours à redouter avec un médicament comme avec l'autre, mais l'effet est égal.

---

## RAPPORT sur la 21e Exposition de la Société d'Horticulture de Cherbourg.

( Extrait du Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure. — 3e cahier de 1875. )

Messieurs,

Le 7 août dernier avait lieu la 21e Exposition de la société d'horticulture de Cherbourg, où j'ai eu l'honneur et le bonheur de représenter notre société, comme délégué. Elle était installée dans la halle au blé, qui n'avait été mise à la disposition des organisateurs que le mardi seulement, et le vendredi, à onze heures du matin, le jury a pu fonctionner et voir que l'ensemble de cette Exposition était charmant, tant par l'arran-

gement des plantes que par le dessin. Figurez-vous un vaste parallélogramme dont le milieu formait un bel ovale vallonné s'abaissant vers le centre, où serpentait un ruisseau alimenté par un jet d'eau de sept à huit mètres de hauteur, jaillissant du milieu d'une pièce d'eau, dans laquelle s'ébattaient de jolis petits poissons dorés, apportés exprès des environs de Rouen. Sur les bords, on remarquait plusieurs massifs de *Geraniums zonales*, des *Coleus* d'une remarquable végétation, ainsi que de belles plantes isolées, la plupart arborescentes, telles que *Palmiers, Dracœnas, Cycas, Rhododendrons* de l'Himalaya et autres,deux belles collections de *Dahlias* en fleurs coupées, de jolis bouquets montés et bannettes pour surtout de table. On remarquait particulièrement une admirable collection de *Gloxinias* en fleurs coupées, exposés par M. Vallerand, horticulteur à Bois-de-Colombes (Seine). Puis on trouvait un petit pont rustique sur lequel on s'arrêtait pour admirer un rocher, formant grotte, d'où l'eau s'échappait par différentes fissures. Une certaine quantité de fougères exotiques et indigènes ornaient ce charmant petit site agreste. Toutes les parties qui n'étaient ni massifs, ni ruisseau, ni allées étaient gazonnées en placage des mieux réussis. Aussi, le jury, composé de MM. Vieillard, directeur du jardin botanique de Caen, Magny, délégué de Coutances, président du jury, Avenel, délégué du Havre, Malherbe, de Bayeux, Pinchon, de Valognes, Joseph Lafosse, de Saint-Côme-du-Mont, Angran, de Rouen, et des membres formant le bureau de la société ont, à l'unanimité, décerné une médaille d'or à M. Le Tullier, l'intelligent dessinateur, qui a dessiné et orné divers autres jardins dont une commission a apprécié le mérite.

Le pourtour de cette vaste enceinte était somptueusement garni par quatre horticulteurs exposants de Cherbourg. Chacun d'eux occupait un angle venant se joindre vers le milieu. Une

médaille d'or était à décerner au plus beau lot de plantes exotiques se composant d'au moins dix sujets; tous quatre concouraient pour obtenir le prix. Il est juste de dire aussi, que tous avaient de superbes lots d'ensemble.

Ce sont les frères Balmont qui remportèrent ce prix, si valeureusement disputé, par leurs magnifiques plantes, parmi lesquelles on distinguait des sujets hors ligne tels que : quatre superbes variétés de *Phormium* panaché, une robuste variété à feuilles pourpres (le *purpureum)* de nouvelle introduction, *Dracœna indivisa, D. Draco, D. Rumphii, Asplenium diversifolium, Phœnix dactylifera, Chamœrops excelsa, Bonapartea, Cycas revoluta* et bien d'autres. M. Levéel, qui avait aussi de magnifiques plantes, obtint un diplôme, rappel de médaille d'or, et M. Dagoury, une grande médaille de vermeil, prix non prévu, pour son beau lot d'ensemble et l'étiquetage bien fait.

Une somme de 300 fr. fut distribuée aux horticulteurs de l'arrondissement ayant le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition : à MM. Balmont frères, 100 fr.; Levéel, 80 fr.; Dagoury et Letellier, chacun 60 fr.

Plusieurs médailles d'argent furent décernées aux *Geranium, Coleus et Dahlias,* et une grande médaille de vermeil à M. Vallerand, le jury regrettant de ne pouvoir disposer d'une plus haute récompense pour la splendide collection de *Gloxinias.*

Aux dames patronesses était réservé le jugement des bouquets montés, corbeilles pour surtout de table, ainsi que l'attribution d'une médaille de vermeil à la plus belle plante fleurie, faisant partie d'un lot déjà reconnu méritant. C'est dans les *Bégonias bulbeux* que ces dames choisiront leur lauréat. Un beau spécimem de la variété *Haageana* qu'accompagnaient plusieurs autres variétés faisant partie du lot remarquable de

M. Levéel, fut jugé digne de la récompense. Un concours fixa particulièrement l'attention de votre délégué; un prix fondé par M. Herpin de Fremont, consistant en une médaille d'argent pour le plus beau lot d'ensemble de plantes et arbustes exotiques pouvant vivre à l'air libre, à Cherbourg, fut décerné, *ex-æquo*, à MM. Letellier et Balmont frères, le donateur ayant mis deux médailles à la disposition du jury, en raison du mérite exceptionnel des deux collections. Je dois à l'aimable obligeance du secrétaire de la société d'horticulture de Cherbourg, M. Lelièvre, la liste complète de ces deux collections, dont je transcris ici un extrait, pensant qu'il pourra être utile comme point de comparaison pour notre climat.

Aralia crassifolia (Araliacées), — Nouvelle-Zélande;
— heteromorpha, id.;
— integrifolia, id.;
— sieboldi, id.; — Japon;
— standishi, id.; — Nouvelle-Zélande;
Arisœma ringens (Aroïdées), — Japon;
Arum ou Richardia albomaculata, — Afrique;
Arundinaria falcata, — Népaul;
— versicolor;
Astelia Banksi (Astelaciées), — Nouvelle-Zélande;
— leivittata, id.; — id.;
Aucuba japonica, quatre variétés, — Japon;
Azotamnus thyrsoides;
Bambusa aurea, — Chine;
— simonei, — id.;
— verticillata, — id.;
Bonapartea gracilis (Amaryllidées:)
— histrix glaucescens, id.;
— — var. gracilis, id.;
Camellia japonica, — Japon:
Ceanothus divaricatus, — Californie;
Ceratonia siliqua, — Europe méridionale;
Chamœrops excelsa (palmiers), — Chine;
— humilis id.; — Afrique;
— palmetto, id.; — Floride et Caroline du Nord;
Choisya ternata, d'introduction récente;

Cissus discolor, — Java;
Cistus floribundus;
— ladaniferus, — France méridionale;
— lucidus:
Corolinna glauca, — Espagne;
Cryptomeria elegans;
Cunninghamia sinensis, — Chine;
Cupressus elegans variegata;
Daphne Delphini, — Italie;
Desmodium penduliflorum, — Japon;
Dracœna indivisa, (Liliacées), Nouvelle-Zélande;
Dyckia remotiflora;
Edwarsia microphylla, — Nouvelle-Zélande;
Eloeagnus crispa, — Japon;
— pungens variegata, — Id.;
Escallonia coccinea;
— floribunda, — Nouvelle-Grenade;
— intermedia;
— macrantha, — Ile Chiloë;
Eucalyptus globulus, — Australie;
Eugenia apiculata;
— Ugni, — Chili;
Eupatorium;
Evonymus, six variétés, — Europe;
Fabiana imbricata, — Chili,
Genista floribunda;
Greigia sphacelata (Broméliacées);
Griselinia littoralis (Araliacées), — Nouvelle-Zélande;
— microphylla id., — id.;
Hedychium Gardnerianum (Zingibéracées). — Indes-Orientales;
Hydrangea japonica variegata, — Japon;
Jasminum fruticans, — Europe australe ;
Jasminum Poiteau;
Libocedrus Doniana variegata, — Chili ;
— viridis, — id.;
Ligustrum japonicum argenteo-marginatum, — Japon;
— lucidum, — Chine;
— nepalense, — Népaul;
Limonia trifoliata;
Lippia citriodora, — Pérou:
Macadamia ternifolia, — Australie; d'introduction récente:
Melianthus major (Zygophyllées, — Afrique;
Metraria coccinea, — Asie-Mineure;
Metrosideros lophanta, — Nouvelle-Zélande;
Mimosa dealbata, — Nouvelle-Hollande;
Mimosa species, — Nouvelle-Zélande;
Muhlembackia complexa, — id.;
Myrtus d'Andalousie, — Europe méridionale;

Myrtus romana;
Osmanthus ilicifolius, — Japon;
— — variegatus, — Japon;
Phormium Colensoi foliis argenteo-marginatis (Liliacées), — Nouvelle-Zélande;
Phormium Saundersi nigro-marginatum (Liliacées), — Nouvelle-Zélande;
Phormium tenax (Lilacées), Nouvelle-Zélande,
— — atropurpureum (Lilacées), — Nouvelle-Zélande;
— — foliis variegatie, id., id,;
Pittosporum tenuifolium;
— undulatum v. viridis, — Nouvelle-Galles du Sud;
— — v. variegata — id. id.;
Pourretia (Puya) argentea, (Broméliacées, — Mexique;
— — Joinvillii, id., id.;
Raphiolepis ovatœ (Rosacées), — Japon;
Rhyncospermum jasminoides (Apocynées), — Chine,
Sauromatum guttatum (Aroidées), — Indes orientales;
Seringa grandiflora;
Sollya heterophella, — Nouvelle-Zélande;
Spiræa callosa alba, — Népaul;
Teucrium fruticans;
Thuiopsis dolabrata fol. variegatis, — Japon;
Veronica salicifolia alba, — Nouvelle-Zélande;
— variegata;
Yucca aloifolia fol. variegatis (Liliacées), — Amérique septentrion.;
— — viridis, id., — id.;
— canaliculata angustifolia filifera, id.;
— quadricolor, id.;
— sulfurea, id.;
— Treculeana, id., — Amérique septentrionale;
— Desmetiana (belle variété à feuilles bronzées).

La culture maraîchère, la culture fruitière à l'industrie horticole étaient installées dans une annexe. Deux maraîchers avaient répondu à l'appel de la société. Le lot présenté par M. Desmares, de Tourlaville, était complet; il contenait, entre autres, trente belles variétés de pommes de terre; une médaille d'or lui fut décernée. Par ce qui précède, on pourrait croire que la culture maraîchère est très restreinte à Cherbourg; on y fait deux récoltes par an : la première se fait en choux, dont 175 hectares en choux-fleurs, et le reste en diverses variétés précoces; la seconde, en pommes de terre de variétés précoces

aussi. Ces cultures sont faites en vue de l'exportation. Nos voisins d'outre-Manche n'enlèvent pas moins de 40 à 50 mille hectolitres de pommes de terre et près de 3 millions de choux-fleurs et autres, dont on évalue le produit à 1 million de francs. Il y a une vingtaine d'années, ces plaines, aujourd'hui si riches, étaient presque sans produit. La société d'horticulture de Cherbourg est heureuse, avec raison, d'avoir grandement contribué à un état de choses aussi prospère. Cette année, elle vient de décerner une grande médaille d'argent à M. Baccia, qui vient d'établir une grande culture d'asperges, dites d'Argenteuil, dans Cherbourg même.

Quant aux fruits exposés et à l'industrie se rapportant à l'horticulture, la société locale peut seule en apprécier le mérite. J'en excepte pourtant l'exposition céramique de M. Menut fils, qui a obtenu une grande médaille d'argent pour ses produits artistiques : pots à fleurs, suspensions, étiquettes de jardin, pièces découpées pour bordures, kiosques et chalets. On y remarquait des médaillons représentant des femmes, des fillettes couronnées de fleurs, des vasques avec pied, etc., etc., le tout fabriqué avec la terre qui, jusque-là, ne servait qu'à faire de la brique, mais que l'intelligence de M. Menut fils sait appliquer à des objets plus artistiques.

En terminant, le jury a vu, avec un vif regret, qu'aucun instituteur de l'arrondissement n'avait communiqué à la société, qui le leur demandait, le programme de son enseignement horticole. Espérons pourtant qu'ils comprendront l'importance de cet enseignement si essentiellement moralisateur.

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous dire quelques mots des visites faites dans différents jardins d'amateurs et d'horticulteurs. Elles nous ont montré que les uns et les autres s'occupent, principalement, des plantes pouvant vivre à l'air libre. Cherbourg jouissant d'une température exception-

nellement douce, on voit, en plein air, toutes les plantes qui, chez nous, demandent la serre froide et l'orangerie. Il n'y a pas de jardin où l'on ne voie un superbe exemplaire du *Dracæna indivisa*; il atteint parfois jusqu'à 4 mètres de hauteur. Chez M. Orange, trésorier de la société, nous en avons vu un beau spécimen, dont il nous a offert gracieusement la photographie; il a fleuri, et au milieu de l'inflorescence on nous a fait remarquer le nid d'un roitelet qui a élevé sa petite famille.

La société elle-même a un coquet jardin dessiné par M. Le Tullier; il sert de lieu de promenade et d'études aux membres de la société. Mais que vous dirai-je de la propriété de M. Hamond, consul d'Angleterre ? Elle fait l'admiration de tous ceux qui la visitent. Comment vous donner un aperçu des richesses horticoles qu'elle renferme, et du site unique et si pittoresque qui les entoure. Ce qui frappe d'abord, c'est la masse imposante de rochers qui la compose en grande partie; dans les fissures sont implantés des *Agavès* et des *Yucca;* la *Bruyère* et les *Polypodes* forment des tapis naturels. En tournant la base des rochers, on entre dans la vallée où serpente une route ardue, plus ou moins rapide, qui condui après différents détours jusqu'au point culminant du jardin. A la base est un véritable petit bois de *Fuchsias :* le *coccinea,* le *longiflora* et le *globosa* forment des buissons hauts de 2 à 3 mètres. Il est difficile de se faire une idée de la somptueuse floraison de ces charmants arbustes qui ne gèlent pas et se ressèment partout. Puis vient un beau massif de *Camellias* que l'on croirait indigènes tant ils ont l'air d'être chez eux, au milieu d'une véritable forêt de notre fougère à l'aigle *(Pteris aquilina)* qu'ils dominent. Un bel *Aralia Sieboldii fol. var.* forme une touffe élevée de plus de 2 mètres; on remarque ensuite le *Virburnum macrocephalum,* le *Ceanothus divaricatus*

des *Myrtes*, des *Bambous* divers, et autres plantes. Gravissant un escalier rustique, on trouve un petit bois planté de nombreuses variétés de *Conifères* des plus remarquables. Çà et là sont des touffes de *Véroniques*, de *Lauriers* et d'*Hortensias* à fleurs bleues, qui partout disséminées dans les différents sites font un contraste saisissant. Nous arrivons à la localité des *Rhododendrons* de l'*Himalaya*, abritée par une imposante roche; ils semblent très bien s'en trouver. Sans parler de leur belle végétation, on est frappé de la différence tranchée qu'ils offrent dans leur feuillage et dans leur port. Parmi eux, s'élève un beau *Palmier*, le *Jubea spectabilis* ou Cocotier du Chili; planté en 1868 il prospère, mais il a besoin d'être abrité l'hiver. A quelques pas est le vallon des *Azalées* de l'Inde qui grimpant ou s'étalant au pied des rochers forment une masse de verdure. Au printemps cela doit être le plus éblouissant séjour. Nous voyons encore un Palmier, fort rare, des montagnes de l'Himalaya, le *Chamœrops martiana*, puis la variété drageonnante du *Chamœrops humilis*. En sortant on passe devant une superbe collection de *Houx*, de variétés très diverses Puis on suit un sentier très rapide où l'on a d'un côté des masses importantes de rochers et de l'autre d'épais massifs de *Rhododendrons hybrides, Fuchsias*, *Hydrangeas*. Sur les bords d'un petit réservoir ombragé se trouve une touffe de *Gunnera scabra*. En gravissant une dernière rampe taillée dans le quartzite (1), on arrive au sommet; c'est en cet endroit qu'est le mât consulaire; de là on jouit de la vue d'un panorama grandiose, comprenant la ville, la gare, les bassins, l'arsenal, la rade, la digue et les forts, parmi lesquels celui du Roule, dont nous ne sommes séparés que par l'étroite et pittoresque

(1) Notre correspondant avait écrit : Granit. Avec son autorisation, nous rectifions cette erreur, qui est très répandue d'ailleurs.
H. L. C.

vallée de Quincampoix par où arrive le chemin de fer de Paris à Cherbourg.

Pour descendre il faut prendre ses précautions en s'engageant par une pente très accidentée, vers le Nord, et presque sauvage, où il ne croît que des *Rhododendrons* et des *Cotoneastères*. A mi-chemin sous les rochers et à l'abri d'épais massifs, on voit deux sortes de cabanes rustiques : ce sont des *Grottes à fougères* où avec un léger abri on cultive une rare collection de belles Fougères arborescentes et autres de serre. Descendons quelques pas encore et un escalier nous conduit au parterre formé d'une vaste pièce de gazon bordée de rosiers Sur la pelouse s'étendent de nombreux massifs de fleurs variées. Comme plantes isolées, on remarque une superbe touffe de *Phormium tenax* panaché ayant près de 3 mètres de diamètre; un autre de la belle variété *atropurpureum;* deux grands *Dracœna indivisa;* un bel exemplaire de *Dasylirion gracile*, sorte d'Agavé du Mexique d'un aspect original et élégant; le *Gregia sphacellata*, Broméliacée du Chili. Sous les fenêtres de l'habitation, une splendide collection d'*Azalées indiennes*, dont les touffes ont jusqu'à 2 mètres de large, semble ne former qu'un immense buisson. Puis, en se tournant, on voit, protégée des vents de mer par un épais rideau d'arbres verts qui longe toute la pelouse de ce côté, une admirable bordure de *Lilium lancifolium auratum* en fleurs. Sur le devant est toute une collection de *Mahonias* du Japon, de l'Himalaya et du Mexique. Puis, passant sous une voûte de Lauriers, on se trouve sur une autre pelouse bordée par une avenue de Palmiers *Chamœrops excelsa*. Plusieurs Conifères attirent vivement l'attention : d'abord, un très fort pied de *Sciadopythis verticillata* appelé par les Chinois *Pin parasol*, et importé directement du Japon, un *Abies nobilis* de 3 mètres de haut, un *Araucaria imbricata* de 5 mètres de haut, puis un *Yucca*

*aloifolia quadricolor* et dans les massifs des *Escallonia floribunda, E. rubra, E. macrantha, Eugenia Ugni* et autres. Nous prenons pour sortir une longue allée de *Fuchsias*, de *Lauriers* et de *Houx* conduisant à une petite porte de sortie. Près d'elle on remarque une jolie collection de Fougères rustiques de plein air, indigènes et exotiques, plantées entre de vieilles souches et des racines d'arbres (à la manière anglaise), je ne citerai que celles qui sont caractéristiques du climat de Cherbourg, telles que les *Cyrtonium falcatum* et *C. Fortunei. Lastrea atrata, L. Sieboldi* de la Chine et du Japon, *Davallia Novæ Zelandiæ* et *Pteris rotundifolia* de la Nouvelle-Zélande, *Aspidium proliferum* et sa variété *venustum* de la Tasmanie, *Lomaria Chilensis* du Chili, etc.

Enfin, Messieurs, en quittant ce paradis terrestre et l'heureux propriétaire qui en a su faire un aussi riche qu'artistique jardin d'acclimatation, on est pénétré d'admiration. Qu'il reçoive aussi nos plus vives et sincères félicitations, et nos non moins vifs remercîments (1). Nous n'oublierons jamais l'agréable impression éprouvée pendant ces quelques heures bien des fois trop courtes, que nous y avons passées. Nous regrettons, toutefois, que notre incompétence ne nous permette pas d'apprécier comme elles le méritent tant de choses si belles et si rares.

Que MM. Cauvin, Lelièvre et Levesque reçoivent aussi, devant vous, nos plus sincères remercîments pour l'aimable complaisance qu'ils ont mise à nous faire visiter, toute la journée du dimanche, les jardins qu'ils savaient devoir nous intéresser, entre autres les nombreuses et belles cultures ornementales de MM. Cavron et Balmont frères, horticulteurs, et celles de M. Bataille.

(1) M. Hamond est décédé pendant l'impression de notre Bulletin. Nous consacrons, plus loin, quelques lignes à sa mémoire. H L. C.

N'oublions pas non plus M. Jourdan qui, le lundi, n'a pas mis moins de complaisance à nous guider dans le port militaire.

En revenant par la ville, nous avons remarqué que presque toutes les fenêtres étaient garnies de plantes à feuillages ou en fleurs, et que les *Bégonias bulbeux* y sont déjà populaires.

Puis enfin, à six heures du soir, un banquet de 120 couverts, présidé par M. le docteur Renault, le très sympathique président, réunissait, dans le Casino des bains de mer, les membres de la Société, les délégués, les autorités maritimes, civiles et militaires. Plusieurs toasts, chaleureusement exprimés, ont été applaudis de même. Plusieurs chansons poétiquement composées pour la circonstance et pleines d'actualité ont terminé cette belle fête, dont je garderai le plus agréable souvenir.

Je ne puis trop remercier M. le président Renault du gracieux accueil qu'il a fait à notre société en la personne de votre délégué.

Mes remercîments aussi aux membres de la société qui se sont mis avec tant d'empressement à ma disposition.

ANGRAN.

---

# ENVOI DE GRAINES DE COCHINCHINE

## EXPOSITION DE ROUEN EN 1876

La société d'horticulture avait décidé que des extraits des procès-verbaux des séances mensuelles seraient publiés dans le Bulletin; mais l'abondance des matières nous contraint

d'ajourner l'exécution de la décision de la société. Nous croyons, cependant, devoir dès maintenant signaler et un *envoi de graines* et une *exposition qui doit avoir lieu* en 1876.

I.

M. Trève, colonel d'infanterie de marine, qui, pendant son séjour à Cherbourg avait témoigné tant de bienveillantes sympathies à la société d'horticulture, et qui, lors de son départ, avait été nommé membre correspondant, a fait parvenir un magnifique choix de graines de Cochinchine. Ces graines étaient dues à M. Pierre, directeur des jardins de botanique, d'acclimatation et d'expériences de la Cochinchine; ce savant distingué se consacre depuis de longues années à la tâche bien pénible, sous un climat meurtrier, de rechercher, classer et cataloguer les richesses végétales existant dans le pays, aussi la société d'horticulture est-elle heureuse d'avoir un tel correspondant qui, par son intermédiaire, acclimatera en France des plantes inconnues jusqu'ici. Ces graines envoyées vont être réparties entre le jardin de la société, à des horticulteurs de Cherbourg et à quelques associations correspondantes qui seront priées de faire connaître les résultats obtenus, résultats dont il sera rendu compte dans ce Bulletin. Que MM. Trève et Pierre reçoivent ici tous les remercîments de notre société, car, d'après ce qui nous a été annoncé, ce que nous avons reçu ne serait qu'un premier envoi.

II.

Un autre membre correspondant, M. Angran, délégué de la société de Rouen en 1875 à l'exposition de Cherbourg, nous avait avisé, dès la fin de décembre, de l'organisation d'une exhibition horticole à Rouen en 1876, à l'occasion du concours régional. Nous ne pouvons trop engager tous nos horticulteurs

(marchands ou amateurs), ainsi que les fabricants d'objets d'art et d'industrie se rapportant à l'horticulture, à prendre à cette exposition la plus grande part qu'il leur sera possible, et cela d'autant plus que le transport des produits horticoles sera, jusqu'à la concurrence de 250 kilogrammes, à la charge de la société.

Il serait du plus grand intérêt pour nos horticulteurs de présenter dans une grande exposition des spécimens de magnifiques plantes qu'ils obtiennent; aussi espérons-nous que quelques-uns au moins voudront bien se résoudre à faire des envois.

L'exposition de Rouen aura lieu du 27 mai au 6 juin dans le jardin de l'hôtel-de-ville. — Les Français et les étrangers sont invités à y prendre part.

Les concurrents seront divisés en deux classes : celle des amateurs et celle des jardiniers marchands.

Les demandes de places doivent être adressées au président, au siége de la société, rue St-Lo, nº 40, au moins 10 jours à l'avance; elles indiqueront le nombre de mètres carrés nécessaires et la nature des objets à exposer qui doivent être rendus, au plus tard, le vendredi 26 mai avant 8 heures du soir, au lieu de l'exposition. Les fleurs coupées pourront être *exceptionnellement* apportées 4 heures avant l'heure fixée par les opérations du jury, qui se réunira le 27 à 11 heures du matin.

Il sera décerné deux grands prix d'honneur :

1º un médaille d'or de 500 fr.;

2º un objet d'art,

et en outre un grand nombre de médailles d'or, en vermeil, en argent et en bronze.

La Rédaction.

# LISTE DES MEMBRES ADMIS

**Pendant l'Année 1875 :**

## DAMES PATRONNESSES :

Madame
D'ARNAUD.

Madame
DUPIN DE GRANDPRÉ.

## MEMBRES TITULAIRES :

MM.

Annelot, Georges, avocat.
Archimbaud, marchand quincailler.
Arcisse, capitaine d'infanterie de marine retraité.
Bernard, pâtissier.
Bideau, inspecteur-adjoint de la marine.
Brière, avoué.
Buhot, Auguste, propriétaire.
Buhot, marchand épicier.
Cussy, maître au port militaire.
Dupin de Grandpré, percepteur de Martinvast.
Buhot, Jules, commis de négociant.
Delavie, jardinier au château de Martinvast.
Fenard, Théodore, négociant.
Giot, conducteur des ponts-et-chaussées.
Hamel, commis de comptabilité.
Hasley, propriétaire.
Hédiard, vérificateur des poids et mesures.
Jean, Gustave, propriétaire, rue Secondat.
Laurent, négociant, quai de Caligny.

MM.

Lebarbanchon, jardinier.
Lebedel, receveur principal des contributions indirectes.
L'abbé Lechaffetois
Lelièvre, fils, écrivain de comptabilité de la marine, rue des Portes.
Lemagnen père, horticulteur.
Léneur, négociant.
Levesque, constructeur à Saint-Vaast.
Marais, juge de paix d'Octeville.
Marie, Frédéric, employé à la gare.
Ménard, professeur au collége
Menut, directeur de l'usine à gaz.
Mercereau, lieutenant de vaisseau.
Mesnage, aubergiste.
Michelin, commissaire-adjoint de la marine.
Nicollet, Charles, propriétaire à Hainneville
Pioger, libraire.
Reynaud, inspecteur de la marine.
Rondeau, Paul, commis principal des douanes.
Saillard, maître serrurier-mécanicien.
Vimont, major de l'armée territoriale.

## MEMBRES CORRESPONDANTS :

MM.

Angran, propriétaire à Réville-lès-Rouen.
Krelaye, horticulteur à Harlem (Hollande.)
Pierre, directeur du jardin botanique de Saïgon (Cochinchine.)

MM.

Saffray, Onézime, propriétaire à Pont-Audemer.
Comte de Saint-Germain, prop. à Trenon, près Beslé (Loire-Inférieure.)
Trève, colonel de l'infanterie de marine à Saïgon.

# NOTICE NÉCROLOGIUE

## M. HAMOND.

L'horticulture cherbourgeoise vient de faire une perte immense dans la personne de M. Horace Hamond, récemment décédé à Bournemouth (Angleterre.) Ancien aide-de-camp du roi de Hanovre, chevalier de l'ordre des Guelphes, M. Hamond était depuis de longues années consul de S. M. Britannique à Cherbourg. Il y avait acquis un véritable droit de cité, et personne ici ne voyait en lui un étranger. On sait avec quel art et avec quelle patience il avait fait du rocher de la Petite-Fauconnière la merveille horticole de Cherbourg, merveille dont plus d'une fois notre Bulletin a entretenu ses lecteurs, et qui ne manquait jamais d'exciter tout l'intérêt des membres des sociétés correspondantes, délégués à nos expositions.

Le nom de M. Hamond restera toujours attaché à l'horticulture cherbourgeoise, et nous exprimons ici le vœu que ce nom soit donné à la première variété remarquable de plante ou d'arbuste que produiront nos cultures.

---

Depuis un an, nous avons eu le regret de perdre également un certain nombre de sociétaires, qui sont décédés : M. Aubert, négociant, Grande-Rue; M. Aubert, jardinier au château de Martinvast; M. Lepetit, bijoutier, rue du Château; M. Le Brun, banquier, rue Bondor. On se souvient de l'empressement avec lequel M. Le Brun avait mis, dans plusieurs circonstances, son beau jardin à la disposition de nos professeurs d'arboricultures et de leurs auditeurs. H. L. C.

Cherbourg. — Imp. A. Mouchel.

Les réunions de la Société d'Horticulture de Cherbourg ont lieu le premier dimanche de chaque mois, au jardin, rue Montebello, 46, à une heure et demie de l'après-midi.

Les Fleurs, Fruits, Légumes, Primeurs, sur lesquels MM. les amateurs, jardiniers, maraîchers (Sociétaires ou non) désirent appeler l'attention de la Société, seront déposés sur le bureau, examinés séance tenante, et une commission sera chargée d'en faire un rapport.

Prix du numéro du Bulletin, chez tous les libraires... 1 fr.

On rendra compte dans le Bulletin de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Société d'Horticulture.

5831
11-K

New York Botanical Garden Library
3 5185 00259 6896